Quatre-vingt-deuxième année. — N° 266. Le Numéro : 25 francs. Vendredi 10 Novembre 1950.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	3.450	1.800	950	800	600	400	250	5.000	2.800	1.600
Etranger	6.600	3.400	1.750	2.100	1.600	800	450	12.500	6.550	3.500

L'Edition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle.

L'Edition COMPLÈTE comprend : outre l'Édition des Lois et Décrets et les Éditions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 20 FRANCS

SOMMAIRE

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

Présidence du conseil.

Décrets du 7 novembre 1950 portant promotions et nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 11495).

Ministères d'Etat.

RELATIONS AVEC LES ÉTATS ASSOCIÉS

Arrêté portant détachement d'un attaché de parquet d'outre-mer (p. 11495).

Ministère de la justice.

Décret du 8 novembre 1950 chargeant un magistrat des fonctions de juge des enfants (p. 11495).

Arrêtés portant admissions à la retraite (administration pénitentiaire) (p. 11495).

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR

Décret n° 50-1399 du 9 novembre 1950 fixant les conditions d'intégration dans les corps d'adjoints administratifs, de secrétaires sténodactylographes, de sténodactylographes et d'employés de bureau à l'administration centrale de la grande chancellerie de la Légion d'honneur (p. 11496).

Décret n° 50-1293 portant assimilation, en vue de la revision des pensions, de certains emplois supprimés des maisons d'éducation de la Légion d'honneur (rectificatif) (p. 11496).

Ministère des affaires étrangères.

Arrêté du 9 octobre 1950 portant autorisation de recrutement de personnel à l'administration centrale (p. 11497).

Arrêté portant intégration des chiffreurs du ministère des affaires étrangères dans les nouveaux cadres organisés par les décrets n°s 50-449 et 50-450 du 21 avril 1950 (p. 11497).

Ministère de l'intérieur.

Décret n° 50-1400 du 9 novembre 1950 portant fixation du taux du salaire minimum interprofessionnel garanti applicable dans les départements de l'Algérie (p. 11496).

Arrêté portant nomination d'un régisseur d'avances (p. 11497).

Arrêtés portant détachements (administration centrale et administration préfectorale) (p. 11497).

Liste des candidats déclarés admissibles aux épreuves orales du concours pour le recrutement de secrétaires administratifs de préfecture (p. 11497).

Modifications aux circonscriptions territoriales de communes (p. 11497).

Ministère de la défense nationale.

Décret du 25 octobre 1950 portant concession de la médaille militaire (p. 11499).

Décret n° 50-1245 portant annulation et transfert de crédits sur les chapitres du budget de la défense nationale au titre de l'exercice 1950 (rectificatif) (p. 11530).

Décret n° 50-1332 modifiant et complétant le décret n° 49-1378 du 3 octobre 1949 relatif aux agents sur contrat du ministère de la défense nationale (rectificatif) (p. 11530).

Décret portant nominations dans les corps des officiers de marine et des ingénieurs mécaniciens de la marine (rectificatif) (p. 11530).

Arrêté du 28 octobre 1950 portant remise de débet (p. 11530).

Arrêté portant nomination au grade d'aspirant de marine du cadre actif des élèves officiers de marine admis le 1er octobre 1950 (p. 11531).

Arrêté portant mise en position « hors cadres » (mission) d'un officier de l'armée de l'air mis à la disposition du ministère des travaux publics, des transports et du tourisme (p. 11531).

Arrêtés portant promotions, nominations, intégrations, détachements et modifiant les dispositions d'un précédent arrêté (secrétaires administratifs des services « Commissariat et santé » et personnels civils extérieurs de la guerre) (p. 11531).

Décision portant nominations d'assistants des hôpitaux coloniaux (additif) (p. 11531).

Décision portant admission à l'honorariat d'officiers de réserve du génie rayés des cadres (p. 11531).

Décision portant inscription au tableau d'avancement d'agents techniques ayant satisfait au concours d'ingénieur des directions de travaux du service hydrographique (p. 11532).

Tableau d'avancement pour l'année 1950 (armée de l'air) (rectificatif) (p. 11532).

Tableau de concours pour la médaille militaire pour l'année 1950 (armée de l'air, réserve) (rectificatif) (p. 11532).

Liste des officiers de réserve admis dans les services militaires des chemins de fer (p. 11532).

Désignations pour servir sur les théâtres d'opérations extérieurs (troupes métropolitaines) (p. 11533).

Ministères des finances et des affaires économiques et du budget.

Décret n° 50-1401 du 9 novembre 1950 relatif au regroupement de titres gérés par la Société nationale des chemins de fer français (p. 11535).

Décret n° 50-1273 portant autorisation de dépenses à titre d'avances en excédent des crédits ouverts pour tenir compte des modifications apportées à la composition du Gouvernement (rectificatif) (p. 11536).

Décret n° 50-1307 portant ouverture de crédits, à titre d'avances, sur les reports à intervenir de l'exercice 1949 sur l'exercice 1950 (rectificatif) (p. 11536).

Arrêté du 30 septembre 1950 fixant la valeur des éléments constitutifs du prix de revient d'un hectare de betteraves sucrières de la récolte 1950 (p. 11536).

Arrêté du 30 octobre 1950 portant fixation, à titre provisoire, du cautionnement de l'agent comptable, chef de la comptabilité générale de la caisse nationale de crédit agricole et agent comptable du budget annexe des prestations familiales agricoles (p. 11536).

Arrêtés du 30 octobre 1950 portant remises de débets (p. 11536).

Arrêté du 31 octobre 1950 fixant le prix des betteraves sucrières de la récolte 1950 (p. 11537).

Arrêté du 6 novembre 1950 portant ouverture de crédit (dons et legs) (p. 11537).

Arrêté portant répartition de crédits (rectificatif) (p. 11537).

Arrêtés portant nominations, réintégration, reclassement et détachements:

Administration centrale des finances (p. 11537).

Caisse des dépôts et consignations (p. 11537).

Institut national de la statistique et des études économiques (p. 11537).

Services du Trésor (p. 11537).

Ministère de l'éducation nationale.

Arrêté du 2 novembre 1950 organisant un enseignement juridique préparatoire à la licence d'études des populations d'outre-mer (p. 11538).

Arrêté du 3 novembre 1950 portant création d'un certificat de droit et coutumes d'outre-mer (p. 11539).

Arrêtés portant nominations, réintégration et détachements:

Administration générale (p. 11539).

Architecture (p. 11539).

Enseignement supérieur (p. 11539).

Enseignement du second degré (p. 11539).

Enseignement du premier degré (p. 11540).

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, JEUNESSE ET SPORTS

Arrêté du 26 octobre 1950 portant création d'une section technique commerciale mixte au collège technique de garçons de Sarreguemines (p. 11540).

Arrêté du 30 octobre 1950 portant transfert d'un centre d'apprentissage (p. 11540).

Arrêtés portant détachements (enseignement technique) (p. 11540).

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

Arrêté du 18 octobre 1950 relatif à l'agrément de l'aérodrome de Passy-Mont-Blanc (p. 11540).

Arrêté du 24 octobre 1950 relatif à l'ouverture de l'aérodrome de la Roche-sur-Yon—les Ajoncs (Vendée) (p. 11541).

Arrêté du 8 novembre 1950 relatif au tarif des péages perçus au port de Rouen (p. 11541).

Arrêtés portant attribution de fonctions et détachements (ponts et chaussées) (p. 11541).

Ministère de l'industrie et du commerce.

Décret du 19 octobre 1950 portant suppression de la chambre de métiers de Vendôme (Loir-et-Cher) (p. 11538).

Décret n° 50-1234 modifiant la composition de la chambre des métiers de la Seine (rectificatif) (p. 11538).

Décret n° 50-1323 relatif à l'attribution à la Société des raffineries de pétrole de la Gironde d'une autorisation spéciale d'importation de pétrole, dérivés et résidus (rectificatif) (p. 11538).

Arrêté du 3 novembre 1950 portant attribution d'une indemnité de caisse et de responsabilité au chef de la comptabilité générale, agent comptable de la Régie des mines de la Sarre (p. 11538).

Arrêté portant nomination d'un membre de la commission paritaire nationale de discipline et de conciliation des exploitations minières (p. 11538).

Arrêté portant nomination du secrétaire général adjoint et du secrétaire adjoint du conseil supérieur de l'électricité et du gaz (p. 11538).

Ministère de l'agriculture.

Arrêté du 3 novembre 1950 portant autorisation de recrutement de personnel (p. 11540).

Ministère de la France d'outre-mer.

Décret du 9 novembre 1950 portant désignation du secrétaire général des Etablissements français de l'Océanie (p. 11541).

Décret du 9 novembre 1950 portant désignation du secrétaire général de la Mauritanie (p. 11541).

Arrêté du 13 octobre 1950 portant décharge de responsabilité (p. 11541).

Arrêté du 27 octobre 1950 portant remise de débet (p. 11541).

Arrêté du 6 novembre 1950 portant fixation des indices de traitement des secrétaires généraux des territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer autres que l'Indochine (p. 11541).

Arrêté du 6 novembre 1950 autorisant la société dite Crédit du Cameroun à procéder à une augmentation de capital (p. 11542).

Arrêté portant nomination d'un membre du cabinet du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer (p. 11542).

Arrêtés portant nomination, intégrations et réintégration, reclassements, maintien en disponibilité, admission à la retraite et radiation des contrôles:

Administration générale (p. 11542).

Agriculture (p. 11542).

Météorologie (p. 11542).

Transmissions (p. 11542).

Décision accordant un congé de longue durée à un chef de bureau des secrétariats généraux (p. 11543).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Arrêté du 3 novembre 1950 portant création d'une section départementale de conciliation dans le département du Cantal (p. 11543).

Arrêté du 3 novembre 1950 portant approbation des statuts d'une société mutualiste d'entreprise (p. 11543).

Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.

Arrêté du 3 novembre 1950 portant institution dans une commune de la taxe de compensation sur les locaux inoccupés ou insuffisamment occupés (p. 11543).

Ministère de la santé publique et de la population.

Arrêté portant nomination d'un conseiller technique sanitaire du ministère de la santé publique et de la population (p. 11543).

Ministère des postes, télégraphes et téléphones.

Arrêtés du 4 novembre 1950 portant remises de débets (p. 11544).

Arrêtés portant nominations, titularisations, mutations, réintégration, mise en disponibilité et admission à la retraite (administration centrale et services extérieurs) (p. 11544).

Règlement du concours du prix national et des bourses de voyage en 1950 (p. 11544).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Convocations de commission et de la conférence des présidents. — Réunions de commissions (p. 11544).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Convocation de commission. — Réunion de commission (p. 11546).

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour. — Convocations de commissions (p. 11548).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRES DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DU BUDGET

Avis aux importateurs de pommes de terre de semence en provenance du Luxembourg (p. 11548).

Résultats de l'exercice 1950 au 30 septembre 1950 et états de développement, par ministère, des dépenses et des recettes budgétaires de l'exercice 1950 au 30 septembre 1950 (p. 11549).

Avis de tirage de la quarante-quatrième tranche de la loterie nationale 1950 (p. 11551).

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Avis de concours pour l'admission à l'emploi de conducteur de chantier des ponts et chaussées dans les départements de l'Oise et de la Vendée (p. 11551).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avis aux importateurs de pommes de terre de semence en provenance du Luxembourg (p. 11548).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Avis de vacance du poste de directeur des hospices civils de Laon (Aisne) (p. 11551).

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Opérations des caisses d'épargne ordinaires avec la caisse des dépôts et consignations (p. 11551).

Bulletin des recettes de la Société nationale des chemins de fer français (43e semaine de 1950) (p. 11552).

Situation de la Banque de France (p. 11553).

Annonces (p. 11554).

DEBATS PARLEMENTAIRES

(PUBLICATIONS SPÉCIALES VENDUES SÉPARÉMENT)

N° 112 A. N.

Assemblée nationale. — Compte rendu *in extenso* des débats du jeudi 9 novembre 1950. — Questions écrites. — Réponses des ministres aux questions écrites (p. 7549).

N° 74 C. R.

Conseil de la République. — Compte rendu *in extenso* des débats du jeudi 9 novembre 1950. — Questions écrites. — Réponses des ministres aux questions écrites (p. 2819).

DEBATS DE L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

(PUBLICATION SPÉCIALE VENDUE SÉPARÉMENT)

N° 80

Compte rendu *in extenso* des débats du jeudi 9 novembre 1950 (p. 1369).

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

VICE-PRESIDENCE DU CONSEIL

Décrets du 7 novembre 1950 portant promotions et nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décrets du Président de la République en date du 7 novembre 1950, rendus sur la proposition du président du conseil des ministres, vu les délibérations du conseil de l'ordre en date des 9 septembre 1950 et 31 octobre 1950 portant que les présentes promotions et nomination sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommé dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade de commandeur.

MM.

Frey (Charles), maire de Strasbourg. Officier du 25 décembre 1945. Titres exceptionnels.

Merwart (Emile), ancien gouverneur de la France d'outre-mer. Officier du 19 janvier 1919.

Bourgin (Nicolas), directeur honoraire des archives de France. Officier du 29 juillet 1939.

Au grade de chevalier.

M. Wach (Paul-Jacques-Alphonse), premier adjoint au maire de Strasbourg; 25 ans de services militaires et d'activité professionnelle.

MINISTERES D'ETAT

RELATIONS AVEC LES ETATS ASSOCIES

Attaché de parquet d'outre-mer.

Par arrêté en date du 3 novembre 1950, M. Buu (Nghi), attaché de parquet du procureur général de Hanoï, est placé en position de service détaché auprès du gouvernement du Viet-Nam, à compter du 15 mars 1950.

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décret du 8 novembre 1950 chargeant un magistrat des fonctions de juge des enfants.

Par décret en date du 8 novembre 1950, pris sur la proposition du conseil supérieur de la magistrature, M. Girault, juge au tribunal de première instance de la Roche-sur-Yon, est chargé, pour un période de trois ans, des fonctions de juge des enfants audit tribunal, en remplacement de M. Rousseau, qui a été nommé juge au tribunal de première instance de Dinan.

Administration pénitentiaire.

Par arrêté en date du 31 octobre 1950, Mme Cailly (Angèle-Marie), surveillante de 1re classe à la maison centrale de Rennes, est admise à faire valoir ses droits à la retraite, à compter du 25 octobre 1950, par application des dispositions de l'article 56 de la loi du 20 septembre 1948.

Par arrêté en date du 31 octobre 1950, M. Staletti (Léon), premier surveillant de 1re classe aux prisons de Fresnes, est admis à faire valoir ses droits à la retraite, à compter du 26 octobre 1950, par application des dispositions de l'article 26 de la loi du 20 septembre 1948.

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LEGION D'HONNEUR

Décret n° 50-1399 du 9 novembre 1950 fixant les conditions d'intégration dans les corps d'adjoints administratifs, de secrétaires sténodactylographes, de sténodactylographes et d'employés de bureau à l'administration centrale de la grande chancellerie de la Légion d'honneur.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice, et du secrétaire d'Etat à la fonction publique et à la réforme administrative,

Vu la loi n° 46-2154 du 7 octobre 1946 portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1946, notamment l'article 119;

Vu la loi n° 46-2294 du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires;

Vu le décret n° 47-1236 du 7 juillet 1947, modifié par le décret n° 48-1187 du 19 juillet 1948 et par le décret n° 50-835 du 11 juillet 1950, portant règlement d'administration publique, relatif à l'organisation dans les administrations centrales des ministères et les administrations assimilées des cadres de secrétaires sténodactylographes, de sténodactylographes et à la fixation du statut de ces fonctionnaires, notamment ses articles 27 et 38;

Vu le décret n° 47-1237 du 7 juillet 1947, modifié par le décret n° 48-1188 du 19 juillet 1948, portant règlement d'administration publique relatif à l'organisation dans les administrations centrales des ministères et les administrations assimilées des cadres de secrétaires sténodactylographes et de sténodactylographes et à la fixation du statut de ces fonctionnaires, et notamment ses articles 14 et 20;

Vu le décret n° 50-1097 du 9 septembre 1950 portant règlement d'administration publique pour la fixation des effectifs des corps d'adjoints administratifs, de secrétaires sténodactylographes, de sténodactylographes et d'employés de bureau à l'administration centrale de la grande chancellerie de la Légion d'honneur,

Décrète:

Art. 1er. — Le nombre des fonctionnaires qui, répondant aux conditions prévues par le décret n° 47-1236 du 7 juillet 1947 susvisé, peuvent être intégrés dans le corps des adjoints administratifs est fixé à treize, se répartissant comme suit:

a) Au maximum cinq adjoints administratifs recrutés directement parmi les chefs de groupe, commis, expéditionnaires, sténodactylographes et agents de bureau du cadre complémentaire de l'administration centrale, remplissant les conditions conditions prévues aux alinéas 1er à 4 de l'article 20 du décret n° 47-1236 du 7 juillet 1947;

b) Au maximum quatre adjoints administratifs recrutés directement parmi les commis, sténodactylographes et agents de bureau du cadre complémentaire de l'administration centrale remplissant les conditions prévues à l'alinéa 5 de l'article 20 du décret n° 47-1236 du 7 juillet 1947;

c) Au maximum quatre adjoints administratifs recrutés à la suite d'un examen, conformément aux dispositions de l'article 21 du décret n° 47-1236 du 7 juillet 1947:

1° Parmi les fonctionnaires titulaires des cadres normaux et complémentaires;

2° Parmi les agents temporaires, contractuels ou auxiliaires qui auront accompli au moins deux ans de services effectifs dans leurs emplois à la date de l'examen.

Art. 2. — Le nombre de sténodactylographes susceptibles d'être intégrés dans le corps des secrétaires sténodactylographes au titre de l'article 14 du décret n° 47-1237 du 7 juillet 1947 est fixé à une unité.

Art. 3. — Le nombre de dames sténodactylographes, des agents de bureau du cadre complémentaire et des auxiliaires de bureau susceptibles d'être intégrés dans le corps des sténodactylographes au titre des articles 15 et 16 du décret n° 47-1237 du 7 juillet 1947 est fixé à quatre unités.

Art. 4. — Le nombre des agents de bureau du cadre complémentaire et des auxiliaires de bureau susceptibles d'être intégrés dans le corps des employés de bureau au titre de l'article 35 du décret n° 47-1236 du 7 juillet 1947 est fixé à quinze unités.

Art. 5. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, et le secrétaire d'Etat à la fonction publique et à la réforme administrative sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 9 novembre 1950.

R. PLEVEN.

Par le président du conseil des ministres:

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
RENÉ MAYER.

Le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et de la réforme administrative,
PIERRE MÉTAYER.

Décret n° 50-1293 portant assimilation, en vue de la revision des pensions, de certains emplois supprimés des maisons d'éducation de la Légion d'honneur.

Rectificatif au *Journal officiel* du 20 octobre 1950, page 10638, dans le cadre du tableau: « Emplois d'assimilation, péréquation afférente à 1949 », 8e paragraphe, pour les emplois de dames éducatrices, directrices d'infirmerie, directrices d'habillement, au lieu de: « 2e catégorie, cadre unique », lire: « cadre unique ».

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décret n° 50-1400 du 9 novembre 1950 portant fixation du taux du salaire minimum interprofessionnel garanti applicable dans les départements de l'Algérie.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'intérieur, du ministre des finances et des affaires économiques, du ministre du budget et du ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu la loi n° 50-205 du 11 février 1950 relative aux conventions collectives et aux procédures de règlement des conflits collectifs de travail, et notamment son article 22 et l'article 31 du livre Ier du code du travail tel qu'il résulte de ladite loi;

Vu le décret n° 50-1029 du 23 août 1950 portant fixation du salaire national minimum interprofessionnel garanti, et notamment son article 6;

Vu l'avis de la commission supérieure des conventions collectives;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Pour l'application dans les départements de l'Algérie des dispositions du décret n° 50-1029 du 23 août 1950, le taux du salaire minimum interprofessionnel garanti applicable sur l'ensemble de ce territoire est fixé à 60 F dans la zone I et à 57 F dans la zone II.

La délimitation des zones I et II est effectuée par arrêté du gouverneur général de l'Algérie.

Art. 2. — Le gouverneur général de l'Algérie est habilité à créer en Algérie une troisième zone englobant les régions où la situation économique nécessiterait cette création, en vue de maintenir le plein emploi de la main-d'œuvre.

Art. 3. — Les dispositions du présent décret prennent effet au 1er novembre 1950.

Art. 4. — Le ministre de l'intérieur, le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre du budget, le ministre du travail et de la sécurité sociale, le secrétaire d'Etat à l'intérieur et le secrétaire d'Etat aux affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et inséré au *Journal officiel* de l'Algérie.

Fait à Paris, le 9 novembre 1950.

R. PLEVEN.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de l'intérieur,
HENRI QUEUILLE.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
MAURICE-PETSCHE.

Le ministre du budget,
EDGAR FAURE.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
PAUL BACON.

Le secrétaire d'Etat à l'intérieur,
EUGÈNE THOMAS.

Le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,
ROBERT BURON.

Régisseurs d'avances.

Par arrêté du ministre de l'intérieur en date du 3 novembre 1950. M. Legraverend (Félix), régisseur central d'avances à la direction des services financier et du contentieux, a été nommé, en remplacement de M. Leguen (Auguste), régisseur de l'avance de 1 million de francs instituée à la direction de l'administration générale, départementale et communale par arrêté du 10 juin 1947, modifié par l'arrêté du 10 avril 1948.

Administration centrale.

Par arrêté du 8 novembre 1950, M. Poincaré (Jean), administrateur civil de 3e classe, 1er échelon, à l'administration centrale du ministère de l'intérieur, est placé dans la position de détachement, pour une durée maximum de cinq ans, pour être mis à la disposition du haut commissaire de la République en Afrique équatoriale française en qualité de chargé de mission.

Le présent arrêté prend effet à compter du 6 février 1950.

Administration préfectorale.

Par arrêté du 8 novembre 1950, M. Vidal (Pierre), sous-préfet de 3e classe, est placé dans la position de service détaché en qualité de chef adjoint du cabinet du préfet de la Seine.

Le présent arrêté aura effet pendant une période de cinq ans au maximum, à compter du 23 juin 1950.

Liste des candidats déclarés admissibles aux épreuves orales du concours pour le recrutement de secrétaires administratifs de préfecture.

Par arrêté du 4 novembre 1950:

Les candidats dont les noms suivent sont déclarés admissibles aux épreuves orales du premier concours de secrétaire administratif de préfecture:

Adrey (Claude).	Durieux (Roger).	Mayerau-Casamayou (Jean).
Alexandre (Paul).	Eisele (François).	Maynil (Pierre).
Barbier (Anne).	Faessel (Jacqueline).	Melou (Pierre).
Bazouin (Jean).	Faillie (Maurice).	Michaud (Georges).
Beauvais (Jacques).	Fargot (Luce).	Nicolai (Bernard).
Bergougnan (Jean).	Faydi (Raymond).	Noe (Claude).
Boeuf (Jacqueline).	Fenelon (Yves).	Parlney (Michel).
Boimond (Régis).	Froment (Lucienne).	Paris (Janine).
Boucly (Raymond).	Fruchart (Eliane).	Pion (Maurice).
Bouvinet (Andrée).	Gauvrit (Jean).	Pitot (Emile).
Braun (Désiré).	Gueneret (Georges).	Raimondo (Jacqueline).
Bregeras (Guy).	Guinieri (André).	Riou (Jean).
Bridet (Monique).	Hermann (Yolande).	Rolland (Michel).
Broca (René).	Hotton (Lucien).	Serre (Janine).
Buvat (Georges).	Hugon (Jean).	Smaggia (Rosa).
Carrier (Georges).	Humbert (Monique).	Thèze (Madeleine).
Cazalbou (Jean).	Jacquet (Françoise).	Thibeaud (Pierre).
Chenevard (Françoise).	Kmety (Henriette).	Tiveyra (Renée).
Chiffre (Claude).	Lagarde (Lilette).	Torcatis (Albert).
Chipaux (Roger).	Laurent (Marcel).	Trichard (Reine-Marie).
Claus (Jacqueline).	Lestienne (Michel).	Uettwiller (Denise).
Combe (Geneviève).	Lisbonne (Martine).	Vaubourg (Bernard).
Damelet (André).	Loubrieu (Robert).	Virollean (Paul).
Decouty (Guy).	Lozahic (Laure).	Zigmann (Rémy).
Dejean (Claude).	Mathieu (Noël).	
Demée (Jeanne).	Maupeu (Paulette).	
Desoulter (Charles).	Maurette (Robert).	
Dupin (Marie-Rose).	Maurin (Ginette).	

Les candidats dont les noms suivent sont déclarés admissibles aux épreuves orales du deuxième concours de secrétaire administratif de préfecture:

Bonifait (Francine).	Duhart (Marie-Thérèse).	Mathias (Gisèle).
Caralp (Emile).	Grage (Robert).	Petit (Roland).
Christiaens (Jean-Pierre).	Guiraud (Marie).	Rouch (Paul).
Cuaz (Suzanne).	Martinet (Paulette).	

Les épreuves orales auront lieu à Paris le vendredi 17 novembre 1950.

En application de l'article 5 du décret n° 49-871 du 4 juillet 1949, il est attribué quarante-trois postes au premier concours et sept au deuxième concours.

Modifications aux circonscriptions territoriales de communes.

Par arrêté en date du 14 octobre 1950, le préfet du Pas-de-Calais a prononcé le rattachement à la ville d'Arras (canton et arrondissement d'Arras, département du Pas-de-Calais), d'un territoire sur lequel est édifiée, pour partie, la « cité des Fleurs », dépendant antérieurement de la commune de Tilloy-les-Mofflaines (mêmes canton, arrondissement et département).

Par arrêté en date du 17 octobre 1950, le préfet du Jura a apporté les modifications suivantes à l'organisation administrative de la commune de Moutaine-Aresches, composée des sections de Moutaine, Aresches et Boisset:

1° Distraction de la section d'Aresches pour être érigée en une seule commune ayant pour nom et chef-lieu Aresches (canton de Salins-les-Bains, arrondissement de Lons-le-Saunier);

2° Constitution d'une nouvelle commune à l'aide des sections de Moutaine-Boisset, ayant pour nom et chef-lieu Moutaine (canton de Salins-les-Bains, arrondissement de Lons-le-Saunier).

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Autorisation de recrutement de personnel à l'administration centrale.

Le ministre des affaires étrangères, le ministre du budget et le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu la loi n° 48-1104 du 10 juillet 1948, n° 50-135 du 31 janvier 1950;

Vu la loi de finances pour l'exercice 1950;

Vu le décret n° 48-1600 du 13 octobre 1948 relatif au recrutement des personnels non titulaires;

Vu la loi n° 50-400 du 3 avril 1950 portant réforme de l'auxiliariat, et notamment son article 2,

Arrêtent:

Art. 1er. — Par dérogation aux dispositions de l'article 1er du décret du 13 octobre 1948, est autorisé, à l'administration centrale du ministère des affaires étrangères, le recrutement de six agents auxiliaires ou contractuels nécessaires pour l'exécution de travaux exceptionnels justifiant le recours d'un personnel d'appoint.

Art. 2. — En vue de sauvegarder les droits des agents licenciés des services publics par mesure de compression budgétaire, il ne pourra être pourvu à un emploi par voie de recrutement direct qu'avec l'avis conforme du centre d'orientation et de reemploi.

Art. 3. — Le personnel sera recruté pour une durée limitée à une année, sous réserve de l'application des dispositions du troisième alinéa, *in fine*, de l'article 2 de la loi n° 50-400 du 3 avril 1950.

Art. 4. — Le ministre des affaires étrangères, le ministre du budget et le ministre du travail et de la sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 9 octobre 1950.

Le ministre des affaires étrangères,

Pour le ministre des affaires étrangères et par délégation:

Le secrétaire général,

ALEXANDRE PARODI.

Le ministre du budget,

Pour le ministre et par délégation:

Le directeur du cabinet,

ROBERT BLOT.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Pour le ministre et délégation:

Le chef de cabinet,

GUY HOUIST.

Intégration des chiffreurs du ministère des affaires étrangères dans les nouveaux cadres organisés par les décrets nos 50-449 et 50-450 du 21 avril 1950.

Par arrêté du 13 octobre 1950, sont intégrés:

En qualité de chiffreurs en chef de 2e classe, 2e échelon.	*En qualité de chiffreurs principaux.*
(A compter du 1er janvier 1947.)	Au 4e échelon.
MM. Duranthon (Marcel), Clermont (Pierre), anciennement chefs de bureau du chiffre de 2e classe.	(A compter du 15 octobre 1945.)
	M. Terrasse (André);

(A compter du 1er mai 1947.)

M. Guérin (Roland),

anciennement premiers chiffreurs de 1re classe.

Au 3e échelon.

(A compter du 3 mai 1947.)

M. Audollent (François);

(A compter du 15 octobre 1947.)

MM. Petitjean (Christian), Barbon (Pierre), Simon-Duneau (Jacques),

anciennement premiers chiffreurs de 2e classe.

En qualité de chiffreurs de classe exceptionnelle.

Au 2e échelon.

(A compter du 1er avril 1946.)

M. Llassera (Henri);

(A compter du 1er juillet 1946.)

M. Gallery (René);

(A compter du 16 août 1946.)

MM. Palis (André), Dreyfus (Georges);

(A compter du 23 décembre 1946.)

M. Del Perugia (Paul);

(A compter du 15 janvier 1947.)

M. Malcles (Raymond);

(A compter du 1er mai 1947.)

M. Desrousseaux (Louis);

(A compter du 15 mai 1947.)

M. Alibert (Pierre);

(A compter du 1er septembre 1947.)

M. Gehin (Roger);

(A compter du 1er janvier 1948.)

MM. Binot (René), Martin (Jean-Julien);

(A compter du 22 février 1948.)

M. Parat (Jacques);

(A compter du 15 mai 1948.)

M. Michels (Robert);

(A compter du 28 août 1948.)

M. Robert (Jean);

(A compter du 1er novembre 1948.)

M. Cusumano (Nicolas),

anciennement chiffreurs de 1re classe.

En qualité de chiffreurs de 1re classe.

Au 3e échelon.

(A compter du 1er mars 1947.)

M. Charreyron (Jacques);

(A compter du 16 mars 1947.)

M. Doyelle (Daniel);

(A compter du 22 avril 1947.)

M. Robin (Marcel);

(A compter du 14 juillet 1947.)

M. Poli (Toussaint);

(A compter du 21 juillet 1947.)

M. Dulois (Pierre);

(A compter du 15 octobre 1947.)

M. Fauveau (Charles);

(A compter du 1er décembre 1947.)

M. Lestoquoy (Henri);

(A compter du 21 janvier 1948.)

M. Moriau (Robert);

(A compter du 1er février 1948.)

M. Laplace (Jean);

(A compter du 1er septembre 1948.)

M. Bruneaux (Jacques),

anciennement chiffreurs de 2e classe.

Au 2e échelon.

(A compter du 15 juillet 1946.)

M. Lagarde (Jean);

(A compter du 1er janvier 1947.)

M. Martin (Gilbert);

(A compter du 18 mai 1947.)

M. Duranthon (Jacques);

(A compter du 16 août 1947.)

M. Villalard (Guy);

(A compter du 16 novembre 1947.)

Mlle Bremens (Alice);

(A compter du 1er décembre 1947.)

M. Fieschi (Nicolas);

(A compter du 19 décembre 1947.)

M. Cledes (Louis);

(A compter du 22 janvier 1948.)

M. Muller (Alfred);

(A compter du 1er mars 1948.)

M. Faruya (Franck);

(A compter du 14 avril 1948.)

M. Bellido (François);

(A compter du 20 juin 1948.)

M. Peltier (André);

(A compter du 1er septembre 1948.)

M. Bonnefin (Robert),

anciennement chiffreurs de 3e classe.

En qualité de chiffreurs de 2e classe.

Au 3e échelon.

(A compter du 10 janvier 1947.)

M. Lespes (Alfred),

anciennement chiffreur de 4e classe.

Au 2e échelon.

(A compter du 15 juin 1947.)

M. Pellet (Gérard);

(A compter du 15 octobre 1947.)

Mme Nicodème (Louise), Mlles Barrois (Odette), Mazeron (Rolande), M. Job (Philippe);

(A compter du 1er août 1948.)

M. Faroux (Charles),

anciennement chiffreurs de 5e classe.

Sont reclassés:

En qualité de chiffreurs en chef de 2e classe.

Au 3e échelon.

(A compter du 1er janvier 1949.)

MM. Duranthon (Marcel), Clermont (Pierre), chiffreurs en chef de 2e classe, 2e échelon.

En qualité de chiffreurs principaux.

Au 4e échelon.

(A compter du 3 mai 1949.)

M. Audollent (François);

(A compter du 15 octobre 1949.)

MM. Petitjean (Christian), Barbron (Pierre), Simon-Duneau (Jacques),

chiffreurs principaux de 3e échelon.

En qualité de chiffreurs de classe exceptionnelle.

Au 4e échelon.

(A compter du 1er avril 1950.)

M. Llassera (Henri);

(A compter du 1er juillet 1950.)

M. Gallery (René),

chiffreurs de classe exceptionnelle 3e échelon.

Au 3e échelon.

(A compter du 1er avril 1948.)

M. Llassera (Henri);

(A compter du 1er juillet 1948.)

M. Gallery (René);

(A compter du 16 août 1948.)

MM. Palis (André), Dreyfus (Georges);

(A compter du 23 décembre 1948.)

M. Del Perugia (Paul);

(A compter du 15 janvier 1949.)

M. Malcles (Raymond).

(A compter du 1er mai 1949.)

M. Desrousseaux (Louis);

(A compter du 15 mai 1949.)

M. Alibert (Pierre);

A compter du 1er septembre 1949.

M. Gehin (Roger);

(A compter du 1er janvier 1950.)

MM. Binot (René), Martin (Jean-Julien);

(A compter du 22 février 1950.)

M. Parat (Jacques);

(A compter du 15 mai 1950).

M. Michels (Robert),

chiffreurs de classe exceptionnelle, 2e échelon.

Au 2e échelon.

(A compter du 1er mars 1949.)

M. Charreyron (Jacques);

(A compter du 16 mars 1949.)

M. Doyelle (Daniel);

(A compter du 22 avril 1949.)

M. Robin (Marcel);

(A compter du 14 juillet 1949.)

M. Poli (Toussaint);

(A compter du 21 juillet 1949.)

M. Dulois (Pierre);

(A compter du 15 octobre 1949.)

M. Fauveau (Charles);

(A compter du 1er décembre 1949.)

M. Lestoquoy (Henri),

chiffreurs de 1re classe, 3e échelon.

Au 1er échelon.

(A compter du 21 janvier 1950.)

M. Moriau (Robert);

(A compter du 1er février 1950.)

M. Laplace (Jean),

chiffreurs de 1re classe, 3e échelon.

En qualité de chiffreurs de 1re classe.

Au 3e échelon.

(A compter du 1er janvier 1949.)

M. Martin (Gilbert);

(A compter du 15 janvier 1949.)

M. Lagarde (Jean);

(A compter du 18 mai 1949.)

M. Duranthon (Jacques);

(A compter du 16 août 1949.)

M. Villalard (Guy);

(A compter du 16 novembre 1949.)

Mlle Bremens (Alice);

(A compter du 1er décembre 1949.)

M. Fieschi (Nicolas);

(A compter du 19 décembre 1949.)

M. Cledes (Louis);

(A compter du 22 janvier 1950.)

M. Muller (Alfred);

(A compter du 1er mars 1950.)

M. Faruya (Franck).

(A compter du 14 avril 1950.)

M. Bellido (François);

(A compter du 20 juin 1950.)

M. Peltier (André),

chiffreurs de 1re classe, 2e échelon.

Au 2e échelon.

(A compter du 10 janvier 1949.)

M. Lespes (Alfred), chiffreur de 2e classe, 3e échelon.

(A compter du 15 octobre 1949.)

Mlle Barrois (Odette), chiffreur de 2e classe, 2e échelon.

En qualité de chiffreur de 2e classe.

Au 3e échelon.

(A compter du 15 juin 1949.)

M. Pellet (Gérard);

(A compter du 15 octobre 1949.)

Mme Nicodème (Louise), Mlle Mazeron (Rolande), M. Job (Philippe), chiffreurs de 2e classe, 2e échelon.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Décret du 25 octobre 1950 portant concession de la médaille militaire.

Par décret en date du 25 octobre 1950 rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et du secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre), vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur portant que les concessions du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, la médaille militaire est conférée, au titre de l'armée active, aux militaires désignés ci-après:

Militaires en activité de service.

TROUPES MÉTROPOLITAINES

INFANTERIE

Français.

SOUS-OFFICIERS

Dobenesque (Maurice-Emile-Gabriel), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes. A été blessé.

Blum (Louis-Charles-Willy), sergent; 23 ans de services, 18 campagnes. A été blessé et cité.

Lumet (Pierre-Robert-Louis), adjudant-chef; 29 ans de services, 12 campagnes.

Pacholczyk (Stanislas), sergent-chef; 19 ans de services, 17 campagnes.

Frenkel (Adolf), adjudant-chef; 19 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

Philips (Henry), sergent; 17 ans de services, 15 campagnes. A été blessé et cité.

Neukierch (Richard), maréchal des logis; 16 ans de services, 14 campagnes. A été cité.

Hernandez-Martinez (Alfonso), adjudant-chef; 17 ans de services, 15 campagnes. A été blessé et cité.

Alexieff (Nicolas), maréchal des logis chef; 15 ans de services 13 campagnes. A été blessé et cité.

Lambert (Marcel-Jean-Georges), sergent-major; 18 ans de services, 14 campagnes. A été cité.

Slistan (François), sergent; 16 ans de services, 19 campagnes. A été cité.

Barbaise (Roland), adjudant; 13 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Bizot (André), sergent-chef; 6 ans de services, 4 campagnes. A été cité. 20 ans de majoration pour services aériens.

Colliette (Henri), adjudant; 13 ans de services, 4 campagnes. A été cité. 13 ans de majoration pour services aériens.

Francois (Henri), sergent-chef; 19 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

Fleury (Fernand-Victor-Julien), adjudant-chef; 14 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité.

Lafore (Lucien), adjudant; 20 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Scotto (Vincent), adjudant-chef; 14 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité. 11 ans de majoration pour services aériens.

Carpentier (Georges-Firmin), adjudant; 17 ans de services, 13 campagnes.

Dubois (Edgard-Georges), adjudant; 15 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.

Klucar (Michel), sergent; 14 ans de services, 13 campagnes. A été blessé.

Dehlinger (Fernand-Maurice), sergent-chef; 19 ans de services, 10 campagnes.

Gaudre (Marcel), adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

Passeri (Pasquale), sergent-chef; 15 ans de services, 14 campagnes.

Lafond (Louis), adjudant-chef; 18 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

Kempa (Robert), adjudant; 14 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.

Miodorzeniek (Eugène), sergent-chef; 15 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.

Rustici (Ernest-Victor), sergent-chef; 15 ans de services, 14 campagnes.

Wojciechowski (Ignace), sergent-chef; 17 ans de services, 13 campagnes.

Djellouli ben Tahar, mle A 1300, maréchal des logis; 14 ans de services, 14 campagnes.

Sanchez (Joseph), adjudant; 16 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

S. N. P. Ahmed ben Messaoud, mle A 1351, maréchal des logis; 14 ans de services, 14 campagnes.

S. N. P. Cheik ben Lakhdar, mle A 1359, maréchal des logis; 14 ans de services, 14 campagnes.

Patris (Pierre), adjudant-chef; 18 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

Loddo (Paris-Antoine), sergent-chef; 14 ans de services, 13 campagnes.

Balthazard (Marcel), adjudant; 14 ans de services, 14 campagnes.

Klaviec (Joseph), sergent-chef; 14 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.

Farge (Honoré-François), adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.

Reichel (Heinz-Géo-Otto-Rudolphe), sergent-chef; 15 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

Cloes (Amère), sergent-chef; 15 ans de services, 12 campagnes

Martin (Paul-Léon-Marius), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

Bellanger (Léon-René), adjudant-chef; 17 ans de services, 10 campagnes

Henry (Marcel-Robert), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité

Redu (Mary), adjudant-chef; 13 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.

Bouziane (Henieh), mle 506, sergent-chef; 17 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.

Provost (Marcel-Michel), adjudant; 14 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

Heim (Fernand-Marcel, sergent-chef; 19 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.

Fruchart (Alphonse), sergent; 15 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

Kusnik (Hans), sergent-chef; 14 ans de services, 14 campagnes. A été cité.

Le Guevel (Louis), adjudant; 19 ans de services, 8 campagnes

Pasini (Séraphin-Vincent), adjudant; 13 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.

Malenfant (Eugène-Gaston), adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes. A été blessé.

Laroze (Auguste), adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.

Ferraro (Giovanni), sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.

Moranski (Casimir), adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.

Jachet (Edmond), adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.

Zobrist (Ernest), adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes. A été blessé.

Pousiero (Manuel), sergent-chef; 14 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

Van Clapdurp (Théophiel), sergent-chef; 14 ans de services, 13 campagnes. A été blessé.

Velovic (Alfred-Antoine), sergent-chef; 14 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.

S. N. P. Mohamed ben Ahmed, mle A 483, maréchal des logis; 15 ans de services, 12 campagnes.

Saguet (Jean-Léon-René), adjudant; 13 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.

Schmidt (Heinz), sergent-chef; 13 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

Oslrowski (Théodor), sergent-chef; 15 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

Ober (Martin), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes

Paoli (Jean-Baptiste), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. A été blessé.

Tkaczuk (Théodozy), adjudant-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

Delhez (Edgard), adjudant-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.

Langenfeld (Joseph), adjudant; 13 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

Soyka (Jean-Sylvère-Nicolas), sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.

Lison (Jean-Paul-Charles), sergent; 20 ans de services, 7 campagnes.

Frize (Charles), adjudant-chef; 13 ans de services, 8 campagnes A été blessé et cité.

Acquaviva (André), adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.

Plasson (Marie-Robert), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.

Jond (Joseph-Alexis), sergent; 17 ans de services, 10 campagnes A été cité.

Giloy (Otto), sergent; 14 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

Babin (Marcel), adjudant-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.

Hecart (Edmond-Paul-Georges), adjudant-chef; 16 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.

Hassold (Karl-Heinz), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

Szczepanski (Jean), adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.

Pinelli (Antoine-Achille-Emile), sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Carrot (André-Robert), adjudant-chef; 17 ans de services, 9 campagnes.
Chini (Emile-Albin), sergent; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Navarre (Georges-Robert), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Delaye (Kléber-Jules-François), sergent-chef; 18 ans de services, 8 campagnes.
Loux (Joseph), adjudant-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Drouin (Claude), sergent-chef; 19 ans de services, 7 campagnes.
Blaszyk (Joseph), sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Jacob (Albert), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Rey (Louis-François-Gilbert), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Alvado (Joseph-Armand), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Simsa (Jaroslav), sergent; 13 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Jaffre (Hubert-Henri-Marie), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Labadiole (Jacques), adjudant-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité
Cillaire (Jean-Lucien), adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Beduit (Bernard-Fernand), adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. A été blessé.
Gassino (Emile), adjudant; 16 ans de services, 11 campagnes.
Werlen (Arnold-Joseph), sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Lebosse (Georges-Théodore-Marcel), adjudant-chef; 17 ans de services, 9 campagnes.
Parison (Fernand), sergent-chef; 19 ans de services, 7 campagnes.
Alessandri (Jean-Joseph), sergent; 17 ans de services, 9 campagnes.
Fiedler (Walter), sergent; 14 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.
Lalil (Marcel-Albin-Jules), adjudant; 13 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Daure (Maurice), sergent; 16 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Simonot (Pierre-Albert), adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes.
Charau (Henri-Etienne), sergent-major; 15 ans de services, 9 campagnes.
Marguerettaz (Jules), adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes.
Huant (Gilbert), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Khelifi Mohamed, mle L. O. 295, sergent-chef; 16 ans de services, 7 campagnes. A été blessé.
Marette (Roger-Eugène-Joseph), sergent; 16 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Bretones (Albert), sergent-major; 15 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité
Duchamp (Henri-Jacques-Léon-Jean), sergent-chef; 16 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Delpy (Edmond-René), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Verschueren (Gaston-Georges-Alfred), sergent; 15 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Simon (Paul-Camille), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Krempp (André-Emile-Adrien), adjudant-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Valla (Horace), sergent; 15 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Desovic (Ambroise), sergent; 13 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Lucchini (Lucien), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Monarcha (François), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Biguet (Roger-Charles), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Bekkoughe Alissa ben Mohamed, mle A 2086, sergent-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Amri Larbi, mle 7670, adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Lalanne (Claude-Pierre), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Loncle (Marie-Ange), adjudant-chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
S. N. P. Belkacem ben Ahmed, mle 1980, sergent-chef; 13 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Saggesi (Pierre), adjudant; 13 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Sese (Saturnin-Pierre), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Beaurain (Robert-René-Georges), adjudant; 17 ans de services, 8 campagnes.
Pairault (Michel-René-André-Louis), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Hamza Tayeb, mle 1 M. 223, adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Belkaid Bekhedda, sergent-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Vieille (Raymond-Joseph), adjudant-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Bompart (Louis), adjudant; 18 ans de services, 8 campagnes.
Prachar (Frenz-Georg), maréchal des logis; 16 ans de services, 9 campagnes.
Bonneau (Paul-Adrien), sergent-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Tahir Ahmed, mle 264, sergent; 17 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Bor (Faustin), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Gachet (Roger-Georges), sergent-major; 15 ans de services, 10 campagnes.
Magnier (Robert), sergent-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Martos (Béla), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Philippe (Léon-Ernest), adjudant; 17 ans de services, 8 campagnes.
Pourteau (Joseph), adjudant-chef; 18 ans de services, 7 campagnes.
Catin (Serge), adjudant-chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Dahmani (Miloud), mle 0753, sergent; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Jeanbourquin (Paul-Auguste), adjudant; 13 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Van Den Berge (René-Marcel), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Cousteils (Urbain-Lucien-Charles), adjudant-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Dumaisnil (Augustin-Pierre-Joseph), sergent-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Boutle (Maamar), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Galibert (Henry-Antoine-Mary), adjudant-chef; 16 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Leruth (Pol), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Curie (Jean-Auguste), sergent-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Grevet (Alexandre-Jules), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Ristori (Joseph-Marie), sergent-major; 15 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Guillerault (Etienne-Amédé), adjudant; 17 ans de services, 8 campagnes.
Moyen (René), sergent-chef; 12 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Alembert (Jean-Marie), sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Sarot (Raymond), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Schuwer (Henri-Louis-Narcisse), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Train (Jean), sergent-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Pélissier (Emile-René-Raphaël), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Buetas (Noël), adjudant-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Schlecht (Guillaume), sergent; 17 ans de services, 8 campagnes.
Glasener (Robert-Charles), adjudant-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Peninou (Jean-Fernand), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Maurice (Isidore), sergent; 16 ans de services, 9 campagnes.
Roux (Lucien), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Terchi (Khelil ben Bachir), mle 173, sergent; 16 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
François (Abel-Maurice), sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Guyennon (Marius), sergent; 15 ans de services, 10 campagnes.
Petit (Henri-Gustave), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Auboiron (Louis-Joseph-Marie), adjudant-chef; 13 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Duault (Joseph-Marie), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Bouchinet (Jacques), adjudant-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Marion (Jean-Joseph), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Connan (Louis-Marie), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Frolich (Charles-Henri), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Bouillet (Marc-Henri), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Cherraben (Ahmed), mle 3631, sergent; 19 ans de services, 4 campagnes. A été blessé.
Mézières (Jean-Marcel), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Bosquet (Pol-Ernest), sergent-chef; 17 ans de services, 8 campagnes. (Pour prendre rang du 7 juillet 1950.)
Quentin (Robert-Léon), adjudant; 18 ans de services, 7 campagnes.
Couillard (Roger-Eugène), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes
Lion (Edouard), adjudant-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Biancardini (Antoine), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Barrier (Simon-François), adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes.
Wissang (Marcel-Charles), adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Dumas (Alexandre-François-Auguste), adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Chaussoy (Jules-Charles-Gustave), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Becker (Kurt), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Kobler (Hermann-Eugène), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Reure (André), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Benlarbi Abdallah, mle 319, sergent-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Hautbout (Théophile-Pierre-Henri), adjudant-chef; 17 ans de services, 7 campagnes.
Bouhrik (Saïd), sergent-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Bouzidi Mohamed ben Bouyakoub, mle A 942-36, sergent-chef; 13 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Serre (Charles-Pierre), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Andrieu (Jean), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Guillou (Yves-Louis), adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Reus (Pierre), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Coponat (Julien-Louis), adjudant-chef; 17 ans de services, 7 campagnes.
Jeoffroy (Jean-Louis), adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes.
Maameria Salah, mle LM 468, sergent; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Zygmanski (Edmond), adjudant; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Sallmann (Paul-Eugène-Julien), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Vian (Joseph-Marius), sergent-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Gillot (Albert), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Turquand d'Auzay (Jacques-Marie-Louis), adjudant-chef; 13 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Dejean (Joseph), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.
Petit (Fernand), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Way (Claude-Henri), sergent-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été blessé.
Benard (Joël-André), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Pichard (Denis-Arthur-Pierre), adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Millerioux (Albert-Georges), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Bentahar Alman ben Bachir, mle A 29, adjudant-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Senamaud (Yves-Emilien-Jean-Marie), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagne. A été cité.
Hilpert (Nicolas), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Turek (Félix), sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Léveaux (Roland-Adolphe), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Gehenot (Ghislain-Daniel), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Esclapez (Pierre), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été blessé.
Veigneau (Pierre), adjudant-chef; 20 ans de services, 4 campagnes A été blessé et cité.
Descamps (Virgile), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes
Leclerc (Hubert), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Djermani Belkacem ben Mohand, mle A 148-36, sergent; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Prieur (Marcel-Robert), adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité,
Deleuze (Jérôme-Paul), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Nahi Mohamed, mle 2520, sergent-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Huel (Alfred), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Arbey (Robert-Paul-André), adjudant-chef; 13 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Padovani (Vincent), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Milassin (Charles-Eugène), adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Berton (Albert), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Beaume (Robert), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes A été cité.
Denis (René-Louis), adjudant-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Pigilet (Robert-Elie), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Prieto (Adolphe-Roger), adjudant-chef; 12 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Guillem (Alfred), adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Leblanc (Edgard-Pierre), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Moussaoui (Tayeb), mle 0877, sergent; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Thomas (Marcel-Louis-Ernest), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Roudier (Elie), sergent-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Engel (Marcel), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes
Galey (Jean-Pierre), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes
Delbarre (Gérard), sergent-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Guichard (Raymond-Georges-Alphonse), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Roy (Louis-Camille), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes
Gosset (Roger-Ernest), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Gobet (Marcel), sergent-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Galy (Marcel-Jacques-Pierre), sergent-major; 15 ans de services, 9 campagnes.
Bernard (Jean-Baptiste), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Bigot (Jean-Robert), adjudant-chef; 17 ans de services, 7 campagnes.
Defrance (Gaston), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Verpy (Maurice), sergent-chef; 16 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Cornu (Alidor-Henri), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Fellag Mohamed, mle 177, sergent; 17 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Derouiche (Ali), mle 01382, sergent; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Pietri (Jean), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Hergas (Robert-Julien-Pierre), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Capot (Marc-Paul), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Henri (Charles), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Conein (Lucien-Alfred-Alexandre), sergent-chef; 13 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Hermal (André-Oscar), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Gautier (Bernard-Albert-Alfred), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Yaker Bagdad, sergent, mle LM 198; 14 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Santoni (Pierre), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Santos (Joseph), sergent; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Regnier (Pierre-Camille-Marie), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Gossart (Maxime), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.
Thubin (Fernand-André), sergent-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.
Gharbi (Omar), mle 60, adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Niellini (Ulysse-Jean-Napoléon), sergent-major; 16 ans de services, 8 campagnes.
Sanchez (Laurent-Florent), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Ciabrini (Antoine-Dominique), adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Verplancken (Cyriaque-Raymond), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Gril Mohamed ben Belkacem, mle A 600, sergent; 19 ans de services, 3 campagnes.
Pernot (Marc), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Lancezeur (Louis-François-Jean-Baptiste), adjudant-chef; 13 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Pencreac'h (François), adjudant-chef; 17 ans de services, 7 campagnes.
Didion (Paul-Marie), adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Decouche (Marcel), sergent-chef; 13 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Madani (Lakhdar), mle 79 RM, sergent; 15 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.
Pigeault (Alexandre-Alfred), adjudant-chef; 15 ans de services, 7 campagnes.
Balland (Marcel-Louis), adjudant-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Kaifl (Mohamed), sergent; 13 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Seigneurin (André-Louis), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Beau (Jean-Jacques), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes
Peyrat (Louis), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Belharaoui (Abderrahmane), sergent; 14 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Schurger (Emile-Antoine), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Gueusquin (Henri-Auguste-Julien), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Paoli (Jean), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Aupetit (Constant), sergent-chef; 16 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Cambier (Adrien-Léon), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Ribardière (Rémy), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
David (Maurice-Marie-Antonin), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Langlois (Marcel-Ernest-Fernand), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Menu (Jules-Rémy), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
André (René-Augustin), sergent-chef; 13 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Le Tenier (Pierre-Marie), sergent-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Faidherbe (Charles-Henri), sergent-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Salliou (Jean-Louis), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Trouvot (Maurice-Henri), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Roucou (Paul-Vincent), adjudant-chef; 15 ans de services, 7 campagnes.
Dhers (Alphonse-Roger), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Pedinelli (Nicolas), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Cesarini (Charles), adjudant-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Cornillac (Jean-Arsène), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Seulin (Lucien), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
S. N. P. Koraichi ben Ahmed, mle A 1197-35, sergent; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Bossin (Auguste-Alexis-Jean), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Pedurand (Albert-Jospeh), adjudant-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Alvard (Marcel), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Delas (Baptiste-René), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Bruckeler (Maurice), adjudant-chef; 19 ans de services, 5 campagnes.
Jullien (René), adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Caviglioli (Jean-Toussaint), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Soubahia (A.-E.-K.), sergent; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Aschiero (Jean), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes.
Amrouchi Hamou ben Larbi, mle A 2010, adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Moulin (Louis-Joseph), sergent-major; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Bakel ben Yamina, sergent-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Meklouf Amar, sergent-chef; 16 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Belkhadja Seghier, mle A 1001-01349, sergent; 14 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Bernard (Etienne-Gustave-Camille), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Touadjine Dahou ben Mohamed, mle 01483, sergent-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été blessé.
Godard (Albert-Olivier-Georges), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Le Goff (Albert), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Villeneuve (Louis-Pierre), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Lhomme (Lucien-Alfred), sergent-major; 15 ans de services, 8 campagnes.
Mallet (Jean), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Ceccarini (Joseph), sergent-major; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Tur (Jean), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Aubry (Marcel-Camille-Henri), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Olivier (Robert-Joseph-François), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Lamothe (René), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Cochet (Marcel-Jean-Joseph), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Le Corvec (Adolphe-Jules), adjudant-chef; 17 ans de services, 7 campagnes.
Haxaire (Gabriel), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Storck (Jacques), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Babic (Rudolphe), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Celma (Jean-Joseph-Pierre), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Fremy (Albert-Louis-Joseph), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes.
Hubert (Georges-Henri-Roger), sergent-major; 13 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Moreau (Etienne-Marcel), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Deleau (Robert-Constant), adjudant-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Souidi Abderrahmane, mle 119, adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Le Roy (Yves-Louis-Marie), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Bergonzini (Jack), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Devouge (Roger-Henri), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Delvar (Raymond-Louis), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes.
Huertas (Antonio-Justino-Enrique), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Blondel (Alexandre-Joseph), adjudant; 18 ans de services; 6 campagnes.
Zehnter (Augène), sergent-major; 14 ans de services; 9 campagnes. A été cité.
Moussu (Jean-Baptiste), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Bergier (René-Léon), adjudant-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Combes (Augustin-René-Privat), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Millet (Georges), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Di Marino (François-Lazare), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes.
Salaun (Goulven), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Lannoy (Roger), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Signolles (Georges-Raoul), adjudant-chef; 17 ans de services, 7 campagnes.
Laffay (Jean-Emilien), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Lecocq (Henri), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Gressard (Charles-François), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes.
Petit (Robert-Joseph), adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Missoum Abdelkader ben Benatia, mle A 76534, sergent-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Campion (Yves), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Crasnier (Raymond-Félix), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Broyer (René-Jean), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Renucci (César), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Sauchez (Jean-Joseph), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Dimon (Charles-Marcel-Julien), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Scherrer (Antoine), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes.
Delille (Gustave-Jules-Augustin), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Kherchef Mohammed, sergent-chef, mle LM 16; 15 ans de services, 5 campagnes.
De Guillen (Henri-Joseph-Marius), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
S. N. P. M'Hamed ben Abdelkader, adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Corbolan (Louis), sergent-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Joly (André-Louis), sergent-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Baudoin (Albert-Léon), sergent-chef; 13 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Moniez (Emile-Gilbert), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Pasteur (Paul-Léon), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Garcia (Louis), adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

HOMMES DE TROUPE

Popovsky (Nicolas), caporal-chef; 26 ans de services, 22 campagnes. A été blessé.
Hennig (Curt), soldat de 1re classe; 23 ans de services, 19 campagnes. A été cité.
Berthomiezak (Constant), soldat; 22 ans de services, 20 campagnes.
Prieuré (Jean-André), légionnaire de 2e classe; 20 ans de services, 18 campagnes. A été blessé et cité.
Morell (Paul-Friedrich-Wilhelm), légionnaire de 2e classe; 20 ans de services, 17 campagnes.
Zamojdzik (Julien), soldat de 1re classe; 18 ans de services, 16 campagnes. A été blessé et cité.
Dufour (Emile-Eugène), soldat; 23 ans de services, 15 campagnes. A été cité.
Rodewald (Henry-Ferdinand), caporal-chef; 19 ans de services, 17 campagnes.
Archambeau (Georges-Jules-Clément), caporal; 19 ans de services, 15 campagnes.
Sick (Hermann), légionnaire de 2e classe; 18 ans de services, 16 campagnes. A été cité.
Best (Adolph), caporal; 18 ans de services, 16 campagnes. A été cité.
Limberg (Frédéric), soldat de 1re classe; 17 ans de services, 15 campagnes. A été cité.
Arix (Fernand-Edouard-Léon), caporal-chef; 17 ans de services, 15 campagnes. **A été blessé et cité.**
Bianchini (Diamigri), légionnaire de 1re classe; 17 ans de services, 16 campagnes.
Patyi (Antal), caporal-chef; 16 ans de services, 15 campagnes.
Maximoff (Victor), légionnaire de 2e classe; 15 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité.
Mohamed ben Salem, mle 0271, soldat de 1re classe; 20 ans de services, 12 campagnes.
Berner (Friedrich), légionnaire de 1re classe; 17 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité.
Lippert (Jean-Pierre), caporal; 16 ans de services, 15 campagnes.
Helbig (Robert-Paul), caporal-chef; 14 ans de services, 15 campagnes. A été blessé et cité.
Koudelia (Damian), soldat de 2e classe; 15 ans de services, 15 campagnes. A été cité.
Carpeno (Raymond), légionnaire de 1re classe; 15 ans de services, 14 campagnes. A été blessé.
Bochnardt (Amérigo), soldat de 1re classe; 17 ans de services, 13 campagnes.
Pitalis (Luigi), caporal-chef; 15 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.
S. N. P. Cheik ben Miloud, mle A 1142, brigadier-chef; 15 ans de services, 15 campagnes.
Nigra (Raphaël-Aubert), soldat de 1re classe; 18 ans de services, 12 campagnes.
Belkrouf Amar, caporal-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
S. N. P. Lahoucine ben Sliman, mle A 690, brigadier; 15 ans de services, 15 campagnes.
Daoudi Ahmed, mle L 01012, caporal-chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Berteloot (Jules-Henri), soldat de 1re classe; 18 ans de services, 11 campagnes.
S. N. P. Boudjmaa Ould Hassen, mle A 909, soldat; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. N. P. Eddine ben Kaddour, mle 0215, soldat de 1re classe; 14 ans de services, 14 campagnes.
Behrendt (Paul), brigadier-chef; 13 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.
Engel (Emil), soldat; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Dopper (Robert), soldat de 1re classe; 15 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
S. N. P. Hamou ben Brahim, mle LM 947, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 14 campagnes.
Claes (Florimond-Joseph), caporal; 14 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.
Ali ben Mohamed, mle A 1352, soldat de 1re classe; 14 ans de services, 14 campagnes.
S. N. P. Mohamed ben Kaddour, mle A 1371, soldat; 14 ans de services, 14 campagnes.
S. N. P. Ali ben Mohamed, mle A 1353, méhariste de 1re classe; 14 ans de services, 14 campagnes.
S. N. P. Mohamed ben Dine, mle A 1370, méhariste de 1re classe; 14 ans de services, 14 campagnes.
S. N. P. Bouamama ben Cheikh, mle A 1357, soldat de 1re classe; 14 ans de services, 14 campagnes.
S. N. P. Belkacem ben Agoudjil, mle A 1355, soldat de 1re classe; 14 ans de services, 14 campagnes.
S. N. P. Dine ben Djillali, mle A 1360, brigadier; 14 ans de services, 14 campagnes.
S. N. P. Kaddour ben Belkheir, mle A 1678, brigadier; 14 ans de services, 14 campagnes.
Lemesle (Henri-Auguste), caporal; 16 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
S. N. P. Maamar ben Moumen, mle A 1886, soldat de 1re classe; 14 ans de services, 14 campagnes.
S. N. P. Belkacem ben Mohamed, mle LM 578, méhariste de 1re classe; 14 ans de services, 14 campagnes.
S. N. P. Mabrouk ben Allaoui, mle 653, brigadier; 15 ans de services, 13 campagnes.
Bertrand (Jules), caporal-chef, 20 ans de services, 8 campagnes.
Martel (Georges-Victor-Marius-Félix), légionnaire de 2e classe; 15 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.
Scheffler (Hans), légionnaire de 2e classe; 14 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.
Maciborko (Jean), caporal; 15 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Berardi (Gaspard), soldat de 1re classe; 14 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Campion (Noël), soldat; 15 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Maddi Ahmed ben Belkacem, mle 113, capiral-chef; 22 ans de services, 6 campagnes.
Accurso (Francisco), soldat de 1re classe; 14 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.
Kelfah Amar, caporal; 18 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Chauveau (Lucien-Georges-Gaston), caporal-chef; 19 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Cherifi Abdelkader ben Ahmed, mle 35 RM 467, caporal; 14 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
S. N. P. Dahman ben Messaoud, mle 1045, brigadier chef; 14 ans de services, 12 campagnes.
S. N. P. Salah-ben Madani, mle 1088, brigadier; 14 ans de services, 12 campagnes.
S. N. P. Abdelouafi ben Mohamed, mle 032, soldat; 15 ans de services, 11 campagnes.
Julita (Gundo-Louis), légionnaire de 1re classe; 14 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Zemiri Lakhdar, soldat de 1re classe; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cite.
Dahak Abdelkader, mle 487, soldat; 14 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Dorgham Tahar, mle LM 82, soldat de 1re classe; 16 ans de services, 9 campagnes.
Garib Moktar, mle 0735, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 11 campagnes.
Von Haffner (Wolgang-Rheinhold-Gottlob), soldat de 1re classe; 13 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.
Choubiche Ammar ben Mabrouk, mle RM 116, caporal; 18 ans de services, 8 campagnes.
Wirlz (Robert-Henry), caporal; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Boussafia Hachemi, mle 1071, soldat de 1re classe; 14 ans de services, 12 campagnes.
Mansouri Boumédienne, mle 3364, soldat de 1re classe; 17 ans de services, 7 campagnes. A été blessé.
Ben Adda Mohamed ben Kaddour, mle A 173/32, caporal; 18 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Hamadou Mohammed Séghir, mle A 830, soldat; 15 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.
Yessad Moktari Derradji, mle RM 2183, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 10 campagnes.
Tahar ben Mahjoub, mle L/513, soldat de 1re classe; 16 ans de services, 10 campagnes.
Amrane Rabah, soldat; 18 ans de services, 8 campagnes.

Dewes (Edouard-Lucien), caporal-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Tebbi Ali, soldat de 1re classe; 16 ans de services, 8 campagnes.
Benamara Ahmed, mle 02076, caporal-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Dahmani Kaddour, mle 0198, caporal; 15 ans de services, 10 campagnes. A été blessé.

Servant au titre nord-africain.

SOUS-OFFICIERS

Mohamed ben Lhassen, mle 747, moqqadem; 15 ans de services, 15 campagnes. A été blessé et cité.
Moha Ou Hamou, mle 1, moqqadem; 15 ans de services, 15 campagnes. A été cité.
Ali Ou Lyazid, mle 11, moqqadem; 15 ans de services, 15 campagnes.
Moha Ou Ali, mle 3, moqqadem; 14 ans de services, 14 campagnes.
Hamida ben Moha, mle 662, moqqadem; mle recrutement 26; 17 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Ahmed Ou Kaddour, mle 10, moqqadem; 15 ans de services, 14 campagnes. A été cité.
Hammou Ou Ksou, mle 6, moqqadem; 15 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Ikhlef Ou Moha, mle 749, moqqadem-aouel; 14 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.
Ayad ben Meroug, mle 551, moqqadem; 14 ans de services, 14 campagnes.
Mohamed ben Hamed ben Djiloul, mle A 20/29, sergent; 21 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Ahmed ben Ali, mle 809, sergent-chef; 17 ans de services, 10 campagnes.
Ameur Ou Hassaine, mle 24, moqqadem; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Ahmed ben Mohamed, mle 6, moqqadem, mle recrutement 389; 15 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Mohand Ou Akka, mle 56, moqqadem-aouel; 13 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.
M'Bark ben Brahim, mle 763, moqqadem; 16 ans de services, 11 campagnes.
Mohamed ben Lachemi ben Ahmed, mle A 615/32, sergent-chef; 18 ans de services, 8 campagnes.
Addi ben Rezzou ben X, mle 6139, sergent, mle recrutement A 1316/30; 20 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Mohamed ben Abjellil, mle 3959, sergent; 14 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Salah Ou Ikleft, mle 537, moqqadem; 14 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Mohamed ben Djilali, mle A 1391/35, sergent; 14 ans de services, 9 campagnes. A été blessé.
Mohamed Ou Abdallah, mle 497, moqqadem, mle recrutement 154; 15 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Saïd Ou Ali, mle 30, moqqadem-aouel; 13 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Bark ben Bouchaib, mle 507, moqqadem; 15 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Driss ben Mohamed, mle A 234/35, sergent; 15 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Mohamed ben Abdesselem ben Ali, mle A 1486/30, sergent; 20 ans de services, 2 campagnes.
Hamou ben Hamadi, mle 485, moqqadem-aouel, mle recrutement 225; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Abdesselem ben Miloudi, mle 4050, sergent-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Brahim Ou Mohamed, mle 441, moqqadem; 14 ans de services, 10 campagnes. A été blessé.
Rabah ben Salah ben Béchir, mle 508, sergent-chef, mle recrutement A 207/33; 16 ans de services, 7 campagnes. A été blessé.
Ahmed ben Bekri, mle A 789/34, sergent; 16 ans de services, 7 campagnes. A été blessé.
Saïd ben Ahmed, mle A 643/36, sergent; 14 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
M'Hamed ben Ahmed, mle A 90/33, sergent; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
El Maati ben Rahal, mle 49, moqqadem; 14 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Saïd ben Ali, mle 639, sergent-chef, mle recrutement A 65/35; 15 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Mohamed ben Bouazza ben Larbi, mle 6194, mle recrutement A 72835, sergent; 15 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Djillali ben Mohamed, mle 4890, mle recrutement A 276/35, sergent; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Ahmed ou Mohand, mle 83, moqqadem; 11 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Ahmed ben Lahoucine, mle A 184, sergent; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité et blessé.
Saïd ben Ahmed, mle P 3312/35, sergent; 14 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Stitou ben Mohamed, mle 506, moqqadem-aouel; 13 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Ali ben Lahcen ben X, mle A 1761/35, sergent-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Ahmed ben Larbi, mle A 75/33, sergent; 16 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Aomar ben Mohamed, mle P 1327/35, sergent-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. A été blessé.
Mohamed ben Lahcen, mle M 1422, sergent; 17 ans de services, 7 campagnes.
Lahoussine ben Ahmed ben Ali, mle 3698, mle recrutement A 1935/35, sergent, 14 ans de services, 9 campagnes.
Aomar ben Mohamed, mle 7282, mle recrutement 575, sergent; 14 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Lazaar ben Ferhat ben Abed, mle 63/L 35, sergent; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Abdesslem ben Hamadi, sergent; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Mouhili ben Djilali, mle A 311/34, sergent-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Bark ben Salem, mle 1680, mle au recrutement A 600/36, sergent-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Rabah ben Mohamed ben Sassi, mle 151, sergent; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Mohamed ben Abdallah, mle A 1842/35, sergent; 15 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Ahmed ben Idder, mle A 110/35, sergent; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Salah ben Brahim, mle 952, moqqadem, 15 ans de services; 9 campagnes. A été cité.
Ali ben Kaccem, mle A 786/34, sergent; 15 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Abdallah ou Amar, mle 33, moqqadem; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Abdesselem ben Kaddour, mle A 360/35, sergent-chef; 15 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Mimoun Ou Ali, mle 5257, mle recrutement A 548/35, sergent; 14 ans de services, 8 campagnes A été blessé et cité.
Ahmed ben Mohamed, mle A 1045, sergent-chef, mle au corps 3203; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Hamadi ben Maati ben Bouazza, mle 5940, mle au recrutement A 1696/35, sergent; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Djelloul Ould Boudkhil, mle A 330, sergent-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Abdallah ben Bouazza, mle P 2632, sergent-chef; 14 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Larbi ben Assou, mle A 1679, sergent; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Laafian ben Caid ben el Hafrane, mle 1817, mle au recrutement A 1423/35, adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Mohamed ben Mohamed, mle A 1445/35, sergent-chef; 15 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Djillali ben Bouhali ben Djillali, mle 6041, mle au recrutement P 1770, sergent; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Brahim ben Brahim ben Mekki, mle A 1784/35, sergent; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Ahmed ben Mohamed, mle 2411, mle au recrutement A 343, sergent; 13 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.
Larbi ben Aomar, mle A 136/35, sergent; 14 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Ahmer ben Kebir ben M'Rabet, mle 5943, mle au recrutement A 805/34, sergent; 16 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Abdelkader ben Mohamed, mle A 153, sergent-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Lahcen ben Azzouz, mle 5430, mle au recrutement A 392/36, sergent-chef; 13 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Aomar ben Mohamed, mle A 1951/35, sergent-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. A été blessé.
El Allouani ben Hassine ben Mohamed Khéder, sergent-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.

HOMMES DE TROUPE

Bouazza ben Allal, mle 75, soldat de 1re classe; 17 ans de services, 17 campagnes. A été cité.
Ali Ou Mona, mle 223, maoun aouel; 15 ans de services, 15 campagnes. A été cité.
Yaish ben Bousdeck, mle 7, maoun aouel; 15 ans de services, 15 campagnes.
Slimane ben Mohamed, mle 476, maoun; 19 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
El Hossine ben Moussa, mle 405, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 15 campagnes.

Bel Aid ben Ahmed, mle 533, maoun aouel; 15 ans de services, 14 campagnes. A été blessé.
Mohamed ben Mohamed, mle 123, maoun aouel; 15 ans de services, 15 campagnes.
Sidi Mohamed ben Aomar, mle A 1324, brigadier-chef, 15 ans de services, 15 campagnes.
Adberrazak Ou Akka, mle 10, maoun; 15 ans de services, 15 campagnes.
Amar ben Ali, mle 40, soldat de 1 • classe; 15 ans de services, 15 campagnes.
Ali Ou Larbi, mle 150, soldat de 1re classe; 14 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité.
Hammou Ou Haddou, mle 30 au recrutement 1935, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 15 campagnes.
Brahim ben Moha, mle 472, maoun; 15 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.
Ahmed ben Lachemi, mle 148, maoun; 16 ans de services, 13 campagnes.
Brahim ould Boudjemaa, mle A 1323, soldat de 1re classe; 14 ans de services, 14 campagnes.
Messaoud ould Mohamed, mle 359, maoun aouel; 14 ans de service, 14 campagnes.
Said Ou Hassou, mle 469, soldat de 1re classe; 14 ans de services, 14 campagnes.
M'Hamed Ou Moha, mle 459, maoun aouel; 14 ans de services, 14 campagnes.
Salah ben Mohamed, mle 115, soldat de 1re classe; 14 ans de services, 14 campagnes. A été cité.
Khela Ou Moha, mle 212, goumier de 1re classe; 14 ans de services, 14 campagnes.
Abdallah ben Mohamed, mle 126, soldat de 1re classe; 14 ans de service, 14 campagnes. A été cité.
Brahim ben Lahcen, mle 641, soldat de 1re classe; 16 ans de services, 11 campagnes.
Rhali ben M'Hamed, mle A 672/30, soldat de 1re classe; 19 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Haddi Ou Hammou, mle 17, maoun; 14 ans de services, 13 campagnes.
Abdesselem ben Mohamed, mle 258, caporal; 16 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Addi Ou Ihacen, mle 35, soldat de 1re classe; 14 ans de services, 13 campagnes.
Mohamed ben Hamadi, mle 338, maoun aouel; 15 ans de services, 12 campagnes.
Rabah ben Hadj Taieb El Jami, mle 2946/R 30, caporal; 18 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.
Moha Ou Baha, mle 74, soldat; 15 ans de services, 12 campagnes.
Benaissa Faress ben Abdesslem, mle A 1877, caporal-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Mohamed ben Djillali ben Maati, mle A 896/34, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 9 campagnes.
Mohamed ben Abdallah ben Moussa, mle A 1787/35, caporal-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.
Salah ben El Hadj Ali ben Salah, mle 400/ L 34, caporal; 16 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.
Moha Ou Mohamed, mle 44, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 11 campagnes.
Sallem ben Salah, mle O 2656/35, caporal-chef; 14 ans de services, 8 campagnes.
Mohamed ben Ali, mle 117, soldat de 1re classe; 14 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Abdesselem ben Aomar ben Driss, mle 387/46, caporal; 13 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.
Ahmed ben Omar, mle 584, soldat; 15 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Haddou Ou Amrar, mle 549, soldat; 19 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Khelifa ben Saad ben M'Hamed Zamartri, mle 5224/32, soldat; 17 ans de services, 9 campagnes.
Said Ou Lhacen, mle 862, maoun aouel; 15 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Lahcen ben Hamadi, mle 429, soldat; 17 ans de services, 9 campagnes.
Mohandou Mimoun, mle 594, soldat de 1re classe; 13 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Lahoucine ben Saïd, mle A 380/33, soldat de 1re classe; 17 ans de services, 7 campagnes. A été blessé.
Oulaid Ou Moha, mle 70, soldat de 1re classe; 14 ans de services, 11 campagnes.
Bouazza ben Ballah, mle 0810, caporal-chef; 14 ans de services, 9 campagnes.
Mohamed ben Békal, Mle A 1486/35, caporal; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Hocine ben Abdesselem ben X, mle A 1750/35, caporal; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Iddir Ou Brahim, mle 96, soldat de 1re classe; 13 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Khamar ben Abdelouahad, mle A 1889/35, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 10 campagnes. A été blessé.
Mohamed Sémichi, mle 34, caporal-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Ahmed ben El Madani, mle 96, soldat; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Aliel ben Maati ben Domnati, mle A 1425/35, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Bouabib ben M'Hamed, mle A 277, caporal-chef; 14 ans de services, 11 campagnes.
Mohamed ben Abdallah, mle 1108, caporal-chef; 17 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.
Ali ben Smain ben Lahir, mle A 1926, caporal-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Mohand Ou L'Hadj, mle 101, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 9 campagnes. A été blessé.
Ayed ben Ali, mle 421, maoun aouel; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Ahmed Ou Bassou, mle 612, soldat; 16 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Hammou ben Amirrat, mle 595, soldat; 13 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Mohamed ben Salah, mle A 271/33, caporal-chef; 16 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Mohamed ben Mostefa, mle 2292, caporal-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
M'Bark ben Barka, mle 3616, soldat de 1re classe; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.
Ahmed ben Mohamed ben Ahmed, mle 30/R 33, caporal-chef; 17 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Ben Bouchaib Ahmed, mle 13200, caporal; 15 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Ben Naceur Ou Said, mle 17, maoun aouel; 14 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Ahmed ben Lahoucine ben Lachemi, mle A 1874/35, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Mohamed Ou Ali, mle 27, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.
Aomar ben Bouazza ben Saidi, mle A 1748/35, caporal; 14 ans de services, 7 campagnes. A été blessé.
Ahmed Ou Hoha Ou Bouhouch, mle A 1729/35, caporal; 15 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Abdelkader ben Boummerich, mle A 417, caporal-chef; 18 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Boudjema ben Mohamed ben Othman, mle L 35, caporal; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Mohand Ou Dhoucine, mle 50, soldat de 1re classe; 13 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Messaoud ben M'hamed ben X, mle A 1853/35, caporal; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Bouazza ben Matti, mle A 966/36, caporal; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Moha ben Hamou, mle A 1721/35, caporal; 15 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.
Brahim ben Mohamed, mle P 1695, caporal; 15 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.
Bouchta ben Larbi, mle A 267/35, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.
Bouazza Mohamed, mle A 1797, caporal-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.
Mohamed ben Hamou, mle P 1559, caporal; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Miloud ben Tahar, mle A 377/35, caporal; 15 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
El Kebir ben Kaddour, mle A 1407, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.
Ammar ben Mohamed ben Amor, mle 2965/R 34, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Mohamed ben Mohamed ben Miloudi, mle A 628/32, caporal; 18 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Razi ben Bellache, mle P 4284, caporal-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Abdesselem ben Abdelkader, mle A 1700/35, caporal-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.
Abdelkader ben Driss ben Bouazza, mle A 268/36, caporal-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Saïd Ou Moha, mle 531, maoun; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Kaddour ben Mohamed, mle A 1886/35, caporal; 15 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.
Ali ben Mohamed Latrach Zidi, mle 108/30, soldat de 1re classe; 19 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Mohamed ben Mohamed, mle P 3298, soldat de 1re classe; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.
Abdesselem ben Mohamed ben Hoceine, mle A 1379, soldat de 1re classe; 13 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Mohamed ben Ahmed, caporal-chef, mle 794; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Abdesselem ben Mohamed, mle A 1909, soldat de 1re classe; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Achour ben Ahmed ben Allal, mle A 1782/35, caporal-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Abdesselem ben Mohamed, mle A 899/36, caporal; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
M'Hamed ben Mohamed, mle A 320, caporal; 13 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Lhacen ben M'Hamed ben Hadj Said, mle A 244/35, soldat; 15 ans de services, 7 campagnes. A été blessé.
Taïb ben Ahmed ben Amor, mle 1911, soldat de 1re classe; 16 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Ahmed Ou Mohamed, mle 67 maoun; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Brahim ben Chassen, mle A 140/35, soldat de 1re classe; 14 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Mohamed ben Hamou, mle A 29/35, caporal; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Mohamed ben Ahmed, mle A 691/36, soldat; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Mohamed Ou Hassaen, mle 107, goumier de 1re classe; 13 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Mohamed ben Kaddour, mle A 292/35, caporal-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Hassan ben Mohamed ben Yaya, mle A 1486/36, soldat de 1re classe; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Brahim ben Ali, mle A 429/35, soldat de 1re classe; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Mustefa ben Kaddour, mle A 349/35, caporal; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Mohamed ben Ali ben Malek, mle A 38/36, caporal-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Avenantaire.

Issa ben Elias Ain El Chaibe, mle 10057, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.

ARME BLINDEE ET CAVALERIE

Français.

SOUS-OFFICIERS

Cano (Joseph), adjudant-chef; 15 ans de services, 13 campagnes.
Dufresne (André), adjudant; 18 ans de services, 11 campagnes.
Pierrard (Emilien-Marcel), adjudant-chef; 18 ans de services, 10 campagnes.
Regeard (Eugène-Célestin), adjudant; 13 ans de services, 13 campagnes. A été cité et blessé.
Granara (Roger-Valentin), adjudant-chef; 14 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Parachini (Albert), adjudant; 15 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Turck (Gilbert-Paul), adjudant-chef; 13 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.
Dupré (Fernand-Dol-Georges-Adelin), adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Brun (Roger-Léon), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Svele (Pavel), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Le Martret (Pierre-Charles), adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Birkel (John), adjudant; 14 ans de services, 13 campagnes.
Boulle (André-Marius-Georges), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Marcassin (Jean), adjudant; 18 ans de services, 8 campagnes.
Notte (Jean-Albert), maréchal des logis major; 15 ans de services, 12 campagnes.
Merlet (Gaston-Henri), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Bedrani Atalah ben Moktar, mle A 1248/36, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.
Duchateau (Ernest-Joseph), maréchal des logis major; 15 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Ferry (Gabriel), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Durand (Pierre), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes. A été cité
Delpech-Larroque (Marcel-Raymond), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Mannarini (Jean-Jacques), adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Dorelon (Marcel-Emile-Albert), adjudant; 13 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Smeesters (Edouard-Albert), maréchal des logis major; 15 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Oudard (Jean-Paul), adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Frizon (Christian-René-Marcel), adjudant-chef; 13 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Bourel (Paul-Adolphe), adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Bourdalle (Marius), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 10 campagnes.
Bouderradji Marfi ben Saïd, mle A 665, maréchal des logis; 15 ans de services, 8 campagnes.
Darcot (Paul-Victorin-Albert), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Henry (Marcel-Xavier-Marius), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité et blessé.
Menigoz (Gaston-Louis), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Talon (Marcel), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Delavoet (Joseph), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Charpentier (Maxime), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Dejoue (Ange-Marie-Léron), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Haltz (Jean-Louis), adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Cauchois (Gilbert), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Garnier (Marceau), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Grandmontagne (Daniel), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Bohan (Irénée-Marcel), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Gravet (Julien-Clovis-Jules), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Peloux (Jean), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
S.N.P. Cheik ben Benalia, mle A 812/35, maréchal des logis; 15 ans de services, 10 campagnes.
Souillot (Henri-Lucien-Etienne), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Guichard (Edmond-Marcel), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Bataille (André-Marie), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Gallardo (Amédée-Roger), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Predhumeau (François), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Pader (Roger), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Majorel (Christian), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Witzgall (Henri-France), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Ali ben Sliman, mle 442, maréchal des logis; 19 ans de services, 3 campagnes.
Sentenac (Jean-Guillaume), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Aribi Mohamed ben El Ouakal, mle A 139, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Beuste (Charles), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Clemenceau (Pierre-Ernest-Armand-Arthur), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Steimer (Félix-Robert), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Gras (Jean-Marie-Jules), maréchal des logis; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Mezille (Jean), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Lemosquet (André-Charles), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Jouhanet (Robert), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Barthoulot (Albert-Gilbert-Victor), mle 419/38, adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes.
Boutin (Jean-Louis), maréchal des logis chef; 13 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Dumont (Maurice-Charles), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Legras (René-Louis-Fernand), adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes.
Collinet (Jean), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Seres (Raymond-César-Marius), adjudant; 12 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Capron (Emile-Léon), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Richard (Raymond-Lucien-Léon), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Le Brize (Vincent-Julien-Marie), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Gele (Georges), adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Riess (Edgard), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Allide (Kléber), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Gautier (André-Julien), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Peyrouse (Robert-Fortuné), maréchal des logis chef; 12 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Goyard (Lucien-Julien), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Brun (Raymond-Gabriel), maréchal des logis; 17 ans de services, 6 campagnes.
Delattre (Maurice), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Laurent (Robert-Gabriel), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Zeer (Julien), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Ferrer (Robert), adjudant-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Veilleux (Jean), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Etcheverry (Charles), adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Eon (Bernard), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Toulard (Eugène), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Foussat (Fernand-Alfred-Louis), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Mangold (Pierre), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Douat (Fernand), adjudant; 13 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Mrikhi Naceur, mle 01516, maréchal des logis; 14 ans de services, 8 campagnes.
Rougon (Maurice-André), adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Clément (Edouard), adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

HOMMES DE TROUPE

Gaultier (Clodomir-Camille), palefrenier; 23 ans de services, 3 campagnes.
Dani Mohamed, mle 2520, soldat de 1re classe; 18 ans de services, 6 campagnes.
S.N.P. Mohamed ben Abdelkader, mle 5101, soldat de 1re classe; 20 ans de services, 4 campagnes.
Gonnard (Edouard-Maurice), cavalier de manège, 19 ans de services, 6 campagnes.
Devanne (Théophile-Baptiste), cavalier de manège, 19 ans de services, 6 campagnes.
Mohamed ben Mostéfa, mle 0569, brigadier-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Benziane ben Kaddour, mle 0517, brigadier; 15 ans de services, 9 campagnes.
S. N. P. Lakhdar ben Trameur, mle 1973, brigadier; 15 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Abbes Larbi, soldat de 1re classe; 13 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.
S. N. P. Attia ben Lakhdar, mle 565, brigadier; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.
Djeloul Ould ben Ameur, brigadier-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Abdelkader ben Mohamed, brigadier-chef; 14 ans de services, 7 campagnes.
Abdelaziz ben Ahmed, mle A 383, brigadier-chef; 15 ans de services, 7 campagnes.
Leblanc (Pierre-François-Joseph), brigadier-chef; 18 ans de services, 5 campagnes.
Djehiche Sahraoui ben Haouès, mle A 637/30, brigadier-chef; 19 ans de services, 3 campagnes.
Haouachi Tayeb ben Meddah, mle A 222, brigadier-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Djerboud Regnieg, brigadier-chef; 15 ans de services, 6 campagnes.
Hachemi Marouf, mle 01680, soldat de 1re classe; 14 ans de services, 6 campagnes.

Servant au titre nord-africain.

SOUS-OFFICIERS

Larbi ben Ahmed, mle 506, maréchal des logis; 14 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.
Mohamed ben Ahmed, mle A 1012/35, maréchal des logis; 14 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Ali ben Ahmed ben Brahim, mle 2789, maréchal des logis; 14 ans de services, 10 campagnes.
Moktar ben Si Ali,, mle A 924, maréchal des logis; 14 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Meddi ben Abbès, mle A 923, maréchal des logis; 14 ans de services, 10 campagnes.
Bougrine ben Abdesselem, mle A 1457, maréchal des logis; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Ahmed ben Djillali, mle A 956, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Abdesslem ben Kacem, mle A 1030, maréchal des logis; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Aomar ben Ahmadi, mle A 871, maréchal des logis; 14 ans de services, 8 campagnes.
Ouazzani ben Lhassen, mle P 2071, maréchal des logis; 15 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Rahhal ben Larbi, Mle Q 1697, maréchal des logis; 13 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Mohamed Ou Moha, mle A 1390, maréchal des logis; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

HOMMES DE TROUPE

Mohamed ben Taibi, mle F 575, brigadier-chef; 15 ans de services, 14 campagnes.
Hassen ben Ali ben Salah Assel, mle 339/35, brigadier; 14 ans de services, 10 campagnes.
Smain ben Ghali, mle Q 1548/36, soldat de 1re classe; 14 ans de services, 9 campagnes. A été blessé.
Barck ben Ahmed ben Fatmi, mle 2399 X A 1878/35, brigadier-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Aissa ben Mohamed, mle A 1451, brigadier-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Amar ben Moussa ben X, mle A 954/35, brigadier-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. A été blessé.
Bouazza ben Larbi, mle A 1792, brigadier-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Brahim ben Mohamed, mle A 876, brigadier; 15 ans de services, 8 campagnes.
Stoub ben Alloud, mle A 1456, brigadier-chef; 14 ans de services, 9 campagnes.
Djillali ben Rahal, mle A 883/35, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 8 campagnes.
Rahal ben Barck, mle 2400 X P 358, brigadier; 15 ans de services, 8 campagnes.
Matli ben Ali ben Hammou, mle A 599, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 8 campagnes.
Lahsen ben Ali, mle A 160/36, brigadier-chef; 13 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.

ARTILLERIE

Français.

SOUS-OFFICIERS

Bouazziz Messaoud ben Mostefa, mle A 563/29, maréchal des logis; 22 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Doumerc (Joseph), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes.
S. N. P. Maamar ben Larbi, mle 0290/1930, maréchal des logis; 20 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Aupiais (Georges-Auguste-Alexis), adjudant; 18 ans de services, 9 campagnes.
Helvadjan Puzanth, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes.
Czeredny (Raymond), adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Delabrecque (Willy), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Eyrol (Jean), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Nicolle (André), maréchal des logis; 17 ans de services, 9 campagnes.
Reyemont (Léon Alphonse), adjudant-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Bert (René), adjudant-chef; 20 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Bonnetty (Louis-Benjamin), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Peyrot (Pierre), adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes.
Chazelle (Roger), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes.

Virot (Théophile-Georges), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Doret (Lucien-François-Marie), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Mas (Prosper), adjudant; 17 ans de services, 8 campagnes.
Guerin (Victor-Ernest), adjudant-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Solere (Pierre), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Penet (Henri-Alphonse), adjudant-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Chatrias (Lucien-Henri), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Roturier (Michel-Roger), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 10 campagnes.
Humbert (Henri-Constant-Joseph), adjudant-chef; 18 ans de services, 5 campagnes.
Desmoulins (Paul-Lucien-Henri), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Cunche (Robert-Charles), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Gustin (René-André-Lucien), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Fayen (Roger-Henri-Gaston), adjudant; 13 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Stromboni (Don-Grace), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 9 campagnes.
Ybled (Gilbert-Léon), adjudant-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Schmitt (Eugène), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Maily (Abel-Eugène), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Hilmoine (Georges), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Rocca (Francis), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Consalvi (Lazare-Antoine), maréchal des logis; 15 ans de services, 9 campagnes.
Barus (André-Charles), adjudant-chef; 13 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Houzet (Eernand-Eugène), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Agniel (Vincent-Paul), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Lemeur (Joseph-Marie), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Repelin-Vernain-Perriot (Raymond-Marius), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Verihac (Alfred-Laurente), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Fremeaux (Paul-Ernest), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Cornier (Claude-André), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes.
Velu (Lucien), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Sigre (Marcel-Jean), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Kauffmann (Germain-Jean), adjudant-chef; 19 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Fauveau (Lucien-Maxime), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Kahlfuss (Charles), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Thierry (Charles-André), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Delorme (Kléber-Marcel), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Soldati (Georges-Henri), adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Demenois (Robert), maréchal ds logis chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.
Munos (Manuel-Henri), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Jacquet (Willy), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Tyec (Jean-Alain), maréchal des logis major; 15 ans de services, 9 campagnes.
Caire (Henri-Paulin-Adrien), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Giuliani (François-Marie), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Balieu (Alphonse-Jules), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
D'Ingrando (Auguste), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Roig (Joseph-Charles), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Leroy (André), maréchal des logis chef; 19 ans de services, 4 campagnes.
Belhout Belhout ben Belhout, mle A 475, maréchal des logis; 15 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Lorentz (René-Jacques), adjudant-chef; 15 ans de services, 7 campagnes.
Auviste (Raymond-Jean-Louis), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes.
Marty (Louis), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Froger (Henri-Esaie-Victor), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Guille (Robert), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Goffart (Jean-Marcel), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 8 campagnes. Prise de rang à compter du 12 février 1950.
Dequin (Vincent), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Colpin (Jacquelin-Elisé), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Valdenaire (René-Henri), adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Le Balc'h (Louis-Martin-Marie), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Courbier (Elie), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Letourneulx (Pierre), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Pujol (Joseph-François-Alphonse), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Lemaire (Roger-Paul-Albert), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Deschaseaux (Paul-Marie-Léon), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Michaud (Robert-Yves-Marie), adjudant-chef; 16 ans de services, 4 campagnes.
Velter (Albert-Paul), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.
Chalot (Georges-René), adjudant; 17 ans de services, 5 campagnes.
Capitaine (Lucien-Eugène), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Haffreingue (Roland-Pierre-Jean-Louis), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Perrocheau (Marius), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Pietri (Antoine), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Simonnet (Gilbert-Jean-Marie), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes.
Fourgeaud (Albert-Jean), adjudant-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

HOMMES DE TROUPES

S. N. P. Mohamed ben Hamza, mle 21, brigadier; 15 ans de services, 8 campagnes.
Nesrallah Mokhtar ben Larbi, mle A 960, brigadier-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Kandarou Lakdar, mle 1271, 2e canonnier; 14 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Servant au titre nord-africain.

SOUS-OFFICIERS

Mohamed ben Larbi, mle 2814/35, maréchal des logis; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
El Hadi ben Mabrouk ben Amar ben Ali, mle 6480/R 35, maréchal des logis; 14 ans de services, 8 campagnes.
Kebir ben Chézouani, mle A 1121/35, maréchal des logis; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Salah ben Mohamed, mle 459/35, maréchal des logis; 14 ans de services, 7 campagnes.
Mohamed ben Ali, mle A 1369, maréchal des logis; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Mahmoud ben Ahmed, mle A 222/35, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Ahmed ben Mohamed, mle A 1253/35, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

HOMMES DE TROUPE

Ali ben Brahim ben Ali, mle 376/46, 1er canonnier; 18 ans de services, 12 campagnes.
Rahman ben el Mekki ben Ali, mle 2858, brigadier; 14 ans de services, 11 campagnes.
Ahmed ben Mabrouk ben el Askri, mle 3978/R, brigadier-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Mohamed ben Abbes, mle P 412/35, brigadier-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.

Ahmed ben Abdesselem, mle A 1005, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 8 campagnes.
Omar ben Bark, mle A 847/36, brigadier-chef; 13 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Hameur ben Hameur, mle A 284/35, brigadier; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Tahar ben Larbi, mle A 1094/35, 1er canonnier; 15 ans de services, 4 campagnes.
Mohamed ben Zemouri, mle A 1111/35, 1er canonnier; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

TRAIN

Français.

SOUS-OFFICIERS

Allegre (Louis-Marc), adjudant-chef; 15 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Maury (Emile), maréchal des logis; 16 ans de services, 13 campagnes.
Morales (Mariano), adjudant-chef; 14 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Testu (Maurice-André), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 13 campagnes.
Le Berre (Goulven-Marie), maréchal des logis; 19 ans de services, 8 campagnes.
Daude (Marceau-Coligny), adjudant; 16 ans de services, 11 campagnes.
Boussat (René-Henri-Philibert), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes.
Eygels (Marcel-René), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Dupont (André-Georges-Henri), maréchal des logis chef; 19 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Duriez (Daniel-Auguste), adjudant-chef; 17 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Soubeyras (Paul-Jules), adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Boissier (Maurice-Francis), maréchal des logis chef; 19 ans de services, 6 campagnes.
Mora (Jean-Edouard-Henry), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Morisset (Paul-Henri-Marcel), adjudant-chef; 17 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Valmalle (René-Louis), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Kaire (Denis), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Haelters (Albert-Pierre-Lucien), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Cruveille (Gaston), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Vallente (Moro-Oracio), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Egert (Marcel), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes
Lucot (Roger-Lucien-Paul), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes.
Lapeyre (André-Jules), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Chabaud (Louis), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Gless (Henri-Jean), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Ledorze (Germain), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Fontes (Auguste-André), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Ludwig (Arthur-Gustave), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes.
Renoux (Louis-René), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Dautel (Albert-Jean), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Paumard (Emile-André), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes.
Brotin (Pierre-Léonore), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Siauvaud (Roger), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Perret (Roger-Aristide), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes.
Hussenet (Maurice), mle 947, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Paoletti (Félicien), maréchal des logis; 13 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Bernard (Gaston), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Couyssat (Hélois), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes.
Loubatières (André-Aimé), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Robert (Adrien), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Basset (Félix-Jacques), maréchal des logis chef; 13 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Binet (Raymond-Emile), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Collin (Joseph), maréchal des logis; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Gernet (Jean-Marie), maréchal des logis chef; 18 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Bourlier (Jacques-Maurice-René), maréchal des logis major; 15 ans de services, 9 campagnes.
Devillon (René-Max), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Ader (Henri), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Petitclerc (Edmond), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Laffon (Alphonse-Jean-Joseph), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Martinet (René-Jean-Auguste), adjudant-chef; 16 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Marchini (Martin), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Sappa (Pierre), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Laville (Lucien), maréchal des logis major; 15 ans de services, 7 campagnes. A été blessé.
Lebel (Edouard-Charles), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

HOMMES DE TROUPE

Narcy (Lionel-Maurice-Henri), brigadier-chef; 17 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Sellaoui Mohamed ben Benzouda, mle 890, soldat de 1re classe; 19 ans de services, 7 campagnes.
Noël (Elie-Roger-Aimé), brigadier-chef; 17 ans de services, 8 campagnes.
Ouali Amar, mle 17, brigadier-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Laouedj Otmane ben Abderrahmane, mle 0279, soldat de 1re classe; 17 ans de services, 6 campagnes.
Cheraili Tebbakh, mle 464 LM, soldat de 1re classe; 13 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Servant au titre nord-africain.

SOUS-OFFICIERS

Mohamed ben Hammou, mle A 556, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Aomar ben Maati, mle 2360, maréchal des logis; 15 ans de services, 10 campagnes.
Khemais ben Mohamed ben Ali ben Salem, mle 3189/32, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Driss ben Ahmed, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.
Abdesselem ould Larbi, mle A 295/33, maréchal des logis; 14 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Mohammed ben Abbou, mle A 867/35, maréchal des logis; 14 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Allel ben Khélifi, mle A 382/35, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.

HOMMES DE TROUPE

Mohamed Ou Akka, mle P 1577/35, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 11 campagnes.
Lahcen ben Addi ben Ali, mle A 251/33, soldat de 1re classe; 17 ans de services, 9 campagnes.
Allal ben Abdelkader ben Lhadj, mle F 3029, soldat de 1re classe; 20 ans de services, 5 campagnes.
Abdesselem ben Djillali, mle A 502/32, soldat de 1re classe; 18 ans de services, 4 campagnes. A été blessé.
Ramdane ould Bouchta, mle A 823/34, soldat de 1re classe; 16 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Mohamed ben Ahmed ben Abdesselem, mle A 1832/35, caporal; 15 ans de services, 9 campagnes.
Lhassen ben Lahoussine ben Boutaib, mle A 1805/35, soldat; 14 ans de services, 7 campagnes. A été blessé.
Moha ben Addou, mle au recrutement A 602/35, brigadier; 15 ans de services, 8 campagnes.
Miloud ben Arka ben Ali, mle 322, soldat; 15 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.

TRANSMISSIONS

Nicoud (Pierre), adjudant-chef; 15 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.
Willemin (Georges-Alphonse), sergent-chef; 15 ans de services, 13 campagnes.
Bidolet (Jean-Charles), adjudant; 15 ans de services, 13 campagnes.
Arnaud (Gustave-Louis), adjudant-chef; 18 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Albertini (Antoine-François), sergent-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Courcelles (Albert-Henri), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Mallarmé (Robert), adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.
Fleur (Charles-Eugène), sergent-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Bissig (Jean), adjudant-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Raoul (Raymond), sergent-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Delorme (Paul-Emile), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Meiss (Henri-Helmuth), adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes.
Mossmann (Jean-Jules-Ernest), adjudant-chef; 13 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Witczak (François-Guillaume), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Korber (Guillaume), sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Payan (Georges-Albert), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Thalmann (André-Roger), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Camus (Georges-Paul-Charles), adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Goriou (André-Louis-Maurice), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Beaupuis (Georges-Albert), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Ahanoudj (Abd el Kader), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Morin (Henri-Louis), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes.
Menoux (Joseph-Marie), adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes.
Chistiani (Pierre), adjudant-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Nicolas (Marcel-Henri), adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Adam (Marcel-Albert), sergent; 16 ans de services, 9 campagnes.
Meslet (Paul), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Bernard (Marcel-Gaston-Roger), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Brossay (Raymond), sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Tatin (Lorrain-Adolphe), adjudant; 13 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Evrard (Robert-Victor-Eugène), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Dumont (Michel-Georges), sergent-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Herbette (Amédée), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Baudel (Jules-Alphonse), adjudant-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Candy (Léon-René-Adet), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.
Pernot (Rémy-Justin), sergent-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Lecuyer (Michel-André), sergent-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Pourreaux (Honoré-Aimé), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Schlosser (André-Henri), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Mineau (René-François), sergent; 16 ans de services, 8 campagnes.
Buthier (Robert), adjudant-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Ely (Jean-Louis), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Leblanc (Georges-Léon-Lucien), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Saunie (Camille-Eugène), sergent-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Bonn (Philippe-Lambert), adjudant-chef; 17 ans de services, 8 campagnes.
Warschavsky (Roger), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Serre (Julien-Louis), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Birou (Guy), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Vignolles (Jean-Ernest), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Roses (Pierre-Louis), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Patenotte (Jean-Charles), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été blessé.
Baudoin (Jean), sergent-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Tainon (Hubert-Lucien), adjudant-chef; 17 ans de services, 7 campagnes.

Servant au titre nord-africain.

SOUS-OFFICIERS

Allal ben Tahar, mle P 2317, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Said ben Lhassen, mle A 1588/35, sergent-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. A été blessé.
Mohamed ben Bouazza ben Larbi, mle A 865/34, sergent; 15 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Ahmed ben Mohamed ben X., mle A 1657/35, sergent-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
M'Hamed ben Abdallah, mle 2100, sergent; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

HOMMES DE TROUPE

Mohamed ben Abdellah, mle 0610, soldat; 15 ans de services, 12 campagnes.
Khamar ben Lahssen, mle A 1466/35, caporal-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

SERVICE DES TRANSMISSIONS

Français.

SOUS-OFFICIERS

Clerc (Jacques-Ernest-Léon), adjudant; 22 ans de services, 7 campagnes.
Tremaudan (Raymond-Ange-Marcel), adjudant-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Benamou (Moïse), mle 8017, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Gauci (Raymond-Albert-Jean), adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Millan (Charles-Félix), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Granger (Marcel-Louis), adjudant-chef; 17 ans de services, 9 campagnes.
Berna (Lucien-Léon), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Michel (Joseph-Auguste), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Pelet (Ulysse), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Boyer (Jean-Paul-Etienne), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Le Gall (Roger), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes.
Maurel (Roger), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Boggs (Xavier), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Trusson (Albert-Gaston-Marie), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Ayral (François-Germain), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été blessé.
Blandeau (Alexandre), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Bourgeois (Daniel-François), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Joret (Emilien-René-Georges), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes
Codol (Eugène-Henri-Laurent), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Raymond (Lucien-Jean), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Noël (Robert), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Durand (Marc), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Pioche (Raymond-Albert-André), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Frauchot (Henri-Armand), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Rossignol (Robert), adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes.
Grenetier (Louis-Jules-Armand), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Bernard (René-Jean), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.

CADRE DES AGENTS DE CHANCELLERIE

Enrique (Yvon-Jayme), sergent-major; 15 ans de services, 8 campagnes.
Castera (Sébastien), adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes.
Duguet (Simon), adjudant; 13 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.
Corneloup (André), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Loustalot (René), adjudant; 19 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Mansion (Lucien-Nicolas), adjudant-chef; 18 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Delourme (Pierre-Georges), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Fontaine (Roger-Jean-François), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été blessé.
Dusautoir (Maurice-Henri-Georges), sergent-major; 16 ans de services, 10 campagnes.
Damoy (Jean-François), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. A été blessé.
Gonzales (Joseph), adjudant-chef; 17 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Mongin (Marcel-Auguste), adjudant-chef; 17 ans de services, 7 campagnes.
Limelette (Gilbert), adjudant-chef; 17 ans de services, 9 campagnes.
Chauvineau (Michel), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Grégoire (André-François), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Bleteau (Albert-Joseph), sergent-major; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Leca (Pierre-Antoine-Julien), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes.
Roger (Gabriel-Louis), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Yaouanec (Jean), adjudant; 12 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Kreslownikoff (Grégoire), adjudant; 17 ans de services, 9 campagnes.
Couturier (Yves), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Bouzou (Roger-Alexandre), adjudant-chef; 17 ans de services, 8 campagnes.
Bodin (Paul-Théophile), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Cohadier (Emile), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Masson (René-Pierre), adjudant; 22 ans de services, 3 campagnes.
Barbe (Pierre-Prosper-Joseph), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.
Philip (Pierre-Albert), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Liautey (André-François-Joseph), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Cambril (Hervé), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Marini (Jean-Marie-Augustin), adjudant-chef; 20 ans de services, 4 campagnes.
Scamaroni (François-Vincent), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Goussaire (Lucien-Louis), adjudant-chef; 17 ans de services, 7 campagnes.
Hilbert (Edouard), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Mader (Robert-Louis), adjudant-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Demay (René-Jean-Hippolyte), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Potier (Yvon-Charles-Ernest), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Gehin (Roger-Henri), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Largy (Henry-Emile), adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes.
Levaque (Jean-Maurice), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité
Tranchant (Jean), sergent-chef; 16 ans de services, 7 campagnes. A été blessé.
Boyer (Robert-Eugène), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Abbadie (Bernard-Laurent), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Voyez (Raoul-Jules), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Villelonge (Jean-Baptiste-Albert), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Bazerque (Jean-Albert), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Potier (Roger-Marcel), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Moreau (Pierre-Louis), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Duvignac (Jacques), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Pozzo di Borgo (Lucien-Aurélien), sergent-major; 13 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Lamard (Lucien-René), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Chatard (Claude-Louis), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes.
Larrive (Charles), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Goudier (Roland), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Bordenave (Georges-Mathieu-Jean), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Konkuyt (Henri-Roger), adjudant-chef; 16 services, 6 campagnes.
Devemy (Yves-Charles), adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes.
Cazes (Raymond-Louis), adjudant-chef; 13 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Herbelin (André-Prosper-Albert), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes.
Thiery (Maurice-Louis), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Poelger (Henri-Jacques), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Beau (Pierre-Paul-Louis), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Mantz (Gilbert-Nicolas), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité
Henry (Maurice), adjudant; 19 ans de services, 4 campagnes.
Schaack (Adrien-Charles), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Hazebroucq (René-Léon-Joseph), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Beaugendre (Georges-Armand), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Thiebaud (Henri-Joseph-Maurice), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Ponche (Oscar-Joseph-Louis), adjudant-chef; 18 ans de services, 5 campagnes.
Herbin (Jérémie), sergent-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Bessiron (Jean), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes.
Barrière (Edgard-Sébastien), sergent-major; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Garcia (Emmanuel-Eugène), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Colinet (Robert-Léon), adjudant-chef; 13 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Terzi (Rodolphe-Joseph-Ange), adjudant; 21 ans de services, 2 campagnes.
Menu (Roger-Edmond), adjudant; 20 ans de services, 3 campagnes.
Hermant (Marcel), sergent-major; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Adrien (Louis-Auguste), adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Casaubieilh-Laulhe (Jean-Baptiste), adjudant-chef; 18 ans de services, 5 campagnes.
Dufour (Maurice), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Blazy (Marcel-Jean-François-Joseph), maréchal des logis chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Briand (Jean-François), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes.
Heintz (Victor), sergent-major; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Willame (Pierre-Jean-Philippe), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Holot (Ferdinand-Joseph), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes.
Tortochaut (Jules-Léon), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Lacherez (André-Arthur-Joseph), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes.
Georgette (Marcel-Charles-Noël), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Gloeckler (Victor-Hugues), adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Fangeat (Edouard-Maxime), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Freyburger (Charles), sergent-major; 16 ans de services, 4 campagnes.
Hamon (Julien-Joseph-Marie), sergent-chef; 15 ans de services, 6 campagnes.
Ambos (Georges), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Ohlmann (Léon-Marie-Joseph), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes.
Mellon (André-Jean), adjudant-chef; 18 ans de services, 5 campagnes.

CADRE DES AGENTS DES CORPS DE TROUPE

Jacquiez (Claude-Adelbert), sergent-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Van de Put (André-Charles), adjudant-chef; 22 ans de services, 3 campagnes.
Chaffard (Jean-Aimé), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Rigaux (Pierre-Eugène), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Geng (Eugène-Charles), adjudant-chef; 19 ans de services, 5 campagnes.
Cosnefroy (Jean-Louis-Eugène), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Cupif (Amand-Auguste), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Menin (Roger-Louis), sergent-chef; 17 ans de services, 7 campagnes.
Delmas (René-Georges-Achille), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Celeri (Antoine-François), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes.

Lafont (Hermann-Roger), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Morgand (Pierre), sergent-major; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Marque (Victor-Jean-Louis-Marie), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Bourrel (Eugène-Louis), adjudant; 17 ans de services, 3 campagnes.
Treilhou (Marcel-Eloi), sergent-major; 15 ans de services, 8 campagnes.
Faisnel (Louis-Marie), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Faure (Georges), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Lacaze (Elie), adjudant; 18 ans de services, 5 campagnes.
Chablin (Lucien), adjudant-chef; 16 ans de services, 4 campagnes.
Doudier (Camille-Louis-Alfred), adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes.
Sibe (Joseph-Pierre-Paul), adjudant-chef; 18 ans de services, 3 campagnes.
Chemin (Alfred-Rémy), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Gekière (Henri-Léon), sergent-chef; 15 ans de services, 7 campagnes.
Allegrini (Paul), adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes.
Mondot (Raymond-Florent-Constant), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Gomet (Paul-Eugène-Gaston), adjudant; 19 ans de services, 3 campagnes.
Cuny (Robert), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Demion (Jean-Louis-Marie), adjudant; 17 ans de services, 5 campagnes.
Gelin (Marcel-Claudius-Benoît), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Genty (Max-Roger-Pierre), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Verrière (Guy-Célestin), adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes.
Vassart (Robert), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Prieur (Jean-Paul-Roger), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.

FORCES AUXILIAIRES DU MAROC

Mohamed ben Majoub, brigadier; 33 ans de services, 30 campagnes.
El Madani ben Lahcen, mokhazeni; 31 ans de services, 31 campagnes.
Mohamed ben Hamou, mokhazeni; 32 ans de services, 30 campagnes.
Mohamed ben Mohamed Amenhar, mokhazeni; 31 ans de services, 28 campagnes. A été blessé.
Aomar ben Allal, brigadier; 30 ans de services, 30 campagnes.
Ali Ou Amokrane, mokhazeni; 29 ans de services, 29 campagnes.
Bouamama ben Mohamed, chef makhzen; 40 ans de services, 15 campagnes.
Lahoussine ou Aomar, chef makhzen; 27 ans de services, 26 campagnes.
Abderrahman ben Mohamed, mokhazeni; 26 ans de services, 26 campagnes.
Mohamed ben Ahmed, mokhazeni; 25 ans de services, 25 campagnes.
Lahcen Ou Hammadi, mokhazeni; 25 ans de services, 25 campagnes. A été blessé.
Addi Ou Lahcen, mokhazeni; 25 ans de services, 25 campagnes.
M'Barek ben Mohamed, mokhazeni; 25 ans de services, 24 campagnes.
Larbi ben Ali, mokhazeni; 28 ans de services, 20 campagnes.
Brahim ben Abdallah, mokhazeni; 31 ans de services, 15 campagnes.
Kasmi Kaddour, chef de makhzen; 33 ans de services, 14 campagnes.
Si Salah ben Haddou, chef de makhzen; 23 ans de services, 23 campagnes.
Mezzouq ben Faradji, mokhazeni; 24 ans de services, 20 campagnes.
Ali Ou Aïssa, mokhazeni; 22 ans de services, 22 campagnes.
Hassein ould Ali, mokhazeni; 22 ans de services, 22 campagnes.
Jamma ben Bihi, mokhazeni; 22 ans de services, 22 campagnes.
Moulay Brahim ben Mohamed, mokhazeni; 28 ans de services, 16 campagnes.
Brahim ben Lahoucine, mokhazeni; 22 ans de services, 22 campagnes.
Mokhtar ben Mokhtar, mokhazeni; 31 ans de services, 12 campagnes.
Salah ben Barka, mokhazeni; 31 ans de services, 12 campagnes.
Mohammed ben Abdallah, dit Chergui, mokhazeni; 31 ans de services, 11 campagnes.
Mohamed ben Hammou, mokhazeni; 22 ans de services, 19 campagnes
Abdeslem ben Rechach, mokhazeni; 29 ans de services, 12 campagnes.
Akka ben Mohamed ben Hadj, mokhazeni; 29 ans de services, 11 campagnes. A été blessé.
Brahim Ou Naceur, chef de makhzen; 21 ans de services, 19 campagnes.
El Faraji ould Ali El Hamiani, mokhazeni; 30 ans de services, 10 campagnes.
Jelloul ould Slimane, mokhazeni; 30 ans de services, 10 campagnes.
Brahim Ou Ahmed, mokhazeni; 21 ans de services, 19 campagnes.
Mohamed ben Abdelkrim, mokhazeni; 20 ans de services, 20 campagnes.
Abdesselem ben Ahmed, mokhazeni; 20 ans de services, 19 campagnes.
Lahouscine ben Mohamed, mokhazeni; 20 ans de services, 20 campagnes.
Moulay Abdesselem ben Abdallah, mokhazeni; 19 ans de services, 19 campagnes.
Larbi ben Moh, mokhazeni; 29 ans de services, 10 campagnes.
Jeddoub ben Ou Ali, mokhazeni; 19 ans de services, 19 campagnes.
Mohamed ben Ali d'Hasseine Tili Ouani, mokhazeni; 30 ans de services, 9 campagnes.
Mohammed Ould Hammou El Menyai, mokhazeni; 31 ans de services, 7 campagnes.
Abdelkader ben Mohamed Ayache, mokhazeni; 30 ans de services, 9 campagnes.
Mohamed ben Guerri, mokhazeni; 18 ans de services, 18 campagnes.
Miloud Ould Sliman, mokhazeni; 28 ans de services, 8 campagnes.
Ben Abdesselem Chaoui, mokhazeni; 30 ans de services, 6 campagnes.
Hamadi ben El Ghazi, brigadier; 18 ans de services, 18 campagnes.
Mohand Azenag, mokhazeni; 19 ans de services, 16 campagnes.
Mohamed ben Lahoucine, mokhazeni; 17 ans de services, 15 campagnes. A été blessé et cité.
Abdelkader ben Amar, mokhazeni; 27 ans de services, 7 campagnes. A été blessé.
Lhassen ben Zerbouch, mokhazeni; 17 ans de services, 17 campagnes. A été blessé.
El Kebir ben Abbou, chef makhzen; 24 ans de services, 10 campagnes.
Salah ben Aomar, mokhazeni; 18 ans de services, 16 campagnes.
Kessou ben Hamadi, mokhazeni; 21 ans de services, 12 campagnes.
Hamida ben Si Mhamed, mokhazeni; 19 ans de services, 14 campagnes.
Taibi bel Haouari, mokhazeni; 16 ans de services, 16 campagnes.
Achour ben N'Moha, mokhazeni; 26 ans de services, 7 campagnes.
Mohamed ben Abbès, mokhazeni; 19 ans de services, 13 campagnes. A été blessé.
Akka ou Brahim, mokhazeni; 16 ans de services, 16 campagnes.
Bou Ali ben Larbi, mokhazeni; 18 ans de services, 13 campagnes.
Ahmed Ou Taleb, mokhazeni; 16 ans de services, 16 campagnes. A été blessé.
Addi Ou Hammou, mokhazeni; 29 ans de services, 3 campagnes.
El Maadi ben Embarck, mokhazeni; 16 ans de services, 16 campagnes. A été blessé.
Lahoussin ben Mohamed, mokhazeni; 24 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Ahmed ben Lhacen, mokhazeni; 27 ans de services, 4 campagnes.
Ali ben Driss, mokhazeni; 27 ans de services, 5 campagnes.
M'Ahmed ben Lahcen, mokhazeni; 29 ans de services, 1 campagne. A été blessé.
Abdallah ben Mohamed, brigadier; 21 ans de services, 10 campagnes.
Saïd Ou Ahmed, brigadier; 18 ans de services, 13 campagnes.
Moulay Ali Ou Saïd, mokhazeni; 21 ans de services, 10 campagnes.
Layachi ben Bark, mokhazeni; 15 ans de services, 16 campagnes.

RECRUTEMENT ET STATISTIQUE

Barrère (Pierre-Jacques-Pascal), adjudant; 23 ans de services, 2 campagnes.
Devaux (Jean-Marie), adjudant; 21 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Hennemann (Marcel-Jacques), adjudant; 20 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Guigot (Joseph-Henri-Louis-Eugène), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes.
Delage (Pierre), adjudant; 23 ans de services, 1 campagne.
Alphonsy (Yves-Lucien), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Trillaud (André-Léopold-Maurice), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Ponzio (Alcide-Jean-Alfred), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Sworowski (Valentin), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Mange (Cesar-Louis), sergent-major; 15 ans de services, 8 campagnes.
Lumet (Georges-Léon), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Allanic (Malo-Ferdinand), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Wattez (Julien-François-Octave), adjudant; 21 ans de services, 2 campagnes.

GENIE

Français.

SOUS-OFFICIERS

Hancart (Béranger-François), adjudant; 18 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Faizand (Raymond), sergent-chef; 20 ans de services, 9 campagnes.
Pincemin (Louis-Jean-Emile), adjudant; 15 ans de services, 13 campagnes.
Santonja (Paul), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Candelon (Guy-Jean), adjudant-chef; 17 ans de services, 10 campagnes.
Babouot (Emile-Frédéric), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. A été blessé.
Poujardieu (Jean-Gérard), sergent-chef; 16 ans de services, 12 campagnes.
Bouchon (Louis), adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.
Marduel (Jean-Pierre), adjudant; 17 ans de services, 10 campagnes.
Nussbaumer (Auguste-Edouard), adjudant-chef; 18 ans de services, 8 campagnes.
Renaud (Adrien), adjudant-chef; 19 ans de services, 7 campagnes.
Bouvier (René), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes.
Billamboz (Charles-Jules-Albin), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes.
Meresse (Robert), adjudant; 18 ans de services, 8 campagnes.
Denonain (Gérard-Isidore-Armand), adjudant; 18 ans de services; 7 campagnes.
Ballivet (Régis-André), adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Quimbel (Pierre-Max-Alfred), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Fuzelier (Daniel-Gaston), sergent-chef; 18 ans de services, 8 campagnes.
Cretle (Raymond-Maurice), sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Carrette (Jean-Henri-Joseph), adjudant-chef; 17 ans de services, 9 campagnes.
Guilbert (Ernest-Pierre-Ovide), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Cholley (Jacques), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Colmont (Pierre-Albert-Emile), adjudant-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Lejuste (René-Eugène-Célestin), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Jencel (Fernand-Félix), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Jeanpierre (Georges-Roger), adjudant-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Langlois (Robert-Lucien), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Giordano (Albert), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Gossin (Hubert), adjudant; 18 ans de services, 7 campagnes.
Grenier-Boley (Léon-Joseph), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Cadoret (Henri-François), adjudant; 19 ans de services, 6 campagnes.
Lebras (André-Jean), adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes.
Lefeuvre (Emile-Jean), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Burgevin (Eugène), sergent-chef; 18 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Palmaro (Honoré-Germain), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Verguet (Paul-Emile-Joseph), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Ricard (Lucien-François), adjudant; 19 ans de services, 5 campagnes.
Navid (Léon), adjudant-chef; 13 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Roulette (Roger-Jean), sergent; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Mazelier (Amable-Eugène-Marcel), sergent-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Toussaint (Jean-Joseph-Célestin), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Le Morvan (Léon-Hervé-Marie), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Thomas (Roger-Joseph-Martin), adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes.
Leroy (René), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Boissaux (Henri-Louis), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Barbecanne (René), adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes.
Binant (Joseph), sergent-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Dujardin (Alfred), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes.
Ribère (Jean-Louis-René), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Rousset (Albert-Joseph), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes
Perruez (Raphaël-Emile-Paul), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Roux (Albert), adjudant; 18 ans de services, 3 campagnes.
François (Jean), sergent-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Guichard (Louis-Georges), adjudant-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Grimault (André-Paul), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Sapena (Charles), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Bernède (Léopold-Charles-Marius), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes.
Dessort (Raymond-René-Roger), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Balland (Jean-Baptiste), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Esposito (Albert), adjudant; 13 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Heinon (Jacques), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Gonzalez (Ernest), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Bringuier (André-Antoine), sergent-chef; 16 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Bader (Raymond-Louis), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes.
Halleguen (Jean-Marie), adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes.
Jerome (Georges-Edmond-Albert), adjudant; 13 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Mathurin (Serge-Paul), adjudant-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Risterucci (Paul-Mathieu), adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Peslier (Roger-Bernard-Paul), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Helle (Joseph), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Larivière (Ghislain), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et vité. Prise de rang à compter du 5 juin 1950 (décédé le 6 juin 1950.)
Fisson (Adrien-Joseph), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Chevrier (Robert-Maurice), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Stefani (Paul-Joseph), adjudant; 13 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Glaser (Robert), adjudant; 13 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Cazes (William-Fernand-Louis), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Varlez (Eugène-Achille-Nicolas), adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Herpain (Roland), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Mereau (Pierre-Etienne), adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes.
Rochard (Alexis-Marie-Ange-François), adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Terris (Michel), adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Besnier (Raymond), adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Collombet (François-Marius), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Farge (Pierre-Victor-Georges), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Druesne (Arthur-Jules), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Perucchietti (Pierre-Emile), adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Frinot (René-Lucien-Narcisse), adjudant-chef; 20 ans de services, 1 campagne.
Doisy (Gustave-Paul), adjudant-chef; 13 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Simon (Bernard-Louis), adjudant-chef; 17 ans de services, 4 campagnes.
Goze (Jean-François), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

HOMMES DE TROUPE

Graillat (Henri), caporal-chef; 18 ans de services, 7 campagnes.
Edel (Eugène), soldat; 15 ans de services, 9 campagnes.
Kadem Mohamed, mle A 988, sapeur de 1re classe; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.

Servant au titre nord-africain.

SOUS-OFFICIERS

Mansiriman (Kamara), mle 49316, sergent-chef; 14 ans de services, 13 campagnes.
N'Tio (Diallo), mle 16980, sergent-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Bakary (Diarra), mle 46372, adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.

Si Mohamed ben Hassane, mle P. 1356, sergent; 15 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Mohamed ben M'Barek, mle O/2292, sergent; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Abdesselem ben Mohamed, mle 9923, sergent-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

HOMMES DE TROUPE

Sohodo (Savadogo), mle 15893, premier sapeur mineur; 15 ans de services, 15 campagnes.
Ali ben Abdallah ben Brahim, mle 1627/L 31, soldat; 18 ans de services, 7 campagnes.
Doua, mle 91558, maître ouvrier; 15 ans de services, 10 campagnes.
Mohamed ben Aleya ben Embarek el Djendoubi, mle 27/L. 35, caporal; 15 ans de services, 9 campagnes.
Ahmed ben Lhacen, mle A 194/36, caporal-chef; 13 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
El Kébir ben Mohamed ben Hamadi, mle A 1887, caporal; 15 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Mohamed ben Ammar ben Lahsen, mle A 1561, caporal; 13 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

MATERIEL

Français.

Prigent (Jean-Baptiste-Marie), adjudant; 19 ans de services, 9 campagnes. A été blessé.
Jacquey (Robert-Jules), maréchal des logis major; 17 ans de services, 11 campagnes.
Losa (Agostino), maréchal des logis major; 14 ans de services, 14 campagnes.
Rata (Gérard), adjudant; 14 ans de services; 13 campagnes.
Simonot (Amédée-Henri-Eugène), maréchal des logis major; 16 ans de services, 12 campagnes.
Florentin (Alphonse), adjudant; 15 ans de services, 13 campagnes.
Royer (Maurice-Philippe), adjudant; 20 ans de services, 7 campagnes.
Raveau (Marcel), adjudant; 18 ans de services, 9 campagnes.
Bub (Guillaume-Auguste), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 11 campagnes. A été blessé.
Martinez (Antoine), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Lhoumeau (Robert), adjudant; 18 ans de services, 9 campagnes.
Campion (Jean-Baptiste), adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.
Gerieux (Joseph-Gilbert), maréchal des logis chef; 17 ans de services, 9 campagnes.
Enault (Léon-Ulysse), adjudant; 18 ans de services, 8 campagnes.
Jehenne (Jean-Gaston), adjudant-chef; 14 ans de services, 12 campagnes.
Picard (Louis-Aristide), adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes.
Jair (Louis-Marie-Joseph), adjudant; 17 ans de services, 9 campagnes.
Vial (Georges-Victor), adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Habeck (Maurice), adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Chassagne (Antoine-François), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
André (Raoul), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Mouret (Pierre), adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Grave (Joseph), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Burette (Georges-Emile), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Cron (Marcel), adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Fourdinier (Jean-Lucien-Gérard), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes.
Regnier (Georges-Marie-Paul), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Moreau (André), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Deckert (Louis-Eloi), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Varaillon (Georges), maréchal des logis major; 16 ans de services, 9 campagnes.
Burggraf (Jean-Eugène), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Rouges (Jean-Léon), adjudant; 16 ans de services, 11 campagnes.
Combet (Emile), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes.
Voillot (Claude), adjudant armurier; 16 ans de services, 9 campagnes.
Brossard (Stéphane), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Soriano (François), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Guyonnet (Jean-Pierre), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Cantou (Marcel-Laurent-Baptiste), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Jan (Tristan-Sébastien), adjudant-chef; 18 ans de services, 7 campagnes.
Guyrech (Jacques-Pierre), adjudant; 13 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Bertogli (Baldo), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Garachon (Pierre-Marie-François), adjudant; 19 ans de services, 6 campagnes.
Bligny (Henri-Victor), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Julienne (Léon-Henri-Victor), adjudant; 19 ans de services, 6 campagnes.
Bayle (Henri-Marie-Pierre), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Pahin (Henri-Louis), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Metral (Henri), adjudant armurier; 15 ans de services, 10 campagnes.
Pelletier (Louis-Antoine), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Charlron (Henri), adjudant-chef; 17 ans de services, 8 campagnes.
Grand-Jean (Armand), adjudant-chef; 18 ans de services, 7 campagnes.
Andreani (Thomas), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Vibes (Jean-Marie-Louis), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Grosperrin (René-Pierre), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Debelvalet (Auguste-Alfred), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Laffont (Pierre), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Pavis (Jean-Marie-Joseph-Pierre), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Poirier (Yvan-Denis), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Godard (Bernard-Fernand), adjudant; 15 ans de serices, 9 campagnes.
Marzan (René-André), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Laporte (Charles-Jean-Marie), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes
Muracciole (Martin), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Hoellinger (Ferdinand-Jean), adjudant-chef ; 22 ans de services, 2 campagnes.
Duru (Henri-Roger), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Clapeau (Jean-Baptiste), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Maure (Jules), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Dupont (Henri-Edouard), aspirant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Aïda ben Sadoun ben Maouaz, mle MLM 234, brigadier-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Maamri Aïssa ben Ammar, mle LM 380, soldat; 15 ans de services, 9 campagnes.
Wihlm (Yvan-Charles), adjudant-chef; 22 ans de services. 2 campagnes.
S. N. P. Bachir ben Belgacem, mle LM 277, maréchal des logis; 15 ans de services, 9 campagnes.
Thiébaut (Louis-Léon), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Deromas (Julien), maréchal des logis major; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Ziiouni Abdelkader ben Sliman, maréchal des logis; 16 ans de services, 8 campagnes.
Guillepain (Gabriel-Fernand), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Denonfoux (Jean-Emile-Nicolas), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Blineau (Pierre), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Fanes (Roger-Paul), adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes. A été blessé.
Cuinat-Guerraz (Henri-Olivier), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Munsch (Paul-Emile), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Pasquet (André), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Maillet (Aimé-Nicolas-Joseph), adjudant-chef; 21 ans de services, 3 campagnes.
Landure (Jean-Etienne), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Mandron (Charles-Théodore), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Robin (Clair-Lucien-Jules), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Toussaint (Albert-Paul), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes.
Flonneau (Paul-René), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes.
Jacquot (Camille-André), adjudant; 19 ans de services, 4 campagnes.
Sorbier (Alexandre-Bertin), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Sensique (Jean-Marcel), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.

Bernadet (Gérard), adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes. A été blessé.
Delbut (Jean-Marie), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Thirriard (Marcel-Arthur), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes.
Clotaire (Jean), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Vandeville (Claude-Alfred), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Pla (François), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Neumann (Roger-Jean-Jules), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Heck (Théodore-François), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Bartholemot (Camille-François), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Chevas (Gustave-Michel), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Tara (Fernand-Frédéric), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Mariotte (Robert-Paul), adjudant-chef; 21 ans de services, 3 campagnes.
Daumas (Germain-Fernand-Alexis), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Sitterle (Ernest-Henri), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Yvet (Ange-Marie-Joseph), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Stock (Jean-Nicolas), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Potelleret (Eugène), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Guillemin (Georges-Lucien), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Arnaud (Jean-Albert), adjudant; 18 ans de services; 6 campagnes.
Darmendrail (Georges), adjudant, maître armurier; 16 ans de services, 6 campagnes.
Renversez (Michel-Ernest), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Poisson (Jean-Claude-René), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Ricort (Gabriel-Laurent), adjudant; 16 ans de services, 5 campagnes.
Mons (Hilaire-Benjamin-Martin), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Pernodat (Pierre-Marius), adjudant-chef; 21 ans de services, 2 campagnes.
Muller (Joseph), adjudant-chef; 13 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Loubet (René-Elie-Marius), adjudant; 18 ans de services, 5 campagnes.
Chidaine (Alphonse-Ernest-Martin), adjudant; 18 ans de services, 5 campagnes.
Weber (Louis-Marie-Pierre), adjudant-chef; 22 ans de services, 1 campagne.
Mathieu (Alfred-Louis-Achille), adjudant-chef; 19 ans de services, 4 campagnes.
Georges (Henri-Marie-Antoine), adjudant-chef; 20 ans de services, 2 campagnes. A été blessé.
Legrand (Bernard-Francis), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Gorsse (Gabriel-Ange-Charles), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Tanguy (Marcel-Eugène), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Williams (Roger-Alexandre), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Quequet (Henri-Georges), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Leizour (Pierre-Marie), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Fourgeot (Georges-Célestin), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Gris (Robert-Pierre-Marcel), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Normand (Emile-Henri), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Pencet (Gilbert-Eugène-Ernest), adjudant-chef; 19 ans de services, 4 campagnes.
Chaumont (Jean), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Jacob (Robert-Louis), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Mean (Edmond), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Sergeant (Robert), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Cabanel (Jean-Paul-Marcel), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Drecq (Raymond-Adolphe), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Raffier (Pierre), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Loncan (Etienne), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Cavarroc (Alain-Germain), adjudant-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Mangin (Edmond-Denis), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Pelcat (Georges-Albert-Nicolas), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Masbou (Georges-Roger-Fernand), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Azais (Pierre), mle A 42, adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Guiguet (Yvan), adjudant; 16 ans de services, 3 campagnes.
Barrois (Charles-Narcisse-Edmond), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Miquel (Maurice-Henri), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Steyaert (Gentil), adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes.
Pichon (Georges-Edmond), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Lafitte (Pierre-François-Lucien), adjudant-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Sintes (Louis), adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Servant au titre nord-africain.

Aomar ben Fatmi, mle A 24, soldat de 1re classe; 19 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Raho ben Bachir, mle J 35, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 8 campagnes.
Salah ben Mohamed ben Khémis, mle 4313/L 31, soldat; 18 ans de services, 8 campagnes.
El Hadi ben Mohamed, mle 3680/32, soldat; 17 ans de services, 7 campagnes.
Mohamed ben Mohamed ben Salah, mle 528/L 34, soldat; 15 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Abdallah ben Othman ben Mabrouck, mle ACAT 6/L 35, brigadier-chef; 15 ans de services, 8 campagnes A été cité.
Larbi ben Ghati ben Mati, mle A 1829/35, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.
Achour ben Lhacen, mle 0-698, soldat de 1re classe; 16 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Mohamed ben Smain, mle A 713, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

INTENDANCE

Français.

SOUS-OFFICIERS

Guilmont (Henri-Roger), sergent-major, 15 ans de services, 13 campagnes.
Wibratte (Marcel-Louis), adjudant, 20 ans de services, 9 campagnes.
Gonzalez (Martin-Jean), sergent-chef, 15 ans de services, 11 campagnes.
Lohe (Marcel), sergent-major, 15 ans de services, 12 campagnes.
Bardy (Marcel-Achille), adjudant, 15 ans de services, 12 campagnes.
Laborde (René), sergent-major, 15 ans de services, 12 campagnes.
Ridez (Robert-Constant-Théophile), sergent-chef, 16 ans de services, 9 campagnes.
Maissiat (Albert-Louis-Léopold), adjudant, 15 ans de services, 11 campagnes.
Touati (Abdelkader), mle 0244, sergent, 16 ans de services, 9 campagnes. A été blessé.
Gross (Robert), sergent-major, 14 ans de services, 10 campagnes.
Pichon (Yves-Marie), adjudant, 15 ans de services, 9 campagnes.
Morvan (Louis-Marie), sergent-major; 15 ans de services, 11 campagnes.
Fangeau (Jean-Antoine), sergent-major; 14 ans de services, 11 campagnes.
Lisabaut (Maurice), sergent; 14 ans de services, 11 campagnes.
Peyrani (Eugène), sergent-major; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Faget (Valentin), sergent-major; 14 ans de services, 11 campagnes.
Laudouar (Jean-Sylvestre), sergent-major; 15 ans de services, 10 campagnes
Deblaton (Henri), sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Pery (Jean-Camille-Albert), sergent-major; 16 ans de services, 9 campagnes.
Foucoult (Régis), sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Ligier (Louis-Marie), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Castebrunet (André-Charles), sergent-major; 15 ans de services, 9 campagnes.
Labadie (Edouard-Adolphe-Albert), sergent-major; 19 ans de services, 5 campagnes.
Dayron (Robert-Alexandre), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes.
Zemour (Albert-Jules-Jean), sergent-major; 19 ans de services, 5 campagnes.

Cacheux (Jean-Pierre), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Dutay (Jacques), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes.
Picarat (Daniel-Fernand), sergent-major; 14 ans de services, 10 campagnes.
Bigaud (Georges-Marcel), sergent-major; 19 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Sailley (René), sergent-major; 15 ans de services, 9 campagnes.
Etchessahar (Joseph-Marcel), sergent-major; 15 ans de services, 9 campagnes
Wallig (André-Jules), sergent-major; 15 ans de services, 9 campagnes.
Tyrieux (André-Augustin), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Humbert (André-Marcel), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes.
Barde-Dumain (Joseph-Auguste-Fernand), sergent-major; 14 ans de services, 9 campagnes.
Faynot (Marie-Jules-Henri), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Auffinger (André-Eugène-Gilbert), adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Masseus (Georges-Vidal-Jules), sergent-major; 15 ans de services, 8 campagnes.
Rallier (Eugène-Victor), sergent-chef; 18 ans de services, 5 campagnes.
Lerosey (Raymond-René), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Letendart (Joseph-Alfred-Gustave), sergent-major; 15 ans de services, 8 campagnes.
Chaumereuil® (Alphonse-Henri), sergent-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Bouyrat (Georges-René), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes
Doudies (Paul-Jean), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes
Perrin (Jean-Marie), sergent-chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Carboni (Albert), sergent-major; 15 ans de services, 8 campagnes
Chaillot (Albert-Gérard), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes
Bissonnier (Armand), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes.
Grosliley (Luc), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes.
Vantajol (Henri-Jean), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Vernier (Jean-Georges), adjudant; 20 ans de services, 3 campagnes
Begue (Pierre-Raoul), sergent-major; 15 ans de services, 8 campagnes.
Couturier (André-Alfred), sergent-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
David (Jean-Baptiste), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes
Esteve (Norbert-Guy), adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes.
Dubos (Daniel), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Thomas (Roger-Marius), sergent-major; 13 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Bursi (Charles-Roch), sergent-major; 13 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Pauthier (Maurice-Auguste), sergent-major; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Guibert (Marcel-Emile-Léon), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité
Pascreau (André), sergent-major; 15 ans de services, 8 campagnes.
Auneau (Marcel-Marie), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Ourset (Edmond-Eugène), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Audo (Georges-Pierre-Marie), sergent-chef; 14 ans de services, 8 campagnes.
Thaunay (Pierre-André), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Munizer (René), adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes.
Garrigue (Alain), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes.
Rumebe (Elie-Jean-Jérôme), adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes.
Mace (Gaston-Albert), adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes.
Namur (René-Pierre), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes
Legout (Yves-Jean-Jacques), adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes.
Masbou (René-Yvon), sergent-major; 14 ans de services, 8 campagnes.

MAITRES OUVRIERS

Rabelle (André-Alfred-Albert), sergent-chef, maître tailleur; 23 ans de services, 7 campagnes.
Cordier (Paul-Charles), sergent, maître cordonnier; 20 ans de services, 8 campagnes.
Sannier (Gaston-Jules), sergent, maître-ouvrier tailleur; 24 ans de services, 3 campagnes.

Servant au titre nord-africain.

SOUS-OFFICIERS

Thami ben Driss ben Tahar, mle A 1883, sergent-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Ali ben Hammou, mle A 1033, sergent; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

HOMME DE TROUPE

Mohamed ben Maali, mle A 1121/35, caporal; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.

ETAT-MAJOR DE L'ARMEE

Poste aux armées.

Fouillaret (Joseph), adjudant-chef; 23 ans de services, 5 campagnes.

TROUPES COLONIALES

INFANTERIE

Français.

Djardjoura Soubhi Djordji, sergent; 20 ans de services, 19 campagnes.
Trompan (Armand), caporal-chef; 25 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Cosset (Auguste), adjudant; 19 ans de services, 14 campagnes.
Erudel (Hilaire-Aimé-Alex), adjudant-chef; 21 ans de services, 12 campagnes.
Landolfini (Barthélémy), sergent-chef; 17 ans de services, 14 campagnes. A été cité.
Rollin (Albert), caporal-chef; 19 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Delacour (Edouard-Philippe), adjudant-chef; 22 ans de services, 8 campagnes (prise de rang à compter du 12 mai 1950).
Riaudel (Eugène), caporal-chef; 19 ans de services, 11 campagnes.
Geraud (Pierre), soldat de 1re classe; 20 ans de services, 10 campagnes.
Martinez (François), adjudant; 17 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Huynh Van Phuong (Augustin), mle 87, sergent-chef; 16 ans de services, 14 campagnes.
Muyllaert (Rémi-René), adjudant; 18 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Leonetti (Augustin), adjudant; 19 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Rolland (Albert), caporal-chef; 18 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Deroubaix (Lucien), sergent-chef; 18 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Grisoni (Césaire), sergent-chef; 15 ans de services, 14 campagnes. A été cité.
Monnier (Jacques-René), sergent; 18 ans de services, 12 campagnes.
Boinot (Joseph-André), caporal-chef; 16 ans de services, 13 campagnes.
Joumel (René), sergent-chef; 17 ans de services, 12 campagnes.
Tallian (Basile), caporal-chef; 17 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Sy (Thierno), sergent; 17 ans de services, 12 campagnes.
Giacomoni (Loreno), sergent-chef; 15 ans de services, 13 campagnes.
Fleury (Georges-André), caporal-chef; 18 ans de services, 9 campagnes. A été blessé.
Cas (Emile-Marcel-Louis), adjudant; 15 ans de services, 14 campagnes. A été cité.
Druel (Henri-Maurice), sergent-chef clairon; 15 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Rossini (Jean-Paul), caporal; 19 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Munier (Gaston-Jules), adjudant; 18 ans de services, 11 campagnes.
Deruet (Marcel), sergent; 16 ans de services, 13 campagnes.
Cotinat (Jean), sergent; 15 ans de services, 13 campagnes.
Le Scanff (Jean-Marie), caporal-chef; 19 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Vassal (Louis-Georges), sergent-chef; 15 ans de services, 13 campagnes.
Naslin (Hubert-Paul-Henri), sergent; 16 ans de services, 13 campagnes.
Margely (Jean), adjudant; 17 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Vasseur (Raymond-Paul), sergent; 15 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

Faille (Théophile), caporal-chef; 17 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Durand (Gaston-François), sergent; 16 ans de services, 12 campagnes.
Lebon (Jouvence-Germain), sergent-chef; 18 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Leccia (Paulin), sergent-chef; 15 ans de services, 18 campagnes. A été cité.
Franceschi (Zéphirin), adjudant-chef; 19 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Othart (Jean-Pierre), adjudant; 17 ans de services, 11 campagnes.
Orgerit (Albert-Augustin), caporal-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. A été blessé.
Amalric (Maurice-Jean), adjudant; 19 ans de services, 6 campagnes.
Fortune (Conjandessou), caporal-chef, mle 38 P; 15 ans de services, 13 campagnes.
Thobois (Léon), adjudant-chef; 17 ans de services, 10 campagnes.
Degrois (Radjagobalou), mle 27, adjudant-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Royer (Célestin), sergent-chef; 15 ans de services, 12 campagnes. A été blessé.
Nizet (Louis-Lambert-Joseph), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Maître (Georges-Emmanuel), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Dubois (Fernand-Jules), sergent-chef; 14 ans de services, 13 campagnes. A été blessé.
Maushard (Jules), caporal-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. A été blessé.
Maugin (Emilien), adjudant; 18 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Bernard (Emile), sergent-chef; 18 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Breton (Joseph-Louis-Marie), sergent-chef; 18 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Pastouret (Georges), sergent-chef; 16 ans de services, 12 campagnes.
Simorre (Edouard-Emile), sergent; 15 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Bonvalot (Marcel), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Hesse (Léon), sergent; 15 ans de services, 12 campagnes.
Rolland (Jean), caporal-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Collardeau (René), sergent-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Grobet (François), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Soum (Pierre-Armand), adjudant-chef; 19 ans de services, 9 campagnes.
Pomi (Paul-Oveste), adjudant-chef; 18 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Kirsch (René-Henri), sergent-chef; 14 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.
Barcos (Antoine), adjudant; 15 ans de services, 13 campagnes.
Paoli (Paul), adjudant; 16 ans de services, 12 campagnes.
Docquois (Albert-Désiré), sergent-major; 15 ans de services, 13 campagnes.
Dupuisat (André-Lucien), adjudant-chef; 13 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.
Norguet (Maurice), sergent; 15 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Martin (Joseph), caporal-chef; 15 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Gosse (Félicien-Lucien), sergent; 14 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Havel (André), adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Leccia (Ange), adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.
Sablayroles (Roger-Joseph-Louis), adjudant-chef; 18 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Chetrit (Edgard), sergent-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Rose (Louis-Laurent-André), sergent-chef; 17 ans de services.
Duchel (Edmond), sergent-chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Jean (Albert), sergent-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.
Orsatti (Victor), sergent; 14 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Giudicelli (Emile), adjudant; 14 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Bodin (Rémy-Joseph), caporal; 18 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.
Pasquini (Joseph-Noël), sergent; 15 ans de services, 12 campagnes.
Augé (Jean-Marie-Alphonse), adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.
Lemaître (Désiré), adjudant; 16 ans de services, 11 campagnes.
Wyckaert (Georges), sergent-chef; 15 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Tanguy (Yves), sergent-chef; 17 ans de services, 10 campagnes.
Lunven (Joseph), adjudant-chef; 17 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Meulle (Armand), adjudant-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Bartoli (Jean-André), adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes.
Huet (Désiré-Lucien), caporal-chef, 14 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Coeffier (Fernand-Noël-Edmond), adjudant-chef trompette major; 15 ans de services, 12 campagnes.
Eichinger (Clément), adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes.
Lecronnier (Raymond-Louis-Auguste), caporal-chef; 16 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Thuong Nguyen Van, adjudant-chef, mle 6319; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Sinsou (Raymond), sergent; 15 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Le Roux (Yves-Marie-Guillaume), adjudant; 16 ans de services, 11 campagnes.
Mellado (Jean-Louis), adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.
Kerbrat (François-Marie), sergent; 15 ans de services, 11 campagnes.
Desclos (Joseph), adjudant; 18 ans de services, 9 campagnes.
Quatrelivre (Edmond-Marie-Joseph), sergent-chef; 17 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Petrelli (Jean), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité et blessé.
De Campos (Etienne), adjudant; 16 ans de services, 11 campagnes.
Fritsch (Edouard), adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Luciani (Jean-Luc), caporal-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Herblot (Daniel), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Lamic (Rogel-Paul-Louis), adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Thévenin (Robert), sergent-chef; 15 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Coignard (Jean-Yves), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Seris (Jean), sergent-chef; 16 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Kieffer (Jean-François), caporal; 13 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.
Manfredi (Modeste), soldat de 1re classe; 14 ans de services, 11 campagnes. A été blessé.
Stordeur (André-Paul), adjudant-chef; 15 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Lafeuillée (Henri), sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Sutaine (Henri-Auguste-Edouard), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Dubois (Marcel), adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Cornic (Fernand-Marie), sergent; 13 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.
Herce (Léon), sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Roos (Robert), sergent; 15 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Guihard (Jean-Marie), sergent-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité
Martinculet (Georges-Albert), sergent; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Boussard (Corentin), sergent; 16 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Brunet (Franc-Norbert-Pierre), caporal-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Venturini (Joseph), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Quidu (Joseph-Marie), sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
François (Auguste), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes. A été blessé.
Ravily (Lucien-Jules-Antoine), sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Laroche (René), sergent-chef; 16 ans de services, 9 campagnes. A été blessé.
Gardot (Alfred-Léon), adjudant; 17 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Barretieri (Robert), adjudant-chef; 17 ans de services, 9 campagnes.
Ronceray (René), adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Wehrle (Louis), sergent; 15 ans de services, 11 campagnes.
Pègue (Jean), adjudant; 17 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Vallerin (Fernand), sergent-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Bègue (Jean-Jules), sergent-major; 16 ans de services, 10 campagnes.
Jandot (Roger-Julien-Antonin), adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Kormann (François-Pierre), sergent; 14 ans de services. 12 campagnes. A été cité.
Maigrot (Roger-Georges), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.

Grimaldi (Charles), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Kane (Malick), mle 452, adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Delhoustal (Albert-Pierre-Auguste), sergent-chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Pietri (Vincent), sergent; 15 ans de services, 11 campagnes.
Pouget (Alfred), sergent; 19 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Gourgues (Pierre-Georges), sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Labrux (René), sergent; 14 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Mohamed (Houssaine), mle 50, sergent-major; 15 ans de services, 11 campagnes.
Maurizi (Laurent-Louis), sergent; 14 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Mirandelle (Jean), caporal-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Gendarme (Fernand), caporal; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Stafin (Henri-Jean), adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Bureau (Jean-François-Louis-Emile), caporal-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Malachanne (André), adjudant-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Murgier (Paul), sergent; 14 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Courtois (Gilbert-Arsène), sergent; 15 ans de services, 11 campagnes.
Gaquière (Marcel-Eugène), adjudant-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Tessier (André), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Michoux (Léon-Camille-Ernest), sergent-chef; 13 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Roy (René-Yves), sergent; 15 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Baudic (André-Pierre-Marie), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Papon (Georges-Marcel), sergent; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Ponsin (Rémy), sergent; 15 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Berteloot (Louis-Marie), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Delsol (André-Louis), sergent; 13 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.
Thomazeau (Georges-Armand), sergent; 15 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Etrich (René), sergent; 16 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Lagarde (François), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Piffeteau (Pierre), sergent; 15 ans de services, 11 campagnes.
Fratani (Toussaint), sergent; 13 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.
Mariani (François-Marie), sergent-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Fratani (Antoine), sergent; 15 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Gentulus (Jean-Marie), adjudant; 17 ans de services, 9 campagnes.
Durlez (Lucien), sergent-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Muraccioli (François) sergent; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Beugnon (René-Jacques-Léon), adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Stockmart (Armand-Pierre), sergent; 15 ans de services, 11 campagnes.
Chapillon (Abel), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Lascor (Laurent), sergent; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Gonzalès (Jean), sergent; 14 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Masino (André-François), sergent-chef; 16 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Le Chevalier (Pierre), sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Muscatelli (Antoine), adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes.
Brun (Emile-Albert, sergent; 13 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Susini (Etienne), adjudant; 15 ans de service, 10 campagnes.
Pernot (Paul-Félicien-Adrien), adjudant-chef; 13 ans de services, 9 campagnes. A été blessé.
Roulleau (Michel-Marie-Gustave), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Fratani (Ange), sergent; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Huot (Guy-Paul), sergent-major; 17 ans de services, 9 campagnes.
Jarrioz (Marcel), sergent; 14 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Petit (Yvon-Rémy-Edouard), adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes.
Placeraud (Wilfrid), sergent; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Burgermeister (Lucien), adjudant; 17 ans de services, 8 campagnes.
Ngoc (Jean-Marie), sergent-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Le Bihan (Ange-Pierre-Marie), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été blessé.
Chopard (René-Emile-Louis), adjudant-chef; 16 ans de services, 9 campagnes. A été blessé.
Verdiéq (Marcel), adjudant-chef; 17 ans de services, 8 campagnes.
Trossat (André), sergent-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Tillet (Raymond), adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Douchand (Robert-Marius), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Philippe (François-Marie), sergent-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Claraz (Louis-Irénée), adjudant-chef; 17 ans de services, 8 campagnes.
Thorel (Xavier-Marie), adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Dumont (Christian-Paul), adjudant; 13 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Navarro (François), sergent; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Baranger (Alfred), adjudant; 13 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Dupriez (Louis), adjudant-chef; 13 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Lecrivain (Paul-Eugène), adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Sirdey (Emile-Eugène), sergent; 14 ans de services, 12 campagnes A été cité.
Moulac (Ernest), soldat de 1re classe; 13 ans de services, 11 campagnes. A été blessé.
Sarpedon (Georges-Léopold), adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Pancrazi (Pierre), sergent; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Le Men (Eugène), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Chenevier (Roger-Edouard-Paul), soldat de 1re classe; 14 ans de services, 11 campagnes. A été blessé.
Lecordier (Alexandre-François-Alphonse), sergent; 15 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Parmentier (Louis-Emile), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Bousseau (Paul-Marius), sergent-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Schmid (Charles), caporal; 14 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Le Roy (René-Michel), sergent-chef; 16 ans de services, 9 campagnes. A été blessé.
Baguet (Henri-Paul-Victor), adjudant-chef; 17 ans de services, 7 campagnes.
Marchi (Jean-Paul), sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Laffargue (Louis), adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes.
Chalumeau (Victor-Simon), adjudant-chef; 18 ans de services, 8 campagnes.
Olmeta (Joseph), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Cunin (Hubert-Charles), sergent-major; 15 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Joseph (Robert), sergent; 17 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Dintras (Edgard), sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Couillaud (Guy), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Erdmann (Henri), adjudant-chef; 16 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Bernardini (Jean), sergent; 13 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Gabrielli (Antoine-Toussaint), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Bleza (Gaston-Sébastien), adjudant; 13 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Michelangeli (Paul-César), sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Pitzus (Ernest), sergent-chef; 13 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Roux (Joseph), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Cavallo (Pierre), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Cotonnec (Albert-Louis-Joseph), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Becker (Jean), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

Genest (Raoul-Marius-Barthélemy), sergent-chef; 13 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Massieu (Camille), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.
Ferrandi (Ange-Antoine), adjudant; 13 ans de services, 12 campagnes.
Litzler (Auguste), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Botrel (Francis), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Rousseau (Olivier-Placide), sergent; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Neveu (Armand), sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Schellhorn (Jean-Raymond), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Claudel (René-Albert), sergent; 15 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Elie (Paul-Charles-Alfred), adjudant-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Verdier (Eugène-Charles), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Augy (Robert), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Ruer (René-Emile), adjudant-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Poggi (Lucien), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Negre (Pierre-Edouard-Louis), adjudant; 13 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Desbois (Jean-Joseph), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Gassner (Frédéric), sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Gerber (Charles-Werner), sergent-chef; 14 ans de services, 9 campagnes.
Paolantoni (Jacques-Augustin), adjudant; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Sain (Marin), sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Froeliger (Alfred), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Le Blanc (Robert-Claude), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Soltin (Max), adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Zacchi (Dominique-Louis), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Francomme (Maurice), sergent; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Raffali (Jean-Laurent), sergent-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Danastas (Salvator), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Goillot (Julien), sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Dahan (Marcel), caporal-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. A été blessé.
Legentil (Servais), adjudant; 13 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Meignoux (Alexandre), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Mazzoni (Paul), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Greseque (André-Fortuné-Antoine), sergent-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. A été blessé.
Geswiller (Théodore), sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Pyta (Joseph), adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Meudec (Albert), soldat de 1re classe; 14 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Bianchini (Emile), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Thevenette (Maurice-Louis), sergent-major; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Martin (Albert-André-Guy), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Madec (François-Marie-Joseph), caporal-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Renucci (Jacques), sergent; 13 ans de services, 11 campagnes.
Barat (Léonard), sergent; 14 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Aiello (Emile), sergent; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Soulas (Emile), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Cohade (Jean-Baptiste), sergent; 13 ans de services, 10 campagnes. A été blessé.
Martini (Paravigino-Rémy), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Moulin (René), sergent; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Philippe (Jean-Roger), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.
Martin (André), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Doussal (Victor), caporal-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Tellier (Jules), caporal-chef; 13 ans de services, 12 campagnes.
Piga (Salvator), sergent; 16 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Desan (Louis-Raymond), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.

Autochtones.

Lai Dinh Bang, mle 347, sergent-chef; 25 ans de services, 22 campagnes.
Vu Tat Dac, mle 627, adjudant; 23 ans de services, 20 campagnes.
Tsan Senh Soi, mle 1914, caporal-chef; 24 ans de services, 11 campagnes.
Vo Dong, mle 5929, caporal-chef; 23 ans de services, 12 campagnes.
Tim Heng, mle 7268, adjudant; 21 ans de services, 13 campagnes.
Sleiman ben Assad Zémérod, soldat de 1re classe, mle 891; 24 ans de services, 9 campagnes.
Hoang Van Ai, mle 10041, caporal; 20 ans de services, 14 campagnes. A été cité.
Phung Phuong, mle 6655, adjudant-chef; 16 ans de services, 16 campagnes. A été blessé et cité. Prise de rang à compter du 30 septembre 1949
Vu Viet Hung, mle 10307, sergent-chef; 20 ans de services, 13 campagnes.
Pham Van Chi, mle 10298, caporal; 20 ans de services, 13 campagnes.
Mustapha Ali Nasser, mle 17833, soldat de 1re classe; 19 ans de services, 14 campagnes.
Cao Van Tri, mle 8258, sergent; 22 ans de services, 11 campagnes.
Trieu Van Tai, mle 10794, caporal; 20 ans de services; 13 campagnes
Danh Ut, mle 3037, caporal; 26 ans de services, 7 campagnes.
Siaka Démé, mle 54716, soldat de 1re classe; 20 ans de services, 13 campagnes.
Nguyen-Nho, mle 7912, sergent-chef; 22 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Le Van Thuy, mle 6926, sergent; 22 ans de services, 10 campagnes.
Ngo Uug, mle 9151, caporal; 21 ans de services, 11 campagnes.
Lau Lu A, mle 781, caporal-chef; 27 ans de services, 4 campagnes.
Koudina Tiétro, mle 4672, soldat de 1re classe; 19 ans de services, 11 campagnes.
Passomenga Nabi, mle 75511, soldat de 1re classe; 18 ans de services, 13 campagnes
Van La Van, mle 10670, adjudant-chef; 20 ans de services, 11 campagnes.
Radouan Sleyman, mle 7394, soldat de 1re classe; 20 ans de services, 10 campagnes.
Bui Pho Chi, adjudant-chef; 21 ans de services, 9 campagnes.
Phung Van Tai, mle TAC 14981, adjudant; 17 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Tran Van Ich, mle 8008, sergent-chef; 22 ans de services, 8 campagnes.
Le Thuan, mle 15667, caporal-chef; 18 ans de services, 12 campagnes.
Sinh To Trieu, mle 14139, caporal; 19 ans de services, 11 campagnes.
Hau Phun Gieng, mle 14140, adjudant-chef; 19 ans de services, 11 campagnes.
Bakary Somyah, mle 45327, caporal-chef; 15 ans de services, 14 campagnes.
Le Ky Thuc, mle 811, adjudant; 19 ans de services, 10 campagnes.
Binh Lang Tien, mle 14156, adjudant; 19 ans de services, 10 campagnes.
Tamboura Bella, mle 33801, caporal-chef; 17 ans de services, 12 campagnes.
Pham Duc Ninh, mle 16461, caporal-chef; 16 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.
Truong Dinh Duc, mle 10418, sergent; 19 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Phi Luu Dinh, mle 15985, sergent; 18 ans de services, 11 campagnes.
Dinh Van Tong, mle 14895, sergent; 18 ans de services, 11 campagnes.
An Le Danh, mle 15789, sergent; 18 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Yaya Amadou, mle 8229, sergent; 15 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Moussa Traoré, mle 93631, caporal-chef; 15 ans de services, 13 campagnes.
Chi Pham Van, mle 15321, adjudant; 18 ans de services, 9 campagnes. A été blessé.
Chhin Chhean, mle 8151, sergent; 15 ans de services, 13 campagnes.

Nacoulmogo Gobré, mle 92646, caporal-chef; 15 ans de services, 13 campagnes.
Bangali Mara, mle 46477, adjudant; 15 ans de services, 13 campagnes.
Zie Ouattara, mle 16140, sergent-chef; 15 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.
Zapan Yarmé, mle 16607, caporal-chef; 15 ans de services, 13 campagnes.
Paul Toteho, mle 36836, sergent; 14 ans de services, 14 campagnes.
Tu A. Truong, mle 14150, soldat de 1re classe; 19 ans de services, 9 campagnes.
Sanou Ye, mle 92409, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.
Pham Van Hoach, mle 15210, caporal-chef; 18 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Dan To, mle 12079, sergent; 19 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Rouamba Joanny, mle 4250, sergent-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. A été blessé.
Digouan Coulibaly, mle 92415, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 12 campagnes. A été blessé.
Kouka Savadogo, mle 76179, caporal-chef; 18 ans de services, 9 campagnes. A été blessé.
Nguyen Manh Tran, mle 15087, sergent; 18 ans de services, 9 campagnes. A été blessé.
Soai Heang, mle 6661, adjudant; 16 ans de services, 11 campagnes.
Doan Van Tac, mle 16547, caporal-chef; 16 ans de services, 12 campagnes.
Dian Oury, mle 45704, caporal-chef; 15 ans de services, 13 campagnes.
Moussa Mara, mle 46299, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 13 campagnes.
Truong Van Nang, mle 5661, sergent; 19 ans de services, 8 campagnes.
Souka Gandema, mle 93310, sergent-chef; 15 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.
Nguyen Van Chinh, mle 15541, sergent-chef; 18 ans de services, 10 campagnes.
Nene Dembele, mle 17552, sergent-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Nong Van Luu, mle 16230, caporal-chef; 17 ans de services, 11 campagnes.
Bamba Kamara, mle 49334, soldat de 1re classe; 14 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.
Noaga Saouadogo, mle 93177, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 12 campagnes.
N'Garo, mle 4701, sergent; 14 ans de services, 13 campagnes.
Van Bang Nguyen, mle 3328, soldat de 1re classe; 14 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.
Pate Bary, mle 4156 T, sergent; 16 ans de services, 11 campagnes.
Gaya Flan, mle 3115, sergent; 14 ans de services, 13 campagnes.
Bui Dac Ngo, mle 4234, adjudant-chef; 24 ans de services, 3 campagnes.
Kaba Kouyate, mle 46298, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 11 campagnes. A été blessé.
Adenema Guindo, mle 22646, sergent; 14 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Tran Ngoc Vien, mle 8210, soldat de 1re classe; 22 ans de services, 5 campagnes.
Belgolo, mle 4241, sergent-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Tinh Tran, mle 1911, caporal-chef; 16 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Lancine Kondé, mle 45296, caporal-chef; 15 ans de services, 13 campagnes.
Bakary Coulibaly, mle 17000, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 12 campagnes.
Tape Koré, mle 91388, sergent; 15 ans de services, 12 campagnes.
Dioufou Kougou, mle 92567, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 12 campagnes.
Doussoro Sanou, mle 92121, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 12 campagnes.
Nianti Malé, mle 16873, sergent-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Yatilegui Traoré, mle 92546, caporal-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Djibirirou Gassama, mle 17510, sergent-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Nghi Bui Huu, mle 15657, caporal-chef; 18 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Bakari Kamara, mle GN 45299, sergent; 15 ans de services, 12 campagnes.
Bakary Maïga, mle 17201, sergent-chef; 15 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Danini Guédraogo, mle 93526, caporal-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Gnimtagatie Berté, mle 16897, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 12 campagnes.
Karim Compaoré, mle 92666, sergent; 15 ans de services, 12 campagnes.
Rogomketa Bamogo, mle 4939, soldat de 1re classe; 14 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.
Nobila Zabsonré, mle 92328, caporal-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Tendaogo Savadogo, mle 93533, caporal-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Nouman Konate, mle 38557, caporal-chef; 15 ans de services. 12 campagnes.
Goatinde, mle 682, caporal-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Kimbata, mle 35492, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 12 campagnes.
Bayo Sou, mle 92369, soldat; 15 ans de services, 12 campagnes.
Dionfara Fabala, mle 17718, caporal; 15 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Amadou Dioubate, mle 42022, tirailleur; 16 ans de services, 9 campagnes. A été blessé.
Dokolio Kardioula, mle 91745, tirailleur de 1re classe; 15 ans de services, 12 campagnes.
Patie Kardioula, mle 91753, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 12 campagnes.
Nabema Nabaloni, mle 93495, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 12 campagnes.
Nguyen Van Tinh, mle 9842, adjudant-chef; 21 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Khim Dung, mle 2370, caporal-chef; 19 ans de services, 7 campagnes.
Mandia Soulama, mle 92577, caporal-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Massaoule Bakayoko, mle 22343, sergent; 14 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Van Nghien (Luc), mle 17053, sergent; 16 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Saidou Thiam, mle 17506, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Diobilante Palmo, mle 4568, caporal-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été blessé.
Le Van Dinh, mle 1887, sergent-chef; 16 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Yakariou Baldé, mle 15710, caporal-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. A été blessé.
Chou Ouch, mle 2083, caporal-chef; 19 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Oulai Kaou, mle 2614, caporal-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été blessé.
Y. Pruch, mle 10939, sergent-chef; 15 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Seini Sokorbé, mle 8283, sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Adamou, mle 6173, sergent-chef; 16 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Lebègue, mle 4819, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Mamane, mle 10767, caporal; 14 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Makouide, mle 3062, caporal-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Sory Diallo, mle 45573, sergent; 15 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Oualo Sandoni, mle 4309, sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Daho, mle 91619, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Phan Van Sinh, mle 2543, adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Facely Koroma, mle 48401, sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.

ARTILLERIE

Français.

Ass (Georges), brigadier-chef; 19 ans de services, 12 campagnes.
Berger (Max-Arthur), maréchal des logis; 15 ans de services, 13 campagnes.
Laurent (Charles), adjudant-chef; 18 ans de services, 12 campagnes.
Verrier (Raymond-Edouard), maréchal des logis chef; 17 ans de services, 12 campagnes.
Butin (Jules-Paul), adjudant; 19 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Le Bail (Yves), maréchal des logis; 18 ans de services, 11 campagnes.
Poggio (Lucien), maréchal des logis; 16 ans de services, 13 campagnes.
Rouby (Henri), brigadier-chef; 19 ans de services, 10 campagnes.
Lowenbruck (Léon), adjudant; 17 ans de services, 12 campagnes.
Colas (Jacques), adjudant; 18 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Bouvier (André-Romain-Edmond), maréchal des logis; 15 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

Macouin (Alphonse-Eugène-Paul), maréchal des logis; 19 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Blanco (Joseph), maréchal des logis; 18 ans de services, 10 campagnes.
Barti (Emile), adjudant; 16 ans de services, 12 campagnes.
Labbe (Marcel-Gaston), adjudant-chef; 18 ans de services, 10 campagnes.
Laporte (Marc), maréchal des logis chef ferrant; 19 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.
Canin (Albert), maréchal des logis; 15 ans de services, 13 campagnes.
Humberdot (André), adjudant-chef; 14 ans de services, 13 campagnes.
Jouot (Marcel), maréchal des logis; 15 ans de services, 12 campagnes.
Terrien (Jean-Baptiste), maréchal des logis; 14 ans de services, 12 campagnes. A été blessé.
Stoffel (Alois), adjudant; 14 ans de services, 13 campagnes.
Chambrey (Emile-Louis), maréchal des logis, maître maréchal ferrant; 18 ans de services, 9 campagnes.
Morice (René), maréchal des logis; 15 ans de services, 12 campagnes.
Dobmann (Léon), adjudant-chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Lerenard (François), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes.
Goulon (Charles), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Dayez (Auguste), maréchal des logis major; 14 ans de services, 13 campagnes.
Goumard (Henri-René), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Henry (Kléber), maréchal des logis; 16 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Baille (Henri), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Kein (Marie-Joseph), adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.
Garnier (Pierre), adjudant-chef; 14 ans de services, 13 campagnes.
Pagotto (Stéphane), maréchal des logis; 14 ans de services, 12 campagnes.
Gadiaga Allioune, mle 618; adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Jacques (Roger-Lucien), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Bristiel (Jean), maréchal des logis; 15 ans de services, 12 campagnes.
Bopp (Marcel), adjudant-chef; 17 ans de services, 7 campagnes.
Moorthamer (Paul), maréchal des logis; 15 ans de services, 12 campagnes.
Blaizon (Eugène), adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Gilbert (Armand-Léon), maréchal des logis; 14 ans de services, 12 campagnes.
Morelli (Etienne), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Tavernier (Ulysse), adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.
Rezeau (André-Charles-Henri-Marie), adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Bloume (Jean-Baptiste), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 12 campagnes.
Le Roux (Jean-Marie), maréchal des logis major; 15 ans de services, 11 campagnes.
Le Breton (Sébastien), adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes.
Dupuy (Jean), maréchal des logis; 15 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Fulchiron (Pierre-Antoine-Marie), adjudant-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Dupui (Marcel-Jean), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. A été blessé.
Hallier (Etienne-Alphonse), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Ranchou (Charles), maréchal des logis; 14 ans de services, 12 campagnes.
Acquaviva (Dominique), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 12 campagnes.
Poire (Georges-Jules), adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Queffelec (Pierre-Jean), maréchal des logis; 14 ans de services, 12 campagnes.
Le Dagnel (Albert-Joseph), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Quillerou (François), adjudant-chef; 14 ans de services, 12 campagnes.
Don Ignazi (Antoine-Pierre), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Noël (Pierre-Victor-Henri), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Colle (Armand-Corneil), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Edwige (Jean), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 11 campagnes.
Billot (Robert), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes.
Marquerie (Pierre-Henry), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Hentschke (Raymond), maréchal des logis; 16 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Marchioni (Barthélémy), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Pinzuti (Roch), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Fromager (Alfred), brigadier-chef; 13 ans de services, 11 campagnes, A été blessé et cité.
Gozzi (Jacques), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Guillou (Albert), 1er canonnier; 16 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Maillard (Lucien-Louis), maréchal des logis; 16 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Collette (René-Gustave-Emile), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité
Henry (Sébastien), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Person (Pierre), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Pidolle (Joseph), maréchal des logis; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Menges (Albert), maréchal des logis; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Labouyerie (Pierre-Louis), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes.
Gérardin (Henri), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Baraban (Jean-René), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Ferrec (Pierre-Joseph), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Houry (Yves-Albert-Fernand), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes.
Stareck (Antoine-Aloyse), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Morvan (Jean-Marie), brigadier-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Gastou (Léon), adjudant-chef; 17 ans de services, 7 campagnes.
Tolède (Julien-Charlemagne), brigadier-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Piat (Albert-Henri), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Manach (Victor), adjudant-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Hardy (Gaston), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Godon (Marcel), adjudant-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Lesprit (Maurice-Léon), adjudant; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Huchet (Raymond-Gustave-Louis), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Autochtones.

Missa (Bagayogo), mle 46390, 1er canonnier; 15 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Laye (Camara), mle 46328, maréchal des logis; 15 ans de services, 13 campagnes.
Tiecoura Mansare, mle 46013, maréchal des logis; 15 ans de services, 13 campagnes.
Bassona (Badolo), mle 46676, 1er canonnier; 15 ans de services, 12 campagnes. A été blessé.
Tamba (Téliano), mle 46060, 1er canonnier; 15 ans de services, 12 campagnes.
Kemoko (Camara), mle 46117, maréchal des logis; 15 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Mamourou (Taraoré), mle 46178, maréchal des logis; 15 ans de services, 12 campagnes.
Ly Van La, mle 16243, maréchal des logis; 17 ans de services, 11 campagnes.
Faya (Tingui-Hano), brigadier-chef, mle 45290; 15 ans de services, 12 campagnes.
Saa (Kohé), mle 46091, brigadier-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Namory (Kourouma), mle 46285, brigadier-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Moussa (Milimono), mle 45979, brigadier-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Saa Kamano (Gabriel), mle 46035, 1er canonnier; 15 ans de services, 12 campagnes.
Dianka (Keita), mle 46282, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Gono Kourouma (Jean-Pierre), mle 46222, 1er canonnier; 15 ans de services, 12 campagnes.
Saa (Komano), mle 46036, brigadier-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Sayala (Dialio), mle 45786, 1er canonnier; 15 ans de services, 12 campagnes.
Togba (Bila), mle 46160, brigadier-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Terna (Sano), mle 4595, 1er canonnier; 15 ans de services, 12 campagnes.

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

TELEGRAPHISTES COLONIAUX

Montacq (Gustave-Louis), adjudant-chef; 15 ans de services, 13 campagnes.
Gibouleau (Eugène-Henri-Georges), adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.
Saibat (René-Jean), sergent-chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Biquier (André-Arthur), adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.
Mariani (Paul-Pierre), adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.
Trusson (Maurice-Clément), adjudant-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Schuler (Jacques), adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes.
Cazarre (Aimé-Jean-Louis), sergent-chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Margheritora (Paul-Lucien), adjudant-chef; 14 ans de services, 12 campagnes.
Barribey (Henri-Jean), adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Guerbet (Roland-Pierre-Achille), adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Verdier (Daniel-Augély-Louis), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Pelerin (Léonce), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes.
Mélassis (Louis), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Reitter (Alphonse), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.

SERVICES DES MATERIELS ET BATIMENTS COLONIAUX

Plommet (Léon-Emile), maréchal des logis chef; 20 ans de services, 14 campagnes. A été cité
Simonin (René), adjudant; 19 ans de services, 10 campagnes.
Choron (Lucien-Roger), adjudant; 19 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Fuchs (Auguste), maréchal des logis major; 15 ans de services, 13 campagnes. A été cité
Febvre (Aimé-Fernand), adjudant; 15 ans de services, 13 campagnes.
Le Borgne (Jean-Guillaume), adjudant; 17 ans de services, 11 campagnes.
Boussaud (Jean-Marcel), adjudant-chef; 20 ans de services, 9 campagnes.
Jalbert (Etienne-Edmond), maréchal des logis major; 15 ans de services, 12 campagnes.
Caudal (Fernand-Guy), maréchal des logis; 14 ans de services, 14 campagnes. A été cité
Jacotin (Marcel), adjudant; 17 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Simon (Henri), soldat de 1re classe; 15 ans de services, 12 campagnes.
Streffler (Joseph-André-Antoine), maréchal des logis major; 14 ans de services, 13 campagnes.
Caill (Jérôme-Hervé), maréchal des logis; 15 ans de services, 12 campagnes.
Strain (Henri), adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.
Locu (Aldebert), adjudant; 17 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Cresley (Henry), adjudant-chef; 18 ans de services, 8 campagnes.
Delaunay (Marc), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Moal (Adrien-Alain-François), maréchal des logis; 15 ans de services, 11 campagnes.
Angelras (Lucien), maréchal des logis; 17 ans de services, 10 campagnes.
Kersaudy (Mathieu-Jean-Marie), maréchal des logis chef; 18 ans de services, 8 campagnes.
Glad (François-Marcel), adjudant-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Cassard (Edouard-Cyprien-Joseph), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Caspar (Robert-André), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Ferrer (Jean-Antoine), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Cordier (Auguste), maréchal des logis major; 14 ans de services, 12 campagnes.
Walle (Fernand), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Marewalter (René-André), adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes.
Ceccaldi (Antoine), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Ghibaudo (Félix-Elie), adjudant, maître armurier; 15 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Laurent-Chasseriaud (Pierre), maréchal des logis major; 16 ans de services, 10 campagnes.
Mahue (Paul-Jean), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Toulouzan (François-Charles-Marie), maréchal des logis; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Ruland (Maxime-Henri), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Hugonnet (Henri-Charles), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Berlan (Edmond), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Morana (Joseph), adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Lalouette (Clément), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Fournial (Pierre), maréchal des logis; 16 ans de services, 9 campagnes. A été blessé.
Boudehen (Jean), maréchal des logis; 15 ans de services, 11 campagnes.
Maritaz (Charles-Eugène), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.

INTENDANCE

Français.

Charlopin (Léopold), sergent-chef; 18 ans de services, 11 campagnes, A été cité.
Genavia (Albert-Charles), sergent-major; 14 ans de services, 13 campagnes.
Charlier (Guy-Sylvain-Arthur-Eugène), sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Bohic (Jean-Louis-Bernard), sergent-major; 15 ans de services, 12 campagnes.
Huchard (Lucien-Jean-Alfred-Robert), sergent-major; 15 ans de services, 12 campagnes.
Coppens (Jean-Yves-Etienne), sergent; 15 ans de services, 12 campagnes.
Carasco (Edouard), sergent-chef; 15 ans de services, 12 campagnes

Autochtones.

Sakema Héma, mle 92558, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 13 campagnes.
Dofini Coulibaly, mle 92585, sergent; 15 ans de services, 13 campagnes.

Maitres ouvriers.

Mondelice (Philbert), sergent ouvrier spécialiste cordonnier; 23 ans de services, 17 campagnes.
Tabarani (Vincent), caporal-chef; 18 ans de services, 11 campagnes, A été cité.
Cruciani (François), sergent ouvrier cordonnier; 18 ans de services, 11 campagnes.
Lesur (Georges-Jules-Henri), sergent ouvrier cordonnier; 15 ans de services, 13 campagnes. A été cité
Bruno (Pierre-Henri), sergent premier ouvrier tailleur; 15 ans de services, 13 campagnes.
Genasi (Dominique-Antoine), caporal-chef ouvrier spécialiste cordonnier; 16 ans de services, 12 campagnes.
Galeau (Paul-Augustin), sergent ouvrier spécialiste cordonnier; 15 ans de services, 12 campagnes.
Luporini (Fernand), sergent spécialiste cordonnier; 17 ans de services, 10 campagnes.
Mazillier (Jean-Pierre), sergent-chef maître tailleur; 15 ans de services, 12 campagnes.

SERVICE DE SANTE

Français.

Cayatte (Raphaël-Anatole), adjudant; 20 ans de services, 10 campagnes.
Bousquet (Jean-Pierre), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Devaud (André), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Stroh (Frédéric), sergent-major; 15 ans de services, 10 campagnes.
Lecrivain (André-René-Henri), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Diop (Jean-Joseph-Alexandre-Demba), adjudant; 17 ans de services, 8 campagnes.
Ramplou (Arthur), adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
De Gonzaga (Georges-Marie-Firmin), sergent; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Schapira (Maurice), sergent-major; 15 ans de services, 10 campagnes.
François (Gaston), sergent-major infirmier; 16 ans de services, 8 campagnes.
Vals (Henri-Jules), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Nicoli (Jean-Ange-Dominique), adjudant infirmier; 15 ans de services, 9 campagnes.
Archimbaud (Jean-Jacques), sergent-major; 16 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.

Autochtones.

Pate no 3, mle 15798, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 13 campagnes.
Nemeno Bazié, mle 90233, caporal; 15 ans de services, 12 campagnes.

CHANCELLERIE

Quinet (Louis-René), adjudant; 18 ans de services, 11 campagnes.
Rouzaud (Julien-Gaston), sergent; 15 ans de services. 12 campagnes.
Berrehouc (Sébastien-Joseph-Marie), adjudant-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Lhuillier (Maurice-Jean-Marie), adjudant-chef; 18 ans de services, 9 campagnes.
Lucat (Maurice-Jean-Eugène), adjudant-chef; 14 ans de services, 12 campagnes.
Chabanol (Georges-Paul-Serge), sergent-major; 13 ans de services, 13 campagnes.
Dardelle (Raoul), sergent-major; 15 ans de services, 11 campagnes.
Clée (Albert-Raymond), adjudant-chef; 14 ans de services, 12 campagnes.
Knieriemen (Guillaume-Jean), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes.
Bucas (Raymond-Eugène), sergent-major; 14 ans de services, 12 campagnes.
Sacquepée (Robert-Marcel), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Aguie (Benjamin), adjudant; 13 ans de services, 11 campagnes.
Delahais (Norbert-Théodore), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Mezaltarin (Simon), sergent-major; 15 ans de services, 10 campagnes.
Bebt (Léon), adjudant; 17 ans de services, 8 campagnes.
Constant (Marceau), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.

SERVICES ADMINISTRATIFS DES CORPS DE TROUPE

Guertin (Raymond-Louis-Ernest), adjudant; 20 ans de services, 10 campagnes.
Guillet (Georges-Auguste-Rafatine), sergent-major; 20 ans de services, 10 campagnes.
Rigaud (Jean-Marie-Gabriel), adjudant; 19 ans de services, 9 campagnes.
Lesterre (Alexandre-Eugène-Marie), adjudant-chef; 17 ans de services, 10 campagnes.
Dubourg (André-Marcel), adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.
Bodeving (Robert), adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Chevance (Fernand-Henri-Félix), sergent-major; 15 ans de services, 11 campagnes.
Tindille (Constant), adjudant; 18 ans de services, 8 campagnes.
Bouvier (Elie-Louis-Ernest), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Zeimet (Henri-Jean), adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Cunin (Fernand), sergent-major; 17 ans de services, 9 campagnes.
Geran (Raymond-André), adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes.
Romeu (Robert-Abdon-François), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Ferran (Paul-Louis), sergent-major; 15 ans de services, 11 campagnes.

Militaires dégagés des cadres.

INFANTERIE

Français.

SOUS-OFFICIERS

Duchateau (Roger-Maurice-Charles), adjudant-chef, classe 1933, mle 2819 au recrutement de Lille; 19 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Pangrani (Jean-Côme-Victor), adjudant-chef, classe 1930, mle 21 au recrutement d'Ajaccio; 20 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité
Noël (Bernard-Marius), adjudant-chef, classe 1924, mle 2651 au recrutement du Havre; 25 ans de services, 5 campagnes.
Desparnat (Marc-Louis-Antoine), adjudant-chef, classe 1925, mle 795 au recrutement d'Agen.; 25 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Marseille (Edmond-Robert), adjudant-chef, classe 1932, mle F 1229 au recrutement du Maroc; 18 ans de services, 13 campagnes.
Hervet (Georges-Ambroisine-Arthur), adjudant-chef, classe 1923, mle 827 au recrutement d'Amiens; 26 ans de services, 5 campagnes.
Desbourdes (Gilbert-François), aspirant, classe 1929, mle 59 au recrutement de Tours; 20 ans de services, 11 campagnes. (Pour prendre rang du 30 juillet 1946.)
Thomas (Ulysse), adjudant-chef, classe 1930, mle 378 au recrutement de Moulins; 21 ans de services, 8 campagnes.
Lamande (Jean-Pierre), adjudant, classe 1932, mle 2103 au recrutement de la Seine (3e bureau); 18 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Chaussonnet (Georges-Justin), adjudant-chef, classe 1932, mle 585 au recrutement de Carcassonne; 19 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Pieri (Antoine-Marie), adjudant, classe 1930, mle 2055 au recrutement d'Ajaccio; 19 ans de services, 9 campagnes.
Pezet (Elie-Jean), adjudant-chef, classe 1925, mle 981 au recrutement d'Agen; 24 ans de services, 6 campagnes.
Peronnet (Paul-Marc-Joseph), adjudant-chef, classe 1927, mle 286 au recrutement de Bourges; 24 ans de services, 6 campagnes.
Le Bihan (Julien-Joseph-Marie), adjudant, classe 1931, mle 2901 au recrutement de Lorient; 19 ans de services, 11 campagnes.
Loriau (Jules), sergent-chef, classe 1932, mle F 1557 au recrutement du Maroc; 19 ans de services, 8 campagnes.
Carriac (Maurice), sergent, classe 1932, mle 1111 au recrutement de Bordeaux; 18 ans de services, 11 campagnes.
Monnier (Roger-Henri-Ange), aspirant, classe 1929, mle 2131 au recrutement de Rennes; 21 ans de services, 6 campagnes. A été cité. (Pour prendre rang du 31 juillet 1947.)
Girard (Pierre-Louis), adjudant-chef, classe 1931, mle 814 au recrutement de Grenoble; 18 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Charbonnel (Julien-Lucien), adjudant-chef, classe 1930/2, mle 814 au recrutement de Gap; 18 ans de services, 6 campagnes. A été cité. (Pour prendre rang du 31 août 1946.)
Beauval (Raoul-Léon-Gaston), adjudant-chef, classe 1932, mle 4475 au 4e bureau du recrutement de la Seine; 18 ans de services, 10 campagnes.
Franceschi (Pierre-Paul), adjudant, classe 1933, mle 110 au recrutement d'Ajaccio; 18 ans de services, 11 campagnes.
Gaudin (André-Aristide-Henri-Ch.), adjudant-chef, classe 1930, mle 2470 au recrutement de la Roche-sur-Yon; 19 ans de services, 6 campagnes.
Ottomani (Télémaque), adjudant, classe 1933, mle 179 au recrutement d'Ajaccio; 18 ans de services, 10 campagnes.
Petitpre (René-Gabriel), adjudant-chef, classe 1927, mle 921 au recrutement de Saint-Quentin; 23 ans de services, 6 campagnes.
Giovannoni (Pierre-Antoine), adjudant-chef, classe 1933, mle 705 au recrutement d'Ajaccio; 18 ans de services. 10 campagnes.
Carpentier (Léon-Emile), adjudant, classe 1931, mle 1065 au recrutement de Laon; 18 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Raout (Jean-François-Jules), adjudant-chef, classe 1924, mle 2057 au recrutement de Dunkerque; 25 ans de services, 3 campagnes.
Provost (Roger-Marcel), adjudant, classe 1933, mle 3087 au recrutement de la Rochelle; 15 ans de services, 11 campagnes.
Delmotte (Yvon), adjudant-chef, classe 1929, mle 117 au recrutement de Cambrai; 22 ans de services, 6 campagnes.
Navcau (Georges-Yvon), adjudant-chef, classe 1931, mle 252 au recrutement de la Rochelle; 18 ans de services, 6 campagnes.
Derbesy (Dominique-Honoré), adjudant-chef, classe 1929/2, mle 1339 au recrutement de Marseille; 19 ans de services, 9 campagnes.
Blanchet (Jean), adjudant-chef, classe 1930, mle 1110 au recrutement de Libourne; 19 ans de services, 9 campagnes.
Castel (Henry-Julien), adjudant-chef, classe 1930, mle 510 au recrutement de Toulouse; 20 ans de services, 7 campagnes.
Lemarie (Auguste-Joseph), adjudant-chef, classe 1933, mle 914 au recrutement d'Alençon; 18 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Eppe (Raymond-Georges-Clément), aspirant, classe 1930, mle 945 au recrutement de Rennes; 22 ans de services, 6 campagnes. A été cité. (Pour prendre rang du 31 juillet 1946.)
Le Chapelain (Guillaume), sergent-chef, classe 1932, mle 504 au recrutement de Saint-Brieuc; 18 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Bourgeron (Louis-Albin), adjudant-chef, classe 1932, mle 7597 au recrutement de Versailles; 16 ans de services, 10 campagnes. A été blessé.
Feard (Ernest-Joseph), adjudant-chef, classe 1924, mle 1541 au recrutement de Mézières; 25 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Hinfray (Maurice-Auguste), adjudant, classe 1927, mle 149 au recrutement du Havre; 23 ans de services, 4 campagnes. A été blessé.
Parent (Augustin-Modeste), adjudant-chef, classe 1927, mle 3216 au recrutement d'Arras; 22 ans de services, 5 campagnes.
Zimmer (Robert-Jean), adjudant-chef, classe 1930, recrutement de Bordeaux; 20 ans de services, 8 campagnes. A été cité. (Pour prendre rang du 31 août 1946.)
Bruet (Charles), adjudant, classe 1933, mle 2715 au recrutement de la Seine (4e bureau); 17 ans de services, 8 campagnes.
Munier (Marius), adjudant, classe 1932, mle 51 au recrutement de Nancy; 17 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Sachau (Léon-Lucien-Georges-Auguste), adjudant-chef, classe 1932, mle 2137 au recrutement de Nantes; 18 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Le Marer (Jean-Marie), adjudant-chef, classe 1934, mle A 2307 au recrutement de Saint-Brieuc; 15 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité. (Pour prendre rang du 31 décembre 1946.)
Cointot (Joseph-Lucien-René), classe 1933, adjudant-chef, subdivision de Dijon; 18 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. (Pour prendre rang du 31 décembre 1948.)
Neau (Alfred-Emile-Jean-Baptiste), adjudant-chef, classe 1930, mle 769 au recrutement de Cholet; 22 ans de services, 6 campagnes.
Meyer (Roger-André-François), adjudant-chef, classe 1933, mle 2406 au recrutement d'Amiens; 18 ans de services, 5 campagnes. A été blessé (pour prendre rang du 31 janvier 1950).
Ollieu (Julien-Eugène-Ernest), adjudant-chef, classe 1931, mle 631 au recrutement de Gap; 18 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Piolle (Emile), adjudant-chef, classe 1932, mle 2061 au recrutement de Lyon; 18 ans de services, 8 campagnes.
Coroenne (Lucien), adjudant, classe 1925, mle 1786 au recrutement de Valenciennes; 24 ans de services, 3 campagnes.
Verrouil (Georges), adjudant-chef, classe 1935, mle 483 au recrutement de Périgueux; 16 ans de services, 11 campagnes.
Mocaer (Gabriel-Jean-Marie), adjudant-chef, classe 1931, mle LM 34, 1re région; 21 ans de services, 6 campagnes.
Fourticq-Esqueoute (René-Robert-Lucien), adjudant-chef, classe 1928, mle 190 au recrutement de Pau; 21 ans de services, 6 campagnes.
Mazureau (Rolland-Louis-Aimé), adjudant-chef, classe 1928, mle 483 au recrutement de Poitiers; 19 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Holdrinet (Roger-Justin), adjudant, classe 1931, mle 175 au recrutement de Thionville; 19 ans de services, 6 campagnes.
Lion (Paul-Zéphirin-Jules-Henri), adjudant-chef, classe 1928, mle LM 611 au recrutement de Bar-le-Duc; 21 ans de services, 6 campagnes.
Bouvry (Jean), adjudant-chef, classe 1927, mle LM 863 au recrutement de Valenciennes; 23 ans de services, 4 campagnes.
Helbling (Martin), adjudant-chef, classe 1927, mle LM 251 au recrutement du Mans; 24 ans de services, 2 campagnes.
Sachot (Georges-Aimé), adjudant-chef, classe 1928, mle 884 au recrutement de Vesoul; 21 ans de services, 6 campagnes.
Bourrat (Louis), adjudant, classe 1929, mle 427 au recrutement de Perpignan; 23 ans de services, 4 campagnes.
Luce (Charles-Jean-Baptiste-Eugène), adjudant-chef, classe 1931, mle 2147 au recrutement d'Amiens; 17 ans de services, 6 campagnes.
Labalette (Marcel-Hubert), adjudant-chef, classe 1927, mle 331 au recrutement de Cambrai; 23 ans de services, 3 campagnes.
Laubray (Fernand-Auguste), adjudant, classe 1931, mle F 1000 au recrutement du Maroc; 19 ans de services, 7 campagnes.
Tesson (René-Julien-Pierre), sergent-chef, classe 1932, mle 398 au recrutement de la Roche-sur-Yon; 18 ans de services, 9 campagnes.
Garcia (René), adjudant-chef, classe 1936, mle 431 au recrutement d'Oran; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Rossi (André), adjudant-chef, classe 1931, mle LM 835 au recrutement de Metz; 17 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Donnate (Eugène-Nicolas), adjudant, classe 1933, mle 491 au recrutement de Sarrebourg; 18 ans de services, 7 campagnes.
Brun (Jean-Samuel), adjudant-chef, classe 1928, mle 551 au recrutement de Saintes; 20 ans de services, 6 campagnes.
Girardi (Dominique), sergent, classe 1934, mle 382 au recrutement de Grenoble; 18 ans de services, 8 campagnes.
Vasseur (Robert), adjudant-chef, classe 1929, mle 736 au recrutement d'Abbeville; 20 ans de services, 6 campagnes.
Soubie (Bertrand), adjudant-chef, classe 1931, mle 1207 au recrutement d'Agen; 20 ans de services, 6 campagnes.
Beysson (François-Antoine-Germain), adjudant-chef, classe 1928, mle 1256 au recrutement de Saint-Etienne; 20 ans de services, 6 campagnes.
Goletto (Albert-Louis), adjudant, classe 1936, mle 130 au recrutement de Nice; 15 ans de services, 10 campagnes. A été blessé.
Edier (Marcel-Jean), adjudant-chef, classe 1932, mle 3505 au recrutement de Lyon; 18 ans de services, 8 campagnes.
Gaume (Jean-Elie), adjudant-chef, classe 1933, mle 1313 au recrutement de Lille; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Pichelin (André), adjudant-chef, classe 1931, mle 1936 au recrutement de Laon; 19 ans de services, 6 campagnes.
Degrange (Jean-Claude-Henri), sergent-major, classe 1932, mle 5219 au 3e bureau du recrutement de la Seine; 17 ans de services, 9 campagnes.
Rouby (Henri), adjudant, classe 1931, mle 2669 au recrutement de Laon; 17 ans de services, 6 campagnes.
Merlier (Rémy-Paul), adjudant-chef, classe 1932, mle 1537 au recrutement de Béthune; 20 ans de services, 6 campagnes. A été cité. (Pour prendre rang du 24 juillet 1946.)
Bompart (Gabriel-Marius), adjudant-chef, classe 1922, subdivision de Toulouse; 19 ans de services, 6 campagnes. (Pour prendre rang du 12 août 1946.)
Topart (Prosper-Adrien), adjudant, classe 1926, mle 1423 au recrutement de Beauvais; 24 ans de services, 2 campagnes.
Vespero (Jean-Baptiste), adjudant-chef, classe 1929, mle 1613 au recrutement de Toulon; 20 ans de services, 6 campagnes.
Joly (Henri), adjudant, classe 1926, mle 1075 au recrutement de Valenciennes; 24 ans de services, 2 campagnes.
Sache (André-Paul), adjudant, classe 1934, mle 1864 au recrutement d'Annecy; 17 ans de services, 8 campagnes.
Audy (Roger-Jean-Norbert), adjudant-chef, classe 1927, mle 771 au recrutement de Brive-Tulle; 20 ans de services, 6 campagnes.
Dubreuil (Eugène), adjudant-chef, classe 1931, mle 265 au recrutement d'Alger; 21 ans de services, 4 campagnes.
Picot (Fernand-Léon-Victor), adjudant-chef, classe 1930, mle 412 au recrutement du Havre; 19 ans de services, 3 campagnes.
Dupuy (Henri), adjudant-chef, classe 1932, mle 1340 au recrutement de Niort; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Auzou (Sylvain-Georges-Bernard), adjudant, classe 1931, mle 1233 au recrutement de Rouen; 17 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Poillet (Robert-Marcel), adjudant-chef, classe 1931, EV, mle 91 au recrutement de Belfort; 19 ans de services, 3 campagnes. A été blessé. (Pour prendre rang du 31 juillet 1946).
Robert (André-Henri), adjudant, classe 1931, mle 1373 au recrutement de Nancy; 20 ans de services, 5 campagnes.
Giudicelli (Jacques-François), adjudant-chef, classe 1934, mle 861 au recrutement d'Ajaccio; 17 ans de services, 8 campagnes.
Thiriet (Raymond-Joseph), adjudant-chef, classe 1935, mle 982 au recrutement d'Epinal; 16 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Charrier (René-Auguste), adjudant, classe 1931, mle 1180 au recrutement de Nantes; 19 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Pellet (Jean-Sully), adjudant-chef, classe 1932, mle LM, 378 au recrutement d'Angers; 17 ans de services, 8 campagnes.
Troger (Louis-Yves), sergent-chef, classe 1934, mle 884 au recrutement de la Roche-sur-Yon; 18 ans de services, 7 campagnes.
Grossteffan (Serge-Léon-Auguste), adjudant, classe 1934, mle 2861 au 6e bureau du recrutement de la Seine; 17 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Quellec (Yves-Marie), adjudant, classe 1932, mle 1486 au recrutement de Brest; 17 ans de services, 6 campagnes.
Hurtaux (Auguste-Louis-Prosper), adjudant, classe 1925, mle 3818 au recrutement de Béthune; 24 ans de services, 1 campagne.
Delmont (Joseph), adjudant-chef, classe 1930, mle 1553 au recrutement de Béziers; 20 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Cuvillier (Michel-Césaire-Joseph-Marie), adjudant-chef, classe 1933, mle 1988 au recrutement d'Amiens; 18 ans de services, 6 campagnes.
Muselet (René-Germain), adjudant-chef, classe 1930, mle LM 791 au recrutement de Tours; 20 ans de services, 4 campagnes. A été blessé.
Benoit (André-Marie-René), adjudant-chef, classe 1932, mle 2102 au recrutement de Bourg; 19 ans de services, 6 campagnes.
Combe (Germain-Gabriel), sergent-chef, classe 1932, mle 2009 au recrutement de Privas; 16 ans de services, 9 campagnes.
Susbielles (Robert-Emile), adjudant-chef, classe 1932, mle 2285 au recrutement d'Annecy; 19 ans de services, 6 campagnes. (Pour prendre rang du 31 juillet 1946.)
Rigal (Eugène-Jean), adjudant-chef, classe 1931, mle 1020 au recrutement d'Aurillac; 19 ans de services, 6 campagnes.
Carton (Maurice-Augustin-Adrien), aspirant, classe 1929, mle 5459 au recrutement de Lille; 19 ans de services, 6 campagnes. A été cité. (Pour prendre rang du 31 juillet 1946.)
Hourlier (André-Jean), sergent-chef, classe 1932, mle 3240 au recrutement de Châlons-sur-Marne; 16 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Douay (Marc-Henri), aspirant, classe 1931, mle 2195 au recrutement de Laon; 19 ans de services, 6 campagnes. (Pour prendre rang du 30 novembre 1946.)
Passabet-Labiste (François-Henri), adjudant, classe 1931, mle 1537 au recrutement de Pau; 19 ans de services, 6 campagnes.
Dercaine (Germinal), adjudant-chef, classe 1930, mle 1120 au recrutement de Valenciennes; 19 ans de services, 6 campagnes.
Massias (Robert-Henri), adjudant-chef, classe 1932, mle 2191 au recrutement de Moulins; 19 ans de services, 6 campagnes.
Choyet (Camille-Charles), adjudant, classe 1932, mle 1181 au recrutement de Laval; 18 ans de services, 7 campagnes.
Fortmann (Paul), adjudant, classe 1932, mle 1323 au recrutement de Colmar; 18 ans de services, 6 campagnes.
Jourjon (Gilbert-Marius), adjudant-chef, classe 1931, mle 236 au recrutement de Lyon; 19 ans de services, 6 campagnes.
Gelly (Georges), adjudant-chef, classe 1930, mle 2464 au recrutement de Privas; 19 ans de services, 6 campagnes.
Seris (Raymond-Maurice), adjudant-chef, classe 1930, mle 5603 au recrutement de Versailles; 17 ans de services, 6 campagnes.
Latasse (Paul-Luc-Maurice), adjudant-chef, classe 1932, mle 1201 au recrutement de Chaumont; 19 ans de services, 3 campagnes.
Julliard (Henri-Edmond), aspirant, classe 1931, subdivision de Lyon; 19 ans de services, 6 campagnes (pour prendre rang du 1er mai 1946).
Colin (Henri-Joseph), adjudant, classe 1933, mle 588 au recrutement de Lons-le-Saunier; 18 ans de services, 6 campagnes.
Dauvergne (René-Jean), adjudant-chef, classe 1930, mle LM 648 au recrutement d'Agen; 19 ans de services, 5 campagnes.

(Supplément.)

Defond (Louis), adjudant, classe 1932, mle 2545 au recrutement de Lyon; 18 ans de services, 6 campagnes.
Chantecaille (Abel-Edmond-Léon), adjudant, classe 1931, mle 1471 au recrutement de Niort; 17 ans de services, 6 campagnes.
Ferrère-Cazes (Simon), adjudant-chef, classe 1928, mle 617 au recrutement de Tarbes; 22 ans de services, 2 campagnes.
Barale (Jean-Baptiste), adjudant-chef, classe 1933, mle LM 169 au recrutement d'Auch; 18 ans de services, 7 campagnes.
Beauregard (Michel), adjudant, classe 1931, mle 179 au recrutement de Clermont-Ferrand; 19 ans de services, 6 campagnes.
Van Brabandt (Raoul-Alexis), adjudant, classe 1932, mle F 1122 au recrutement du Maroc; 18 ans de services, 7 campagnes.
Barin (Marcel), adjudant-chef, classe 1932, mle 627 au recrutement d'Arras; 18 ans de services, 6 campagnes.
Bastide (François-Marius), adjudant-chef, classe 1931, mle 2229 au recrutement de Privas; 19 ans de services, 6 campagnes.
Quere (Jean-Louis), adjudant-chef, mle 3960 au recrutement de Brest, classe 1932; 18 ans de services, 6 campagnes.
Fave (Charles-Aimé), adjudant-chef, classe 1930, mle 43 au recrutement de Châlons-sur-Marne; 19 ans de services, 6 campagnes.
Nuncq (Marcel-Kléber), adjudant, classe 1928, mle 979 au recrutement de Péronne; 23 ans de services, 2 campagnes.
Bonnissant (Louis-François), adjudant-chef, classe 1931, mle 1247 au recrutement de Rennes; 19 ans de services, 6 campagnes.
De Premilhat (Marcelin-André), adjudant-chef, classe 1930, mle 1524 au recrutement de Lyon; 19 ans de services, 6 campagnes.
Merda (André-Julien), adjudant-chef, classe 1933, mle 1373 au recrutement d'Avesnes; 18 ans de services, 6 campagnes.
Legretin (Georges-René), adjudant-chef, classe 1931, mle 1201 au 6e bureau du recrutement de la Seine; 18 ans de services, 7 campagnes.
Fort (Hubert-Paul), adjudant, classe 1930, mle 516 au recrutement de Toulouse; 19 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Gholley (Placide-Georges), adjudant-chef, classe 1930, mle LM 1 *bis* au recrutement d'Epinal; 19 ans de services, 6 campagnes.
Maille (Armand-Léon), adjudant, classe 1931, mle 679 au recrutement d'Alger; 19 ans de services, 6 campagnes.
Martinet (Christian-Eugène), sergent-chef, classe 1932, mle 452 au recrutement de Châlons-sur-Marne; 18 ans de services, 6 campagnes.
Jirard (Louis-Jean-Félix), adjudant-chef, classe 1930, subdivision de Lyon; 20 ans de services, 4 campagnes. A été cité. (Pour prendre rang du 31 juillet 1946.)
Lomine (Jacques), adjudant-chef, classe 1933, mle 1984 au recrutement de Blois; 18 ans de services, 5 campagnes.
Leca (François), sergent-chef, classe 1934, mle 1810 au recrutement d'Ajaccio; 17 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Cosperec (Yves-Marie), adjudant-chef, classe 1930, mle 1191 au recrutement de Lorient; 18 ans de services, 6 campagnes.
Beugnet (Auguste), adjudant, classe 1931, mle 1488 au recrutement de Saint-Omer; 18 ans de services, 7 campagnes.
Antoine (Maurice-Charles-Auguste), adjudant-chef, classe 1932, mle 1184 au recrutement de Valenciennes; 18 ans de services, 6 campagnes.
Georges (Marc-Paul), adjudant-chef, classe 1933, mle 1100 au recrutement d'Epinal; 19 ans de services, 6 campagnes.
Reding (René-Joseph), adjudant-chef, classe 1931, mle 2698 au recrutement de Thionville; 17 ans de services, 5 campagnes.
Bougault (Roger-Yves), adjudant, classe 1931, mle 1241 au recrutement de Caen; 18 ans de services, 6 campagnes.
Sablier (Pierre-Louis), adjudant, classe 1932, mle LM 431 au recrutement de Sélestat; 18 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Tourade (Marcel), adjudant-chef, classe 1930, mle 2120 au recrutement de Moulins; 18 ans de services, 6 campagnes.
Renucci (Antoine-Martin), adjudant-chef, classe 1934, mle 1304 au recrutement d'Ajaccio; 17 ans de services, 7 campagnes.
Castera (Fernand-Léon-Irénée), aspirant, classe 1931, subdivision de Besançon; 18 ans de services, 6 campagnes. A été cité. (Pour prendre rang du 31 juillet 1946.)
Cozic (Jean-Guillaume), adjudant-chef, classe 1930, mle F 1091 au recrutement du Maroc; 19 ans de services, 4 campagnes.
De Bry (Alfred-Marcel), adjudant-chef, classe 1932, mle 1914 au recrutement d'Amiens; 18 ans de services, 6 campagnes.
Stephan (Barthélemy-Joseph), adjudant-chef, classe 1932, mle 2100 au recrutement de Brest; 18 ans de services, 6 campagnes.
Champy (Auguste-Eugène), sergent, classe 1936, mle 521 LMle au recrutement de Lorient; 18 ans de services, 6 campagnes.
Hermant (Henri), adjudant-chef, classe 1933, mle 1834 au recrutement de Valenciennes; 18 ans de services, 6 campagnes.
Jouannet (Louis-Elie-André), adjudant, classe 1932, mle LM 35 D au recrutement de Lyon; 18 ans de services, 6 campagnes.
Delhaye (Pierre), adjudant, classe 1931, mle 1641 au recrutement de Saint-Omer; 18 ans de services, 6 campagnes.
Mocquillon (Robert-Pierre-Emile), adjudant, classe 1933, mle 2934 au recrutement du Mans; 18 ans de services, 6 campagnes.
Bouillot (Louis-Marie-Henri), adjudant-chef, classe 1933, mle 4155 au recrutement de Mâcon; 18 ans de services, 6 campagnes.
Rouquette (Jean-Raymond), adjudant-chef, classe 1933, mle 1517 au recrutement de Toulouse; 18 ans de services, 6 campagnes.
Duteil (Ferdinand), adjudant-chef, classe 1930, mle 1670 au recrutement de la Roche-sur-Yon; 18 ans de services, 6 campagnes.
Roure (Emmanuel-Jean-Alfred), adjudant-chef, classe 1933, mle 335 au recrutement de Bar-le-Duc; 18 ans de services, 6 campagnes.
Beslin (Marcel-Gustave), adjudant, classe 1931/2, mle 4 au recrutement du Mans; 18 ans de services, 6 campagnes.
Hocquet (Yves-Arsène), adjudant-chef, classe 1931, mle 975 au recrutement d'Amiens; 18 ans de services, 6 campagnes.
Martin (Jules-Emile), adjudant-chef, classe 1932, mle 3293 au recrutement d'Epinal; 18 ans de services, 6 campagnes.
Barraud (Pierre), adjudant-chef, classe 1933, mle 3168 au recrutement de Mâcon; 18 ans de services, 6 campagnes.
Maerten (Lucien-Alfred), adjudant-chef, classe 1925, mle 1003 au recrutement de Dunkerque; 23 ans de services, 1 campagne. (Pour prendre rang du 24 mars 1945.)
Thibault (Jean-Eugène), adjudant-chef, classe 1930, mle 207 au recrutement de Mézières; 19 ans de services, 4 campagnes.
Fortin (Maurice-Alexandre), adjudant, classe 1931, mle 2531 au recrutement de Saint-Lô; 18 ans de services, 6 campagnes.
Pichonneau (Robert), adjudant-chef, classe 1931, mle 2721 au recrutement de la Roche-sur-Yon; 18 ans de services, 6 campagnes.
Veillut (Louis-Léon-Constant), adjudant-chef, caisse 1927, mle 1086 au recrutement de Grenoble; 21 ans de services, 3 campagnes.
Dinet (Désiré-Henri), adjudant-chef), classe 1931, mle 669 au recrutement de Niort; 18 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Gay (Louis-Marie-Marc-Jean), adjudant-chef, classe 1928, mle 3259 au recrutement de Bordeaux; 18 ans de services, 6 campagnes.
Lambinet (Georges-Auguste), adjudant-chef, classe 1930, mle 2129 au recrutement de Mézières; 18 ans de services, 6 campagnes.
Desvignes (Jean), adjudant-chef, classe 1930, mle 1298 au recrutement de Dijon; 18 ans de services, 6 campagnes.
Belard (André-Victorien), adjudant-chef, classe 1932, mle 7 au recrutement de Mézières; 18 ans de services, 6 campagnes.
Fremaux (Léonard), adjudant-chef, classe 1933, mle 1916 au recrutement de Valenciennes; 18 ans de services, 6 campagnes.
Cornet (Pierre-Emile-Bernardin), adjudant-chef, classe 1931, mle 2853 au recrutement de Nantes; 18 ans de services, 6 campagnes.
Robert (Henri-Julien), adjudant-chef, classe 1931, mle 476 au recrutement de Dijon; 18 ans de services, 6 campagnes.
Vexo (Pierre-Jean), adjudant-chef, classe 1933, mle 1597 au recrutement de Bar-le-Duc; 18 ans de services, 6 campagnes.
Lhomme (Pierre-Jules-François), adjudant-chef, classe 1930, mle 1628 au recrutement de Vesoul; 18 ans de services, 6 campagnes.
Mercier (Marc-Gabriel-François), adjudant-chef, classe 1931, mle 2118 au recrutement de la Roche-sur-Yon; 18 ans de services, 6 campagnes.
Gainvors (François), adjudant-chef, classe 1930, mle 4581 au recrutement de Béthune; 18 ans de services, 6 campagnes.
Poncet (André), adjudant-chef, classe 1930, mle 3388 au recrutement de Saint-Etienne; 18 ans de services, 6 campagnes.
Aubry (Adrien-Henri-Eugène), adjudant-chef, classe 1931, mle 2905 au recrutement d'Amiens, 18 ans de services, 6 campagnes.
Ascoet (Yves), adjudant-chef, classe 1933, mle 456 au recrutement de Quimper; 18 ans de services, 6 campagnes.
Pire (Paul-Henri-Ernest), adjudant-chef, classe 1931, mle 1032 au recrutement de Laon; 18 ans de services, 6 campagnes.
Colau (Marcel-Jules-Charles), adjudant-chef, classe 1931, mle 3199 au recrutement d'Amiens; 18 ans de services, 6 campagnes.
Janvier (Hippolite), adjudant-chef, classe 1932, mle 553 au recrutement du Mans; 18 ans de services, 6 campagnes.
Chardon (François-Jean), adjudant-chef, classe 1931, mle 1081 au recrutement de Lyon; 18 ans de services, 6 campagnes.
Gross (Jean-Joseph), adjudant-chef, classe 1932, mle 601 au recrutement de Sarrebourg; 18 ans de services, 4 campagnes.
Turmel (Alexandre-Jean-Baptiste), adjudant-chef, classe 1932, mle 883 au recrutement de Saint-Malo; 18 ans de services, 6 campagnes.
Demez (André-Emile-Gustave), adjudant-chef, classe 1930/2, mle 3763 au recrutement de Béthune; 18 ans de services, 6 campagnes.
Marc (Alain-Louis-Marie), adjudant, classe 1931, mle 2434 au recrutement de Quimper; 18 ans de services, 6 campagnes.
Girard (Gaston-Jean-Henri), adjudant-chef, classe 1931, mle 388 au recrutement de Chaumont; 18 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Goulaouic (Jean), adjudant-chef, classe 1932, mle 1116 au recrutement de Brest; 18 ans de services, 6 campagnes.
Le Pape (Hyacinthe), adjudant-chef, classe 1933, mle 1759 au recrutement de Guingamp; 18 ans de services, 6 campagnes.
Gonnet (Albert), adjudant-chef, classe 1933, mle 993 au recrutement de Bourg; 18 ans de services, 6 campagnes.
Dartois (Alphonse-Louis), adjudant-chef, classe 1931, mle 1021 au recrutement de Lille; 17 ans de services, 6 campagnes.
Spano (Sauveur), adjudant-chef, classe 1935, mle 20 au recrutement de Tunis; 15 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Gailloux (Albert), adjudant-chef, classe 1933, mle 376 au recrutement de Moulins; 18 ans de services, 6 campagnes.
Lambert (Lucien), adjudant, classe 1932, mle 812 au recrutement de Valenciennes; 18 ans de services, 6 campagnes.

(*Supplément. — Fin.*)

Servant au titre nord-africain.

SOUS-OFFICIERS

Chouchane Mohamed ben Hassen ben Amor ben Mabrouk, sergent-chef, classe 1928, mle 8/L 32 au recrutement de Tunis; 21 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Abderhaman ben Mohand, sergent, classe 1933, mle A 118/33 au recrutement du Maroc; 17 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

M'Hamed ben Brahim, sergent, classe 1932, mle A 127/32 au recrutement du Maroc; 17 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Addi ben Mohamed, sergent, classe 1932, mle A 123/32 au recrutement du Maroc; 18 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Hamouda ben Mohamed Raïs, sergent, classe 1931, mle 1854 L 31 au recrutement A. C. A. T.; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Miloud ben Mohamed, sergent, classe 1930, mle A 284/30 au recrutement du Maroc; 18 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.

Sidi Yaya ben Abdelkrim, adjudant, classe 1932, mle A 353/32 au recrutement de Rabat; 17 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité

HOMMES DE TROUPE

Taieb ben Mohamed Lassoued ben Houssi, caporal, classe 1932, mle 994 L 32 au recrutement A. C. A. T.; 18 ans de services, 12 campagnes.

Ali ben Mohamed Salah Gheliche, caporal-chef, classe 1933, mle 3124/33 au recrutement A. C. A. T.; 16 ans de services, 9 campagnes. A été blessé

Mohamed ben Ghenis ben Salah, soldat, classe 1931, mle 1526/31 au recrutement A. C. A. T.; 18 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Moulay Haddou Ou M'Hamed, caporal-chef, classe 1932, mle A 228/32 au recrutement du Maroc; 18 ans de services, 7 campagnes. A été blessé.

Mohamed ben Moktar, caporal, classe 1929, mle A 253/29 au recrutement du Maroc; 18 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Ali ben Aïssa, classe 1932, mle A 51/32 au recrutement du Maroc; 18 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Mohamed ben Layachi, soldat de 1re classe, classe 1932, mle A 146/32 au recrutement du Maroc; 18 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Bachir ben Kaddour, classe 1932, mle A 367/32 au recrutement du Maroc; 17 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

ARME BLINDEE — CAVALERIE

Français

SOUS-OFFICIERS

Charpentier (Marcel-Auguste), maréchal des logis, classe 1931, mle 2793 au recrutement de la Seine (6e bureau); 20 ans de services, 16 campagnes.

Piquemal (Jean), maréchal des logis chef, classe 1928, mle 126 au recrutement d'Auch; 22 ans de services, 8 campagnes.

Demarest (Ferdinand-Narcisse), maréchal des logis chef, classe 1928, mle 59 au recrutement d'Abbeville; 21 ans de services, 8 campagnes.

Coulon (André-Lucien), maréchal des logis chef, classe 1932, mle F 201 au recrutement du Maroc; 20 ans de services, 9 campagnes.

Le Meza (Paul-Louis), adjudant-chef, classe 1930, mle 373 au recrutement de Vannes; 19 ans de services, 10 campagnes. A été blessé. (Pour prendre rang du 14 février 1948.)

Rondouin (Roger), adjudant-chef, classe 1934, mle 1439 au recrutement de Vannes; 14 ans de services, 12 campagnes.

Thiebaut (Georges-Eugène), adjudant, classe 1932, mle 2598 au recrutement de Laon; 19 ans de services, 9 campagnes.

Comte (Edmond), adjudant-chef, classe 1931, mle 209 au recrutement de Nancy; 19 ans de services, 9 campagnes. A été cité. (Pour prendre rang du 30 juin 1946.)

Herpin (Paul-Emile-Vincent), adjudant-chef, classe 1930, mle 830 au recrutement de Nancy-Nord; 22 ans de services, 6 campagnes. (Pour prendre rang du 14 août 1946.)

Balleux (Gaston-Henri-Lucien), adjudant-chef, classe 1932, subdivision de Paris; 18 ans de services, 9 campagnes. A été cité. (Pour prendre rang du 31 juillet 1946.)

Desailly (Henri-Constant), maréchal des logis, classe 1933, mle 787 au recrutement de la Seine (1er bureau); 19 ans de services, 9 campagnes.

Pach (Raymond), adjudant-chef, classe 1935, mle 324 au recrutement de Tunis; 17 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité

Boulanger (Jean-Pierre), adjudant-chef, classe 1932, mle 2148 au recrutement de Thionville; 18 ans de services, 9 campagnes.

Pellier (René-Jacques-Valentin), adjudant-chef, classe 1933, mle 1630 au recrutement de Thionville; 17 ans de services, 11 campagnes.

Orsini (Jean-Charles-Félix), adjudant, classe 1930, mle 2218 au recrutement d'Ajaccio; 19 ans de services, 8 campagnes.

De Vilton de Peyruis (Arthur-Marie-Roger), maréchal des logis chef, mle 1304 au recrutement d'Angers, classe 1933; 15 ans de services, 11 campagnes.

Donnet (Marcel), maréchal des logis, classe 1934, mle 1310 au recrutement de Vesoul; 15 ans de services, 9 campagnes.

Petit (Robert-Paul-André), adjudant-chef, classe 1931 au recrutement de la Seine (1er bureau); 20 ans de services, 6 campagnes. A été cité. (Pour prendre rang du 10 août 1946.)

Letourneur (René-Louis), maréchal des logis, classe 1933, mle 970 au recrutement de Cherbourg; 18 ans de services, 8 campagnes.

Hilon (Jean-Baptiste-Adrien), adjudant, classe 1934, mle 835 au recrutement de Mont-de-Marsan; 17 ans de services, 9 campagnes.

Richard (Jean-Louis-Joseph), adjudant, classe 1932, mle 626 au recrutement de Vienne; 18 ans de services, 5 campagnes.

Judas (Joseph-Henri), adjudant, classe 1934, mle 106 au recrutement de Colmar; 16 ans de services, 8 campagnes.

Limousin (Roger), maréchal des logis chef, classe 1934, mle 2996 au recrutement de Lyon; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Guilbert (André-Lucien-René), adjudant, classe 1935, mle LM 98 au recrutement de Bayonne; 17 ans de services, 8 campagnes.

Pasqualini (Paul-Toussaint), adjudant, classe 1934, mle LM 639 au recrutement de Strasbourg; 17 ans de services, 7 campagnes.

Martin (Roger-François-Léon), adjudant-chef, classe 1934, mle 671 au recrutement de Lons-le-Saunier; 13 ans de services, 7 campagnes.

Vauthier (Fernand-Serge-Clément), adjudant, classe 1936, mle 632 au recrutement de Besançon; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Guesdon (Victor-René), maréchal des logis chef, classe 1934, mle 2581 au recrutement d'Angers; 16 ans de services, 9 campagnes.

Picaud (Xavier-Marie-André), aspirant, classe 1932, mle 2656 au recrutement de la Seine (1er bureau); 19 ans de services, 6 campagnes.

Couture (André-Roger), aspirant, classe 1930, mle 1025 au recrutement d'Angoulême; 18 ans de services, 7 campagnes.

Palayret (Raymond-Albert-Victor), maréchal des logis chef, classe 1932, mle 65 au recrutement de Rodez; 19 ans de services, 6 campagnes.

Lacroux (Pierre), adjudant, classe 1932, mle 1189 au recrutement d'Albi; 19 ans de services, 6 campagnes.

Begly (Henri-Pierre), adjudant-chef, classe 1928, mle 1897 au recrutement de Béthune; 19 ans de services, 6 campagnes.

Metz (Albert-Joseph-Héribert), adjudant, classe 1933, mle 35 au recrutement de Sélestat; 16 ans de services, 8 campagnes.

Legras (Roger-Emilien), maréchal des logis, classe 1933, mle 1316 au recrutement de Melun; 16 ans de services, 8 campagnes.

Pierre (André-Georges-Jules), maréchal des logis chef, classe 1934, mle 151 au recrutement de Châlons-sur-Marne; 15 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Claudel (René-Albert), maréchal des logis, classe 1934, mle 999 au recrutement d'Epinal; 16 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Gioanni (Antoine-Joseph), adjudant-chef, classe 1930, mle LM 171 au recrutement de Lyon; 20 ans de services, 6 campagnes.

Vernier (Robert-Marie-Gustave), adjudant-chef, classe 1930, mle 1440 au recrutement de Besançon; 18 ans de services, 6 campagnes.

Wolff (Sylvain-Marcel), maréchal des logis chef, classe 1934, mle ? au recrutement d'Oran; 18 ans de services, 6 campagnes.

Richard (Roger-Henri-Emile), maréchal des logis chef, classe 1934, mle 218 au recrutement de Troyes; 18 ans de services, 3 campagnes.

Bastien (Marcel-Aimé), adjudant, classe 1934, mle 1652 au recrutement de Nancy; 17 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Quintin de Kercadio (Antoine), adjudant, classe 1932, mle 1222 au recrutement de Guingamp; 18 ans de services, 6 campagnes.

Cheval (Pierre), maréchal des logis major, classe 1935, mle 232 au recrutement d'Angers; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Duval (Gaston-Ernest-Théophile), adjudant-chef, classe 1926, subdivision de Toulouse; 23 ans de services, 2 campagnes. (Pour prendre rang du 24 septembre 1945.)

Rivoallean (François-Louis-Marie), maréchal des logis chef, classe 1932, mle 160 au recrutement de Guingamp; 19 ans de services, 4 campagnes. A été blessé.

Rivier (Alphonse-Louis-Joseph), adjudant-chef, classe 1932, mle 1648 au recrutement du Mans; 18 ans de services, 6 campagnes.

HOMME DE TROUPE

S N. P. Lazhari ben Abdel Hafid, soldat de 1re classe, classe 1932, mle L M. 587 M au recrutement d'Alger; 17 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.

Servant au titre nord-africain.

SOUS-OFFICIERS

Mohamed ben Salah, maréchal des logis chef, classe 1932, mle A 307 32 au recrutement du Maroc; 17 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

Ahmed ben Mohamed, adjudant, classe 1932, mle A 275 32 au recrutement du Maroc; 17 ans de services, 9 campagnes. A été blessé.

HOMME DE TROUPE

Abdallah ben Mohamed Aït Hameur, classe 1932, mle A 531/32 au recrutement du Maroc; 17 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.

ARTILLERIE

Français.

SOUS-OFFICIERS

Caron (Aimé-Théophile-Auguste), adjudant, classe 1929, mle 637 au recrutement de Saint-Omer; 21 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Dupont (Emile-Arthur), adjudant-chef, classe 1923, mle 6271 au recrutement de Lille; 27 ans de services, 3 campagnes.

François (Robert), adjudant, classe 1929, mle 1742 au recrutement de Valenciennes; 21 ans de services, 6 campagnes.

Piantanida (André-Henri), adjudant-chef, classe 1932, mle 1238 au recrutement d'Oran; 19 ans de services, 9 campagnes.

Collet (Robert), adjudant-chef, classe 1927, subdivision de Paris, 23 ans de services, 6 campagnes. (Pour prendre rang du 21 juillet 1916.)

Dujardin (Pierre-Joseph), adjudant-chef, classe 1924, mle 1086 au recrutement de Valenciennes; 26 ans de services, 3 campagnes.

Hours (Marcel-Eugène), aspirant, classe 1927, subdivision de Montpellier; 22 ans de services, 6 campagnes. (Pour prendre rang du 21 juillet 1916.)

Dupont (Yves-Jacques-Louis), adjudant, classe 1930, mle 827 au recrutement de Mézières; 19 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Lamaire (Jules-Albert), adjudant-chef, classe 1928, mle 1531 au recrutement de Beauvais; 21 ans de services, 6 campagnes.

Lafont (Pierre-Gaston), adjudant, classe 1928, mle 214 au recrutement de Montpellier; 23 ans de services, 4 campagnes.

Boit (Roger), adjudant-chef, classe 1927, mle 2008 au recrutement de Belfort; 21 ans de services, 6 campagnes.

Himbert (Louis-Eugène-Désiré), maréchal des logis chef, classe 1929, mle 717 au recrutement de Saint-Omer; 23 ans de services, 5 campagnes.

Dreumont (Edouard), adjudant-chef, classe 1923, mle 1779 au recrutement d'Avesnes; 26 ans de services, 1 campagne.

Duport (André), adjudant-chef, classe 1931, mle L. M. 1764 au recrutement d'Alger; 18 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Rigozzi (Roger-Louis), adjudant-chef, classe 1925, mle 1315 au recrutement de Nice; 26 ans de services, 1 campagne. A été cité.

Ducret (Robert-Jean), adjudant-chef, classe 1923, mle 1350 au recrutement de Compiègne; 26 ans de services, 1 campagne.

Sarres (Maurice), adjudant-chef, classe 1932, mle 765 au recrutement de Bordeaux; 19 ans de services, 7 campagnes.

Quentin (Arthur-Omer), adjudant-chef, classe 1923, mle 371 au recrutement de Reims; 24 ans de services, 2 campagnes.

Martinet (Antoine-Marie-Philippe), adjudant, classe 1925, mle 1020 au recrutement de Carcassonne; 25 ans de services, 2 campagnes.

Chevenement (Maurice-Félix-Lucien), adjudant-chef, classe 1925, subdivision de Besançon; 25 ans de services, 2 campagnes. A été cité (Pour prendre rang du 24 décembre 1915.)

Dambrine (Lucien), adjudant, classe 1925, mle 175 au recrutement d'Arras; 26 ans de services, 1 campagne.

Casenove (Georges-Urbain), adjudant-chef, classe 1927, mle 1172 au recrutement de Tarbes; 23 ans de services, 4 campagnes.

Lanlosky (Etienne-Emile), adjudant, classe 1929, mle 108 au recrutement de Pau; 22 ans de services, 5 campagnes.

Jeunesse (Maurice-Albert), adjudant-chef, classe 1928, mle 2635 au recrutement de Thionville; 21 ans de services, 5 campagnes. (Pour prendre rang du 14 août 1916.)

Fiérard (Jean), adjudant-chef, classe 1932, subdivision de Lille; 20 ans de services, 6 campagnes. (Pour prendre rang du 14 octobre 1916.)

Lemaire (Maurice-Gustave-Joseph), adjudant-chef, classe 1931, mle 1769 au recrutement de Cambrai; 20 ans de services, 6 campagnes.

Clame (Roger-Marie-Joseph), aspirant, classe 1927, subdivision de Besançon; 22 ans de services, 3 campagnes. (Pour prendre rang du 31 octobre 1916.)

Guillard (Raoul-Alphonse), adjudant-chef, classe 1931, mle 218 au recrutement de Châlons-sur-Marne; 20 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Lohner (Alphonse-Florence), adjudant, classe 1932, mle au recrutement de Sélestat; 17 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Debavelaere (Maxime-Albert), adjudant-chef, classe 1926, mle 2673 au recrutement de Cambrai; 24 ans de services, 2 campagnes.

Chaix (Louis-Jules), adjudant-chef, classe 1927, mle 38 au recrutement de Digne; 24 ans de services, 1 campagne.

Hunckler (Fernand-Gaston), adjudant-chef, classe 1926, subdivision de Besançon; 24 ans de services, 2 campagnes. (Pour prendre rang du 31 mai 1914.)

Raccurt (Alexis-Marc), adjudant, classe 1923, mle 4030 au recrutement de Lyon; 18 ans de services, 7 campagnes.

Saoudi Ahmed ben Ladad, maréchal des logis, classe 1932, mle RM 87 au recrutement d'Alger; 18 ans de services, 6 campagnes.

Julia-Roca (Antoine-Pierre-Raymond), adjudant-chef, classe 1933, mle 2635 au recrutement d'Albi; 18 ans de services, 7 campagnes. A été cité. (Pour prendre rang du 30 novembre 1916.)

Derouet (Paul-Alexis-Léon), adjudant, classe 1931, mle 269 au recrutement de Laval; 19 ans de services, 6 campagnes.

Collas (Yves-Fernand), adjudant, classe 1931, mle LM 162 au recrutement du Mans; 19 ans de services, 6 campagnes.

Gille (Gilbert-Paul-Marcel), adjudant, classe 1935, mle 677 au recrutement de Thionville; 15 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité

Lerondeau (Paul-Auguste-Louis), adjudant-chef, classe 1929, mle 8305 au recrutement de Versailles; 20 ans de services, 4 campagnes.

Jumeaux (Pierre-Emile-Victor), adjudant-chef, classe 1928, mle LM 138 au recrutement d'Angoulême; 19 ans de services, 5 campagnes.

Morelle (Raymond-Alberi-Charles), adjudant, classe 1930, mle 3022 au recrutement de Laon; 19 ans de services, 6 campagnes.

Isola (Denis-Emile), maréchal des logis chef, classe 1929, mle 2554 au recrutement de Valenciennes; 19 ans de services, 6 campagnes.

Chantome (Armand), adjudant-chef, classe 1927, mle 4141 au recrutement de Saint-Omer; 23 ans de services, 1 campagne.

Guiny (André-Paul), adjudant-chef, classe 1926, mle 302 au recrutement de Mézières; 24 ans de services, 1 campagne.

Molinier (Emile-Philibert), adjudant-chef, classe 1930, mle LM 138 au recrutement de Montpellier; 19 ans de services, 6 campagnes.

Chambrelent (Jules-Maurice-Henri), adjudant, classe 1929, mle 1271 au recrutement de Belfort; 22 ans de services, 3 campagnes.

Bouet (Henri-Georges-Camille), adjudant-chef, classe 1930, mle 1171 au recrutement de la Rochelle; 19 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Roux (Léopold-Philomon), adjudant-chef, classe 1931, mle 88 au recrutement de Valence; 18 ans de services, 6 campagnes

Bordas (François-Maurice), adjudant-chef, classe 1931, mle 669 au recrutement de Tulle; 19 ans de services, 5 campagnes.

Servant au titre nord-africain.

SOUS-OFFICIERS

Khader ben Hémad ben Salah Aouini, maréchal des logis, classe 1933, mle 2850/33 au recrutement A. C. A. T.; 16 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Boudjemaa ben Bouih, maréchal des logis chef, classe 1932, mle A 350/32 au recrutement du Maroc; 18 ans de services, 7 campagnes.

Ahmed ben Daoud, maréchal des logis, classe 1932, mle A 319/32 au recrutement du Maroc; 18 ans de services, 6 campagnes

Mohamed ben Ahmed, adjudant, classe 1932, mle A 377/32 au recrutement du Maroc; 18 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

HOMMES DE TROUPE

Mohamed ben Larbi, 1re classe, classe 1932, mle M 1084 au recrutement du Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.

Naceur ben Embarek, 1re classe, classe 1932, mle M 1688 au recrutement du Maroc; 18 ans de services, 8 campagnes.

Ali ben Mohamed, brigadier, classe 1932, mle A 328/32 au recrutement du Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

TRAIN

Français.

SOUS-OFFICIERS

Girard (Melliné-Maurille), adjudant-chef, classe 1926, subdivision de Montpellier; 24 ans de services, 7 campagnes (Pour prendre rang du 24 maars 1915.)

Saint-Martin (Raoul-Ferdinand), adjudant, classe 1934, mle LM 2119 au recrutement du Maroc; 17 ans de services, 14 campagnes.

Caporossi (François), adjudant-chef, classe 1932, mle 283 au recrutement d'Ajaccio; 19 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité (pour prendre rang du 5 septembre 1916).

Guiraud (Roger-Jean), maréchal des logis chef, classe 1934, mle F 2140 au recrutement du Maroc; 17 ans de services, 12 campagnes.

Desclos (René-Alexis), maréchal des logis, classe 1933, mle 1812 au recrutement de Rennes; 19 ans de services, 11 campagnes.
Veyssière (Charles), adjudant, classe 1933, mle F 1157 au recrutement du Maroc; 18 ans de services, 9 campagnes.
Metayer (René), adjudant-chef, classe 1931, mle 2389 au recrutement de la Seine, 3e bureau; 19 ans de services, 9 campagnes.
Hemery (Emile-François-Marie), adjudant-chef, classe 1929, recrutement de Nantes; 22 ans de services, 6 campagnes. (Pour prendre rang du 4 août 1946.)
Savignac (Jean-Marie-Eloi-Maxime), adjudant, classe 1929, mle 392 B au recrutement de Mont-de-Marsan; 22 ans de services, 4 campagnes.
Cornien (Georges-Marie-Benoît), adjudant-chef, classe 1931, mle 3181 au recrutement du Rhône, subdivision de Grenoble; 19 ans de services, 6 campagnes. (Pour prendre rang du 6 septembre 1946.)

Servant au titre nord-africain.

SOUS-OFFICIER

Mohamed ben Salah, maréchal des logis, classe 1930, mle A 1306/30 au recrutement du Maroc; 20 ans de services, 5 campagnes.

HOMME DE TROUPE

Mohamed ben Salah ben Ali ben Amara Lassoued Malat, 1re classe, mle 4905/31 au recrutement A. G. A. T.; 17 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

TRANSMISSIONS

Français.

SOUS-OFFICIERS

Goul (Jean-Paul-René), adjudant-chef, classe 1933, mle F 1146 au recrutement du Maroc; 17 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Lemoine (Marcel-Augustin), sergent-chef, classe 1934, mle 3977 au recrutement de Rouen; 16 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Benoît (Antoine), adjudant, classe 1930, mle 753 au recrutement de la Seine, 6e bureau; 19 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Auger (Raymond-Alix-René), maréchal des logis chef, classe 1935, mle 316 au recrutement de la Rochelle; 15 ans de services, 11 campagnes.
Arcouet (Guy), adjudant, classe 1934, mle 618 au recrutement de la Rochelle; 18 ans de services, 7 campagnes.
Leroy (Gaston-Georges), adjudant, classe 1932, mle 761 au recrutement de Beauvais; 17 ans de services, 8 campagnes,

Servant au titre nord-africain.

SOUS-OFFICIER

Mohamed ben Hadj Bouchaïb, adjudant, classe 1932, mle A 47/32 au recrutement du Maroc; 17 ans de services, 4 campagnes.

SERVICE DES TRANSMISSIONS

Verhoestraete (Etienne-Albert), adjudant-chef, classe 1928, mle 1191 au recrutement de Lille; 21 ans de services, 5 campagnes.

AGENTS DE CHANCELLERIE

Fargeas (Marie-Joseph-Jean), adjudant-chef, classe 1929, mle 505 au recrutement de Tulle; 22 ans de services, 8 campagnes. A été blessé. (Pour prendre rang du 29 décembre 1946.)
Poncet (Jules-Georges-Marius), adjudant-chef, classe 1931, mle 40 au recrutement de Lons-le-Saunier; 19 ans de services, 9 campagnes. (Pour prendre rang du 30 novembre 1949.)
Brel (Maurice-Moïse), adjudant-chef, classe 1929, mle LM 2 *bis* au recrutement d'Epinal; 19 ans de services, 10 campagnes.
Dicarlo (Gaston-Georges-Richard), adjudant, classe 1933, mle R. 638 au recrutement du Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes.
Bertout (Henri), adjudant-chef, classe 1933, mle 164 au recrutement de Béthune; 16 ans de services, 11 campagnes.
Salaün (Pierre-Marie), sergent-chef, classe 1932, mle 150 au recrutement de Brest; 18 ans de services, 8 campagnes.
Guerant (René-Emile), adjudant, classe 1933, mle 1319 au recrutement du Mans; 17 ans de services, 9 campagnes.
Ottavi (Simon), adjudant, classe 1932, mle 2247 au recrutement d'Ajaccio; 18 ans de services, 8 campagnes.
Mesanguy (Maurice-Auguste-Henri), adjudant-chef, classe 1932, mle 3294 au recrutement de la Seine, 6e bureau; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Peccate (Louis-Henri-Robert), adjudant-chef, classe 1932, mle 1223 au recrutement du Mans; 19 ans de services, 6 campagnes.
Klassen (René-Paul), adjudant-chef, classe 1932, mle 108 au recrutement de Metz; 19 ans de services, 4 campagnes.
Brougalay (Henri-Pierre-Jean), adjudant, classe 1933, mle 4648 au recrutement de Rennes; 18 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Feraud (Paul-Emile), adjudant-chef, classe 1926, mle 363 au recrutement de Digne; 24 ans de services, 1 campagne. (Pour prendre rang du 15 août 1946.)
Maurs (Paul-Hubert), adjudant-chef, classe 1932, mle 853 au recrutement de la Seine, 4e bureau; 19 ans de services, 6 campagnes.
Malezet (Maurice-Robert), adjudant-chef, classe 1932, mle 1616 au recrutement de Laon; 18 ans de services, 7 campagnes.

AGENTS DES CORPS DE TROUPE

Bizzari (Dominique-Bonaventure), adjudant-chef, classe 1926, mle 1996 au recrutement d'Ajaccio; 24 ans de services, 9 campagnes.
Colot (Gaston-Narcisse), adjudant-chef, classe 1924, 1re région; 26 ans de services, 3 campagnes. (Pour prendre rang du 30 octobre 1946.)
De Mulder (Jean-Benoît-Jules), adjudant, classe 1929, mle 1915 au recrutement d'Avesnes; 21 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.
Nourigat (Augustin), adjudant-chef, classe 1924, mle 550 au recrutement de Montpellier. 26 ans de services, 2 campagnes. (Pour prendre rang du 31 août 1946.)
Lechiez (Marcel-Pierre), adjudant-chef, classe 1924, mle 774 au recrutement de Bourg; 25 ans de services, 2 campagnes. (Pour prendre rang du 31 juillet 1946.)
Guigue (Paul-Clément), adjudant-chef, classe 1924, mle 199 au recrutement d'Avignon; 26 ans de services, 1 campagne.
Arrii (Jean-Antoine), adjudant, classe 1928, mle 2246 au recrutement d'Ajaccio; 21 ans de services, 5 campagnes.
Casteran (Pierre-Jean), adjudant-chef, classe 1926, mle LM 579 au recrutement de Dijon; 24 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Romanetti (Jérôme), adjudant chef, classe 1927, mle 1039 au recrutement d'Ajaccio; 23 ans de services, 2 campagnes. A été blessé.
Fougnies (Elie-Joseph), adjudant-chef, classe 1927, mle 711 au recrutement de Saint-Quentin; 22 ans de services, 3 campagnes.
Chabanel (Paul-Félix), adjudant-chef, classe 1925, mle 1836 au recrutement du Puy; 23 ans de services, 2 campagnes.
Donsimoni (Louis-Henri), adjudant-chef, classe 1926, mle 1715 au recrutement d'Ajaccio; 23 ans de services, 2 campagnes.
Pointurier (André-Joseph-Valentin), adjudant-chef, classe 1926, mle 813 au recrutement de Besançon; 23 ans de services, 1 campagne.
Chapuis (Gaston), adjudant-chef, classe 1926, mle 5066 au recrutement de la Seine, 2e bureau; 23 ans de services, 1 campagne.
Breuilh (Henri-Louis), adjudant-chef, classe 1930, mle 1286 au recrutement de Périgueux; 19 ans de services, 5 campagnes.
Ruiz (Joseph), adjudant, classe 1929, mle 1004 au recrutement de Perpignan; 19 ans de services, 5 campagnes.
Gaillouedec (Alain), adjudant-chef, classe 1928, mle 741 au recrutement de Brest; 20 ans de services, 2 campagnes.
Perron (Bernard), adjudant-chef, classe 1929, mle 916 au recrutement de Lyon; 19 ans de services, 2 campagnes.
Richard (Charles-François), adjudant-chef, classe 1931, mle LM 1763 au recrutement d'Alger; 20 ans de services, 3 campagnes.
Bourion (Jules-André), adjudant-chef, classe 1931, mle 1962 au recrutement d'Epinal; 20 ans de services, 3 campagnes.
Serval (Emile-Alfred), adjudant-chef, classe 1932, mle 848 au recrutement de Foix; 19 ans de services, 1 campagne.

RECRUTEMENT ET STATISTIQUE

Moine (Marcel), adjudant, classe 1925, mle 1878 au recrutement d'Avesnes; 25 ans de services, 3 campagnes.
Villaret (Etienne-Théodore), adjudant-chef, classe 1924, 9e région; 25 ans de services, 2 campagnes (pour prendre rang du 24 août 1946).
Vial (Louis-Eugène), adjudant, classe 1926, mle 2076 au recrutement de Toulon; 25 ans de services, 1 campagne.
Base (Georges), adjudant-chef, classe 1932, mle 139 au recrutement de la Seine, 6e bureau; 20 ans de services, 5 campagnes.

GENIE

Cliquet (François-Louis), adjudant, classe 1925, mle 2741 au recrutement de Lille; 25 ans de services, 4 campagnes.
Masson (Roger-Lucien), adjudant; classe 1832, mle 2515 au recrutement de Nancy; 18 ans de services, 6 campagnes.
Sautier (Léon-Ghislain), adjudant-chef, classe 1930, mle LM 2099 au recrutement de Strasbourg; 19 ans de services, 2 campagnes.

MATÉRIEL

Lorgeot (Valère-Jules), aspirant, classe 1920, mle 793 au recrutement de Rouen-Nord; 29 ans de services, 6 campagnes.
Lacroix (Edmond), adjudant-chef, classe 1923, mle 346 au recrutement d'Avesnes; 26 ans de services, 7 campagnes.
Lecouriaut (Jean-Louis-Marie), adjudant-chef, classe 1923, mle 53 au recrutement de Lorient; 27 ans de services, 1 campagne.
Pelardy (Lucien-Marcel), adjudant chef, classe 1923, mle 1991 au recrutement de Limoges; 26 ans de services, 2 campagnes.
Champenoy (Valère-René), adjudant-chef, classe 1930, mle 548 au recrutement de Mézières; 22 ans de services, 6 campagnes.
Dodard (Théodore-Albert-Marie), adjudant-chef, classe 1924, mle 2113 au recrutement de Rennes; 25 ans de services, 2 campagnes.
Labbe (Georges-Paul), adjudant-chef, classe 1925, mle 901 au recrutement de Saint-Quentin; 25 ans de services, 2 campagnes.
Mazoyer (Georges-Alphonse-Eugène), adjudant-chef, classe 1927, mle 2208 au recrutement de Nice; 24 ans de services, 1 campagne.
Pattin (Marie-Gabriel), adjudant-chef, classe 1925, mle 2059 au recrutement de Mézières; 24 ans de services, 2 campagnes. (Pour prendre rang du 30 octobre 1946).
Duroux (Henri-Marcel-Maurice), adjudant, classe 1932, mle 2035 au recrutement d'Oran; 19 ans de services, 1 campagne.
Devallez (Georges-Gaston-Isaac), adjudant-chef, classe 1926, mle 1511 au recrutement de Valenciennes; 24 ans de services, 1 campagne.
Degand (Pierre-Maurice), adjudant-chef, classe 1930, mle 1198 au recrutement de Lille; 20 ans de services, 4 campagnes.
Vivard (Emile), adjudant-chef, classe 1930, mle 2131 au recrutement de Valenciennes; 19 ans de services, 6 campagnes.
Raphalen (Félix-Eugène), adjudant-chef, classe 1930, mle 1065 au recrutement de Quimper; 19 ans de services, 6 campagnes.
Joanny (Jules-Stéphane-François), adjudant chef, classe 1927, mle 581 au recrutement de Saint-Etienne; 23 ans de services, 2 campagnes.

INTENDANCE

Lefrançois (Pierre-Jean-Adolphe), adjudant-chef, classe 1922, mle 2311 au recrutement de Lille; 28 ans de services, 5 campagnes.
Conception (René-Edouard), sergent-major, classe 1932, mle F. 1253 au recrutement du Maroc; 18 ans de services, 10 campagnes.
Teulières (Henri), sergent, classe 1934, mle LM 855 au recrutement de Bordeaux; 18 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.

TROUPES COLONIALES

INFANTERIE

Français.

Marchand (Jean-Baptiste), adjudant, classe 1928, mle 1368 au recrutement de Béthune; 23 ans de services, 11 campagnes.
Dastugue (Jean-André), sergent-chef, classe 1929, mle 716 au recrutement de Tarbes; 22 ans de services, 10 campagnes.
Jouanin (Louis-Marcel), adjudant, classe 1931, mle 146 au recrutement de Châteauroux; 20 ans de services, 12 campagnes.
Poggioli (Jean-Baptiste), adjudant-chef, classe 1930, mle LM 541 au recrutement de Carcassonne; 18 ans de services, 11 campagnes.
Coulet (Jean-Baptiste), adjudant, classe 1931, mle LM 773 au recrutement de Tunis; 20 ans de services, 10 campagnes.
Bouile (Marius-Emile), 1re classe, classe 1925, mle 704 au recrutement de Pont-Saint-Esprit, R.R.R.S. 8e région; 19 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Fajolle (Raoul-Justin), sergent-chef, classe 1928, mle 774 au recrutement de Narbonne; 23 ans de services, 8 campagnes.
Denes (Yvon-Joseph), adjudant-chef, classe 1930, mle 239 au recrutement de Quimper; 21 ans de services, 9 campagnes.
Duclau (Adrien-Gérard), adjudant-chef, classe 1932, mle F 1541 au recrutement du Maroc; 20 ans de services, 10 campagnes.
Loescher (Albert-Joseph), sergent-major, classe 1930, mle 18542 au recrutement de Strasbourg; 19 ans de services, 10 campagnes.
Maurel (Yvon-Fernand), adjudant-chef, classe 1930, recrutement de Périgueux; 18 ans de services, 11 campagnes.
Poletti (Jacques), sergent-chef-major, classe 1930, mle F 1172 au recrutement du Maroc; 20 ans de services, 9 campagnes.
Secart (Raymond), adjudant, classe 1932, mle 1210 au recrutement de la Seine (6e bureau); 19 ans de services, 9 campagnes.
Clarac (Camille), adjudant, classe 1933, mle 997 au recrutement de Foix; 18 ans de services, 10 campagnes.
Branque (Adolphe-Noël-Roger), adjudant-chef, classe 1933, recrutement de la Rochelle; 18 ans de services, 10 campagnes.
Becquelin (Marcel), adjudant-chef, classe 1931, mle 1222 au recrutement de Saint-Omer; 18 ans de services, 10 campagnes.
Desmazeau (Raymond), sergent, classe 1934, mle 512 au recrutement de Tours; 16 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Laine (Pierre-Marie-Eugène), sergent-chef, classe 1934, mle 1986 au recrutement de Nantes; 16 ans de services, 11 campagnes.
Macquin (Lucien), sergent, classe 1934, mle 70 RT au recrutement de Hanoï; 15 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Verdavaine (Germain), adjudant, classe 1933, mle 1827 au recrutement d'Avesnes; 17 ans de services, 10 campagnes.
Bouchez (Charles-Michel-Pierre) adjudant-chef, classe 1933, mle 3416 au recrutement de Lille; 16 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Toutous (Jean-Michel), adjudant, classe 1933, mle LM 217 au recrutement de Toulouse; 17 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Bernardini (Joseph), sergent-chef, classe 1933, mle F. 1211 au recrutement du Maroc; 18 ans de services, 8 campagnes.
Calendini (Joseph), sergent, classe 1933, mle 400 au recrutement d'Ajaccio, 18 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Quesne (Henri), adjudant-chef, classe 1933, mle 1299 au recrutement du Mans; 17 ans de services, 9 campagnes.

Autochtones.

Ratsimba, adjudant-chef, classe 1928, mle 10361 au recrutement de Madagascar; 22 ans de services, 5 campagnes.
Fokzia, sergent-chef, classe 1932, mle Deb/3034 au recrutement du Tchad; 18 ans de services, 9 campagnes.
Baina, sergent-chef, classe 1931, mle TDAC/3779 au recrutement du Tchad; 16 ans de services, 11 campagnes.
Tchategue, sergent, classe 1934, mle 4114 au recrutement de Fort-Archambault; 16 ans de services, 11 campagnes.
Bala Béagogui, adjudant-chef, classe 1935, mle 41654 au recrutement de la Guinée; 14 ans de services, 12 campagnes.
Loutoundo, sergent, classe 1932, mle TDab/3131 au recrutement du Tchad; 18 ans de services, 8 campagnes.
Ali Layé, sergent-chef, classe 1932, mle 2010 au recrutement de Zinder; 18 ans de services, 8 campagnes.
Kladegue, sergent, classe 1934, mle TDac/3911 au recrutement du Tchad; 16 ans de services, 10 campagnes.
Ibrahima, sergent, classe 1934, mle 6328 au recrutement de Zinder; 16 ans de services, 10 campagnes.
Guindo, sergent-chef, classe 1934, mle TDab/4114 au recrutement du Tchad; 16 ans de services, 10 campagnes.

ARTILLERIE

Français.

Bigotte (Louis), adjudant, classe 1931, mle 868 au recrutement de Lille; 19 ans de services, 12 campagnes.
Sarraute (Joseph-Léonce-François), adjudant-chef, classe 1927, mle 487 SG au recrutement de Toulouse; 23 ans de services, 9 campagnes.
Le Pen (Jean-Marie), maréchal des logis major, classe 1933, mle 802 au recrutement de Lorient; 18 ans de services, 13 campagnes.
Jegou (Jean-François), adjudant, classe 1928, mle 61 au recrutement de Guingamp; 23 ans de services, 5 campagnes.
Capliez (Roger-Prosper-Joseph), 1re classe, mle 1749 au recrutement de Cambrai, classe 1927; 20 ans de services, 8 campagnes.
Caussarieu (Gabriel), adjudant-chef, classe 1929, mle 864 au recrutement de Mont-de-Marsan; 22 ans de services, 6 campagnes.
Erasle (Armand), adjudant-chef, classe 1932, mle 957 au recrutement de l'Ile de la Réunion; 17 ans de services, 11 campagnes.
Dunand (César-François), maréchal des logis chef, classe 1932, mle 2057 au recrutement du Havre; 19 ans de services, 8 campagnes.
Frezou (Robert-Frédéric), maréchal des logis, classe 1933, mle 593 au recrutement du Mans; 19 ans de services, 8 campagnes.
Debuisson (Marcel-Fernand), adjudant, classe 1934, mle 3032 au recrutement de Laon; 17 ans de services, 10 campagnes.
Morand (Jean-Joseph), adjudant-chef, classe 1934, mle 1095 au recrutement de Lorient; 18 ans de services, 9 campagnes.
Balem (Jean-Louis), maréchal des logis major, classe 1932, mle 560 au recrutement de Guéret; 17 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Tesolin (Jean-Baptiste), adjudant, classe 1934, mle 1940 au recrutement de Melun; 15 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

Autochtones.

Ouahoum Saboé, maréchal des logis, classe 1934, mle 48190 au recrutement de Dédougou; 16 ans de services, 11 campagnes.
Bangoura Moussa, maréchal des logis, classe 1934, mle 41092 au recrutement de Conakry; 16 ans de services, 11 campagnes.

TÉLÉGRAPHISTES COLONIAUX

Patsidiotis (Stalcos), adjudant, classe 1929, mle 942 au recrutement de la Seine (1e bureau); 20 ans de services, 10 campagnes.
Grisvard (Marcel), adjudant, classe 1933, recrutement d'Epinal; 18 ans de services, 10 campagnes.

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

INTENDANCE

Français.

Mougenot (Georges-Marcel), adjudant-chef, classe 1933, mle 1941 au recrutement d'Epinal; 18 ans de services, 8 campagnes.

Autochtone.

Rakoto, dit Raobison, sergent-chef, classe 1929, mle 11751 au recrutement de Madagascar; 21 ans de services, 5 campagnes.

SERVICE DE SANTE

Français.

Dumont (Lucien-André), sergent-major, classe 1928, mle 152 au recrutement de Châlons-sur-Marne; 21 ans de services, 11 campagnes.
Llaona (Michel), adjudant, classe 1930, mle 1519 au recrutement de Perpignan; 18 ans de services, 10 campagnes.

Autochtone.

Naivo, adjudant-chef, classe 1931, mle 16007 au recrutement de Madagascar; 19 ans de services, 6 campagnes.

SERVICE ADMINISTRATIF DES CORPS DE TROUPE

Antonielli (Augustin), adjudant-chef, classe 1931, mle 594 au recrutement de Toulon; 21 ans de services, 10 campagnes.

Militaires rayés des contrôles de l'activité par limite d'âge.

INFANTERIE

Tétart (Alcide-Henri), adjudant-chef, classe 1923, mle 366 au recrutement de Laon; 27 ans de services, 13 campagnes.
Buschhaus (Erich), adjudant, classe 1918, mle 812 au recrutement du Maroc; 19 ans de services, 18 campagnes. A été cité.
Noirot (André-Hippolyte), adjudant-chef, classe 1922, mle 4677 au recrutement de la Seine (2e bureau); 23 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Leleu (René-Auguste-Gustave), adjudant-chef, classe 1923, mle 418 au recrutement de Dunkerque; 28 ans de services, 7 campagnes.
Duhamel (Alphonse-Jules-Henri), adjudant-chef, classe 1924, mle 1433 au recrutement de Beauvais; 25 ans de services, 9 campagnes.
Beaudet (Georges-Julien), adjudant, classe 1925, mle 1649 au recrutement de Saint-Etienne; 24 ans de services, 10 campagnes.
Houziaux (Eugène), adjudant-chef, classe 1925, mle 1759 au recrutement de Béthune; 25 ans de services, 6 campagnes.
Javaux (Julien-Edouard), adjudant-chef, classe 1925, mle 310 au recrutement de Mézières; 25 ans de services, 7 campagnes.
Vicart (Georges-Philomon-Auguste), adjudant-chef, classe 1924, mle 426 au recrutement d'Amiens; 26 ans de services, 6 campagnes.
Renel (Emile), adjudant-chef, classe 1924, mle 2330 au recrutement de Mézières; 25 ans de services; 6 campagnes.
Risterucci (Marius), adjudant, classe 1927, mle Lte 338 au recrutement de Châteauroux; 23 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Prévost (Roger-Henri), adjudant-chef, classe 1925, mle 415 au recrutement du Havre; 25 ans de services, 6 campagnes.

ARME BLINDEE ET CAVALERIE

Briatte (René-Auguste), adjudant-chef, classe 1926, mle 1567 au recrutement d'Avesnes; 24 ans de services, 3 campagnes.
Boisson (Clément-Alphonse), adjudant-chef, classe 1925, mle F M 48 au recrutement de la 1re région militaire; 25 ans de services, 2 campagnes.
Jacoutot (Noël-Donat-Aucile), adjudant-chef, classe 1926, mle 274 au recrutement de Besançon; 23 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

ARTILLERIE

Tribouilloy (Pierre-Emilien-Firmin), adjudant-chef, classe 1925, mle 203 au recrutement de Laon; 24 ans de services, 9 campagnes.
Hotier (Alphonse), adjudant-chef, classe 1924, mle 2094 au recrutement de Mézières; 25 ans de services, 6 campagnes.
Hugot (Maurice-Léon), adjudant-chef, classe 1925, mle 300 au recrutement de Laon; 25 ans de services, 4 campagnes.
Dufour (Venant), adjudant-chef, classe 1925, mle 1074 au recrutement de Valenciennes; 25 ans de services, 4 campagnes.
Tilquin (Hermann-Joseph-Alcide), adjudant-chef, classe 1922, mle 386 au recrutement de Laon; 27 ans de services, 1 campagne.
Machu (Joseph-Victor), adjudant-chef, classe 1924, mle 271 au recrutement d'Abbeville; 26 ans de services, 1 campagne.
Vandenabeele (Louis-Julien-Prosper), adjudant-chef, classe 1925, mle 2250 au recrutement de Dunkerque; 25 ans de services, 2 campagnes.
Lafosse (Paul-Louis), adjudant-chef, classe 1925, mle 1088 au recrutement d'Epinal; 25 ans de services, 2 campagnes.
Laspeyres (Barthélémy-Ferdinand), adjudant-chef, classe 1926, mle LM 908 au recrutement de Bordeaux; 25 ans de services, 1 campagne.
Gamard (Albert-Paul), adjudant, classe 1925, mle 1553 au recrutement de Nevers; 25 ans de services, 1 campagne.
Dubreucq (Maurice), adjudant-chef, classe 1925, mle 2061 au recrutement de Saint-Omer; 24 ans de services, 1 campagne.
Cunisse (Albert-Roland), adjudant-chef, classe 1925, mle 1851 au recrutement de Mézières; 24 ans de services, 1 campagne.
Didelot (Marie-Georges-Adrien), adjudant, classe 1927, mle 666 au recrutement d'Epinal; 23 ans de services, 2 campagnes.
Memain (Louis-Georges), aspirant, classe 1926, mle 123 au recrutement de Magnac-Laval; 24 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Roby (Gabriel), adjudant-chef, classe 1926, mle 1239 au recrutement de Bordeaux; 24 ans de services, 1 campagne.

TRANSMISSIONS

Roth (Georges-Werner), aspirant, classe 1929, mle 1775 au recrutement de Metz; 19 ans de services, 13 campagnes.

RECRUTEMENT ET STATISTIQUE

Joye (Daniel), adjudant, classe 1922, mle 4911 au recrutement de Béthune; 27 ans de services, 1 campagne.

GENIE

Carton (Bernard-Charles-Alexandre), adjudant, classe 1925, mle 1654 au recrutement de Compiègne; 25 ans de services, 7 campagnes.
Decroix (Jean), adjudant-chef, classe 1925, mle 967 au recrutement d'Arras; 24 ans de services, 6 campagnes.

MATERIEL

Bruchet (Maurice-Albert), adjudant, classe 1924, mle 5 au recrutement de Dunkerque; 26 ans de services, 2 campagnes.
Rauly (André), adjudant-chef, classe 1928, mle 503 au recrutement d'Avignon; 24 ans de services, 3 campagnes.

Décret n° 50-1245 portant annulation et transfert de crédits sur les chapitres du budget de la défense nationale au titre de l'exercice 1950.

Rectificatif au *Journal officiel* du 8 octobre 1950, page 10459, colonne de gauche, état B, section guerre, au lieu de: « 3245 Matériel automobile. — Rénovation, 371.100.000 », lire: « 3245 Matériel automobile. — Rénovation, 271.100.000 ».

Décret n° 50-1332 modifiant et complétant le décret n° 49-1378 du 3 octobre 1950 relatif aux agents sur contrat du ministère de la défense nationale.

Rectificatif au *Journal officiel* du 26 octobre 1950, page 11010, 1re colonne, article 11 *bis*, au lieu de: « 5e catégorie C: commis, correspondancier, secrétaire, sténodactylographe,... », lire: « 5e catégorie C: commis, correspondancier principal, secrétaire sténodactylographe ».

Décret portant nominations dans les corps des officiers de marine et des ingénieurs mécaniciens de la marine.

Rectificatif au *Journal officiel* du mercredi 1er novembre 1950, page 11209, 2e colonne, au grade d'enseigne de vaisseau de 2e classe, au lieu de: « MM. Gourlet (Pierre-Omer), du port de Lorient », lire: « MM. Gourlet (Pierre-Omer), du port de Cherbourg ».

Remise de débet.

Par arrêté du secrétaire d'Etat chargé de la marine et du ministre des finances et des affaires économiques, en date du 28 octobre 1950, il est fait remise gracieuse à l'ex-quartier-maître fourrier Michel (Yves), du dépôt des équipages de Toulon, d'un trop-perçu de solde de 10.703 F constaté à l'arrêté de son compte de solde au 18 mai 1949, date de sa mise à la réforme.

Nomination au grade d'aspirant de marine du cadre actif des élèves officiers de marine admis le 1er octobre 1950.

Le secrétaire d'Etat chargé de la marine,
Vu la loi du 18 novembre 1942, l'arrêté ministériel du 7 mars 1947,

Arrête:

Article unique. — Sont nommés au grade d'aspirant de marine du cadre actif, à compter du 1er octobre 1950, les élèves officiers de marine dont les noms suivent:

MM. Pelle (Henri-André), du port de Brest.
Cabillic (Yves), du port de Brest.
Sardat (Luc), du port de Toulon.
Suret (Claude), du port de Rochefort.
Ponchaux (Lionel), du port de Cherbourg.
Kervella (Jean), du port de Brest.
Le Lay (Michel-Marcel), du port de Lorient.
Corfec (Paul), du port de Toulon.

Fait à Paris, le 11 octobre 1950.

ANDRÉ-FRANÇOIS MONTEIL.

Mise en position hors cadres (mission) d'un officier de l'armée de l'air mis à la disposition du ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

Par arrêté du 4 novembre 1950, est placé hors cadres (mission), à la disposition du ministre des travaux publics, des transports et du tourisme (secrétariat général à l'aviation civile et commerciale), à compter du 1er novembre 1950, l'officier d'active dont le nom suit:

CORPS DES OFFICIERS DE L'AIR

Cadre navigant.

M. le commandant Pasquier (Gabriel-Joseph), né le 2 novembre 1909.

Secrétaires administratifs des services « commissariat et santé ».

Par arrêté du secrétaire d'Etat chargé de la marine en date du 25 octobre 1950, sont promus dans le corps des secrétaires administratifs des services « commissariat et santé »:

(Pour compter du 1er octobre 1950.)

Au grade de secrétaire administratif principal, 1er échelon.

M. Le Gal (Eugène), secrétaire administratif de 1re classe, 1e échelon.

M. Jaouen (François), secrétaire administratif de 1re classe, 4e échelon.

Au grade de secrétaire administratif de 1re classe, 1er échelon.

M. Risticoni (Joseph), secrétaire administratif de 2e classe, 6e échelon, avec un reliquat de bonifications de 5 jours.

M. Soulabaille (Robert), secrétaire administratif de 2e classe, 6e échelon.

M. Allègre (André), secrétaire administratif de 2e classe, 6e échelon, avec un reliquat de bonifications de 7 mois 7 jours.

Personnels civils extérieurs de la guerre.

Par arrêté du 11 octobre 1950, M. Carre (Prime), commis administratif du département de la défense nationale (guerre), est détaché, pour la période du 1er avril 1946 au 28 février 1950 inclus, dans les services du ravitaillement général de la Sarthe, au Mans (régularisation).

Par arrêté du 11 octobre 1950, M. Arnaud (Jean), commis administratif du département de la défense nationale (guerre), est détaché, pour la période du 1er avril 1946 au 31 janvier 1950 inclus, dans les services du ravitaillement général de la Charente, à Angoulême (régularisation).

Par arrêté en date du 26 octobre 1950, sont nommés à l'emploi de vérificateur de taxes titulaire à compter de la date du présent arrêté:

Mlle Dulon (Marie-Thérèse), vérificatrice de taxes auxiliaire.
Mme Pié (Claudine), vérificatrice de taxes auxiliaire.
M. Godfroid (Georges), commis administratif, du service ministériel de la liquidation des transports à Paris.

Par arrêté du 26 octobre 1950, Mme Pelmoine, née Hamelin (Paulette), auxiliaire de bureau à la section technique du service de santé, est intégrée dans le corps des commis administratifs, à compter du 1er janvier 1949, en qualité de commis administratif de 2e classe, 1er échelon.

La titularisation de l'intéressée dans le corps des commis administratifs est subordonnée, d'une part à l'acceptation d'une mutation éventuelle dans le cas d'absence ou d'insuffisance du nombre d'emplois de commis administratifs dans les organes stationnés dans la place et dont les personnels sont administrés par le service de santé des armées, d'autre part aux résultats des examens médicaux visés à l'article 10 du décret n° 47-1456 du 5 août 1947.

Par arrêté du 26 octobre 1950, la titularisation de M. Bensimon (Isaac) dans le cadre complémentaire de bureau prononcée par arrêté du 3 août 1949, à compter du 1er juillet 1949, est annulée.

M. Bensimon (Isaac) est titularisé, en la même qualité, à compter du 1er juillet 1948.

Nomination d'assistant des hôpitaux coloniaux.

Additif à la décision du 12 septembre 1950, insérée au *Journal officiel* du 4 octobre 1950 (p. 10286):

Est nommé assistant des hôpitaux coloniaux (section électro-radiologie):

M. le médecin capitaine Vigan (Claude).

Le titre est acquis à compter du 1er août 1950.

Admission à l'honorariat.

Par décision ministérielle du 7 octobre 1950, les officiers de réserve du génie rayés des cadres dont les noms suivent ont été admis à l'honorariat de leur grade à compter du jour de leur radiation des cadres (art. 23 de la loi du 8 janvier 1925 sur l'organisation des cadres des réserves de l'armée de terre):

M. le colonel Lefort-Lavauzelle (Fernand-Léonard-Maurice).

M. le lieutenant-colonel Zighera (Samuel).

MM. les chefs de bataillon:

Barbier Saint-Hilaire (Philippe-Etienne-François).
Bernadet (Jean).
Cor (Jean-Vincent).
Julien (Paul-Marie).
Petton (Ernest-Yves-Marie).
Pizon (Jean).
Thevenard (Claudius).

MM. les capitaines.

Béranger (Armand-Auguste).
Bosne (Jules).
Canteloube (Adolph).
Castera (Emile-Louis).
Charlot (Gabriel-Célestin-Charles).
Chataigneau (Louis-Gaston-Alfred).
Copigneau (Maurice).
Dantan (Pierre-Paul).
Demoisy (Antoine-Pierre-Albert).
Geny (Raymond-Georges).
Hevin (Pierre-Léon).
Jarry (René-Louis).
Lalain (Victor-Pierre-Auguste).
Lemoigne (Pierre-Louis-Emile).
Marquet (Antoine).
Maurin (Charles-Célestin).
Mikol (Lazard-Robert).
Oudotte (Gaston-Albert).
Padovani (Paul).
Peyron (Jean-Albin).
Pinet (Francis).
Piquet (Henri).
Poteaux (Alexis-Pierre).
Roche (Hippolyte-Gilbert).
Scoazec (Yves-Christophe-Louis-Marie).
Verin (Charles-Jean).

MM. les lieutenants:

Baranger (Pierre).
Basse (Georges).
Bommel (Marius-Paul-Roger).
Cardon (Désiré).
Carmantrand de la Roussille (René-Jean-Ernest).
Chabée (Henri-Marcel-Marie).
Chevalot (Georges-Auguste).
Desmartin (Pierre-Louis).
Duran (Léon-Elie).
Guerard (Pierre-Charles).
Guérin (Lucien).
Guillemin (Albert-François).
Hosatte (Emile).
Laureau (Martial-Gabriel-Albert).
Le Poittevin de la Croix de Vaubois (Gérard-Maurice).
Meurin (Hubert-Maurice).
Mons (Pierre).
Pajot (Albert-Georges).
Perlaut (Abel).
Pugnière (Roger).
Roumieu (Paul-Jean).
Rousseau (Paul-Armand).
Rumilly (Louis-Antoine-Jean).
Traissac (Jean-Paul).
Weill (Marcel-Albert).
Wenger (Charles-Aloïse).

M. le sous-lieutenant Gadoux (Oscar-Léon-Joseph).

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Inscription au tableau d'avancement d'agents techniques ayant satisfait au concours d'ingénieur des directions de travaux du service hydrographique.

Par décision du secrétaire d'Etat chargé de la marine, en date du 2 novembre 1950, sont inscrits au tableau, en vue de leur nomination au choix au grade d'ingénieur des directions de travaux de 2e classe du service hydrographique:

MM. Duprez (G.-L.-M.), agent technique principal de 2e classe,
Dry (J.-J.-J.), agent technique principal de 3e classe.

Tableau d'avancement pour l'année 1950 (armée de l'air).

Rectificatif au *Journal officiel* du 28 octobre 1950 au sommaire et page 11112, 1re colonne, dans le titre, au lieu de: « Tableau d'avancement pour l'année 1950 (armée de l'air, active) (additif) », lire: « Tableau d'avancement pour l'année 1950 (armée de l'air) ».

Tableau de concours pour la médaille militaire pour l'année 1950 (armée de l'air, réserve).

Rectificatif au *Journal officiel* du 28 octobre 1950: page 11113, 1re colonne, au lieu de: « Le Drean (Pierre-Eugène) », lire: « Le Dean (Pierre-Eugène) »; titre III, au lieu de: « III. — Sous-officiers et hommes de troupe retraités ou réformés pour blessures avec invalidité permanente égale ou inférieure à 65 p. 100 », lire: « III. — Sous-officiers et hommes de troupe retraités ou réformés pour blessures avec invalidité permanente égale ou supérieure à 65 p. 100 ».

Liste des officiers de réserve admis dans les services militaires des chemins de fer.

Par décision du 31 octobre 1950, à la suite des stages de formation effectués du 1 au 30 septembre 1950 à Tours, ou du 11 au 23 septembre 1950 à Alger, les officiers de réserve dont les noms suivent sont admis dans le service militaire des chemins de fer.

Ces officiers sont mutés pour administration à l'état-major de la région militaire ou du commandement supérieur ou de la division désignée ci-après:

1re REGION MILITAIRE

Infanterie.

MM.
Galinand (André-Charles-Joseph), lieutenant (subdivision de Versailles).
Lemaître (André-René-Paul), lieutenant (subdivision de Paris).
Raynal (Jacques-Louis), lieutenant (subdivision de Versailles).

Arme blindée et cavalerie.

Spoerry (Pierre-Albert), lieutenant (subdivision d'Orléans).

2e REGION MILITAIRE

Infanterie.

MM.
Nolen (André), capitaine (subdivision de Lille).
Ternynck (Oscar-Edouard), capitaine (subdivision de Lille).
Didier (Jean-Charles-François), lieutenant (subdivision de Lille).
Romane (Honoré-Jean), lieutenant (subdivision de Lille).
Troyon (Emile-Georges-Eugène), lieutenant (subdivision de Laon).
Duwooz (Roger-Albert), lieutenant (subdivision de Lille).

Génie.

M. Maeght (Paul-Louis-Edouard-Cornil), lieutenant (subdivision de Lille).

Infanterie coloniale.

M. Duclouet (Paul-Jules-Emile-Marie), lieutenant (subdivision de Rouen).

3e REGION MILITAIRE

Infanterie.

MM.
Eloi (Emile-Henri), capitaine (subdivision de Rennes).
Halley (Pierre-René-Charles), capitaine (subdivision de Caen).
Potier (René-Julien-Alphonse), lieutenant (subdivision de Caen).
Boulard (Raymond-Eugène-Gaston), lieutenant (subdivision du Mans).

Arme blindée et cavalerie.

M. Richard (Georges-Félix-Jean-Baptiste), capitaine (subdivision de Rennes).

Infanterie coloniale.

M. Gueguen (Jean-Marie-Albert-André), chef de bataillon (subdivision de Vannes).

4e REGION MILITAIRE

Infanterie.

MM.
Croisille (Henri-Albert-Gabriel), capitaine (subdivision de Limoges).
Olivier (Maurice-Gabriel-Israël), capitaine (subdivision de Poitiers).
Sere (Jean-Maurice), capitaine (subdivision de Bordeaux).
Besson (Léon), lieutenant (subdivision de Limoges).
Brothier (Marc-Léon), lieutenant (subdivision de Poitiers).
Girard (Emile-Louis), lieutenant (subdivision de Poitiers).
Madier (Elie-Octave), lieutenant (subdivision de Poitiers).
Meynard (Charles), lieutenant (subdivision de Bordeaux).

Artillerie.

MM.
Robin (Marcel-Georges-Julien), capitaine (subdivision de Poitiers).
Garnaud (André-Antoine), capitaine (subdivision de Limoges).

6e REGION MILITAIRE

Infanterie.

MM.
Chenu (Maurice-Georges-Auguste-Eugène), capitaine (subdivision de Châlons-sur-Marne).
Campagne (Marcel-Henri), capitaine (subdivision de Châlons-sur-Marne).
Masson (Georges-Arthur), capitaine (subdivision de Metz).
Wauters (Georges-Jean), capitaine (subdivision de Châlons-sur-Marne).
Laplace (Gilbert-Gaston), lieutenant (subdivision de Châlons-sur-Marne).
Mutz (Joseph-Michel), lieutenant (subdivision de Metz).
Pergent (Roger-Marcel), lieutenant (subdivision de Nancy).
Pierlot (Alexandre-Pierre), lieutenant (subdivision de Châlons-sur-Marne).
Vuillemin (Pierre-Georges-André), lieutenant (subdivision de Châlons-sur-Marne).

Artillerie.

MM.
Morat (André-Marie-Paul), sous-lieutenant (subdivision de Châlons-sur-Marne).
Hayard (Marcel), lieutenant (subdivision de Châlons-sur-Marne).
Robin (Jean), lieutenant (subdivision de Châlons-sur-Marne).

Arme blindée et cavalerie.

M. Fressinet (Louis-François), capitaine (subdivision de Châlons-sur-Marne).

Train.

M. Marchal (Etienne), lieutenant (subdivision de Nancy).

7e REGION MILITAIRE

Infanterie.

MM.
Oswald (Jean-André-Louis), capitaine (subdivision de Besançon).
Demaizières (Irénée), lieutenant (subdivision de Dijon).
Figeat (Raymond-Arsène), lieutenant (subdivision de Nevers).
Kromer (Paul-Eugène), lieutenant (subdivision de Besançon).
Herrmann (Pierre-Abraham), lieutenant (subdivision de Nevers).
Mouget (Armand-Léon-Ambroise), sous-lieutenant (subdivision de Besançon.

Artillerie.

M. Voisin (Louis-Lucien), lieutenant (subdivision de Besançon).

8e REGION MILITAIRE

Infanterie.

MM.
Dumas (Paul-Louis-Samuel-Emile), capitaine (subdivision de Lyon).
Roubaud (Ernest-Marius-Louis), capitaine (subdivision de Grenoble).
Faucon (Aimé-Jules), lieutenant (subdivision de Lyon).
Barbollat (Gabriel-Lucien-Claudius), lieutenant (subdivision de Lyon).
Cachard (Marc-Charles-Robert), lieutenant (subdivision de Lyon).
Dupré La Tour (Pierre-Félix-René), lieutenant (subdivision de Lyon).
Havet (René-Valléry-Charles), lieutenant (subdivision de Lyon).

Artillerie.

MM.
Pin (Joseph-Marie-Jean), capitaine (subdivision de Lyon).
Vedrine (Henri-Alexandre), capitaine (subdivision de Lyon).
Besson (Fernand-Paul-Joanny), lieutenant (subdivision de Lyon).
Roubaud (Francis-Alphonse-Jules-Paul), lieutenant (subdivision de Lyon).

Train.

M. Omisos (Paul-Marie), capitaine (subdivision de Lyon).

9e REGION MILITAIRE

Infanterie.

MM.
Gouirand (Paul-Jules-Désiré), lieutenant (subdivision de Marseille).
Moulan (Louis-Marius-Julien), lieutenant (subdivision de Marseille).
Rouzaud (Alfred-Marius), lieutenant (subdivision de Montpellier).
Villevieille (Fernand-Joseph), lieutenant (subdivision de Marseille).
Latil (Jean-Baptiste-Pascal), lieutenant (subdivision de Marseille).
Monge (Albert-Marius-Jean), lieutenant (subdivision de Marseille. — Régularisation).

Train.

M. Frezes (François-Joseph-Antoine), lieutenant (subdivision de Montpellier.

Génie.

M. Marfaing (Félicien-Marius-Baptistin), lieutenant (subdivision de Marseille).

Infanterie coloniale.

M. Garcin (Lucien-Denis-Aurélien), lieutenant (subdivision de Marseille).

DIVISION D'ALGER

Infanterie.

MM.
Malley (René-Cyrille), lieutenant (division d'Alger).
Rousset (Louis-Marius), lieutenant (division d'Alger).
Guitart (Henri-Georges), sous-lieutenant (division d'Alger).

DIVISION D'ORAN

Infanterie.

MM.
Bernarroche (Raymond-Samuel), capitaine (division d'Oran).
Grasset (André-Louis), lieutenant (division d'Oran).

COMMANDEMENT SUPERIEUR DES TROUPES DU MAROC

Infanterie.

M. Otto (Lucien-Joseph), lieutenant (division de Casablanca).

Artillerie.

M. Sarra (Gabriel-Fernand), capitaine (commandement de l'artillerie du Maroc).

Adjoints administratifs des corps de troupe.

M. Yvorra (Michel), lieutenant (commandement supérieur des troupes du Maroc).

COMMANDEMENT EN CHEF DES FORCES FRANÇAISES EN ALLEMAGNE

Infanterie.

MM.
Savary (Paul-Ferdinand-Charles), chef de bataillon (zone de Berlin).
Bouhet (Roger-Pierre-Charles), capitaine (zone d'armée).
De Looz-Corswaren (Robert-Camille), lieutenant (zone Sud).

Artillerie.

MM.
Depoix (Jean-Paul-Marie-Albert), capitaine (zone d'armée).
Thomas (Pierre-Félix), lieutenant (zone Sud).

Désignations pour servir sur les théâtres d'opérations extérieurs

TROUPES METROPOLITAINES

(Extrait de la liste A établi à la date du 2 octobre 1950 publié au *Journal officiel* du 13 octobre 1950, pages 10551 et suivantes.)

I. — MAINTENANCE INDIVIDUELLE

Les chefs de corps devront, dès réception des présentes désignations :

1° Faire procéder aux vaccinations réglementaires pour les officiers désignés, reconnus aptes physiquement ;
2° Faire bénéficier ces officiers de la permission de départ colonial.

Infanterie.

A. — VOLONTAIRES

Capitaines.

MM. Cousin (J.-L.-M.), affaires sahariennes d'Algérie.
Cruciati (R.-V.-L.), D. T. M. V. F., détaché base de Cherbourg.

B. — D'OFFICE

Capitaines.

MM. Méric (A.-L.-J.), secrétariat général de la défense nationale.
de Barbot (G.-M.), compagnie administrative régionale n° 1.
Coumoul (M.-G.), 26e régiment d'infanterie.
Oriol (A.-M.), 24e bataillon de chasseurs portés.
Bardoux (A.-J.), 41e régiment d'infanterie.
Herault (M.-A.), E. M. 4e région.
Savard (R.-A.), 7e régiment de tirailleurs algériens.
Brunet (R.-O.), E. M. du commandement supérieur des troupes de Tunisie.
Gruchy (R.-R.), E. M. de la zone d'armée (T. O. A.)
Carbonneil (A.-Y.), 5e régiment d'infanterie.
Robert de Saint-Vincent (G.-A.), E. M. des forces armées guerre.
Ravet (P.), E. M. du commandement en chef des forces françaises en Allemagne.
Bousquel (E.-A.), école de l'intendance, Montpellier.

Lieutenants.

MM. Rebillard (G.-J.), 1/92e régiment d'infanterie.
Steinmetz (L.-J.), 1/99e régiment d'infanterie alpine.
Rollin (G.-E.), 35e régiment d'infanterie.
Loubens (J.-M.), 27e bataillon d'infanterie.
Devaux (G.), 151e régiment d'infanterie.
Lagier (J.), 5e régiment d'infanterie.
Huard (X.-M.), 31e bataillon de chasseurs à pied.
Nouaillac (Y.-E.), II/99e régiment d'infanterie alpine.
Motte (A.-A.), 92e régiment d'infanterie.
Simon (G.-M.-C.), 19e bataillon de chasseurs portés.
Marcout (J.-M.), 5e bataillon de chasseurs à pied.
Henry (R.-F.), 67e bataillon d'infanterie.
Prieur (R.-R.), 24e bataillon de chasseurs portés.
Guichard (J.-P.), 5e régiment d'infanterie.
de Nompère de Champagny (H.-P.), 3e régiment d'infanterie.
Delaunay (G.-L.), 46e bataillon d'infanterie.
Brazier (R.-A.), 41e régiment d'infanterie.
Gauville (P.-L.), 151e régiment d'infanterie.
Grangier (P.-M.), 1er régiment d'infanterie.
Charavin (R.-G.), 1er régiment d'infanterie.
Brunet (H.-V.), 5e régiment d'infanterie.
Heiser (G.-A.), 126e bataillon d'infanterie.
Dellerie (F.-C.), 5e bataillon de chasseurs à pied.
Verdun (C.), 1er régiment d'infanterie.
Fèvre (R.), 152e régiment d'infanterie.
Toustou (R.-D.), 93e régiment d'infanterie.
Dagnac (F.-J.), 2e bataillon de zouaves.
Fayol (G.-A.), III/110e régiment d'infanterie coloniale.
Brugie (J.-A.), 1er bataillon de chasseurs à pied.
Colntin (A.), 5e bataillon de chasseurs à pied.
Bourdieu (J.), II/99e régiment d'infanterie alpine.
Laurent (A.-N.), 30e bataillon de chasseurs portés.
de Crevoisier d'Horbache (G.-R.), 1er régiment d'infanterie.
Gauthier (J.-J.), 5e régiment d'infanterie.
Citerne (P.-J.), 159e demi-brigade d'infanterie alpine.
Neveux (J.-E.), 1er bataillon de chasseurs à pied.
Le Rudulier (L.-C.), 41e régiment d'infanterie.
Gaydon (J.-E.), 27e bataillon de chasseurs alpins.
Mobihan (L.-M.), 43e bataillon d'infanterie.
Lillaye (R.-F.), 46e bataillon d'infanterie.
Foulon (P.-A.), III/110e régiment d'infanterie coloniale.

Sous-lieutenants.

MM. Lauroy (L.-R.), dépôt central des isolés.
Allègre (S.), centre d'entraînement physique militaire, Rabat.
Faucard (G.), école sous-officiers, Cherchell.
Jestin (V.), service d'entraînement préparatoire et des réserves, Rennes.
Chauvin (J.-G.), 46e bataillon d'infanterie.
Chalm (D.), 5e régiment d'infanterie.
Rolland (M.-G.), école Cherchell.

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Arme blindée et cavalerie.

D'OFFICE

Capitaines.

MM. Clairin (L.-E.), section technique de l'armée.
Gouriou (P.-E.), E. S. M. I. A.

Lieutenant.

M. Mathian (J.-M.), E. M. groupement blindé n° 6.

Artillerie.

A. — VOLONTAIRES

Lieutenants.

MM. Lebegue (Y.-P.-R.), 32e régiment d'artillerie.
Mathe (A.-J.-M.-G.), 1er régiment d'artillerie.

B. — D'OFFICE

Capitaines.

MM. Bonmarchand (R.), cours pratique de tir antiaérien.
Thomas (E.-G.), 32e régiment d'artillerie.

Lieutenants.

MM. Darcq (J.-H.-C.-H.), 32e régiment d'artillerie.
Deambrosis (L.-A.), CP/4 du G. I. T. C. M.
d'Huist (A.-H.), 2e régiment d'artillerie.
Bonmarchand (R.), cours pratique de tir antiaérien.

Train.

VOLONTAIRES

Capitaines.

MM. Verdez (Roger), compagnie des services de la base de Cherbourg.
Germain (André-Louis), groupe de transport n° 520.

Lieutenant.

M. Bousfia (Mohamed), 81e compagnie de quartier général.

Transmissions.

D'OFFICE

Capitaines.

MM. Poumot (R.), école d'application des transmissions.
Daubard (A.-A.), 41e régiment de transmissions.
Giraudet (M.-L.), 518e bataillon de transmissions.

Cadre des chanceliers.

VOLONTAIRES

Commandant.

M. Colonna (T.), C. A. R n° 9.

Cadre des adjoints administratifs des corps de troupe.

VOLONTAIRES

Lieutenant.

M. Simon (A.-J.-C.), groupement autonome de la légion étrangère en Algérie.

MISE EN ROUTE

A. — Les officiers désignés seront mis en route dans les conditions suivantes:

a) Officiers de toutes armes.

Les officiers en provenance de la métropole, des T. O. A. et de l'A. F. N. prenant leur permission de départ colonial en métropole et aux T. O. A. devront rejoindre le 3 janvier 1951 le groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (G. I. T. C. M.) de Fréjus, en vue d'être mis en route à partir du 1er février 1951, sur les théâtres d'opérations extérieurs.

Les officiers en provenance de la métropole, des T. O. A. et de l'A. F. N. prenant leur permission de départ en A. F. N. ne rejoindront pas le G. I. T. C. M. de Fréjus et devront se tenir prêts en A. F. N. à embarquer à partir du 1er février 1951.

b) Officiers des services.

Les officiers en provenance de la métropole et des T. O. A. prenant leur permission de départ colonial en métropole et aux T. O. A. ainsi que les officiers en provenance d'A. F. N. prenant leur permission de départ colonial en A. F. N. se tiendront prêts dans leur corps d'origine à être mis en route à partir du 1er janvier 1951.

Les officiers en provenance de la métropole et des T. O. A. prenant leur permission de départ colonial en A. F. N. ainsi que les officiers en provenance d'A. F. N. prenant leur permission de départ colonial en métropole et aux T. O. A. ne rejoindront pas leur corps d'origine à l'issue de leur permission et se tiendront prêts à embarquer à partir du 1er janvier 1951.

B. — Prescriptions particulières:

a) Les chefs de corps adresseront, sous le timbre de la direction du personnel militaire de l'armée de terre (2e bureau), avant le 1er décembre 1950, une liste nominative des officiers désignés, indiquant le territoire (métropole, T. O. A. ou A. F. N.) sur lequel les intéressés prendront leur permission de départ colonial;

b) Le commandant du G. I. T. C. M. de Fréjus adressera sous le même timbre, avant le 15 janvier 1951, une liste nominative (distincte par arme) des officiers stagiaires qui, présents au groupement à la date du 10 janvier 1951, seront prêts à embarquer à partir du 1er février 1951.

II. — RELEVE DE LA LEGION ETRANGERE

Infanterie.

D'OFFICE

Capitaines.

MM. Gonnet (A.-R.), 6e bataillon de chasseurs alpins.
Fruchaud (A.-G.), 15e bataillon de chasseurs alpins.
Barère (G.-P.), 9e bataillon de zouaves.
Maucourt (G.-J.-M.), 19e bataillon de chasseurs portés.

Lieutenants.

MM. Sabion (J.-E.), 5e régiment de tirailleurs marocains.
Blais (R.-J.), école de sous-officiers de Strasbourg.
Pousset (G.-J.), 6e bataillon de chasseurs alpins.
Coiquaud (P.-C.), 7e bataillon de chasseurs alpins.
Boursier (M.-C.), 13e bataillon de chasseurs alpins.
Capliez (J.-L.), 8e bataillon de chasseurs portés.
Turcy (P.-L.), école de sous-officiers de Strasbourg.
Boucarut (G.-H.), 1e bataillon de zouaves.
Courtat (J.-R.), 4e bataillon de zouaves.
Bellegarde (L.-J.), 5e régiment de tirailleurs marocains.
Maillet (J.-A.-A.), 6e bataillon de chasseurs alpins.

Sous-lieutenants.

MM. Lagière (R.), école de sous-officiers de Saint-Maixent.
Paret (R.), 11e bataillon de chasseurs alpins.
Bastian (P.-C.), 1er régiment d'infanterie.

MISE EN ROUTE

A. — Les officiers désignés ci-dessus seront mis en route par les soins de leurs chefs de corps de façon à avoir rejoint, le 10 janvier 1951, Sidi-bel-Abbès.

Affectés, à compter de cette date, au dépôt commun de la légion étrangère (D. C. L. E.), ils participeront à l'encadrement des formations de la légion étrangère servant sur les théâtres d'opérations extérieurs.

B. — Prescriptions particulières:

Le colonel commandant le D. C. L. E. adressera sous le timbre de la direction du personnel militaire de l'armée de terre (2e bureau) avant le 30 janvier 1950, une liste nominative des officiers désignés ci-dessus, qui auront rejoint le D. C. L. E. à la date du 20 janvier 1951.

III. — REGULARISATIONS

Sont également désignés pour servir sur les théâtres d'opérations extérieurs, et ont déjà fait l'objet d'un ordre préparatoire particulier de mise en route, les officiers dont les noms suivent:

Infanterie.

A. — VOLONTAIRES

Capitaine.

M. Ligier de la Prade (J.-M.), compagnie administrative régionale n° 1.

Lieutenant.

M. Vachon (M.-J.), compagnie administrative régionale n° 1.

Lieutenant chef de musique.

M. Bouisson (G.), 99e 1/2 brigade d'infanterie alpine.

B. — D'OFFICE

Capitaine.

M. de Riberolles (H.), 5e régiment d'infanterie.

Capitaine chef de musique.

M. Moniotte (M.), 151e régiment d'infanterie.

Lieutenant nord-africain.

M. Abdelhay ben el Mamoun.

Arme blindée et cavalerie.

VOLONTAIRES

Capitaine.

M. Germain (J.), compagnie administrative régionale n° 1.

Lieutenant.

M. Pont (J.), 11e cuirassiers.

Artillerie.

VOLONTAIRES

Lieutenants.

MM. Capitaine (F.-E.-J.), compagnie administrative régionale n° 3.
Lévêque (M.-A.), 485e groupe d'artillerie antiaérienne.

Train.

D'OFFICE

Colonel.

M. Martin (H.), commandant le train de Tunisie.

Lieutenants-colonels.

MM. Poupard (A), E.-M. du commandement du train et direction régionale des transports de la 2e région militaire.
Marquet (L.), E.-M. de la base de Cherbourg.

Lieutenant.

M. Souche (B.), groupe de transport n° 506.

Transmissions.

D'OFFICE

Chef de bataillon.

M. Saimpaul (A.-G.), école d'application des transmissions.

Capitaine.

M. Migeon (G.-J.-A.), 49e bataillon de transmissions.

Cadre des adjoints administratifs des corps de troupe.

VOLONTAIRE

Lieutenant.

M. Rozand (R.-W.), compagnie administrative régionale n° 1.

MINISTERES DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU BUDGET

Décret n° 50-1401 du 9 novembre 1950 relatif au regroupement de titres gérés par la Société nationale des chemins de fer français.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances et des affaires économiques, du ministre du budget et du ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,

Vu la loi du 17 août 1948 tendant au redressement économique et financier;

Le conseil d'Etat entendu;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — La Société nationale des chemins de fer français est autorisée à procéder au regroupement et à l'échange des coupures de chacun des emprunts S. N. C. F. 4 p. 100 1941 et S. N. C. F. 3 1/2 p. 100 1943 selon les modalités définies ci-après.

Ces opérations seront effectuées par échange des obligations des emprunts regroupés contre de nouveaux titres, sans qu'il puisse en résulter une perte quelconque pour l'ensemble des porteurs.

Art. 2. — Les obligations de remplacement bénéficieront des mêmes garanties que les obligations regroupées, auront même taux d'intérêt nominal, même durée, même régime fiscal et mêmes caractéristiques d'amortissement que celles-ci.

Elles ne comporteront qu'une échéance annuelle d'intérêt et une échéance annuelle d'amortissement.

Elles seront créées en coupures de 10.000 F de valeur nominale ainsi que, à titre d'appoint, en coupures de valeurs nominales égales à celles des obligations à regrouper.

Les anciennes obligations de 10.000 F seront échangées titre pour titre contre des obligations nouvelles, sans identité de numéro.

Quelle que soit la valeur nominale des titres déposés à l'échange, le remplacement de ces titres sera toujours effectué par la délivrance du plus petit nombre possible de coupures.

Art. 3. — Les titres soumis au regroupement cesseront de porter intérêt à partir de la date figurant sur le dernier coupon mis en payement, cet intérêt étant ensuite payable sur présentation des coupons des titres de remplacement.

Les obligations soumises au regroupement ne donneront plus lieu à amortissement à partir du dernier amortissement antérieur à la date fixée pour le début de l'échange.

Art. 4. — L'échange des titres ne donnera pas lieu au payement d'impôt sur la prime de remboursement des emprunts regroupés. Cet impôt sera perçu lors du remboursement des titres de remplacement, qui seront réputés avoir été émis au même taux d'émission que ceux de l'emprunt regroupé.

Art. 5. — En ce qui concerne les propriétaires de titres qui n'ont pas la libre et complète administration de leurs biens, la demande d'échange des anciens titres sera assimilée à un acte de simple administration, sauf si les nouveaux titres sont demandés sous la forme au porteur, en échange de titres nominatifs.

Art. 6. — Les nouveaux titres délivrés en remplacement de titres affectés à des cautionnements fournis à l'Etat, aux départements, aux communes, aux établissements publics ou d'utilité publique recevront d'office la même affectation.

Les titres actuellement affectés à des cautionnements relatifs à des valeurs adirées seront remplacés d'office avec la même affectation.

Art. 7. — En cas d'opposition sur des titres au porteur ayant fait préalablement l'objet d'un regroupement, l'établissement émetteur avisera l'opposant que son opposition est irrecevable, en lui indiquant, dans la mesure du possible, les nom et adresse de celui qui a demandé le regroupement, et enverra duplicata de cet avis au syndicat des agents de change, qui opérera d'office la radiation des numéros des titres au bulletin des oppositions.

Art. 8 — Un arrêté du ministre des finances et des affaires économiques et du ministre des travaux publics, des transports et du tourisme fixera, pour chacune des opérations, les conditions de l'échange, les caractéristiques des nouveaux titres, les modalités de leur amortissement, ainsi que les modalités de leur négociation en Bourse.

Art. 9. — Le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre du budget et le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 9 novembre 1950.

R. PLEVEN.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des finances et des affaires économiques,
MAURICE-PETSCHE.

Le ministre du budget,
EDGAR FAURE.

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,
ANTOINE PINAY.

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Décret n° 50-1273 portant autorisation de dépenses à titre d'avances en excédent des crédits ouverts pour tenir compte des modifications apportées à la composition du Gouvernement.

Rectificatif au *Journal officiel* du 14 octobre 1950: page 10682, colonne de gauche, au lieu de: « Travaux publics, transports et tourisme. — III, Marine marchande », lire: « Marine marchande »; Récapitulation, au lieu de: « Travaux publics, transports et tourisme (marine marchande) », lire: « Marine marchande ».

Décret n° 50-1307 portant ouverture de crédits à titre d'avances sur les reports à intervenir de l'exercice 1949 sur l'exercice 1950.

Rectificatifs au *Journal officiel* du 22 octobre 1950:

Page 10886, état A, colonne de gauche, II, Haut commissariat de la République française en Sarre, au lieu de: « 909. — Aménagement de l'université de la Sarre », lire: « 9309. — Aménagement de l'université de la Sarre ».

Même page, même état, même colonne, Agriculture, au lieu de: « 803. — Reconstruction des forêts domaniales », lire: « 883. — Reconstitution des forêts domaniales ».

Page 10897, même état, colonne de gauche, au lieu de: « 9000. — Frais d'études et de contrôle », lire: « 9009. — Frais d'études et de contrôle ».

Page 10898, même état, colonne de droite, Présidence du conseil, au lieu de: « 901. — Groupements de contrôle », lire: 905. — Groupements de contrôle ».

Page 10899, même état, colonne de gauche, Santé publique, aux chapitres 900 et 9002, supprimer les mots: « (lutte contre la poliomyélite) »; aux chapitres 901 et 9019, ajouter les mots: « Dépenses d'équipement ».

Valeur des éléments constitutifs du prix de revient d'un hectare de betteraves sucrières de la récolte 1950.

Le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre de l'agriculture et le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,

Vu l'ordonnance n° 45-1483 du 30 juin 1945 relative aux prix;

Vu le décret du 30 avril 1946 relatif au prix de la betterave sucrière, modifiée par les décrets des 23 février 1948 et 1er décembre 1949;

Vu l'arrêté n° 20639 du 31 janvier 1950;

Après avis du comité national des prix,

Arrêtent:

Art. 1er. — La valeur des éléments constitutifs des frais de production d'un hectare de betteraves sucrières est fixée comme suit:

I. — *Fermage.*

3,15 quintaux à 2.500 F (dont neuf mois à 2.477,50 F le quintal et trois mois à 2.550 F le quintal).

II. — *Impôts.*

Part de l'impôt foncier destiné à financer le F. N. S. A., y compris l'augmentation par la loi de finances du 23 décembre 1946 (art. 15), taxes vicinales: 350 F.

III. — *Main-d'œuvre permanente.*

Dix-huit journées de charretier bouvier à 615,50 F.
Quinze heures de conducteur de tracteur à 66,65 F.

IV. — *Main-d'œuvre saisonnière.*

Binage, démariage	9.500 F.
Arrachage et chargement	12.666
Charges sociales et congés payés	2.359
	24.525 F.

V. — *Attelages et force mécanique.*

Trente et une journées de chevaux à 426 F.
Quinze heures de tracteur à 556 F.

VI. — *Fumure organique.*

(Dont moitié seulement à porter au compte de la betterave.)

35 tonnes de fumier sur la base de la valeur de la paille ayant servi à sa fabrication, à raison de 250 kg de paille à 1.600 F la tonne, par tonne de fumier:

Chargement: deux journées et demie de journalier à 558,65 F.
Charrois: cinq journées de charretier à 615,50 F; quinze journées de cheval à 426 F.
Epandage: deux journées de journalier à 558,65 F.

VII. — *Fumure minérale.*

72 kg d'azote à 128,40 F.
82 kg d'acide phosphorique à 57 F.
93 kg de potasse à 22,10 F.
Sacherie, forfaitairement: 600 F.

VIII. — *Lutte contre les ennemis des cultures.*

5 kg de produit antiparasitaire à 170 F.
Une demi-journée de charretier à 615,50 F.
Une demi-journée de cheval à 426 F.

IX. — *Semences.*

23 kg à 190 F.

X. — *Frais généraux.*

14 p. 100 du total des postes I à IX inclus.

XI. — *Intérêt du capital d'exploitation.*

4 p. 100 du total des postes I à X inclus.

XII. — *Rémunération du chef d'entreprise.*

4 p. 100 du total des postes I à X inclus.

A déduire: pour un rendement de 30 tonnes: 15,41 tonnes de feuilles et collets à 260 F la tonne.

A ajouter: marge pour rééquipement et modernisation: 5 p. 100 du total précédent.

Art. 2. — Conformément aux dispositions de l'article 2 de l'arrêté n° 20839 du 31 janvier 1950, la valeur des pulpes, à déduire du total des frais de production déterminés par l'arrêté 1er ci-dessus, est fixée à 175 F par tonne de pulpe (0,10 du prix de l'orge) et pour une quantité de 15 tonnes de pulpes.

Art. 3. — Le rendement moyen forfaitaire devant servir à calculer le prix de revient de la tonne de betteraves sucrières à partir du prix de revient à l'hectare est fixé à 30 tonnes.

Fait à Paris, le 30 septembre 1950.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
MAURICE PETSCHE.

Le ministre de l'agriculture,
PIERRE PFLIMLIN.

Le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,
ROBERT BURON.

Fixation, à titre provisoire, du cautionnement de l'agent comptable, chef de la comptabilité générale de la caisse nationale de crédit agricole et agent-comptable du budget annexe des prestations familiales agricoles.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

Sur le rapport du directeur de la comptabilité publique,

Vu la loi du 5 août 1920 sur le crédit mutuel et la coopération agricoles;

Vu la loi n° 49-946 du 16 juillet 1949 portant création d'un budget annexe des prestations familiales agricoles et fixation de ce budget pour l'exercice 1949, notamment l'article 9;

Vu le décret du 31 mai 1862, portant règlement général sur la comptabilité publique, notamment l'article 20;

Vu l'article 60 du décret du 9 février 1921 portant règlement d'administration publique relatif à l'application de la loi du 5 août 1920, ainsi que les textes qui l'ont modifié, et notamment le décret validé du 30 novembre 1942,

Arrête:

Art. 1er. — Le montant du cautionnement auquel est astreint l'agent-comptable, chef de la comptabilité générale de la caisse nationale de crédit agricole et agent comptable du budget annexe des prestations familiales agricoles, est provisoirement fixé à 3 millions de francs.

Art. 2. — Ce cautionnement peut être soit réalisé en numéraire ou en rentes sur l'Etat, soit, remplacé par la garantie résultant de l'affiliation à une association française de cautionnement mutuel agréée.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 octobre 1950.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur adjoint du cabinet,
YVES MALÉCOT.

Remises de débets.

Par arrêté en date du 30 octobre 1950, le ministre des finances et des affaires économiques a fait remise gracieuse:

1° A M. Lemaitre (Ernest) de la somme dont il reste redevable, en capital et intérêts, sur celle de 329.923 F qu'il a perçue indûment, pour la période du 16 avril 1945 au 18 août 1949 inclus, sur sa pension militaire de la marine n° A 838;

2° Sous réserve du versement d'une somme nette de 20.000 F, à M. Le Coz (Pierre), en capital et intérêts, de la somme de 79.122 F qu'il a indûment perçue, pour la période du 1er juin 1947 au 30 novembre 1948 inclus, à titre d'avances provisoires sur pension militaire proportionnelle, ses droits à pension n'ayant pas été reconnus;

3° Sous réserve d'une somme de 6.000 F, à M. Doignon (Eugène), de la somme dont il reste redevable, en capital et intérêts, sur celle de 41.340 F qu'il a indûment perçue en cumulant, pendant la période du 1er juillet 1946 au 28 février 1949 inclus, contrairement aux dispositions de l'article 79 du décret-loi du 29 juillet 1939, modifié par la loi du 3 février 1942, de l'article 5 de l'ordonnance du 25 octobre 1945 et de l'article 26 de la loi du 22 août 1946, l'allocation du code de la famille n° 7150 rattachée à sa pension militaire d'ancienneté de la marine n° A 23913, avec la pension civile d'orphelin n° A 107919.

Prix des betteraves sucrières de la récolte 1950.

Le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre de l'agriculture et le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,

Vu l'ordonnance n° 45-1483 du 30 juin 1945 relative aux prix;

Vu le décret du 30 avril 1946 relatif au prix de la betterave sucrière, modifié par les décrets du 23 février 1948 et du 1er décembre 1949;

Vu l'arrêté n° 21 311 du 30 septembre 1950 fixant la valeur des éléments constitutifs du prix de revient d'un hectare de betterave sucrière;

Après avis du comité national des prix,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les prix de base de la tonne des betteraves industrielles de la récolte 1950 à 8,5 de densité seront égaux au prix de la récolte 1949, diminués de 350 F.

Art. 2. — L'application de la clause mélasse prévue par l'article 10 de la décision n° 14 du G. N. I. P. B., et les décisions et règlements subséquents ayant porté fixation des conditions générales d'achat jusqu'à la campagne 1945-1946 incluse, sont suspendus pour la campagne 1950-1951.

Art. 3. — Aux prix de base ainsi obtenus seront ajoutés en conformité aux dispositions de l'article 3 du décret n° 46-868 du 30 avril 1946:

1° Le montant de la taxe de solidarité agricole: 415 F;

2° Une somme de 20 F destinée à la compensation du change des ouvriers belges (arrêté du 22 mai 1946);

3° Une somme de 5 F destinée au financement de l'amélioration de la production betteravière. Le montant de cette cotisation sera versé au fonds national de progrès agricole et utilisé pour l'institut technique de la betterave dans les conditions prévues par le décret du 16 janvier 1947 instituant un fonds national de progrès agricole.

Fait à Paris, le 31 octobre 1950.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
MAURICE-PETSCHE.

Le ministre de l'agriculture,
PIERRE PFLIMLIN.

Le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,
ROBERT BURON.

Dons et legs.

Par arrêté en date du 6 novembre 1950, un crédit de 21.000 F a été ouvert au chapitre 6300: « Emploi de fonds provenant de legs ou de donations » du budget du ministère des finances et des affaires économiques pour l'exercice 1950.

Répartition de crédits.

Rectificatif au *Journal officiel* du 28 septembre 1950:

Page 10091, colonne de gauche, article 5, 5e ligne, au lieu de: « des crédits s'élevant à la somme totale de 7.185.000 F et... », lire: « des crédits s'élevant à la somme totale de 8.235.000 F et... ».

Même page, colonne de droite, article 15, 5e ligne, au lieu de: « des crédits s'élevant à la somme totale de 6.885.300.000 F et... », lire: « des crédits s'élevant à la somme totale de 6.545.300.000 F et... ».

Page 10092, colonne de gauche, Radiodiffusion française, au lieu de: « Chapitre 604. — Remboursement des services rendus à la radiodiffusion française: 1.751.000 F », lire: « Chapitre 601. — Conférences et organismes internationaux: 1.751.000 F ».

Administration centrale des finances.

Par arrêté du 4 novembre 1950, Mlle Bresson (Jeanne), adjoint administratif de classe exceptionnelle à l'administration centrale des finances en service détaché auprès du ministère de la santé publique et de la population (école nationale de la santé publique), est réintégrée, pour ordre, dans les cadres de l'administration centrale des finances et placée en service détaché, pour une période maximum de cinq ans, auprès de l'organisation mondiale de la santé.

Le présent arrêté prend effet à compter du 15 février 1950.

Par arrêté du 4 novembre 1950, M. Peyrou (René), administrateur civil de 2e classe, 1er échelon à l'administration centrale des finances, est placé en service détaché, pour une période maximum de cinq ans, auprès du commissariat général aux affaires allemandes et autrichiennes, en vue d'exercer les fonctions de chef du service du budget et de la comptabilité à la direction générale des affaires administratives et budgétaires du haut commissariat de la République française en Allemagne.

Le présent arrêté prend effet à compter du 1er mai 1950.

Caisse des dépôts et consignations.

Par arrêté du 4 novembre 1950, est reclassée, en position de disponibilité, dans le cadre provisoire des agents supérieurs de la caisse des dépôts et consignations:

Agent supérieur de 3e classe, 2e échelon.

Mme Querre, née Philémon (ancienneté dans l'échelon: 1 an 11 mois 16 jours).

Institut national de la statistique et des études économiques.

Par arrêté du 30 octobre 1950, sont nommés administrateurs de 3e classe, 6e échelon, du cadre normal, à l'institut national de la statistique et des études économiques, les élèves administrateurs dont les noms suivent:

(A compter du 1er octobre 1950.)

MM. Meraud (Jacques), Echard (Pierre), Delain (Pierre), Polle (André), Lemette (Robert).

(A compter du 1er novembre 1950.)

M. Lelievre (Philippe).

Par arrêté du 8 novembre 1950, M. Hayoun (Joseph), attaché adjoint à l'institut national de la statistique et des études économiques, précédemment détaché auprès du résident général de France en Tunisie, en qualité de commis au service tunisien des statistiques, pour une période de cinq ans, à compter du 1er novembre 1948, est maintenu dans cette position en qualité d'attaché adjoint pour la période du 1er décembre 1949 au 1er novembre 1953.

Services du Trésor.

Par arrêté du 4 novembre 1950, est autorisée, pour une période maximum de cinq ans, la mise en service détaché, pour exercer des fonctions près du liquidateur financier du service des importations et des exportations de M. Raynard (Paul), chef de service du Trésor de 2e classe, 1er échelon, affecté, pour ordre, à la recette centrale des finances de la Seine.

Le présent arrêté a effet à compter du 1er mai 1949.

Par arrêté du 4 novembre 1950, est autorisé, pour une période maximum de cinq ans, à compter des dates ci-après indiquées, le maintien en service détaché auprès du service des importations et des exportations des agents dont les noms suivent:

(A compter du 1er octobre 1949.)

M. Le Roch (Eugène), chef de service du Trésor de 2e classe, 2e échelon.

(A compter du 1er septembre 1950.)

M. Pelletier (Henri), sous-chef de service du Trésor de 1re classe.

Par arrêté du 4 novembre 1950, M. Aime (Léon), contrôleur principal du Trésor de 4e échelon, en service détaché auprès de la caisse autonome nationale de la sécurité sociale dans les mines, en vue d'y exercer les fonctions de chef du personnel et du matériel, est maintenu dans cette position pour une nouvelle période maximum de cinq ans.

Le présent arrêté prend effet à compter du 1er août 1949.

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Décret du 19 octobre 1950 portant suppression de la chambre de métiers de Vendôme (Loir-et-Cher).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'industrie et du commerce, du ministre de l'éducation nationale, du ministre du travail et de la sécurité sociale, du secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce et du secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports,

Vu la loi du 26 juillet 1925 portant création de chambres de métiers;

Vu le décret du 14 avril 1928 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 26 juillet 1925 sur les chambres de métiers, et notamment l'article 18;

Vu le décret du 23 février 1937 portant création de la chambre de métiers de Vendôme;

Le conseil d'Etat entendu,

Décrète:

Art. 1er. — La chambre de métiers créée à Vendôme par le décret du 23 février 1937 et ayant pour circonscription l'arrondissement de Vendôme est supprimée.

Art. 2. — Le ministre de l'industrie et du commerce, le ministre de l'éducation nationale, le ministre du travail et de la sécurité sociale, le secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce et le secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 octobre 1950.

R. PLEVEN.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de l'industrie et du commerce,
JEAN-MARIE LOUVEL.

Le ministre de l'éducation nationale,
PIERRE-OLIVIER LAPIE.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
PAUL BACON.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports par intérim,
MAURICE BOURGÈS-MAUNOURY.

Le secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce,
ANDRÉ GUILLANT.

Décret n° 50-1234 modifiant la composition de la chambre de métiers de la Seine.

Rectificatif au *Journal officiel* du 5 octobre 1950, page 10375, tableau annexé au décret n° 50-1234 du 2 octobre 1950 modifiant la composition de la chambre de métiers de la Seine, 1re catégorie, au lieu de: « consommelier à façon », lire: « sommelier à façon »; 2e catégorie, au lieu de: « plusseur de tissus », lire: « plisseur de tissus »; 3e catégorie, au lieu de: « carrossier », lire: « carrossier-sellier »; 4e catégorie, ajouter: « vitrier »; 5e catégorie, ajouter: « émailleur; tôlier-carrossier; peintre de voitures »; 6e catégorie, ajouter: « abat-jour (fabricant d') ».

Décret n° 50-1323 relatif à l'attribution à la Société des raffineries de pétrole de la Gironde d'une autorisation spéciale d'importation de pétrole, dérivés et résidus.

Rectificatif au *Journal officiel* du 25 octobre 1950, page 11001, article 10, trois dernières lignes, au lieu de: « de produits finis livrés annuellement à la consommation tant pour son compte que pour celui de la société adhérente », lire: « de produits finis livrés annuellement à la consommation pour son compte ».

Attribution d'une indemnité de caisse et de responsabilité au chef de la comptabilité générale, agent comptable de la régie des mines de la Sarre.

Le ministre de l'industrie et du commerce, le ministre des finances et des affaires économiques, et le ministre du budget,

Vu l'ordonnance n° 45-14 du 6 janvier 1945 portant réforme des traitements des fonctionnaires de l'Etat et aménagement des pensions civiles et militaires, notamment son article 7;

Vu la loi n° 47-2158 du 15 novembre 1947, relative à l'introduction du franc en Sarre et notamment son article 5;

Vu le décret n° 47-2437 du 31 décembre 1947 relatif à l'organisation de la régie des mines de la Sarre et notamment son article 14;

Vu les arrêtés du 30 janvier 1948, du 29 novembre 1948 et du 15 janvier 1949 portant nomination du chef de la comptabilité générale, agent comptable de la régie des mines de la Sarre,

Arrêtent:

Art. 1er. — Il est alloué au chef de la comptabilité générale, agent comptable de la régie des mines de la Sarre, une indemnité de caisse et de responsabilité.

Art. 2. — Le montant de l'indemnité de caisse et de responsabilité visée à l'article 1er est fixée à:

51.000 F du 10 février 1948 au 31 décembre 1948,
108.000 F à compter du 1er janvier 1949.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 3 novembre 1950.

Le ministre de l'industrie et du commerce,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
JEAN MARTIN.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur adjoint du cabinet,
YVES MALÉCOT.

Le ministre du budget,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ROBERT BLOT.

Nomination d'un membre de la commission paritaire nationale de discipline et de conciliation des exploitations minières

Par arrêté du 3 novembre 1950, M. Jean Seine est nommé membre de la commission paritaire nationale de discipline et de conciliation des exploitations minières et assimilées à titre de membre titulaire, représentant du personnel ouvrier (C.G.T.), en remplacement de M. Célestin Blas, précédemment désigné par l'arrêté du 23 juin 1950, comme membre titulaire représentant du personnel ouvrier (C.G.T.).

Nomination du secrétaire général adjoint et du secrétaire adjoint du conseil supérieur de l'électricité et du gaz.

Par arrêté du 6 novembre 1950:

M. Brodier, chef de bureau à la direction du gaz et de l'électricité, est nommé secrétaire général adjoint au conseil supérieur de l'électricité et du gaz, en remplacement de M. Ferradini.

M. Texier, ingénieur des ponts et chaussées au service central de l'électricité est nommé secrétaire adjoint au conseil supérieur de l'électricité et du gaz, en remplacement de M. Bordier.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Organisation d'un enseignement juridique préparatoire à la licence d'études des populations d'outre-mer.

Le ministre de l'éducation nationale et le ministre de la France d'outre-mer,

Vu le décret n° 50-1131 du 14 septembre 1950 organisant une licence d'études des populations d'outre-mer,

Arrêtent:

Art. 1er. — Il est organisé auprès de l'école nationale de la France d'outre-mer un enseignement juridique préparatoire à l'intention des candidats à la licence d'études des populations d'outre-mer.

Art. 2. — Nul n'est admis à suivre cet enseignement s'il ne justifie du diplôme de bachelier de l'enseignement secondaire ou d'un titre admis en dispense du diplôme de bachelier en vue de la licence ès lettres.

Art. 3. — Les cours portent sur les matières suivantes:

Principes de droit public (quarante heures);
Principes de droit privé (quarante heures);
Principes d'économie politique (quarante heures).
Ils durent un an.

Art. 4. — Une attestation d'études juridiques préparatoires à la licence d'études des populations d'outre-mer est délivrée, après trois interrogations orales portant sur les matières des cours, par une commission comprenant:

Un professeur de la faculté de droit de Paris, président;
Deux professeurs ou chargés de cours de la faculté de droit de Paris ou de l'école nationale de la France d'outre-mer.

Art. 5. — La commission est désignée chaque année par arrêté du ministre de l'éducation nationale et du ministre de la France d'outre-mer.

Art. 6. — Les programmes des cours sont fixés par arrêté du ministre de l'éducation nationale et du ministre de la France d'outre-mer, après avis du conseil de l'enseignement supérieur ou de sa section permanente.

Fait à Paris, le 2 novembre 1950.

Le ministre de l'éducation nationale,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
MARCEL ABRAHAM.

Pour le ministre de la France d'outre-mer et par délégation:
Le secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer,
LOUIS-PAUL AUJOULAT.

Création d'un certificat de droit et coutumes d'outre-mer.

Le ministre de l'éducation nationale et le ministre de la France d'outre-mer,

Vu le décret n° 50-1131 du 11 septembre 1950 organisant une licence d'études des populations d'outre-mer;
Vu l'avis du conseil de l'enseignement supérieur,

Arrêtent:

Art. 1er. — Il est institué un certificat de droit et coutumes d'outre-mer dans les facultés de droit autorisées à le délivrer par arrêté du ministre de l'éducation nationale, après avis du conseil de l'enseignement supérieur ou de sa section permanente.

Art. 2. — Les candidats au certificat de droit et coutumes d'outre-mer doivent justifier:

1° Du diplôme de bachelier de l'enseignement secondaire ou d'un titre admis en dispense du diplôme de bachelier en vue de la licence ès lettres;
2° De quatre inscriptions trimestrielles spéciales dans une faculté de droit;
3° De l'examen de première année de licence en droit ou de l'attestation d'études juridiques préparatoires délivrée par l'école nationale de la France d'outre-mer.

Art. 3. — Les matières enseignées comprennent:

Le droit musulman ou le droit des peuples d'Indochine;
Le droit des pays d'outre-mer;
L'économie des pays d'outre-mer;
L'ethnologie juridique.

Art. 4. — L'examen comprend:

Une composition écrite portant sur une matière tirée au sort parmi les matières obligatoires;
Quatre interrogations orales portant sur chacune des matières.

Ces épreuves portent sur les programmes arrêtés par le ministre de l'éducation nationale, après avis du conseil de l'enseignement supérieur ou de sa section permanente.

Fait à Paris, le 3 novembre 1950.

Le ministre de l'éducation nationale,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
MARCEL ABRAHAM.

Pour le ministre de la France d'outre-mer et par délégation;
Le secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer,
LOUIS-PAUL AUJOULAT.

Administration générale.

Par arrêté en date du 10 juin 1950, il est mis fin, à compter du 1er avril 1950, au détachement de Mme Pinet (ex-Rosenberg), née Dupuy (Paule), secrétaire d'administration de 2e classe.
A compter de la même date l'intéressée est placée, sur sa demande, en disponibilité pour convenances personnelles jusqu'au 30 juin 1950.

Architecture.

Par arrêté en date du 24 octobre 1950, les architectes désignés ci-dessous sont chargés des opérations suivantes:

M. Mathieu, architecte ordinaire des bâtiments civils et des palais nationaux. — Cité administrative de Bordeaux.

M. Seassal, architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux. — Cité administrative de Nice.

M. Mathon, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux. — Bâtiment des douanes de Brest.

M. Labro, architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux. — Hôtel et caserne des douanes de Calais.

M. Vivien, architecte en chef des bâtiments et palais nationaux. — Hôtel des douanes de Boulogne-sur-Mer.

Enseignement supérieur.

Par arrêté du 8 novembre 1950, M. Coben (Marcel), professeur à l'école nationale des langues orientales vivantes, est détaché pour une durée de trois ans, à compter du 1er novembre 1950, auprès de l'école pratique des hautes études (4e section) pour y exercer les fonctions de directeur d'études.

Enseignement du second degré.

Par arrêté du 8 novembre 1950, M. Granger (Gaston), professeur agrégé de philosophie, est maintenu à la disposition du ministre des affaires étrangères pour une période de trois ans, à compter du 1er octobre 1948, en vue d'exercer les fonctions de professeur à la faculté de philosophie de Sao-Paulo (Brésil).

Par arrêté du 8 novembre 1950, Mme Attuyt, née Arnaud (Simone), professeur agrégée de mathématiques, est maintenue détachée auprès du ministre des affaires étrangères pour une période de cinq ans, à compter du 1er octobre 1947, afin de continuer à exercer des fonctions d'enseignement au Maroc (affectation actuelle: lycée de jeunes filles de Rabat).

Par arrêté du 8 novembre 1950, M. Humblot (Henri), professeur de lettres (allemand) au collège Lavoisier à Paris, est détaché auprès du commissaire générale aux affaires allemandes et autrichiennes, du 1er avril 1946 au 30 septembre 1949, en vue d'exercer ses fonctions en zone française d'occupation (délégation supérieure, Wurbemberg, service des affaires administratives, section jeunesse et sports).

Par arrêté du 8 novembre 1950, il est mis fin, à compter du 1er octobre 1948, au détachement de M. Bonzon en Allemagne.
M. Bonzon (Alfred), professeur agrégé de lettres, est mis à la disposition du directeur du centre national de la recherche scientifique pour la période comprise entre le 1er octobre 1948 et le 31 mai 1949.
M. Bonzon est mis à la disposition du ministre des affaires étrangères pour la période comprise entre le 1er juin 1949 et le 30 septembre 1952, en vue d'exercer les fonctions de professeur de langue et littérature françaises à la faculté de philosophie de l'université de São-Paulo.

Par arrêté du 8 novembre 1950, M. Deloffre (Frédéric), professeur agrégé de lettres, est mis à la disposition du ministre des affaires étrangères pour une période de trois ans, à compter du 1er octobre 1948, en vue d'exercer les fonctions de professeur à l'université de Sarrebrück.

Par arrêté du 8 novembre 1950, il est mis fin, à compter du 31 janvier 1948, au détachement de M. Rufin (Louis), professeur d'allemand, auprès du commissaire général aux affaires allemandes et autrichiennes prononcé par arrêté en date du 21 janvier 1950.
M. Rufin est mis à la disposition: 1° du directeur de l'enseignement supérieur pour exercer les fonctions d'assistant de français à l'université de Hambourg, du 1er février au 30 juin 1948; 2° du ministre des affaires étrangères, pour exercer les mêmes fonctions, pour la période comprise entre le 1er juillet 1948 et le 30 septembre 1952.

Par arrêté du 8 novembre 1950, M. Bourgeois (Georges), certifié d'allemand: *a*) est détaché auprès du secrétaire d'Etat à l'information, du 1er février 1945 au 7 août 1945, pour exercer les fonctions de collaborateur technique au bureau des études de la direction de la documentation de la présidence du conseil; *b*) est détaché auprès du commissaire général aux affaires allemandes et autrichiennes, pour une période allant du 8 août 1945 au 15 juillet 1947, en qualité d'agent contractuel, puis d'attaché d'administration de 1re classe.

Par arrêté du 8 novembre 1950, M. Palu (Armand), licencié ès lettres, est intégré dans le cadre métropolitain des adjoints d'enseignement, à compter du 1er octobre 1946, et, rétroactivement, détaché auprès du commissaire général aux affaires allemandes et autrichiennes pour une période de cinq ans, à compter du 1er octobre 1946, en vue d'exercer les fonctions d'adjoint d'enseignement au collège de Neustadt (Allemagne).

Par arrêté du 8 novembre 1950, il est mis fin, à compter du 1er octobre 1948, au détachement de M. Bourgeois auprès du commissaire général aux affaires allemandes et autrichiennes, prononcé par arrêté en date du 23 octobre 1947.
M. Bourgeois, professeur licencié d'anglais, est mis à la disposition du haut commissaire de la République française en Sarre pour une période de cinq ans, à compter du 1er octobre 1948, en vue d'exercer les fonctions de proviseur du lycée Maréchal-Ney, à Sarrebrück.

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Par arrêté du 8 novembre 1950, il est mis fin, à compter du 1er juin 1948, au détachement de M. Neyret auprès du commissaire général aux affaires allemandes et autrichiennes prononcé par arrêté en date du 12 mai 1948.

M. Neyret (Albert), professeur agrégé de mathématiques, est mis à la disposition du haut commissaire de la République française en Sarre, pour la période comprise entre le 1er juillet 1948 et le 30 septembre 1952, en vue d'exercer les fonctions de professeur au lycée de Sarrebrück.

Par arrêté du 8 novembre 1950, M. Brun (Emile), professeur agrégé de philosophie, est mis à la disposition du ministre des affaires étrangères, pour la période comprise entre le 21 novembre 1949 et le 30 septembre 1952, en vue d'exercer les fonctions de professeur à l'institut et au lycée français de Londres.

Par arrêté du 8 novembre 1950, Mme Lasson, née Hirsch (Jeanne), professeur agrégée de sciences physiques, est maintenue détachée auprès du ministre des affaires étrangères pour une période de cinq ans, à compter du 1er octobre 1947, afin de continuer à exercer des fonctions d'enseignement au Maroc (affectation: lycée de Tanger).

Par arrêté du 8 novembre 1950, Mme Okal (Lucie), née Clément, professeur agrégée de mathématiques, est détachée, à titre de régularisation, auprès du directeur du centre national de la recherche scientifique pour les périodes suivantes: 1° du 1er avril 1945 au 30 septembre 1945; 2° du 1er octobre 1945 au 30 septembre 1946; 3° du 1er octobre 1946 au 30 septembre 1947, en vue d'exercer des fonctions de recherches au centre national de la recherche scientifique.

Enseignement du premier degré.

Rectificatif au *Journal officiel* du 30 septembre 1950: page 10170, 1° Au lieu de: « Aridon (Simone), admise avec effet du 1er janvier 1949 et détachée jusqu'au 31 décembre 1954 », lire: « Aridon (Simone), admise avec effet du 18 février 1946 et détachée jusqu'au 17 février 1954 »; 2° au lieu de: « Martin, née Paguet, admise avec effet du 8 octobre 1926 et détachée jusqu'au 4 avril 1952 », lire: « Martin, née Paguet, admise avec effet du 8 octobre 1931 et détachée jusqu'au 4 avril 1952 »; 3° au lieu de: « Sentenac (Pierre), admis avec effet du 25 juillet 1940 et détaché jusqu'au 25 juillet 1950 », lire: « Sentenac (Pierre), admis avec effet du 25 juillet 1940 et détaché jusqu'au 31 décembre 1945 ».

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, JEUNESSE ET SPORTS

Création d'une section technique commerciale mixte au collège technique de garçons de Sarreguemines.

Par arrêté en date du 26 octobre 1950, une section technique commerciale mixte est créée au collège technique de garçons de Sarreguemines (Moselle).

La section commerciale féminine du collège moderne de jeunes filles de Sarreguemines est supprimée.

Transfert d'un centre d'apprentissage.

Par arrêté en date du 30 octobre 1950, le centre d'apprentissage 7 F 550, sis actuellement dans les locaux de l'école publique du Plessis-Gellier à Nantes, est transféré rue Jules-Verne, à Nantes.

Enseignement technique.

Par arrêté du 8 novembre 1950, M. Dolladille (Charles), secrétaire d'orientation professionnelle (2e classe) pour l'académie de Paris, est placé en service détaché et mis à la disposition du directeur du conservatoire national des arts et métiers, en vue d'exercer les fonctions de directeur du centre d'études et de recherches documentaires de l'enseignement technique à l'institut national d'études du travail et d'orientation professionnelle pour une période de cinq ans, à compter du 1er février 1948.

Par arrêté du 8 novembre 1950, M. de Kandyba (Nicolas), professeur de collège technique du 4e échelon, est placé en service détaché et mis à la disposition du ministre des affaires étrangères, en vue d'exercer ses fonctions au Maroc, pour une période de cinq années, à compter du 1er octobre 1949.

Par arrêté du 8 novembre 1950, M. Broto (Anselme), professeur de collège technique (cadre normal, 2e catégorie, 5e classe), 3e échelon au 1er janvier 1949, est placé en service détaché auprès du secrétaire d'Etat aux forces armées (air), en vue d'exercer ses fonctions à l'école technique de l'aéronautique de Toulouse, pour une période de cinq années, à compter du 1er octobre 1949.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Autorisation de recrutement de personnel.

Le ministre de l'agriculture, le ministre du travail et de la sécurité sociale et le ministre du budget,

Vu le décret n° 48-1600 du 13 octobre 1948 relatif au recrutement des personnels non titulaires de l'Etat;

Vu le décret n° 50-148 du 1er février 1950 portant répartition provisoire, par service et par chapitre, des crédits applicables aux dépenses du budget général et des budgets annexes pour l'exercice 1950,

Arrêtent:

Art. 1er. — En application des dispositions de l'article 2 du décret n° 48-1600 du 13 octobre 1948, est autorisé, au ministère de l'agriculture, le recrutement, à la direction des affaires professionnelles et sociales, de quatre agents contractuels chargés d'assurer le fonctionnement de la commission supérieure et du budget annexe des allocations familiales agricoles.

Art. 2. — En vue de faciliter le reclassement des agents licenciés des administrations publiques par mesure de compressions budgétaires, il ne pourra être pourvu à ces emplois par recrutement direct que, dans chaque cas, sur l'avis conforme du centre d'orientation et de réemploi.

Art. 3. — Le directeur des affaires professionnelles et sociales au ministère de l'agriculture, le directeur du budget au ministère du budget et le directeur du centre d'orientation et de réemploi au ministère du travail et de la sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 3 novembre 1950.

Le ministre de l'agriculture,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ERWIN GULDNER.

Le ministre du budget,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ROBERT BIOT.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
PAUL BACON.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Agrément de l'aérodrome de Passy-Mont-Blanc.

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,

Vu la loi du 31 mai 1924 relative à la navigation aérienne;

Vu le décret du 12 octobre 1933 relatif à l'agrément des aérodromes privés;

Vu l'arrêté du 6 février 1947 complété par l'arrêté du 28 février 1948 relatif à l'ouverture des aérodromes publics et à l'agrément des aérodromes privés;

Vu l'arrêté du 16 novembre 1949 relatif à l'agrément de l'aérodrome de Passy-Mont-Blanc;

Vu la demande présentée le 16 janvier 1950 par M. Firmin Guiron, locataire d'un terrain de la commune de Passy, où il a créé un aérodrome dit « aérodrome de Passy-Mont-Blanc »;

Vu l'avis du ministre de l'intérieur en date du 29 septembre 1950,

Arrête:

Art. 1er. — A dater de la publication du présent arrêté, le texte de l'article 2 de l'arrêté du 16 novembre 1949 relatif à l'agrément de l'aérodrome de Passy-Mont-Blanc est remplacé par le texte suivant:

« Cet aérodrome, défini par la notice technique ci-annexée, est inscrit sur la liste n° 5 *b* de l'arrêté du 6 février 1947 comme étant réservé aux appareils lents et légers qui y sont basés ».

Art. 2. — Le secrétaire général à l'aviation civile et commerciale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 18 octobre 1950.

Pour le ministre et par délégation:
Le secrétaire général à l'aviation civile et commerciale,
FERNAND HEDERER.

Ouverture de l'aérodrome de la Roche-sur-Yon—les Ajoncs (Vendée).

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,

Vu la loi du 31 mai 1924, relative à la navigation aérienne;

Vu l'arrêté du 6 février 1947, relatif à l'ouverture des aérodromes publics et à l'agrément des aérodromes, modifié par l'arrêté du 28 février 1948;

Vu l'avis du ministre de l'intérieur en date du 2 octobre 1950,

Arrête:

Art. 1er. — A dater de la publication du présent arrêté, les dispositions de l'arrêté du 6 février 1947 sont, en ce qui concerne l'aérodrome public de la Roche-sur-Yon (Vendée), modifiées comme suit:

« Cet aérodrome, appelé désormais « La Roche-sur-Yon—les Ajoncs » et défini par la notice technique ci-annexée, est rayé de la liste n° 2 B et inscrit sur la liste n° 1, comme étant ouvert à la circulation aérienne publique sans restriction. »

Art. 2. — Le secrétaire général à l'aviation civile et commerciale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 octobre 1950.

Pour le ministre et par délégation:

Le secrétaire général à l'aviation civile et commerciale,

FERNAND HEDERER.

Tarif des péages perçus au port de Rouen.

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme et le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu la loi du 9 avril 1898 sur l'organisation des chambres de commerce;

Vu la loi du 23 février 1941 concernant la perception de taxes locales de péages dans les ports maritimes et le décret du 25 avril 1941 pris pour l'application de cette loi;

Vu la loi du 12 août 1913 qui a institué au port de Rouen des péages locaux sur la jauge des navires au profit de la chambre de commerce de cette ville;

Vu le décret du 13 mai 1908 instituant au port de Rouen, au profit de la chambre de commerce, des péages locaux sur les marchandises;

Vu le décret du 19 janvier 1920 concédant à la chambre de commerce la perception de taxes sur la jauge des navires;

Vu le décret du 11 septembre 1926 relevant le taux desdits péages et réalisant leur fusion;

Vu la loi du 11 janvier 1932 relative à l'aménagement de l'estuaire de la Seine;

Vu les décrets des 7 novembre 1934, 20 novembre 1939 et les arrêtés des 15 mars 1947, 21 octobre 1948 et 5 août 1949 modifiant le taux des péages susvisés;

Vu la délibération en date du 13 juillet 1950 par laquelle la chambre de commerce de Rouen a demandé que soit réduit de moitié le péage de 10 F par tonne frappant les sables et les graviers embarqués en Seine maritime, en amont du méridien de Fatouville;

Vu le dossier de l'enquête ouverte sur cette demande et, notamment, l'avis de la commission permanente d'enquête du port du 25 août 1950;

Vu l'avis du ministre de la marine marchande du 16 septembre 1950;

Vu l'avis du secrétaire d'Etat aux affaires économiques du 9 octobre 1950,

Arrêtent:

Art. 1er. — L'article 1er, paragraphe B (Péages sur les marchandises payables par les réclamateurs), de l'arrêté interministériel du 5 août 1949 fixant le tarif des péages au port de Rouen est complété, en ce qui concerne les conditions d'application communes aux tarif 5 et 6, par la disposition 1 *bis* suivante, à insérer après l'alinéa 1°: « les marchandises débarquées ou embarquées dans le port de Rouen payent à la fois les taxes 5 et 6 »:

« 1 *bis*. A la sortie, les sables et graviers embarqués en un point compris entre la limite aval du port de Rouen et le méridien de Fatouville, payeront seulement la moitié de la taxe n° 5 ».

Art. 2. — Le présent arrêté entrera en vigueur trente jours après sa publication au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 8 novembre 1950.

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,

Pour le ministre et par délégation:

Le chef de cabinet,

GEORGES SEPTEMBRE.

Le ministre de l'industrie et du commerce,

Pour le ministre et par délégation:

Le chef de cabinet,

EMILE ARRIGHI DE CASANOVA.

Ponts et chaussées.

Par arrêté du 31 octobre 1950, M. Dreyfus (Jacques), ingénieur ordinaire de 1re classe des ponts et chaussées, est mis, à compter du 1er septembre 1950, à la disposition du ministère de la France d'outre-mer pour être affecté au service des travaux publics de l'Afrique occidentale française.

Il sera placé dans la position de service détaché pour une première période de cinq ans.

Par arrêté du 3 novembre 1950, M. Fournet, ingénieur en chef de 2e classe des ponts et chaussées, a été placé, à titre de régularisation, dans la position de service détaché auprès du ministère de la France d'outre-mer pour une période de cinq ans, à compter du 16 février 1947, afin de remplir les fonctions de directeur du service de l'infrastructure aéronautique en Indochine.

Par arrêté du 3 novembre 1950, M. Dies (Jean), ingénieur ordinaire de 1re classe des ponts et chaussées à Bayonne, a été chargé, en sus de ses fonctions actuelles, à compter du 23 octobre 1950, de l'intérim de l'arrondissement unique du service maritime du département des Basses-Pyrénées.

Par arrêté du 8 novembre 1950, Mlle Grobert (Marie-Louise), agent de bureau des ponts et chaussées de 1re classe, placée dans la situation de service détaché auprès du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme en vue d'occuper un poste de contrôleur comptable de 2e classe à l'administration centrale de ce département ministériel, est maintenue dans la même situation pour une période de cinq ans, à compter du 1er janvier 1950.

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Décret du 9 novembre 1950 portant désignation du secrétaire général des Etablissements français de l'Océanie.

Par décret en date du 9 novembre 1950, M. Daufresne (Frédéric-Gustave-André), administrateur de 1re classe des colonies, est nommé secrétaire général des Etablissements français de l'Océanie, en remplacement de M. Girault.

Décret du 9 novembre 1950 portant désignation du secrétaire général de la Mauritanie.

Par décret en date du 9 novembre 1950, M. Petit (Hubert-Reynier), administrateur de 1re classe des colonies, est nommé secrétaire général de la Mauritanie, en remplacement de M. Daufresne, appelé à d'autres fonctions.

Décharge de responsabilité.

Par arrêté en date du 13 octobre 1950, pris en application de l'article 419 du décret du 30 décembre 1912 sur le régime financier des colonies, modifié par le décret du 26 août 1944, il est accordé à M. Fralon, administrateur adjoint des colonies, agent spécial à N'Gambe (Cameroun), décharge de la responsabilité qu'il a encourue à l'occasion d'un découvert de 100.000 F C. F. A. constaté dans sa caisse le 25 mai 1950.

Remise de débet.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer et du ministre des finances et des affaires économiques, en date du 27 octobre 1950, il est fait remise gracieuse à M. Jean Le Marquand, magistrat à Papeete (Etablissements français de l'Océanie), de la somme de 25.867 F, représentant le prix du passage et du transport des bagages de Mme Schneller, sa fiancée, qui l'avait rejoint en Océanie.

Fixation des indices de traitement des secrétaires généraux des territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer, autres que l'Indochine.

Le ministre de la France d'outre-mer, le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre du budget et le secrétaire d'Etat à la fonction publique et à la réforme administrative,

Vu le décret n° 49-508 du 14 avril 1949, relatif à la revision du plan de classement hiérarchique des grades et emplois des personnels civils et militaires de l'Etat relevant du régime général des retraites,

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Arrêtent:

Art. 1er. — Les emplois énumérés ci-après de secrétaire général dans les territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer, autres que l'Indochine, sont dotés d'indices fonctionnels fixés comme suit:

a) Afrique occidentale française:
Côte-d'Ivoire, Sénégal, Soudan, Guinée, Haute-Volta..... 675
Niger Dahomey..... 650
b) Afrique équatoriale française:
Tchad, Oubangui-Chari..... 675
Moyen-Congo, Gabon..... 650
c) Cameroun..... 675
d) Togo..... 650
e) Nouvelle-Calédonie..... 650
f) Côte française des Somalis..... 650

Art. 2. — Les dispositions du présent arrêté prennent effet du 1er janvier 1948.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française et inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la France d'outre-mer.

Fait à Paris, le 6 novembre 1950.

Le ministre de la France d'outre-mer,
FRANÇOIS MITTERRAND.

Pour le ministre du budget et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ROBERT BLOT.

Le secrétaire d'Etat à la fonction publique et à la réforme administrative,
PIERRE MÉTAYER.

Autorisation pour la société dite Crédit du Cameroun à procéder à une augmentation de capital.

Le ministre de la France d'outre-mer,

Vu la loi du 30 avril 1946 tendant à l'établissement, au financement et à l'exécution des plans d'équipement et de développement des territoires dépendant du ministre de la France d'outre-mer, et spécialement son article 2;

Vu le décret en date du 24 octobre 1946 modifiant les statuts de la caisse centrale de la France d'outre-mer;

Vu l'arrêté ministériel n° 55, en date du 25 mai 1949, instituant une société dite Crédit du Cameroun, et notamment son article 3;

Vu les résolutions adoptées par le conseil de surveillance de la caisse centrale de la France d'outre-mer et le comité directeur du F. I. D. E. S., en leurs séances des 6 juillet et 10 juillet 1950, donnant leur approbation à une augmentation du capital du « Crédit du Cameroun », portant le capital de cet organisme de 40 à 100 millions de francs C. F. A., et autorisant la caisse centrale de la France d'outre-mer à souscrire sur ses fonds propres la totalité de cette augmentation,

Arrête:

Art. 1er. — La société d'Etat dite Crédit du Cameroun est autorisée à augmenter son capital de 40 à 100 millions de francs C. F. A.

Cette augmentation sera souscrite en totalité par la caisse centrale de la France d'outre-mer sur ses fonds propres.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française et au *Journal officiel* du Cameroun et inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la France d'outre-mer.

Fait à Paris, le 6 novembre 1950.

FRANÇOIS MITTERRAND.

Nomination d'un membre du cabinet du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer.

Le secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer,

Vu le décret du 13 juillet 1950 portant nomination d'un membre du Gouvernement,

Vu le décret du 28 juillet 1948 portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les cabinets ministériels;

Vu l'arrêté du 13 juillet 1950 nommant les membres du cabinet du secrétaire d'Etat,

Arrête:

Art. 1er. — A l'issue de sa mission temporaire, M. le gouverneur Maurice Bertaut, trésorier-payeur du Cameroun, a cessé ses fonctions au cabinet du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer.

Art. 2. — M. Flavien Ranaivo, contrôleur des transmissions coloniales, est nommé attaché de cabinet.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 3 novembre 1950.

LOUIS-PAUL AUJOULAT.

Administration générale.

Par arrêté du 20 octobre 1950, sont intégrés pour compter du 29 septembre 1950, dans le cadre d'administration générale d'outre-mer, sous réserve de leur aptitude physique à servir outre-mer, et reclassés dans ledit cadre aux grades et classes ci-après indiqués;

Chef de bureau de classe exceptionnelle après trois ans.

M. Chautard (Emile-Joseph). Rappel pour services militaires conservé: 1 an 5 mois 19 jours.

Chefs de bureau de classe exceptionnelle avant trois ans.

M. Margotteau (Guy-Jean-René). Rappel pour services militaires conservé: 2 ans 2 mois.

M. Tersarkissoff (Georges). Rappel pour services militaires conservé: 4 mois 25 jours.

Chefs de bureau de première classe après trois ans.

M. Bardet (Fernand-Georges). Rappel pour services militaires conservé: 7 ans 7 mois 24 jours.

M. Bulle (Marcel-Léon-Louis). Rappel pour services militaires conservé: 2 mois 27 jours.

Chef de bureau de deuxième classe.

M. Kehrig (Jean-Stanislas-André). Rappel pour services militaires conservé: 2 ans.

Agriculture.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer en date du 19 octobre 1950, M. Barbier (Bernard), ingénieur adjoint de 3e classe des services de l'agriculture outre-mer, a été maintenu, sur sa demande, dans la position de disponibilité sans traitement pour une nouvelle période d'un an, à compter du 1er juin 1950.

Météorologie.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mre, en date du 31 octobre 1950, a été rapporté l'arrêté n° 330 du 28 décembre 1944 portant révocation de M. Welter (Lucien), ingénieur en chef de la météorologie coloniale.

M. Welter a été réintégré dans ses fonctions pour compter du 28 décembre 1944.

Pour la période incluse entre le 28 décembre 1944 et la date de sa nouvelle prise de service, M. Welter recevra une indemnité égale à la différence entre le traitement qu'il aurait perçu s'il était demeuré en fonctions et les émoluments et rémunérations de toute nature qu'il a pu percevoir pendant ladite période.

Un retard de deux ans à l'avancement a été infligé à M. Welter, ingénieur en chef de la météorologie coloniale.

Transmissions.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer, en date du 31 octobre 1950, M. Demiot (Raoul), titulaire de la licence ès sciences et du diplôme de l'école supérieure d'électricité, a été nommé ingénieur adjoint de 4e classe stagiaire radioélectricien des transmissions coloniales.

Cette nomination prendra effet, tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté, à compter du jour où M. Demiot (Paul) commencera le stage pratique qu'il doit effectuer aux postes, télégraphes et téléphones.

M. Demiot (Raoul) a été affecté à l'Afrique équatoriale française.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer, en date du 31 octobre 1950, les fonctionnaires ci-après dénommés qui à l'expiration de l'effet de l'arrêté les plaçant en position de disponibilité ont refusé après mise en demeure de réintégrer l'administration ont été rayés des contrôles du cadre général des transmissions coloniales:

MM. Reix (Maurice), ingénieur.
Lais (Hubert), contrôleur.
Noël (Georges), contrôleur.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer en date du 31 octobre 1950:

I. — M. Guenneux (Prosper), chef d'équipe des lignes aériennes du cadre métropolitain des postes, télégraphes et téléphones, au traitement de 66.000 F depuis le 6 décembre 1947, détaché auprès du ministère de la France d'outre-mer par arrêté du 12 novembre 1949, a été classé dans le cadre général des transmissions coloniales au grade de chef d'équipe de 1re classe, au traitement de 75.000 F, avec une ancienneté civile conservée de 11 mois 24 jours.

II. — M. Tredaniel (Emile), chef d'équipe des lignes aériennes du cadre métropolitain des postes, télégraphes et téléphones, au traitement de 72.000 F depuis le 26 juillet 1947, détaché auprès du ministère de la France d'outre-mer par arrêté du 12 novembre 1949, a été classé dans le cadre général des transmissions coloniales au grade de chef d'équipe principal de 4e classe, au traitement de 78.000 F, avec une ancienneté civile conservée de 1 an 4 mois 4 jours.

III. — M. Fournier (Jean), chef d'équipe des lignes aériennes du cadre métropolitain des postes, télégraphes et téléphones, au traitement de 72.000 F depuis le 26 mai 1949, détaché auprès du ministère de la France d'outre-mer par arrêté du 12 novembre 1949, a été classé dans le cadre général des transmissions coloniales au grade de chef d'équipe de 1re classe, au traitement de 75.000 F, avec une ancienneté civile conservée de 1 an 6 mois 4 jours.

IV. — M. Cauvin (Jean), chef d'équipe des lignes aériennes du cadre métropolitain des postes, télégraphes et téléphones, au traitement de 72.000 F depuis le 1er février 1948, détaché auprès du ministère de la France d'outre-mer par arrêté du 12 novembre 1949, a été classé dans le cadre général des transmissions coloniales au grade de chef d'équipe principal de 4e classe, au traitement de 78.000 F, avec une ancienneté civile conservée de 10 mois.

V. — Les dispositions du présent arrêté auront effet, tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté, pour compter du 1er décembre 1949.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer en date du 31 octobre 1950, M. Rey (Théodore), chef de section de 1re classe après 3 ans du cadre général des transmissions coloniales, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite pour ancienneté, à compter du 25 novembre 1950, date à laquelle il sera atteint par la limite d'âge.

Accord d'un congé de longue durée à un chef de bureau des secrétariats généraux

Par décision en date du 25 octobre 1950, un congé de longue durée, troisième période de six mois valable du 10 octobre 1950 au 10 mars 1951, est octroyé à M. Le Maignan de Kerangat (Aimé), chef de bureau hors classe des secrétariats généraux d'outre-mer.

MINISTERE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

Institution dans une commune de la taxe de compensation sur les locaux inoccupés ou insuffisamment occupés.

Le ministre de l'intérieur, le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, le ministre du budget et le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,

Vu l'ordonnance n° 45-2394 du 11 octobre 1945, modifiée et prorogée, instituant des mesures exceptionnelles et temporaires en vue de remédier à la crise du logement, et notamment son article 18;

Vu l'article 236 du code général des impôts;

Vu la délibération du conseil municipal d'Oloron-Sainte-Marie (Basses-Pyrénées) en date du 22 avril 1950;

Sur la proposition du préfet des Basses-Pyrénées,

Arrêtent:

Art. 1er. — La taxe de compensation sur les locaux inoccupés ou insuffisamment occupés est instituée dans la commune d'Oloron-Sainte-Marie (Basses-Pyrénées).

Elle sera assise et perçue dans les conditions prévues par l'article 18 de l'ordonnance n° 45-2394 du 11 octobre 1945, modifiée et prorogée, le décret n° 47-213 du 16 janvier 1947 modifié, l'article 236 du code général des impôts et les articles 59 à 68 de l'annexe III dudit code.

Art. 2. — Le chef du service du logement au ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, le directeur général des impôts au ministère du budget et le préfet des Basses-Pyrénées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 3 novembre 1950

Le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme,
EUGÈNE CLAUDIUS-PETIT.

Le ministre de l'intérieur,
Pour le ministre de l'intérieur et par délégation:
Le directeur de l'administration générale, départementale et communale,
PIERRE-JEAN MOATTI.

Le ministre du budget,
Pour le ministre et par délégation:
Par empêchement du directeur du budget:
Le directeur adjoint,
FERRAND.

Le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,
ROBERT BURON.

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

Création d'une section départementale de conciliation dans le département du Cantal.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu la loi du 11 février 1950 relative aux conventions collectives et aux procédures de règlement des conflits collectifs de travail;

Vu le décret n° 50-241 du 27 février 1950 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 8 de la loi du 11 février 1950 relatif aux commissions nationale et régionales de conciliation,

Arrête:

Art. 1er. — Une section départementale de conciliation est créée dans le département du Cantal. Elle a son siège à Aurillac et sa compétence s'etend à l'ensemble de ce département.

Art. 2. — La section départementale d'Aurillac est présidée par l'inspecteur divisionnaire du travail et de la main-d'œuvre de la dixième circonscription en résidence à Montpellier, ou son représentant.

Art. 3. — Délégation est donnée au préfet du Cantal pour nommer les membres de la section départementale.

Les représentants des travailleurs seront nommés sur proposition des unions de syndicats du Cantal affiliées à la confédération générale du travail, à la confédération générale du travail-force ouvrière et à la confédération française des travailleurs chrétiens. Lorsque le conflit examiné concernera la catégorie des cadres, un représentant de cette catégorie, désigné par l'organisation syndicale départementale relevant de la confédération générale des cadres sera adjoint aux représentants des salariés.

Art. 4. — Le préfet du département du Cantal et l'inspecteur divisionnaire du travail et de la main-d'œuvre de la dixième circonscription sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 3 novembre 1950.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
Pour le ministre et par délégation:
Le chef de cabinet,
GUY HOUIST.

Approbation des statuts d'une société mutualiste d'entreprise.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 3 novembre 1950, ont été approuvés les statuts de la société mutualiste ci-après: Mutuelle des employés d'Inter-farine, n° 75-4586, à Paris, 5, rue Mayran.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Nomination d'un conseiller technique sanitaire du ministère de la santé publique et de la population.

Le ministre de la santé publique et de la population,

Vu l'article 25 de la loi du 15 février 1902, modifié par les actes dits lois des 21 juillet 1942 et 17 octobre 1942,

Arrête:

Art. 1er. — M. le docteur Deparis, professeur agrégé à la faculté de médecine de Paris, médecin des hôpitaux, est nommé conseiller technique sanitaire du ministère de la santé publique et de la population en ce qui concerne l'hygiène publique.

Art. 2. — Le directeur de l'hygiène publique et des hôpitaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 8 novembre 1950.

PIERRE SCHNEITER.

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

MINISTERE DES POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES

Remises de débets.

Par arrêtés du ministre des finances et des affaires économiques et du ministre des postes, télégraphes et téléphones en date du 4 novembre 1950, il a été fait remise:

A Mme Chandeze, née Martin (Andrée), commis des postes, télégraphes et téléphones à Vichy, domiciliée à Bellerive-sur-Allier, sous réserve d'un versement complémentaire de 45.000 F, de la somme en capital et intérêts, restant due sur le montant du débet mis à sa charge par décision du 20 juin 1949.

A Mme Carignel, née Jugieu (Suzanne), auxiliaire distributrice des postes, télégraphes et téléphones, à Paris-XVIII, domiciliée 4, rue Emile-Bertin, à Paris (18e), sous réserve du payement d'une somme de 6.000 F, de la somme, en capital et intérêts, restant due sur le montant du débet mis à sa charge par décision du 30 juin 1949.

Administration centrale.

Par arrêtés du 26 octobre 1950:

A été nommée à l'emploi de secrétaire d'administration de classe exceptionnelle et titularisée dans le grade correspondant: Mme Faucon, secrétaire d'administration principal

Ont été nommées à l'emploi de secrétaire d'administration principal et titularisées dans le grade correspondant les secrétaires d'administration de 1re classe désignées ci-après: Mmes Drach et Boehm.

A été placée en position de disponibilité, pour une durée de deux ans, à partir du 19 octobre 1950: Mme Bombail, agent d'exploitation.

Par arrêté du 3 novembre 1950, a été réintégrée à compter du 4er novembre 1950, Mme Cassou-Ribehart, dame-commis ancienne formule, précédemment en disponibilité.

Services extérieurs.

Par arrêtés du 3 novembre 1950:

A été nommé inspecteur principal à Angoulême et titularisé dans le grade correspondant, M. Gaumy, inspecteur rédacteur à Paris, services postaux.

A été muté à Lyon, M. Monier, inspecteur principal à Saint-Etienne.

A été nommé inspecteur principal, élève à l'école nationale supérieure des postes, télégraphes et téléphones et titularisé dans le grade correspondant, M. Gaillard, inspecteur rédacteur, élève à l'école nationale supérieure des postes, télégraphes et téléphones.

Ont été nommés inspecteurs principaux et titularisés dans le grade correspondant:

A Troyes, M. Cazenave, chef de section des services administratifs à Paris, services postaux.

A Lille, M. Bourmeaux, agent supérieur de 2e classe à l'administration centrale.

A Saint-Etienne, M. Courtade, chef de section des services administratifs à Orléans, services postaux.

A Quimper, M. Lucas, administrateur de 3e classe à l'administration centrale.

A Lille, M. Boussard, chef de section des services administratifs à Quimper.

A Lons-le-Saunier, M. Garnier, chef de section des services administratifs à Dijon, services postaux.

A Lille, direction départementale, M. Glacet, chef de section des services administratifs à Lille, services télégraphiques et téléphoniques.

A Chaumont, M. Lacorre, inspecteur rédacteur à Châlons-sur-Marne.

A Mende, M. Novacq, inspecteur rédacteur à Mézières.

Ont été nommés receveurs de 2e classe sur place et titularisés dans le grade correspondant, les receveurs de 3e classe désignés ci-après: MM. Ruault, d'Hennebont; Montell, du Touquet-Paris-Plage.

A été admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 15 avril 1951, M. Roufil, receveur de 1re classe à Dreux.

Par arrêté du 6 novembre 1950, a été muté à Paris-32, M. Lanfranchi, receveur de 1re classe à Pithiviers.

Ministère de l'éducation nationale.

DIRECTION GÉNÉRALE DES ARTS ET DES LETTRES

Règlement du concours du prix national et des bourses de voyage en 1950.

1° Pourront être admis à concourir:

Les artistes peintres, sculpteurs, graveurs, décorateurs-créateurs et architectes justifiant de la nationalité française et n'ayant pas dépassé l'âge de trente-cinq ans au 1er janvier 1950.

En ce qui concerne les artistes prisonniers de guerre libérés ou déportés, cette limite d'âge est reculée d'un temps égal à la durée de la captivité.

Les demandes devront être adressées entre le 1er et le 15 novembre 1950 (dernier délai) à la direction générale des arts et des lettres, 53, rue Saint-Dominique, Paris (7e) (bureau des travaux d'art).

Elles devront être établies sur papier timbré et appuyées de pièces d'identité et éventuellement de pièces militaires et devront préciser la nature et le titre de l'envoi présenté, étant entendu qu'cet envoi ne doit pas avoir fait l'objet d'une commande de l'Etat.

Les œuvres présentées devront être remises par les soins des candidats et à leurs frais, au dépôt des œuvres d'art de l'Etat, 2, rue de la Manutention, Paris (16e), avant le 18 novembre (dernier délai de rigueur).

Chaque envoi pourra comporter:

Pour les peintres: trois œuvres au maximum;

Pour les sculpteurs: une sculpture et deux dessins;

Pour les décorateurs-créateurs: les dessins d'un ensemble mobilier dont une pièce au moins sera présentée réalisée;

Pour les graveurs en taille-douce et les graveurs en médaille: soit trois épreuves, soit une épreuve et trois dessins;

Pour les architectes: un projet d'ensemble.

2° L'attribution du prix national comporte l'obligation de séjourner à l'étranger.

L'attribution d'une bourse: l'obligation de voyager en France ou à l'étranger.

Le pays et la durée de séjour seront fixés dans les instructions et le programme de travail qui seront adressés aux lauréats par la direction générale des arts et des lettres.

Approuvé le 24 octobre 1950.

Pour le ministre et par autorisation:
Le directeur du cabinet,
MARCEL ABRAHAM.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

ANNÉE 1950

Ordre du jour du vendredi 10 novembre 1950.

A neuf heures trente. — 1re SÉANCE PUBLIQUE

1. — Appel nominal des signataires de la demande d'arbitrage de M. Darou sur l'urgence de la discussion de sa proposition de loi tendant à rétablir la présomption d'origine pour les militaires présents sous les drapeaux. (N° 11137.)

2. — Appel nominal des signataires de la demande d'arbitrage de M. Coudray sur l'urgence de la discussion de sa proposition de loi tendant à permettre aux négociants en grains agréés, de bénéficier de l'aval de l'office national interprofessionnel des céréales pour leurs effets délivrés en payement des blés qu'ils stockent, dans le cadre des dispositions de la loi du 15 août 1936. (N° 9906.)

3. — Suite de la discussion d'urgence du rapport de la commission de l'agriculture sur douze propositions de loi relatives au statut du fermage et du métayage. (Nos 362, 702, 951, 1016, 1224, 3406, 7255, 8251, 8506, 9184, 10015, 10102, 10637, 11132. — M. Lamarque-Cando, rapporteur.)

4. — Arbitrage sur l'urgence de la discussion de la proposition de résolution de M. de Moro-Giafferri tendant à inviter le Gouvernement à interdire toute expulsion de locataires ou occupants de bonne foi jusqu'au vote des textes en discussion. (Nos 10781, 10820. — M. Minjoz, rapporteur.)

5. — Discussion d'urgence de la proposition de résolution de M. Gilles Gozard et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à saisir sans délai l'Assemblée nationale du projet de budget 1951. (N° 10950.)

6. — Discussion d'urgence de la proposition de résolution de M. Chautard tendant à inviter le Gouvernement à réparer les conséquences de l'erreur dont sont victimes les viticulteurs de l'Ardèche dans l'établissement des bases d'impositions des bénéfices agricoles. (N° 10949.)

7. — Discussion d'urgence de la proposition de résolution de M. Roger Roucaute et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à réparer les injustices fiscales dont sont l'objet les agriculteurs ardéchois en matière d'impôt sur les bénéfices agricoles. (N° 10991.)

8. — Discussion d'urgence de la proposition de résolution de M. Jean Charlot et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à réparer les injustices fiscales dont sont l'objet les viticulteurs des départements du Var, du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône en matière d'impôts sur les bénéfices agricoles. (N°s 11094, 11157. — M. Baurens, rapporteur.)

A quinze heures. — 2e SÉANCE PUBLIQUE

1. — Réponses des ministres aux dix questions orales suivantes:

I. — M. Roger Duveau rappelle à M. le secrétaire d'Etat aux forces armées (marine) que la Constitution et les lois en vigueur, et, notamment, la loi n° 2459 du 15 juin 1950, prohibent expressément les discriminations fondées sur la race et l'origine; et lui demande pour quelles raisons les ouvriers locaux de l'arsenal de Diego-Suarez continuent, en dépit de leurs protestations déjà anciennes et constamment renouvelées, à faire l'objet, tant en ce qui concerne les salaires que les accessoires et les avantages sociaux, d'inégalités intolérables. (4e appel.)

II. — M. Fernand Bouxom attire l'attention de M. le ministre des finances et des affaires économiques sur la situation difficile dans laquelle se trouvent un très grand nombre de contribuables devant régler la surtaxe progressive sous peine de sanction à la date du 1er novembre. Les sommes à verser représentent, en effet, 15.000, 20.000 ou 30.000 francs, c'est-à-dire la valeur d'un mois de salaire et ce à une époque particulièrement difficile pour le budget des salariés. Il lui demande s'il compte donner des instructions permettant de faciliter le règlement de la surtaxe progressive dans les conditions suivantes: règlement du tiers de la somme due à l'échéance du 15 novembre, le second tiers à l'échéance du 15 décembre, le troisième tiers à l'échéance du 15 janvier 1951. (3e appel.)

III. — M. Georges Coudray demande à M. le ministre des finances et des affaires économiques: 1° les raisons qui justifient le retard apporté à prendre les dispositions d'application de l'article 4 de la loi n° 50-631 du 2 juin 1950; 2° quand et de quelle manière les sinistrés visés à cet article pourront opérer la prémobilisation de leurs titres. (3e appel.)

IV. — M. Louis Michaud demande à M. le ministre de l'intérieur quelles mesures il entend prendre pour assurer l'exécution du mandat d'arrêt lancé le 18 août 1950 contre un ancien député actuellement secrétaire général d'une organisation politique de jeunesse. (3e appel.)

V. — M. Jean Minjoz demande à M. le ministre des finances et des affaires économiques les raisons pour lesquelles M. le ministre du budget envisage de licencier un certain nombre de fonctionnaires du contrôle économique (effectif déjà réduit, au 3 octobre 1950, à 2.175), alors que: 1° dans son discours de politique intérieure de Saint-Brieuc il a rappelé aux spéculateurs que le contrôle économique subsistait; 2° le coût de la vie ne cesse d'augmenter; 3° de nombreuses constatations de hausses ont été effectuées depuis le début du mois; 4° le contrôle économique est le seul service habilité à agir en matière de prix. (2e appel.)

VI. — M. Lucien Lambert expose à M. le ministre des finances et des affaires économiques que la commission centrale des impôts directs a divisé le département des Bouches-du-Rhône en trois régions d'imposition en ce qui concerne l'impôt sur les bénéfices agricoles pour la viticulture. Les barèmes, établis pour les régions n°s 2 et 3, feront payer aux viticulteurs le double d'impôts que dans la région n° 1. En outre, pour l'ensemble du département des Bouches-du-Rhône, les barèmes sont plus élevés que dans certains autres départements. Il lui demande: 1° pourquoi les viticulteurs des Bouches-du-Rhône sont victimes d'une telle injustice; 2° si les services compétents envisagent de la réparer (2e appel).

VII. — M. Georges Morand expose à M. le ministre des finances et des affaires économiques qu'en ce qui concerne l'application de l'article 64 du code général des impôts et en particulier le paragraphe 5, les exploitants agricoles du canton de Segré (Maine-et-Loire) se plaignent que l'administration des contributions directes déforme complètement l'esprit de la loi. Il lui demande ce qu'il compte faire pour que cette loi soit respectée dans son intégralité.

VIII. — M. Pierre Pournadère demande à M. le ministre de l'industrie et du commerce quelles mesures il compte prendre pour approvisionner convenablement les commerçants vendant des pneumatiques d'automobiles et de camions, afin qu'ils puissent donner satisfaction, dans les plus courts délais, aux demandes des utilisateurs et empêcher ainsi la spéculation à la hausse et le marché noir des pneumatiques qui causent un préjudice considérable aux propriétaires de véhicules.

IX. — M. Pierre-Henri Teitgen signale à M. le ministre de l'éducation nationale que l'inspection académique du Doubs et du territoire de Belfort, lorsqu'elle désire se renseigner sur la moralité et la compétence d'un candidat ou d'une candidate à l'un des postes de l'enseignement public, demande à l'établissement d'enseignement où le candidat déclare avoir été élève, son avis confidentiel sur ses antécédents, sa conduite, sa moralité, sa tenue, son caractère, les services éventuels rendus par sa famille à l'enseignement, aux œuvres scolaires ou postscolaires et les sentiments qu'il manifeste à l'égard de la laïcité. Il lui demande: 1° pourquoi les renseignements demandés s'étendent aux services éventuellement rendus par la famille du candidat à l'enseignement, aux œuvres scolaires ou postscolaires et aux sentiments manifestés par le candidat à l'égard de la laïcité; 2° s'il estime que les services éventuellement rendus par la famille du candidat à l'enseignement, aux œuvres scolaires ou postscolaires doivent, seuls être pris en considération à l'exclusion de tous autres services que la famille pourrait avoir rendus à l'Etat et à la nation dans d'autres domaines; 3° ce qu'il convient d'entendre par l'expression « les sentiments manifestés par le candidat à l'égard de la laïcité »; 4° s'il n'estime pas que ce questionnaire est en fait susceptible d'une interprétation partisane et d'une application abusive, dangereuse pour la dignité et l'indépendance des membres de l'enseignement public.

X. — M. André Barthélémy rappelle à M. le ministre des finances et des affaires économiques que l'Assemblée nationale et le Conseil de la République ont manifesté, au cours des débats budgétaires, leur volonté de faire bénéficier les receveurs et chefs de centre des postes, télégraphes et téléphones de la gratuité de logement prévue en faveur des fonctionnaires logés pour nécessité absolue de service, selon les dispositions des articles 3 et 6 du décret n° 49-742 du 7 juin 1949. Il lui signale que la direction de l'enregistrement et des domaines, et en application d'instructions données par l'administration des finances, en contradiction avec la volonté expressément manifestée par le Parlement, limite pratiquement aux seuls concierges le bénéfice de la gratuité du logement dans les immeubles de l'Etat. Il lui demande s'il compte donner les instructions nécessaires aux services compétents afin que le bénéfice des dispositions des articles 3 et 6 du décret n° 49-742 du 7 juin 1949, soit attribué aux agents des postes, télégraphes et téléphones, effectivement logés pour nécessité absolue de service.

2. — Suite de la discussion: I. du projet de loi portant amnistie et relatif aux condamnations pour faits de collaboration ou de commerce avec l'ennemi; II. des propositions de loi: 1° de M. Louis Rollin et plusieurs de ses collègues tendant à admettre au bénéfice de la grâce amnistiante les personnes condamnées à la dégradation nationale soit à titre principal, soit accessoirement à une autre peine; 2° de M. Georges Bidault et plusieurs de ses collègues tendant à amnistier certaines condamnations, à instituer un régime de libération anticipée, à apporter certaines modifications à la législation relative à la répression des faits de collaboration et à sanctionner les activités antinationales; 3° de M. Deshors et plusieurs de ses collègues tendant à amnistier les condamnations, à instituer un régime de libération anticipée, à supprimer l'indignité nationale pour faits de collaboration, délit visé par les ordonnances des 18 novembre, 28 novembre et 26 décembre 1944; 4° de M. Michelet et plusieurs de ses collègues portant amnistie en faveur de certaines catégories de personnes poursuivies ou condamnées pour faits visés par les ordonnances des 18 novembre, 28 novembre et 26 décembre 1944; 5° de M. Bernard Lafay, sénateur, tendant à accorder le bénéfice de l'amnistie et de la revision à certaines catégories de personnes, à l'exception de celles qui auront, par leurs agissements, provoqué l'arrestation, la torture, la déportation ou la mort de patriotes, ou apporté à l'ennemi une collaboration économique spontanée. (N°s 8807-6156-7731-8329-8416-7758-10292. — M. Joannès Charpin, rapporteur.)

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le vendredi 10 novembre 1950.

N° 11127. — Proposition de M. Marius Cartier tendant à inviter le Gouvernement à donner son agrément à la fixation du salaire minimum vital garanti à 17.500 F sans abattement de zone pour le personnel de la Société nationale des chemins de fer français et l'application du coefficient 100 pour les services discontinus et le coefficient 120 pour le personnel du cadre permanent (renvoyée à la commission des moyens de communication).

N° 11141. — Proposition de loi de M. Cordonnier tendant à l'annulation de l'article 2 de la loi du 25 décembre 1942 portant modification de la loi du 9 décembre 1905 relative à la séparation des églises et de l'Etat (renvoyée à la commission de l'intérieur).

N° 11150. — Proposition de loi de M. Gérard Vée tendant à rétablir l'allocation de salaire unique et l'allocation de logement aux membres salariés de la famille des exploitants agricoles (renvoyée à la commission de l'agriculture).

N° 11172. — Proposition de loi de M. Henneguelle tendant à modifier et à compléter le décret n° 47-1309 du 16 juillet 1947 déterminant les modalités d'application de la loi n° 46-2213 du 16 octobre 1946 relative au transport gratuit et à la restitution aux familles des corps des anciens combattants et victimes de la guerre (renvoyée à la commission des pensions).

N° 11173. — Proposition de loi de M. Auguet tendant à modifier quelques dispositions de la loi n° 49-1028 du 2 août 1949 portant revision de certaines rentes viagères constituées par les compagnies d'assurances, par la caisse nationale des retraites pour la vieillesse ou par des particuliers moyennant l'aliénation de capitaux en espèces (renvoyée à la commission de la justice).

N° 11176. — Proposition de résolution de M. Damas tendant à inviter le Gouvernement à déposer d'urgence un projet de loi déterminant les modalités d'application dans les départements d'outre-mer de la législation de la sécurité sociale en vigueur dans la métropole (renvoyée à la commission du travail).

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

N° 11178 (1). — Proposition de résolution de M. Mora tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes mesures utiles pour entreprendre la démolition du plateau rocheux qui existe à l'entrée de la passe et construire un système de digues au port sardinier de Saint-Jean-de-Luz (renvoyée à la commission de la marine marchande).

N° 11179. — Proposition de résolution de M. Poumadère tendant à inviter le Gouvernement à réaliser rapidement la péréquation des retraites, afin qu'elle soit terminée au 1er janvier 1951 et à accorder aux retraités des établissements d'Etat, arsenaux, poudreries, cartoucheries et à ceux des collectivités locales, des chemins de fer, etc., des avances importantes en attendant cette réalisation (renvoyée à la commission des pensions).

N° 11180. — Proposition de résolution de M. Tourné tendant à inviter le Gouvernement à accorder une prime de 50 F le degré hecto à tous les vins de qualité supérieure, bénéficiant d'une destination spéciale en vue de la fabrication d'apéritifs (renvoyée à la commission des boissons).

N° 11185. — Proposition de loi de M. Badie tendant à modifier l'article 44 de la loi du 11 septembre 1941 concernant le contrôle des spécialités pharmaceutiques (renvoyée à la commission de la famille).

N° 11189. — Lettre rectificative au projet de loi portant ouverture de crédits spéciaux clos et d'exercices périmés (renvoyée à la commission des finances).

N° 11226. — Rapport par M. Duquesne, au nom de la commission du travail et de la sécurité sociale, sur le projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier la convention générale entre la France et la Yougoslavie sur la sécurité sociale intervenue le 5 janvier 1950.

N° 11227. — Avis de M. Badiou, au nom de la commission de l'intérieur, sur: 1° le projet de loi portant création de bureaux d'aide sociale; 2° la proposition de loi tendant à fusionner les bureaux de bienfaisance et les bureaux d'assistance en bureaux d'aide sociale.

(1) Le tirage de ce document est limité aux besoins de Mmes et MM. les députés et des services de l'Assemblée nationale.

Commission du travail et de la sécurité sociale.

Séance du mercredi 8 novembre 1950.

Présents. — MM. Besset, Beugniez, Bouxom, Mme Darras, MM. Delachenal, Duprat (Gérard), Duquesne, Fayet, Joubert, Mmes Lefebvre (Francine) (Seine), Lempereur, MM. Mazier, Meck, Moisan, Musmeaux, Paul (Gabriel) (Finistère), Mlle Prévert, MM. Sion, Theetten, Viatte.

Suppléants. — MM. Blanchet (de M. Alfred Costes), Dumet (de Mme Claeys), Hugonnier (de M. Croizat), Perdon (de M. Patinaud), Robert Prigent (de M. Bonnet), Vée (de M. Augustin Laurent).

Commission des finances.

1re *séance du jeudi 9 novembre 1950.*

Présents. — MM. Abelin, Aubry, Barangé (Charles), Blocquaux, Burlot, Chevallier (Pierre), Coste-Floret (Paul), Courant, Dagain, David (Marcel), Denais (Joseph), Dupraz (Joannès), Dupuy (Marc), Dusseaulx, Gabelle, Gaillard, Garcia, Gozard (Gilles), Gresa (Jacques), Gueslon, Guyon (Jean-Raymond), Hugues (Emile), Jean-Moreau, Lecourt, Meunier (Pierre), Petit (Guy), Ramette, Rigal (Eugène), Simonnet, Tourtaud, Truffaut.

Suppléants. — MM. Gabriel Paul (de M. Lamps); Ginestet (de M. Jacques Duclos); Triboulet (de M. Paul Reynaud).

Assistaient, en outre, à la séance. — MM. Moussu, Beugniez, Guiguen, Musmeaux.

2e *séance du jeudi 9 novembre 1950.*

Présents. — MM. Abelin, Aubry, Auguet, Barangé (Charles), Blocquaux, Burlot, Chevallier (Pierre), Coste-Floret (Paul), Courant, Dagain, David (Marcel), Denais (Joseph), Dupraz (Joannès), Dupuy (Marc), Dusseaulx, Gabelle, Gaillard, Garcia, Gozard (Gilles), Gueslon, Guyon (Jean-Raymond), Hugues (Emile), Jean-Moreau, Lecourt, Mendès-France, Meunier (Pierre), Palewski, Petit (Guy), Ramette, Rigal (Eugène), Tourtaud, Truffaut.

Suppléants. — Mme Lucie Guérin (de M. Jacques Duclos); MM. Gabriel Paul (de M. Georges Cogniot); Cristofol (de M. Ruffe).

Assistait en outre à la séance. — M. Beugniez.

Dans sa séance du vendredi 4 août 1950, la commission des finances a nommé:

Vice-président: M. Gaillard, en remplacement de M. Guillant (André);

Secrétaire: M. Dusseaulx, en remplacement de M. Gaillard.

Commission de la marine marchande et des pêches.

Séance du jeudi 9 novembre 1950.

Présents. — MM. Bianchini, Bissol, Cance, Cayol, Cermolacce, Chevallier (Louis) (Indre), Coudray, Gaborit, Gouge, Gros, Guiguen, Guilbert, Guitton, Henneguelle, Laurelli, Mazier, Michaud (Louis) (Vendée), Mora, Orvoen, Prigent (Robert) (Nord), Reeb, Schmitt (René) (Manche), Siefridt, Signor, Yvon.

Excusé. — M. Gavini.

Suppléant. — M. Labrosse (de M. Monjaret).

Commission de la presse.

Séance du jeudi 9 novembre 1950.

Présents. — MM. Barel, Barrot, Baylet, Bichet, Brusset (Max), Chaban-Delmas, Mme Degrond, MM. Desson, Dreyfus-Schmidt, Félix, Gosset, Grenier (Fernand), Hugonnier, Hutin-Desgrées, Jouve (Géraud), Mlle Lamblin, MM. Mont, Noël (Marcel) (Aube), Noguères, Pierrard, Poimbœuf, Rivet, Terpend, Thuillier, Verneyras, Wagner.

Suppléant. — Mme Nautré (de M. Pourtalet).

Commission du suffrage universel, du règlement et des pétitions.

Séance du jeudi 9 novembre 1950.

Présents. — MM. Bardoux (Jacques), Barrachin, Paul Bastid, Beauquier, Bétolaud, Bichet, Blanchet, Edouard Bonnefous, Bour, Brusset (Max), Castellani, Coste-Floret (Paul), Cristofol, Delos du Rau, Delachenal, Desson, Delbos (Yvon), Dumet (Jean-Louis), Mlle Dupuis (José) (Seine), MM. Ginestet, Girard, Guille, Hugonnier, Joubert, Maton, Mazuez (Pierre-Fernand), André Mercier (Oise), Minjoz, Mmes Germaine Peyroles, Sportisse, MM. Viard, Pierre Villon.

Excusé. — M. Biondi.

Suppléants. — MM. Arthaud (de M. Jacques Duclos), Devinat (de M. Jeanmot), Dreyfus-Schmidt (de M. de Chambrun), Mme Francine Lefebvre (de M. Roques).

Convocation de commission.

La commission de la justice et de législation se réunira le vendredi 10 novembre 1950, à quatorze heures quarante-cinq (local de la commission n° 250):

Examen de la demande de discussion d'urgence présentée par M. Schauffler pour sa proposition de loi (n° 9709) tendant à l'aggravation des peines infligées en vertu de l'article 312 du code pénal aux auteurs de coups et blessures sur des enfants.

Convocation de la conférence des présidents.

La conférence des présidents, prévue par l'article 34 du règlement, se réunira le mardi 14 novembre 1950, à quatorze heures trente, dans le cabinet de M. le président.

Réunions de commissions du vendredi 10 novembre 1950.

Commission des affaires étrangères, à dix heures. — Local du 7e bureau.

Commission de la justice et de législation, à quatorze heures quarante-cinq. — Local n° 250.

Commission de la presse, à dix heures. — Local n° 230.

Commission de la production industrielle, à seize heures trente. — Local n° 264.

CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

ANNÉE 1950

Ordre du jour du mardi 14 novembre 1950.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Réponses des ministres aux questions orales suivantes:

I. — M. Jean de Gouyon demande à M. le secrétaire d'Etat aux affaires économiques: 1° si les informations des « U. S. News World Report » publiées dans le n° 146 du 17 octobre des « Problèmes économiques » de la documentation française et relatives au trafic commercial entre la France et l'U. R. S. S. sont fondées et, plus précisément, s'il est exact que les moteurs électriques et les explosifs

de guerre sont exportés de France vers la Russie; 2° au cas où ces informations seraient exactes, quelles mesures il compte prendre pour faire cesser ce trafic. (n° 161.)

II. — M. Paul-Emile Descomps expose à M. le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme la situation angoissante du département du Gers, presque totalement privé de l'apport des eaux du canal de la Neste depuis plusieurs mois, par suite des détériorations subies par le canal sur une longueur de plus de 200 mètres aux environs du village de Hèches (Hautes-Pyrénées); signale les inconvénients qui résultent de cet état de choses: 1° rationnement de l'eau dans les villes où l'adduction est réalisée par pompage dans les rivières; 2° craintes au sujet de l'état sanitaire de la population; 3° arrêt quasi-total du travail dans les minoteries; 4° difficultés d'abreuver les troupeaux des riverains; 5° impossibilité de lutte efficace contre l'incendie; attire son attention sur les protestations émises par divers représentants des collectivités locales: conseillers généraux, maires, conseils municipaux, au sujet des moyens dérisoires mis en œuvre par les services des ponts et chaussées pour la reconstruction du canal; et demande quelles mesures il compte prendre pour que la situation normale soit rétablie au plus tôt. (N° 162.)

III. — M. Lassagne expose à M. le ministre du travail et de la sécurité sociale qu'aux termes de l'article 17 de l'ordonnance du 19 octobre 1945, l'assuré ou les ayants droit ne peuvent être couverts des frais de traitement dans les établissements privés de cure et de prévention de toute nature que si ces établissements ont été autorisés à dispenser des soins aux assurés sociaux par une commission constituée à cet effet; et demande dans quelles conditions il sera possible de dispenser des soins à certains assurés sociaux lorsque la commission ci-dessus mentionnée n'a pas prévu d'établissement de cure susceptible de convenir à des prescriptions médicales extraordinaires. (N° 163.)

IV. — M. Jacques Debû-Bridel demande à M. le ministre du budget, comme suite à sa question orale, venue en séance du 24 mai 1949 (*Journal officiel* n° 38, C. R., du 25 mai 1949) relative à la situation des fonctionnaires, agents P. 1 ou P. 2, quelles mesures ont été prises pour mettre fin à la différence de traitement peu fondée établie par la circulaire du 7 janvier 1947 entre les fonctionnaires exagents P. 1 ou P. 2; différence qui se justifie d'autant moins que, en application de la loi du 25 mars 1949 et du règlement d'administration publique du 21 mars 1950, les agents P. 1 se verront attribuer la carte du combattant volontaire de la Résistance et auront droit de ce fait à la carte du combattant (décret n° 49-1613 du 2 décembre 1949, modifiant et complétant le décret du 1er juillet 1930, portant règlement d'administration publique, en exécution de l'article 101 de la loi du 19 décembre 1926 fixant les conditions d'attribution de la carte du combattant). (N° 164.)

V. — M. Jacques Debû-Bridel signale à l'attention de M. le ministre des finances et des affaires économiques que la rétrocession du Grand Palais aux sociétés artistiques pour les Salons risquerait d'être sans effet si les charges financières qui leur sont imposées devaient être maintenues; lui demande quelles mesures il envisage pour permettre aux sociétés artistiques d'exposer, sans les placer sous la menace d'un déficit important qu'elles ne pourront, dans la plupart des cas, pas supporter; lui demande par ailleurs de bien vouloir envisager le remboursement des dépenses faites en 1950, en vue de l'aménagement du Grand-Palais, par les sociétés qui y exposent et furent mises dans l'obligation de faire cette avance de fonds en raison du retard apporté au déblocage des crédits de l'architecture. (N° 165.)

2. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, rendant applicables dans les territoires d'outre-mer et les territoires sous tutelle du Cameroun et du Togo les dispositions de la loi du 29 décembre 1884 concernant la répression des infractions à la convention internationale du 14 mars 1884 relative à la protection des câbles sous-marins. (N°s 458 et 730, année 1950. — M. Gustave, rapporteur.)

3. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, portant à dix-huit mois la durée du service militaire actif et modifiant certaines dispositions de la loi du 31 mars 1928 relative au recrutement de l'armée. (N°s 711 et 732, année 1950. — M. le général Corniglion-Molinier, rapporteur; et n° , année 1950. Avis de la commission des finances. — M. Pierre Boudet, rapporteur.)

Les billets portant la date dudit jour et valables pour la journée comprennent:

1er étage. — Depuis M. Laurent-Thouverey, jusques et y compris M. Malonga.

Tribunes. — Depuis M. Manent, jusques et y compris M. Paumelle.

Commission de la défense nationale.

Séance du jeudi 9 novembre 1950.

Présents. — MM. Alric, Aubé (Robert), Barré (Henri), Boivin-Champeaux, Borgeaud, Boulangé, Bousch, Corniglion-Molinier (général), Gouyon (Jean de), Madelin (Michel), Piales, Pic, Rogier, Rotinat, Roux (Emile), Schleiter (François), Westphal.

Suppléants. — MM. Demusois (du général Petit), Gatuing (de M. Clerc).

Commission de la famille, de la population et de la santé publique.

Séance du jeudi 9 novembre 1950.

Présents. — M. Bonnefous (Raymond), Mmes Brosselette (Gilberte Pierre-), Cardot (Marie-Hélène), MM. Delthil, Lafay (Bernard), Le Basser, Leccia, Le Digabel, Mathieu, Robert (Paul), Roux (Emile), Varlot, Vitter (Pierre), Vourc'h.

Excusés — MM. Bordeneuve, Paget.

Commission des finances.

Séance du jeudi 9 novembre 1950.

Présents. — MM. Berthoin (Jean), Boudet (Pierre), Diethelm (André), Grenier (Jean-Marie), Ignacio-Pinto (Louis), Lamarque (Albert), Emilien Lieutaud, Maroger (Jean), Marrane, Jacques Masteau, Montalembert (de), Pauly, Pellenc, Peschaud, Roubert (Alex), Sailer, Sclafer.

Suppléants. — MM. Aubert (de M. Auberger), Clavier (de M. Landry), de Gouyon (de M. Duchet), Primet (de M. Demusois).

Commission de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie).

Séance du jeudi 9 novembre 1950.

Présents. — MM. Bonnefous (Raymond), Borgeaud, Rozzi, Cornu, Mme Devaud, MM. Dumas (François), Hamon (Léo), Lodéon, Rupied, Schwartz, Sisbane (Chérif), Valle (Jules), Zussy.

Excusé. — M. Champeix.

Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.

1re séance du jeudi 9 novembre 1950.

Présents. — MM. Bardon-Damarzid, Biatarana, Boivin-Champeaux, Carcassonne, Chevalier (Robert), Delalande, Delthil, Estève, Félice (de), Geoffroy (Jean), Gilbert (Jules), Mme Girault, MM. Jozeau-Marigné, Kalb, La Gontrie (de), Maire (Georges), Marcilhacy, Molle (Marcel), Pernot (Georges), Rabouin, Reynouard, Souquière.

Excusés. — MM. Giacomoni, Péridier.

2e séance du jeudi 9 novembre 1950.

Présents. — MM. Bardon-Damarzid, Biatarana, Chevalier (Robert), Geoffroy (Jean), Gilbert (Jules), Jozeau-Marigné, Maire (Georges), Marcilhacy, Pernot (Georges), Rabouin, Reynouard.

Excusés. — MM. Carcassonne, Giacomoni, Kalb, Péridier.

Commission des pensions (pensions civiles et militaires et victimes de la guerre et de l'oppression).

Séance du jeudi 9 novembre 1950.

Présents. — M. Bardonnèche (de), Mme Cardot (Marie-Hélène), MM. Dassaud, Gatuing, Héline, Jézéquel, Montullé (Laillet de), Pontbriand (de), Radius, Mme Roche (Marie), MM. Ternynck, Yver (Michel).

Excusés — MM. Gadoulin, Giauque, Rotinat.

Commission de la presse, de la radio et du cinéma.

Séance du jeudi 9 novembre 1950.

Présents. — MM. Bène (Jean), Chazette, Corniglion-Molinier (général), Cornu, Debû-Bridel (Jacques), Durand (Jean), Jacques-Destrée, Lamousse, Marcilhacy, Ernest Pezet.

Excusé. — M. Chalamon.

Commission de la production industrielle.

Séance du jeudi 9 novembre 1950.

Présents — MM. Armengaud, Aubé (Robert), Aubert, Barret (Charles), Bousch, Calonne (Nestor), Chambriard, Delfortrie, Ferrant, Gautier (Julien), Grimal (Marcel), Gustave, Léger, Marchand, Noyal, Piales, Siaut, Tharradin, Vanrullen.

Excusés — MM. Longchambon, de Villeneuveys.

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Commission de la reconstruction et des dommages de guerre.

Séance du jeudi 9 novembre 1950.

Présents — MM. Canivez, Chochoy, Driant, Dupic, Jaouen (Yves), Marchant, Marrane, Paumelle, Varlot.

Excusés. — MM. Jozeau-Marigné, Lemaître, Liotard, Pouget, Mme Thome-Patenôtre (Jacqueline).

Commission de comptabilité.

Séance du jeudi 9 novembre 1950.

Présents. — MM. Bollfraud, Brizard, Estève, Gadoin, Grenier (Jean-Marie).

Excusé. — M. Ruin (François).

Convocation de commission.

Rectificatif.

La réunion de la commission de la France d'outre-mer prévue pour le vendredi 10 novembre 1950 aura lieu à seize heures trente au lieu de seize heures. Même local, même ordre du jour.

Réunion de commission du vendredi 10 novembre 1950.

Commission de la France d'outre-mer, à seize heures trente. — Local n° 215.

INFORMATIONS

RELATIVES

A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour du mardi 14 novembre 1950.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Suite de la discussion d'urgence de la proposition de MM. Boisdon, Jacobson, René Moreux, Schmitt, Schock et des membres du groupe M. R. P., tendant à inviter le Gouvernement: à arrêter d'urgence le montant des crédits de payements destinés à la réalisation des programmes de la tranche 1950-1951 des plans décennaux des territoires d'outre-mer, et à s'engager à inscrire, dans le projet de budget 1951, au titre du F. I. D. E. S., une attribution minimum de 75 milliards. (N°s 256 et 267, année 1950. — M. Jacobson, rapporteur.)

2. — Discussion: *a*) de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur la proposition de loi de MM. Aubame, Defferre, Senghor, Audeguil, Lamine Gueye, Ninine, Silvandre, Yacine Diallo et des membres du groupe socialiste, députés, tendant à organiser le territoire du Gabon; *b*) de la proposition de résolution de MM. Sousatte, Razac, Jousselin, de Pereiti, Mme Lefaucheux et des membres du groupe M. R. P., tendant à inviter l'Assemblée nationale à détacher le territoire du Gabon de l'Afrique équatoriale française et à lui accorder l'autonomie administrative, économique et financière. (N°s 3, année 1949, 266, année 1948, et 268, année 1950. — Mme Lefaucheux, rapporteur.)

3. — Discussion de la proposition de Mlle Le Ber, MM. Catrice, Jousselin, Scelles et des membres du groupe M. R. P., tendant à demander au Gouvernement de créer dans chaque territoire d'outre-mer un conseil consultatif de l'éducation. (N°s 113 et 265, année 1950. — M. Jousselin, rapporteur.)

Commission des affaires financières.

Séance du mercredi 8 novembre 1950.)

Présents. — MM. Antonini, Boluix-Basset, Charlier, Tubert (général).

Absents. — MM. Comiti, Coquart, Darlan, Delmas (Louis), Diarra Tiemoko, Diop Babakar, Ebédé, Léon, Michard-Pellissier, Mitterrand, Moreux (René), Ouedraogo, de Peretti, Piot, Sar Diawar, Sylvestre, Thémia, Thomas (Jean-Marie), Vendenboomgaërde.

Excusé. — M. Pann Yung.

Suppléants. — MM. Antonini (de M. Blachette), Boluix-Basset (de M. Boukheloua), S. A. R. la princesse Pingpeang Yukanior (de M. Sok Chhong), le général Tubert (de M. Curabet).

Commission d'instruction.

Séance du jeudi 9 novembre 1950.

Présents — MM. Abdesselam, Arnault, Boluix-Basset, Bour (Alfred), Laurin, Michard-Pellissier, Monnet, Odru, Rosenfeld, Savary, Simon (Paul).

Absents. — MM. Hazoumé, Léon (Robert), Viniger, Sousatte.

Suppléants. — MM. Rosenfeld (de M. Bégarra), Arnault (de M. Lombardo), Savary (de M. Bourgarel), Odru (de M. Diarra Tiemoko), P. Simon (de M. Schock).

Commission de politique générale.

Séance du jeudi 9 novembre 1950.

Présents. — MM. Alduy, André (Max), d'Arboussier, Corval, Jugo, Laurent-Eynac, Laurin, Mme Lefaucheux, MM. Longuet, Mitterrand, Vanier.

Absents. — MM. Conombo, Coubèche Saïd Ali, Gentet, Lapart, Lozeray, Nguyen Huy Lai, Souvannavong Ourot, Tran Van Kha.

Excusés. — MM. Lechani, Roulleaux-Dugage, Sarraut (Albert), Soppo Priso, Tetau, Ya Doumbia.

Suppléants. — MM. Alduy (de M. Coquart), Vanier (de M. Barbé), Laurin (de M. Lhuillier), Laurent-Eynac (de M. Boussenot), d'Arboussier (de M. Darlan).

Convocations de commissions.

La commission des affaires sociales se réunira le mercredi 15 novembre 1950, à dix heures (local n° 219):

I. — Nomination de rapporteurs.

II. — Exposé de M. Borrey sur la situation des étudiants africains en France.

III. — Exposé de M. Coulibaly sur la demande d'avis (n° 78, année 1949, relative à un projet de loi concernant l'emploi de la main-d'œuvre pénale en Afrique occidentale française.

IV. — Suite de l'examen du projet de rapport de Mme Marianne Verger sur la proposition de résolution (n° 46, année 1949) invitant l'Assemblée nationale à voter une loi établissant auprès du ministre de la France d'outre-mer un comité consultatif du travail et des affaires sociales.

V. — Questions diverses.

La commission de l'agriculture, de l'élevage, des chasses, des pêches et des forêts se réunira le mercredi 15 novembre 1950, à seize heures trente (local n° 219):

I. — Discussion du rapport de M. Le Brun Kéris sur la proposition (n° 188, année 1950) tendant à l'exécution du recensement agricole mondial dans les pays d'outre-mer.

II. — Questions diverses.

AVIS FT COMMUNICATIONS

Ministères des finances et des affaires économiques et du budget et ministère de l'agriculture.

Avis aux importateurs de pommes de terre de semence en provenance du Luxembourg.

Comme suite aux dispositions de l'avis aux importateurs de pommes de terre de semence en provenance de différents pays, publié au *Journal officiel* du 22 septembre 1950, il est porté à la connaissance des importateurs que le contingent, visé au poste 20 de l'arrangement commercial franco-belgo-luxembourgeois du 28 juillet 1950, est exclusivement réservé aux pommes de terre de semence originaires et en provenance du grand-duché du Luxembourg et destiné aux seuls départements frontaliers, savoir: Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin et Vosges.

Le dédouanement des marchandises ne pourra s'effectuer que sur présentation d'un certificat phytopathologique délivré par les autorités luxembourgeoises.

Toutes les autres dispositions de l'avis susvisé, en date du 22 septembre 1950, restent applicables à cette importation, sauf celle fixant à 200 tonnes la quantité minimum sur laquelle doit porter chaque demande, qui est abrogée.

MINISTÈRES DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DU BUDGET

DIRECTION DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE

Résultats de l'exercice 1950 au 30 septembre 1950.

(En millions de francs.)

Recettes	1.389.638 (a)
Dépenses	1.559.313
Excédent des dépenses	169.675

Etat de développement par ministère et parties de ministère des dépenses budgétaires de l'exercice 1950.

BUDGET ORDINAIRE

DÉSIGNATION DES MINISTÈRES	TITRE I								TITRE II	TOTAL
	1re partie	2e partie	3e partie	4e partie	5e partie	6e partie	7e partie	8e partie		
	Dette publique.	Dette viagère	Pouvoirs publics.	Personnel	Matériel	Charges sociales	Subventions.	Dépenses diverses	Dépenses résultant des hostilités	général.
I. — Services civils.										
Affaires étrangères	»	»	»	384	242	15	828	3.506	»	4.975
Commissariat général aux affaires allemandes et autrichiennes	»	»	»	1.886	335	182	55	316	»	2.774
Agriculture	»	1	»	4.217	1.015	609	2.927	11.288	»	20.057
Anciens combattants et victimes de la guerre.	»	24.055	»	1.626	292	2.080	2.514	1.196	»	31.763
Finances et affaires économiques:										
Affaires économiques	»	»	»	2.044	183	264	144	251	»	2.886
Finances	70.213	147.385	3.726	43.843	7.150	3.444	4	25.798	»	302.563
Education nationale	»	»	»	77.090	3.706	8.060	4.137	410	»	94.393
France d'outre-mer	»	»	»	478	303	71	137	29	»	1.018
Intérieur	»	»	»	18.257	2.425	2.838	10.556	720	»	34.796
Justice	»	»	»	4.884	1.460	1.065	41	1.081	»	8.531
Haut commissariat de la République française en Sarre	»	»	»	340	89	20	62	27	»	538
Présidence du conseil:										
Services administratifs de la présidence du conseil	»	»	»	140	45	10	1.191	1.328	»	2.714
Secrétariat général du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne	»	»	»	12	2	1	»	»	»	15
Direction des Journaux officiels	»	»	»	11	273	4	»	»	»	288
Service de la défense nationale. — Etat-major militaire et civil du président du conseil	»	»	»	98	57	2	1	1	»	159
Services de documentation extérieure et contre-espionnage	»	»	»	318	54	15	»	2	»	389
Groupement des contrôles radioélectriques	»	»	»	231	24	28	»	1	»	284
Commissariat général au plan	»	»	»	39	12	2	»	»	»	53
Service de presse	»	»	»	18	3	2	982	304	»	1.309
Etat-major de l'Europe occidentale	»	»	»	42	28	4	»	»	»	74
Industrie et commerce	»	»	»	1.201	402	83	10.609	3.525	»	15.820
Reconstruction et urbanisme	»	»	»	4.175	426	460	1.090	526	»	6.977
Santé publique et population	»	»	»	685	103	19.086	540	3.111	»	23.528
Travail et sécurité sociale	»	»	»	2.126	202	7.819	1.846	118	»	12.111
Travaux publics, transports et tourisme:										
Services des travaux publics, transports et tourisme	»	»	»	12.947	10.629	2.491	46.264	284	»	72.615
Aviation civile et commerciale	»	»	»	2.416	702	241	1.002	26	»	4.387
Marine marchande	»	9	»	458	44	3.118	303	3.417	»	7.649
Total des dépenses des services civils.	70.213	171.450	3.726	181.166	30.306	53.314	85.233	57.268	»	652.676
II. — Dépenses militaires.										
Forces armées:										
Section commune	»	»	»	23.422	2.536	309	305	871	4.237	31.680
Air	»	»	»	11.173	9.103	»	46	12	»	20.334
Guerre	»	»	»	37.492	26.612	4	»	700	»	64.808
Marine	»	»	»	11.601	13.297	3	»	2.711	»	27.612
France d'outre-mer	»	»	»	9.954	23.302	27	»	2.664	»	35.947
Total des dépenses militaires	»	»	»	93.642	74.850	343	351	6.958	4.237	180.381
Total du budget ordinaire	70.213	171.450	3.726	274.808	105.156	53.657	85.584	64.226	4.237	833.057

(a) Y compris le montant des décimes supplémentaires prévus par l'article 13 de la loi n° 50-135 du 31 janvier 1950.

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

DÉSIGNATION DES MINISTÈRES	MONTANT des dépenses
RECONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENT	
Services civils.	
Affaires étrangères. — Haut commissariat de la République française en Sarre	20
Agriculture	2.677
Anciens combattants et victimes de la guerre	46
Education nationale	5.410
Finances:	
Finances	3.208
Affaires économiques	3 2 6
France d'outre-mer	11.171
Industrie et commerce	3.564
Intérieur	2.189
Justice	72
Présidence du conseil. — Services administratifs	1.500
Reconstruction et urbanisme	850
Santé publique et population	300
Travail et sécurité sociale	63
Travaux publics, transports et tourisme:	
Services des travaux publics, transports et tourisme	10.597
Marine marchande	152
Aviation civile et commerciale	57
Total des dépenses des services civils	48.439

DÉSIGNATION DES MINISTÈRES	MONTANT des dépenses
Report	48.439
Dépenses militaires.	
Forces armées:	
Dépenses communes	2.041
Air	35.213
Guerre	6.130
Marine	8.744
France d'outre-mer	593
Total des dépenses militaires	52.710
Total des dépenses de reconstruction et d'équipement	101.149
RÉPARATION DES DOMMAGES DE GUERRE ET OPÉRATIONS DE PRÊTS ET DE GARANTIES	
Finances:	
Versement à la caisse autonome de la reconstruction	171.292
Autres opérations du ministère des finances	30.885
Marine marchande. — Reconstitution de la flotte de commerce et de pêche	41.514
Travaux publics, transports et tourisme. — Reconstitution de la flotte rhénane	130
Total	243.921
Finances:	
Versements du Trésor au fonds de modernisation et d'équipement	224.944
Prêts à des organismes d'habitation	16.570
Opérations de garanties	5.577
Total	247.091
Total général	1.425.218

RECAPITULATION DES DEPENSES

Budget ordinaire « Imputation définitive »	833.057 (1)
Reconstruction et équipement « Imputation définitive »	101.149 (1)
Dépenses d'investissement. — Réparation des dommages de guerre « Imputation définitive »	243.921 (1)
Dépenses d'investissement. — Prêts et garanties « Imputation définitive »	247.091 (1)
Total	1.425.218
Derniers renseignements parvenus des territoires d'outre-mer à l'exception de l'Afrique du Nord	76.067 (2)
Dépenses à imputer	58.028 (3)
Total général	1.559.313

(1) Dépenses effectuées dans les départements de la métropole et en Afrique du Nord. — Chiffres résultant des documents comptables.
(2) Chiffres résultant des documents comptables.
(3) Dépenses effectuées dans les départements de la métropole et en Afrique du Nord. — Chiffres résultant d'évaluations statistiques.

Etat de développement des recettes budgétaires de l'exercice 1950 au 30 septembre 1950.

DÉSIGNATION	MONTANT des recettes.
Produits recouvrables en France.	
§ 1er. — Impôts et monopoles.	
1° Produits des contributions directes et taxes assimilées	350.894
2° Produits de l'enregistrement	60.611
3° Produits du timbre	42.523
4° Produits de l'impôt sur les opérations de Bourse	1.119
5° Produits de l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers	21.096
6° Produits de l'impôt de solidarité nationale	2.332
7° Produits des douanes	107.653
8° Produits des contributions indirectes	31.501
9° Produit de la taxe sur le chiffre d'affaires	392.415
10° Produit de la taxe sur les transactions	108.924
11° Produits du monopole des poudres à feu	955
Total du paragraphe 1er	1.093.052
§ 2. — Exploitations industrielles	39.408
§ 3. — Produits et revenus du domaine de l'Etat	4.975
§ 4. — Produits divers	61.504
Total des paragraphes 2, 3 et 4	105.887

DÉSIGNATION	MONTANT des recettes.
Report	1.198.939
§ 5. — Ressources exceptionnelles.	
Produit de la liquidation des biens italiens en Tunisie	203
Sommes à provenir de l'application de l'accord franco-italien du 29 novembre 1947	1.203
Produit du prélèvement exceptionnel et de l'emprunt libératoire de ce prélèvement, institués par les lois nos 48-30 et 48-31 du 7 janvier 1948 et par les lois subséquentes	1.561
Intérêts et amortissement des prêts consentis en exécution de l'article 42 de la loi n° 48-466 du 21 mars 1948	8.334
Ressources affectées à la reconstitution de la flotte de commerce et de pêche et de la flotte rhénane	4.531
Recettes affectées à la caisse autonome de la reconstruction	4.099
Contre-valeur de l'aide consentie par le gouvernement des Etats-Unis en application de l'accord du 28 juin 1948 (art. 4, § 6, alinéa *a*)	137.000
Total des ressources exceptionnelles	157.024
Total	1.355.963
RECAPITULATION DES RECETTES DE L'EXERCICE 1950	
Imputation définitive	(1) 1.355.963
Derniers renseignements parvenus des territoires d'outre-mer à l'exception de l'Afrique du Nord	(2) 5.070
Recettes à imputer	(2) 21.950
Reversements de fonds sur les dépenses des ministères n'ayant pas encore donné lieu à annulation de dépenses	3.655
Total des recettes du budget	1.389.638

(1) Chiffres résultant des documents comptables. — (2) Chiffres résultant des documents statistiques.

Ministères des finances et des affaires économiques et du budget.

LOTERIE NATIONALE

Le tirage de la quarante-quatrième tranche de la loterie nationale 1950 a eu lieu à Paris, Salle Pleyel, le 8 novembre 1950, à 20 heures 30.

Les numéros se terminant par:

		Série A.	Série B.
6	gagnent.....	1.000 F.	1.000 F.
7	—	1.000 F.	1.000 F.
83	—	1.500 F.	3.000 F.
61	—	2.000 F.	4.000 F.
46	—	2.500 F.	5.000 F.
180	—	3.000 F.	6.000 F.
853	—	4.000 F.	8.000 F.
604	—	5.000 F.	10.000 F.
759	—	6.000 F.	12.000 F.
236	—	7.000 F.	14.000 F.
1.753	—	20.000 F.	40.000 F.
6.411	—	20.000 F.	40.000 F.
9.954	—	20.000 F.	40.000 F.
0.225	—	30.000 F.	60.000 F.
1.553	—	30.000 F.	60.000 F.
9.224	—	30.000 F.	60.000 F.
2.194	—	40.000 F.	70.000 F.
7.092	—	40.000 F.	70.000 F.
9.670	—	40.000 F.	70.000 F.
1.374	—	50.000 F.	80.000 F.
19.128	—	100.000 F.	100.000 F.
64.497	—	100.000 F.	100.000 F.
98.152	—	100.000 F.	100.000 F.
06.643	—	300.000 F.	200.000 F.
08.823	—	300.000 F.	200 000 F.
43.648	—	300.000 F.	200.000 F.
27.019	—	500.000 F.	300.000 F.
42.976	—	500.000 F.	300.000 F.
45.247	—	500.000 F.	300.000 F.
17.664	—	600.000 F.	400.000 F.

Les billets portant les numéros:

		Série A.	Série B.
026.155	gagnent.....	1.000.000 F.	500.000 F.
045.238	—	1.000.000 F.	500.000 F.
163.560	—	1.000.000 F.	500.000 F.
186.261	—	1.000.000 F.	500.000 F.
298.675	—	1.000.000 F.	500.000 F.
085.164	—	1.200.000 F.	600.000 F.
090.187	—	1.200.000 F.	600.000 F.
251.280	—	1.200.000 F.	600.000 F.
275.747	—	1.200.000 F.	600.000 F.
096.209	—	2.000.000 F.	700.000 F.
107.059	—	2.000.000 F.	700.000 F.
182.038	—	4.000.000 F.	1.000.000 F.
122.527	—	7.000.000 F.	1.200.000 F.
290.187	—	10.000.000 F.	3.000.000 F.
188.544	—	15.000.000 F.	8.000.000 F.

Le prochain tirage aura lieu le 15 novembre 1950 à Istres (Bouches-du-Rhône).

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

Avis de concours pour l'admission à l'emploi de conducteur de chantier des ponts et chaussées (routes nationales et chemins départementaux) dans le département de l'Oise.

Un concours pour l'emploi de conducteur de chantier des routes nationales et des chemins départementaux dans le département de l'Oise aura lieu à Creil les 23 et 24 novembre 1950.

Le nombre de places mises au concours est d'une pour les routes nationales et de quatre pour les chemins départementaux.

Le programme des connaissances exigées est celui annexé à l'arrêté ministériel du 18 janvier 1937 et l'arrêté préfectoral du 3 juin 1939.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'ingénieur en chef des ponts et chaussées du département de l'Oise, 31, rue du Général-Leclerc, à Beauvais; joindre un timbre pour la réponse.

Les candidats désirant prendre part aux épreuves du concours devront faire parvenir à la même adresse, avant le 10 novembre 1950, leur demande d'admission audit concours, accompagnée des pièces réglementaires. Ils devront, en outre, joindre à leur demande une liste, par ordre de préférence, des postes à pourvoir, dont il sera tenu compte dans la mesure du possible.

Avis de concours pour l'admission à l'emploi de conducteur de chantier des ponts et chaussées dans le département de la Vendée.

Un concours pour le recrutement de trois conducteurs de chantiers des ponts et chaussées (service ordinaire) s'ouvrira à la Roche-sur-Yon le mercredi 10 janvier 1951.

Le programme des connaissances minima requises est celui annexé au règlement du 22 mars 1944 sur le service des conducteurs de chantiers et agents de travaux des ponts et chaussées.

Les candidats devront adresser, avant le 10 décembre 1950, leur demande d'inscription, accompagnée des pièces réglementaires, à l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, 58, boulevard Aristide-Briand, à la Roche-sur-Yon, qui leur fournira, éventuellement, tous renseignements complémentaires, sur simple demande. Joindre un timbre-poste de 15 F pour affranchissement de la réponse.

Ministère de la santé publique et de la population.

Avis de vacance du poste de directeur des hospices civils de Laon (Aisne).

Est déclaré vacant le poste de directeur des hospices civils de Laon (Aisne).

Peuvent faire acte de candidature les personnes inscrites sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur des hôpitaux et hospices publics établie conformément aux dispositions du décret du 17 avril 1943.

Les candidats devront adresser leur demande sous pli recommandé, dans un délai d'un mois à compter de la parution du présent avis, au directeur départemental de la population de l'Aisne, 20, rue du Cloître, à Laon.

Caisse des dépôts et consignations.

OPÉRATIONS DES CAISSES D'ÉPARGNE ORDINAIRES AVEC LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Résultats concernant la période du 1er au 30 septembre 1950.
(Paris et départements.)

	DÉPOTS	RETRAITS	EXCÉDENTS
	francs.	francs.	francs.
Septembre 1950.....	3.434.092.763	699.376.105	+ 2.734.716.658
Résultats complémentaires concernant les périodes antérieures (départements)	135.938.427	503.205	+ 135.435.222
	3.570.031.190	699.879.310	+ 2.870.151.880
Excédents de dépôts du 1er janv. au 30 sept. 1950.			50.601.125.035

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

BULLETIN DES RECETTES DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

PUBLICATION DES RECETTES

I. — **Evaluation des recettes de la quarante-troisième semaine du 21 au 27 octobre 1950.** (En milliers de francs.)

NATURE DU TRAFIC	1950 — Recettes évaluées.	1949 — Recettes comptables	DIFFÉRENCE EN FAVEUR DE: 1950 — En valeur absolue	1950 — Pourcentage	1949 — En valeur absolue	1949 — Pourcentage
1	2	3	4	5	6	7
Voyageurs	1.235.350	1.088.531	146.819	13,5	»	»
Bagages et consigne	26.940	26.996	»	»	56	0,3
Colis postaux, petits colis	212.880	201.347	11.533	5,7	»	»
Marchandises (détail et wagons)	4.110.730	3.963.484	147.246	3,7	»	»
Total des recettes de la Société nationale des chemins de fer français	5.585.900	5.280.358	305.542	5,8	»	»

II. — **Evaluation des recettes au 27 octobre 1950.**

NATURE DU TRAFIC	RECETTES comptables du 1er janvier au 31 août 1950.	RECETTES évaluées du 1er septembre au 27 octobre 1950.	TOTAL des recettes du 1er janvier au 27 octobre 1950.	RECETTES comptables du 1er janvier au 27 octobre 1949.	DIFFÉRENCE EN FAVEUR DE: 1950 — En valeur absolue.	1950 — Pourcentage	1949 — En valeur absolue.	1949 — Pourcentage.
1	2	3	4	5	6	7	8	9
Voyageurs	52.325.831	13.412.810	65.738.641	59.691.455	6.047.186	10,1	»	»
Bagages et consigne	1.106.348	357.170	1.463.518	1.408.492	55.026	3,9	»	»
Colis postaux, petits colis	5.653.942	1.624.630	7.278.572	6.921.849	356.723	5,2	»	»
Marchandises (détail et wagons)	106.747.703	30.413.650	137.161.353	152.174.348	»	»	15.012.995	9,8
Total des recettes de la Société nationale des chemins de fer français	165.833.824	45.808.260	211.642.084	220.196.144	»	»	8.554.060	3,9

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris (7e). — *Le Préfet, Directeur des Journaux officiels:* PIERRE CASSAGNEAU.

COTE DES CHANGES

VERSEMENT TÉLÉGRAPHIQUE

Derniers cours cotés en Bourse	8 nov. — Cours relevés après Bourse	DEVISES	9 novembre 1950 — Cours relevés avant Bourse	9 novembre 1950 — Cours cotés en Bourse	Derniers cours cotés en Bourse	8 nov. — Cours relevés après Bourse	DEVISES	9 novembre 1950 — Cours relevés avant Bourse	9 novembre 1950 — Cours cotés en Bourse
349 80	.... ..	Etats-Unis (1 dollar)...	.... ..	349 80	8027 50	.... ..	Suisse (100 francs)....	.... ..	8027 50 .....
696 ..	.... ..	Belgique (100 francs)..	.... ..	696 25	464 10	.... ..	Côte Fse des Somalis (100 f. Djib.).....	.... ..	464 10 .....
1219 ..	.... ..	Portugal (100 escudos).	.... ..	1221	336 20	.... ..	Canada (1 dollar).....	.... ..	337 90 .....

BANQUE DE FRANCE

SITUATION HEBDOMADAIRE

ACTIF		AU 2 NOVEMBRE 1950	AU 26 OCTOBRE 1950
Encaisse or		182.781.771.248 »	182.784.771.248 »
Disponibilités à vue à l'étranger et avoirs à l'Union Européenne de Paiements		113.151.765.815 »	110.637.613.147 »
Monnaies divisionnaires		4.758.353.156 »	4.538.910.114 »
Comptes courants postaux		19.138.515.979 »	13.864.717.302 »
Avances au fonds de stabilisation des changes (1)		130.500.000.000 »	128.300.000.000 »
Bon du Trésor négociable : Engagement de l'Etat relatif au dépôt d'or de la Banque nationale de Belgique		5.039.250.892 »	5.039.250.892 »
Bons négociables de la Caisse autonome d'amortissement (2)		5.002.537.354 »	5.002.537.354 »
Prêts sans intérêts à l'Etat (3)		50.000.000.000 »	50.000.000.000 »
Avances provisoires extraordinaires à l'Etat du 25 août 1940 au 20 juillet 1944 (4)		426.000.000.000 »	426.000.000.000 »
Avances provisoires à l'Etat (5)		165.100.000.000 »	162.600.000.000 »
Portefeuille d'escompte :			
Effets escomptés sur la France	244.284.726.741 »		
Effets escomptés sur l'étranger	70.382.690 »		
Effets garantis par l'office des céréales (6)	25.441.228.000 »	358.723.881.823 »	396.112.915.124 »
Effets de mobilisation de crédits à moyen terme	88.927.544.392 »		
Effets négociables achetés en France (7)		126.227.998.983 »	115.121.932.132 »
Avances à 30 jours sur effets publics		14.201.977.000 »	6.229.698.000 »
Avances sur titres		7.874.740.899 »	5.126.033.480 »
Avances sur or		»	»
Hôtel et mobilier de la Banque		4.000.000 »	4.000.000 »
Rentes pourvues d'affectations spéciales (8)		112.980.750 »	112.980.750 »
Effets en cours de recouvrement		30.334.545.471 »	16.418.867.446 »
Divers		17.983.831.681 »	17.926.926.958 »
Total		1.686.989.151.051 Fr.	1.675.881.183.947 Fr.

PASSIF		AU 2 NOVEMBRE 1950	AU 26 OCTOBRE 1950
Engagements à vue :			
Billets au porteur en circulation		1.502.686.058.855 »	1.466.623.457.660 »
Comptes courants créditeurs :			
Compte courant du Trésor public	19.061.777 »		
Comptes courants des accords de coopération économique	4.142.432.285 »		
Comptes courants des banques et institutions financières françaises et étrangères	100.910.410.160 »	158.865.379.025 »	180.648.124.402 »
Autres comptes courants et de dépôts de fonds; dispositions et autres engagements à vue	53.793.474.803 »		
Capital de la Banque		182.500.000 »	182.500.000 »
Bénéfices en addition au capital (9)		303.231.454 »	303.231.454 »
Réserves mobilières légales (10)		22.165.750 »	22.165.750 »
Réserve immobilière		4.000.000 »	4.000.000 »
Divers		24.925.875.967 »	28.097.764.681 »
Total		1.686.989.151.051 Fr.	1.675.881.183.947 Fr.

(1) (Convention du 27 juin 1949).

(2) (Conventions des 23 juin 1928 et 7 décembre 1931).

(3) (Loi du 9 juin 1857, convention du 29 mars 1878, loi du 13 juin 1878 prorogée, lois des 17 novembre 1897, 29 décembre 1911, 20 décembre 1918 et 25 juin 1928, convention du 12 novembre 1938, décret du 12 novembre 1938, convention du 27 mars 1947, loi du 29 mars 1947).

(4) (Conventions des 25 août, 29 octobre, 12 décembre, 30 décembre 1940, 20 février, 30 avril, 16 mai, 11 juin, 11 septembre, 27 novembre, 26 décembre 1941, 5 mars, 30 avril, 11 juin, 17 septembre, 19 novembre 1942, 21 janvier, 31 mars, 8 juillet, 30 septembre, 16 décembre 1943, 23 mars, 17 mai et 20 juillet 1944).

(5) (Convention du 29 septembre 1938 approuvée par le décret du 1er septembre 1939, convention du 29 février 1940 approuvée par le décret du 29 février 1940, convention du 9 juin 1940 approuvée par le décret du 9 juin 1940, convention du 8 juin 1944 approuvée par la loi du 13 juillet 1944, convention du 24 juin 1947 approuvée par la loi du 26 juin 1947, convention du 25 septembre 1947 approuvée par le décret du 1er octobre 1947).

(6) (Loi du 15 août 1936, décret du 29 juillet 1939, loi du 19 mai 1941).

(7) (Décret du 17 juin 1938).

(8) (Loi du 17 mai 1834, décrets des 27 avril et 2 mai 1848, loi du 9 juin 1857).

(9) (Lois des 9 juin 1857 et 17 novembre 1897).

(10) (Loi du 17 mai 1834, décrets des 27 avril et 2 mai 1848, loi du 9 juin 1857).

Certifié conforme aux écritures :

Le gouverneur,

BAUMGARTNER.

TAUX DES OPERATIONS

Escompte	2 1/2 0/0
Avances sur titres	3 3/4 0/0
Avances à 30 jours	2 1/2 0/0
Achat des effets publics dont l'échéance n'excède pas trois mois	2 1/2 0/0

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

CREDIT FONCIER DE FRANCE

19, RUE DES CAPUCINES, PARIS (1er)

TIRAGE DU 16 OCTOBRE 1950

Bons de l'exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes.

Le bon série 58 n° 12310 sera remboursé par **100.000** F.

Les bons portant les numéros ci-après gagnent **100** F dans les 100 séries émises:

1492	1712	3161	5469	5637	11135	11210	11681	12258	13523
5695	6374	6837	7455	8268	11440	11763	11577	13176	16173
8416	9649	9666	9900	10975	17765	18188	19195	19517	19908

Remboursement de ces bons : 15 décembre 1950.

Liste des bons sortis à des tirages antérieurs et restant à rembourser.

1° Par **100.000** F:

Bon série 90 n° 2492	Bon série 97 n° 15289	Bon série 46 n° 19501
Bon série 90 n° 8889	Bon série 63 n° 822	Bon série 63 n° 4971
Bon série 5 n° 3901	Bon série 75 n° 11395	Bon série 4 n° 12817
Bon série 10 n° 3568	Bon série 72 n° 6192	Bon série 84 n° 18052
Bon série 88 n° 12332		

2° Par **100** F dans chacune des 100 séries:

39, 91, 122, 139, 171, 189, 206, 216, 286, 313, 381, 395, 423, 429, 441, 523, 536, 553, 585, 618, 667, 686, 708, 725, 726, 748, 751, 758, 765, 827, 874, 889, 906, 971—1134, 150, 151, 160, 167, 207, 216, 264, 287, 297, 300, 321, 329, 343, 383, 391, 414, 468, 479, 513, 527, 528, 539, 579, 589, 616, 627, 715, 718, 720, 731, 732, 757, 820, 849, 855, 895, 899, 934, 936—2008, 24, 243, 252, 266, 279, 289, 293, 295, 315, 319, 345, 371, 375, 400, 411, 424, 453, 493, 504, 506, 617, 628, 631, 637, 657, 663, 685, 708, 714, 731, 737, 755, 769, 777, 785, 788, 789, 804, 842, 879, 919, 924, 952, 965—3013, 20, 94, 119, 140, 151, 163, 192, 269, 282, 326, 360, 373, 389, 394, 460, 465, 505, 515, 526, 534, 582, 585, 591, 596, 626, 615, 701, 730, 734, 744, 804, 842, 846, 853, 854, 874, 949, 960, 982, 989, 998—4002, 91, 240, 275, 290, 305, 335, 350, 351, 426, 433, 439, 446, 459, 544, 547, 560, 602, 636, 652, 690, 701, 715, 752, 771, 804, 826, 851, 876, 903, 935, 972, 988, 998—5004, 41, 49, 75, 76, 101, 104, 109, 169, 171, 178, 179, 275, 292, 297, 299, 360, 207, 338, 357, 383, 417, 490, 506, 523, 535, 537, 563, 612, 626, 612, 644, 665, 703, 727, 760, 797, 861, 884, 950—6007, 8, 12, 30, 40, 46, 68, 100, 108, 112, 249, 256, 289, 312, 361, 370, 416, 422, 465, 486, 502, 546, 552, 557, 601, 626, 627, 631, 647, 702, 707, 708, 725, 780, 783, 816, 837, 973—7001, 58, 76, 100, 135, 176, 196, 214, 217, 239, 293, 308, 311, 322, 332, 339, 344, 351, 361, 367, 378, 384, 424, 486, 497, 505, 534, 549, 550, 568, 610, 615, 628, 652, 655, 697, 703, 722, 757, 774, 848, 871, 874, 882, 884, 894, 975, 976, 987, 997—8000, 24, 48, 61, 81, 85, 130, 187, 192, 322, 339, 385, 428, 510, 513, 527, 536, 540, 556, 567, 570, 595, 600, 601, 621, 626, 629, 650, 713, 719, 730, 740, 757, 772, 790, 809, 840, 856, 865, 880, 941, 966, 975—9002, 24, 96, 141, 195, 211, 214, 238, 269, 281, 284, 293, 317, 356, 367, 416, 485, 511, 514, 525, 561, 637, 644, 685, 734, 741, 777, 790, 808, 816, 827, 846, 879, 936, 960, 974, 10008, 35, 81, 114, 132, 185, 196, 371, 401, 476, 505, 529, 616, 633, 666, 712, 737, 772, 782, 812, 814, 866, 877, 972—11018, 41, 72, 73, 98, 100, 167, 200, 211, 219, 252, 262, 307, 309, 320, 332, 397, 423, 446, 468, 511, 527, 539, 540, 580, 584, 682, 692, 694, 709, 728, 877, 878, 925, 929, 942, 979—12017, 42, 75, 79, 82, 106, 115, 154, 198, 203, 217, 218, 223, 269, 326, 378, 388, 410, 411, 436, 452, 476, 519, 524, 529, 556, 597, 569, 567, 573, 668, 713, 720, 726, 734, 737, 753, 772, 778, 800, 802, 820, 833, 847, 913, 949, 950, 981—13001, 99, 106, 112, 129, 228, 284, 301, 338, 345, 384, 409, 463, 466, 487, 489, 490, 491, 498, 534, 555, 615, 639, 683, 686, 708, 713, 725, 760, 807, 814, 821, 837, 850, 866, 941, 958, 962, 975, 996—14001, 28, 42, 68, 79, 89, 139, 161, 185, 209, 210, 223, 244, 261, 262, 285, 302, 309, 313, 403, 407, 430, 448, 465, 470, 485, 487, 489, 494, 512, 523, 524, 537, 567, 591, 598, 626, 637, 648, 681, 693, 746, 762, 829, 859, 897, 910, 916, 923, 946, 984, 992—15019, 29, 75, 80, 128, 138, 149, 151, 164, 172, 180, 219, 223, 226, 228, 230, 237, 369, 401, 407, 440, 473, 481, 482, 492, 544, 564, 579, 584, 586, 592, 593, 623, 658, 675, 731, 746, 749, 751, 761, 781, 785, 843, 872, 899, 905, 906, 911, 913, 935, 969, 974, 978, 994—16003, 22, 38, 62, 88, 97, 120, 130, 155, 161, 175, 178, 198, 273, 282, 306, 317, 381, 393, 426, 507, 520, 522, 554, 604, 633, 643, 649, 671, 707, 739, 797, 813, 825, 870, 871, 885, 981, 996—17030, 36, 59, 68, 167, 179, 210, 237, 240, 258, 278, 283, 286, 298, 322, 324, 325, 362, 364, 365, 372, 404, 468, 510, 542, 556, 595, 617, 630, 716, 725, 738, 739, 752, 756, 837, 891, 893, 913—18004, 45, 97, 107, 113, 126, 182, 192, 249, 325, 339, 343, 424, 434, 435, 452, 458, 497, 501, 511, 522, 562, 576, 594, 652, 684, 714, 723, 793, 846, 866, 894, 933, 967, 999—19030, 72, 125, 155, 156, 259, 272, 292, 297, 383, 395, 403, 407, 452, 477, 482, 489, 520, 545, 559, 577, 592, 597, 619, 663, 680, 699, 701, 715, 743, 757, 864, 888, 904, 906, 925, 947, 957, 962, 989.

Société Industrielle et Commerciale Monsavon Oréal

(S. I. C. M. O.)

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 285.851.720 F

SIÈGE SOCIAL: 14, RUE ROYALE, A PARIS (8e)

Registre du commerce: Seine 280825 B.

Bons 4 1/2 0/0 1946 *de* 5.000 *F.*

Liste des 25 bons 4 1/2 0/0 1946 sortis au premier tirage au sort du jeudi 2 novembre 1950, et formant avec les bons rachetés en Bourse par la société émettrice la totalité de l'annuité à amortir au 15 novembre 1950.

4.313 à 4.317 — 4.322 à 4.334 — 4.359 à 4.365

Ces bons seront remboursables à 5.000 F.

Les amortissements 1947, 1948 et 1949 ont été couverts par rachats en Bourse.

LES GRANDS ECONOMATS PARISIENS

Société nouvelle d'alimentation.

CAPITAL: 24.660.000 F

SIÈGE SOCIAL: 3, RUE DE LA MONTJOIE, LA PLAINE-SAINT-DENIS (SEINE)

R. C.: Seine 255952 B.

Obligations de 500 F 6 0/0 1920 *(dernier tirage).*

Liste des 40 obligations de 500 F 6 0/0 1920 amorties au tirage du 2 novembre 1950 et remboursables le 15 novembre 1950, à 494,60 F.

41	51	52	58	105	108	114	406	443	445	550	679	703	741
119	124	200	229	237	244	245	759	781	794	820	827	839	853
275	322	350	366	378	381	391	855	873	921	933	972		

TIRAGES ANTERIEURS

Liste des obligations non encore présentées au remboursement.

Tirage du 20 *octobre* 1937.

866

Taux de remboursement, 492,80 F

Tirage du 20 *octobre* 1939.

558

Taux de remboursement, 491,90 F

Tirage du 21 *octobre* 1941.

867

Taux de remboursement, 491 F

Tirage du 18 *octobre* 1946.

257 566

Taux de remboursement, 491 F

Tirage du 20 *octobre* 1947.

480 572 573 574 608

Taux de remboursement, 491 F

Tirage du 25 *octobre* 1948.

233 255 260 307 674 743 833
877 993 997

Taux de remboursement, 491 F

Tirage du 2 *novembre* 1949.

32 192 217 224 286 291 292
348 358 451 618 624 629 764
801 852

Taux de remboursement, 494,60 F

IMPRIMERIES OBERTHUR

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 120 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 78, RUE DE PARIS, A RENNES

R. C.: Rennes 37.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, cette société a procédé au rachat en Bourse de 220 obligations 4 1/4 0/0 1942-1944 dont l'amortissement est fixé au 1er décembre 1950.

En conséquence, aucun tirage ne sera effectué en novembre 1950.

Liste de rappel des séries comprenant des obligations 4 1/4 0/0 1942-1944 sorties à des tirages antérieurs et non encore remboursées.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
2.236 à 2.240	1943	3.391 à 3.395	1945
2.761 à 2.765	1945	4.341 à 4.345	1946
2.856 à 2.860	1945		

ETABLISSEMENTS JULIEN DAMOY

Rectificatif au *Journal officiel* du 1er novembre 1950: page 11233, 2e colonne, Obligations 5 0/0 1932 restant à rembourser, 4e ligne, au lieu de: « 5.179 », lire: « 5.719 ».

REMBOURSEMENT ANTICIPÉ DES DETTES

CHAMBRE de COMMERCE de CHAMBERY et de la SAVOIE

Emprunt obligataire de 4.000.000 de francs 4,75 0/0 1948.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, la chambre de commerce de Chambéry a décidé de procéder au remboursement anticipé de son emprunt obligataire de juin 1948 dit de la foire de Savoie.

Les obligations cesseront de porter intérêt à dater du 16 janvier 1951.

A partir de la même date, les obligations seront remboursables dans tous les sièges et succursales en Savoie de la Banque de Savoie et de la Banque populaire savoisienne au prix de 5.150 F l'obligation de 5.000 F, coupons n° 3 (à échéance du 1er juin 1951) et suivants attachés au titre.

DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

M. Aimé Salomon, né le 30 septembre 1924 à Morestel (Isère), demeurant à Alger, 12 *bis*, boulevard du Télemly, sollicite du garde des sceaux l'autorisation de changer son nom et de lui substituer le nom de sa mère, de telle sorte qu'il s'appellerait à l'avenir Aimé Collet.

AVIS DIVERS

LIBRAIRIE HACHETTE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1.125.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: A PARIS, 79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

Registre du commerce: Seine n° 55390.

La Librairie Hachette a l'honneur d'informer les porteurs d'obligations 5 0/0 1932 qu'il sera procédé, le 15 novembre 1950, à treize heures trente, à Paris, 79, boulevard Saint-Germain, au tirage du solde de la dix-huitième annuité des obligations 5 0/0 1932 devant être remboursées à compter du 15 janvier 1951.

DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1901.)

11 octobre 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Association indépendante des locataires des habitations à loyers moyens de Nogent-sur-Marne.** But: défense des intérêts économiques de ses membres; amélioration du confort, de l'hygiène; embellissement, extension du groupe. Siège social: 3, rue Anquetil, Nogent-sur-Marne.

12 octobre 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Aspirant Dargent.** But: préparation militaire. Siège social: mairie de Levallois-Perret.

14 octobre 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Jonzac. **La Faisane.** But: conservation du gibier et répression du braconnage. Siège social: café de la Gare, à Bussac-Forêt.

15 octobre 1950. Déclaration à la sous-préfecture d'Autun. **Cantine scolaire publique de Mesvres.** But: servir un repas chaud aux enfants ne pouvant rentrer dans leur famille les jours de classe. Siège social: école publique de garçons de Mesvres.

17 octobre 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Mayenne. **Association familiale de Larchamp et des environs.** But: défense des intérêts communs de ses membres. Siège social: mairie de Larchamp.

18 octobre 1950. Déclaration à la préfecture de la Drôme. **Tennis de table valentinois. But: pratique du tennis de table.** Siège social: café de l'Annexe, place Louis-Le-Cardonnel, Valence.

18 octobre 1950. Déclaration à la préfecture de Quimper. Association **Paotred Sant Magloar.** But: pratique du sport, notamment du football. Siège social: patronage de Mahalon.

19 octobre 1950. Déclaration à la préfecture de la Sarthe. **Groupement intercommunal de locataires et propriétaires de chasse d'Arnage et de Mulsanne.** But: grouper des propriétaires et des locataires de terrains des deux communes, les habitant ou non, ainsi que les étrangers, qui seraient admis en vue de l'organisation pour y pratiquer la chasse en commun. Siège social: café des Tuileries, Arnage.

20 octobre 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Cholet. **L'Entente bouliste choletaise.** But: pratique du jeu de boules lyonnaises et organisation de concours. Siège social: 12, boulevard Gustave-Richard, Cholet.

20 octobre 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Cholet. **Amicale boules choletaises.** But: pratique du jeu de boules lyonnaises. Siège social: 12, boulevard Gustave-Richard, Cholet.

21 octobre 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Castres. **Association des parents d'élèves du centre d'apprentissage de garçons de Castres.** But: permettre aux parents des élèves du centre d'apprentissage de veiller à la défense des intérêts matériels et moraux du centre d'apprentissage; étudier et réaliser toute organisation péri ou postscolaire. Siège social: 6, rue du Commandant-Pral, à Castres.

21 octobre 1950. Déclaration à la préfecture de Cahors. **Foyer rural de Prayssac.** But: achat d'immeubles, terrains, matériel pour éducation, information technique et émancipation intellectuelle et sociale de ses membres. Siège social: mairie de Prayssac.

21 octobre 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Riom. **Association amicale des anciens et anciennes élèves des écoles publiques de Château-sur-Cher.** But: maintenir les liens d'entr'aide et d'amitié entre les élèves et anciens élèves de l'école et venir en aide aux élèves nécessiteux. Siège social: école publique de Château-sur-Cher.

21 octobre 1950. Déclaration à la préfecture de police. L'**Œuvre des ateliers professionnels de jeunes filles** transfère son siège social du 4, avenue Constant-Coquelin, au 10, avenue Constant-Coquelin, Paris.

21 octobre 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Société des amis de Joseph Caillaux.** But: veiller sur la mémoire de l'homme d'Etat que fut Joseph Caillaux; maintenir entre ceux qui ont été ses collaborateurs, ses disciples et ses amis les liens d'une union solidaire. Siège social: 1, rue Bixio, Paris.

22 octobre 1950. Déclaration à la sous-préfecture du Havre. **Association locale des aides familiales rurales de Bec-de-Mortagne.** But: aider la mère de famille rurale dans sa tâche au foyer en lui procurant le concours d'aides familiales; prendre en charge les aides familiales et leur assurer un travail familial et social. Siège social: mairie de Bec-de-Mortagne.

23 octobre 1950. Déclaration à la préfecture de Carcassonne. **Ping-Pong-Club aragonais.** But: jeu de ping-pong. Siège social: mairie d'Aragon.

23 octobre 1950. Déclaration à la préfecture de Caen. **Société de chasse de Rapilly.** But: exploitation de la chasse sur les terrains où elle possède le droit de chasse; défendre le gibier contre le braconnage; détruire les animaux nuisibles; créer des réserves; repeupler le gibier. Siège social: mairie de Rapilly.

23 octobre 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Montbéliard. **Ski et tourisme de Fesches-le-Châtel.** But: pratique du ski et activités de plein air. Siège social: chez M. Gelin (Jean), rue du Comptoir, Fesches-le-Châtel.

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

23 octobre 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Saumur. **Amicale de chasse.** But: repeuplement, destruction des animaux nuisibles et répression du braconnage. Siège social: chez M. Lehoux, Au Petit-Beigneux, Meigné-le-Vicomte.

23 octobre 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Segré **Association d'éducation populaire de Pouancé.** But: régler toutes les questions relatives au fonctionnement des écoles libres de Pouancé. Siège social: asile de l'Enfant-Jésus, Pouancé.

23 octobre 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Briey. **Union départementale des groupements d'engagés volontaires et résistants d'origine étrangère.** But: entr'aide et amitié. Siège social: 23, rue du Père-Blanc, Longwy-Haut.

23 octobre 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Association sportive des chasseurs de grand gibier.** But: organisation de la chasse sportive du grand gibier en France. Siège social: 67, quai d'Orsay, Paris.

24 octobre 1950. Déclaration à la sous-préfecture d'Argelès. **Union musicale de Pierrefitte et Soulom.** But: étude et exécution de la musique. Siège social: Pierrefitte.

24 octobre 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Association amicale des artistes musiciens de la musique de l'air.** But: resserrer les liens d'amitié noués entre eux pendant leur activité à la musique de l'air et maintenir, d'autre part, entre ceux qui ont quitté la musique et ceux qui en font encore partie des relations affectueuses en vue de l'entr'aide et du fraternel soutien. Siège social: 26, boulevard Victor, Paris.

24 octobre 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. **Harmonie des mines de Lens.** But: étude et pratique de l'art musical. Siège social: rue Edouard-Bollaert, Lens.

25 octobre 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Toulon. **Union républicaine socialiste indépendante.** But: action démocratique pour une évolution des institutions républicaines et sociales. Siège social: bar du XXe-Siècle, rue Hippolyte-Duprat, Toulon.

25 octobre 1950. Déclaration à la préfecture de l'Oise. **Le Réveil senantais.** But: société de musique (clairons et tambours) pour la vulgarisation de la musique. Siège social: mairie de Senantes.

26 octobre 1950. Déclaration à la préfecture d'Indre-et-Loire. **Groupement de défense contre la grêle de Semblançay.** But: organiser la lutte contre la grêle sur le territoire de la commune. Siège social: mairie de Semblançay.

26 octobre 1950. Déclaration à la préfecture de Grenoble. **Résistance groupement Alpes.** But: œuvres sociales, entr'aide. Siège social: café Notari, 59, cours Jean-Jaurès, Grenoble.

26 octobre 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Association pour le développement du commerce international.** But: étude et développement des marchés extérieurs. Siège social: 14, rue Jean-Jacques-Rousseau, Paris.

26 octobre 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Nantua. **Fondation Philippe-de-Lagoucette.** But: apporter à la femme et à l'enfant une aide sous toutes ses formes. Siège social: 26, rue Docteur-Emile-Mercier, Nantua.

27 octobre 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Tizi-Ouzou. **La Bordjienne.** But: protection et repeuplement du petit gibier. Siège social: mairie de Bordj-Menaiel.

27 octobre 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Châtellerault. **Association des chasseurs de Leigné-sur-Usseau et Mondion.** But: amélioration et organisation de la chasse, répression du braconnage, protection des récoltes, repeuplement du gibier, destruction des animaux nuisibles. Siège social: mairie de Leigné-sur-Usseau.

27 octobre 1950. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Intellectuels indépendants du Sud-Ouest.** But: organiser des expositions, des conférences et des débats pour la propagation des œuvres, tant livresques que picturales, ainsi que toutes manifestations qu'il sera possible de mettre sur pied, au service de l'art. Siège social: 38, rue d'Aubidey, Bordeaux.

27 octobre 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Chalon-sur-Saône. L'Office municipal des sports de Chalon-sur-Saône change de titre et devient **Office de l'éducation physique et des sports de Chalon-sur-Saône.** Siège social: hôtel de ville de Chalon-sur-Saône.

28 octobre 1950. Déclaration à la préfecture de la Loire. **Union cycliste de Marlhes.** But: toutes les activités relatives au cyclisme. Siège social: hôtel Duplay, à Marlhes.

29 octobre 1950. Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **Société de chasse de Vern-sur-Seiche.** But: répression du braconnage, protection du gibier, exploitation rationnelle de la chasse sur les terrains loués. Siège social: 56, rue de Dinan, Rennes.

30 octobre 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Clamecy. **Société amicale des sapeurs-pompiers de Surgy.** But: subvenir aux frais des fêtes et concours ayant pour objet le perfectionnement de l'instruction du corps; porter à ses membres actifs un secours immédiat en cas de maladie, d'accident ou de misère. Siège social: mairie de Surgy.

30 octobre 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Brive-la-Gaillarde. **Alouettes sportives Bossue'.** But: pratique de tous les sports, préparation militaire. Siège social: école Bossuet, rue Bossuet, Brive.

30 octobre 1950. Déclaration à la préfecture d'Orléans. **Cantine scolaire de la Ferté-Saint-Aubin.** But: assurer le repas de midi aux élèves des écoles dont la demeure est éloignée. Siège social: école de garçons, 75, Grande-Rue, la Ferté-Saint-Aubin.

31 octobre 1950. Déclaration à la préfecture de Toulouse. **Les Amis de la musique de chambre.** But: propagande en faveur de la musique de chambre. Siège social: 3, rue Bayard, Toulouse.

31 octobre 1950. Déclaration à la préfecture de la Gironde. Le Cercle d'escrime des employés de commerce change de titre et devient **Cercle sportif des employés de commerce, salle d'armes Paul-Bosses.** Siège social: chambre de commerce, 6, rue des Trois-Conils, Bordeaux.

31 octobre 1950. Déclaration à la préfecture de Lille. **Ping-Pong-Club du Centre.** But: pratique du tennis de table. Siège social: 12, rue du Maréchal-Foch, Roubaix.

31 octobre 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Neufchâteau. **Association familiale rurale de Maxey-sur-Meuse.** But: étude et défense des droits et intérêts matériels et moraux des familles. Siège social: mairie de Maxey-sur-Meuse.

31 octobre 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Toulon. **Red-Star-Club de Besagne.** But: grouper les jeunes gens pour la pratique du football. Siège social: Coq et Bar, 3, rue Laminois, Toulon.

2 novembre 1950. Déclaration à la préfecture de Toulouse. **Club du réveil Lanefoc,** amicale du quartier. But: fraternité et solidarité parmi les gens du quartier. Siège social: 1, boulevard de l'Artillerie, Toulouse.

2 novembre 1950. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association départementale des auberges de la jeunesse du Nord.** But: construire, aménager et gérer les auberges et relais. Siège social: 17, rue Malsence, Lille.

2 novembre 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Pithiviers. **L'Amicale des anciennes élèves de l'école libre de Pithiviers.** But: maintien des relations amicales. Siège social: école libre de filles, Pithiviers.

3 novembre 1950. Déclaration à la préfecture du Doubs. **Amicale des artisans, garagistes et électriciens du Doubs.** But: resserrer les liens entre les membres. Siège social: café Lapostole, 2, place de la Révolution, Besançon.

3 novembre 1950. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. **Groupement professionnel des sculpteurs et statuaires de la Loire-Inférieure.** But: défense des intérêts professionnels des sculpteurs et statuaires de la Loire-Inférieure. Siège social: café Français, 5, rue Santeuil, Nantes.

3 novembre 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Bayeux. **Gringore.** But: vulgariser de bonnes pièces de théâtre au profit d'œuvres de bienfaisance ou d'éducation et de sociétés d'éducation populaire. Siège social: château de Colombiers-sur-Seulles, par Creully.

3 novembre 1950. Déclaration à la préfecture de Lille. **Lille-Reconstruction-Sport.** But: football association. Siège social: 87, rue Esquermoise, Lille.

3 novembre 1950. Déclaration à la préfecture de la Loire. **Amicale des anciens P. G. du livre et de la presse.** But: développer et favoriser l'esprit d'entr'aide et de solidarité entre ses membres nécessiteux. Siège social, 2, rue Bourgneuf, Saint-Etienne.

3 novembre 1950. Déclaration à la préfecture de la Haute-Vienne. **Amicale des anciens de l'artillerie.** But: informer ses adhérents de toutes les questions de nature à les intéresser. Siège social: 6, place Jourdan, Limoges.

4 novembre 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Montargis. **La Chevillonnaise.** But: tir. Siège social: mairie de Chevillon-sur-Huillard.

6 novembre 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Briey. **Association des anciens combattants prisonniers de guerre du canton de Briey.** But: coordination de l'action et des efforts des sections locales des prisonniers du canton; union et entr'aide entre ses membres. Siège social: mairie de Briey.

ASSOCIATIONS ETRANGERES

(Décret du 16 août 1901, décret-loi du 12 avril 1939.)

21 août 1950. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la préfecture de Seine-et-Oise le 16 octobre 1950.) Association des dames arméniennes **Tebrotzassère.** But: aider au développement de l'éducation et de l'instruction des jeunes filles, et spécialement des orphelines arméniennes; initier les orphelines arméniennes à la langue et à la lecture françaises; préparer des institutrices et des maîtresses d'école dans le but, notamment, de les faire professer dans les villes et villages de l'Arménie. Siège social: 1, boulevard du Nord, le Raincy.

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.